

COMPLÉMENT
DES ŒUVRES
DE BUFFON

OU

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES
DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES ET LES VOYAGEURS
DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

TOME III.

RACES HUMAINES,
ORANGS ET GIBBONS.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

HISTOIRE

NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DES

MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX

DÉCOUVERTS DEPUIS 1788 JUSQU'À NOS JOURS.

RACES HUMAINES, ORANGS ET GIBBONS.

PAR R. P. LESSON,

AUTEUR DE LA ZOOLOGIE DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE
DE LA CORVETTE LA COUILLE, ETC.



A PARIS

CHEZ BAUDOÛIN FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DE VAUGIRARD, N° 17.

M DCCC XXIX.

174606

56
3
MAY 31 1913

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

ET DES ANIMAUX MAMMIFÈRES.

RACES NOIRES

RÉPANDUES SUR LES ÎLES DE LA POLYNÉSIE ET DE L'AUSTRALIE.

§ 1. *Habitants de l'île de Waigiou.*

L'homme est constamment influencé par le sol qui l'a vu naître, et se trouve modifié dans ses habitudes par les besoins qu'il y éprouve, ou par les ressources qu'il s'y procure : mais aucune race humaine ne présente d'une manière plus frappante peut-être que la nègre ces modifications profondes dues à l'action prolongée du climat et des besoins physiques. Les peuples à peau noire qui ont été répandus sur la plupart des îles de la Polynésie, et qui vivent encore sur un très grand nombre d'entre elles, sont, on peut le dire, presque inconnus. Les notions publiées sur leur conformation, sur leurs habitudes, se réduisent à quelques renseignements vagues, presque toujours incomplets, et remplis d'erreurs. Nous entrerons donc, à l'égard de ceux

que nous avons étudiés, dans des détails circonstanciés, et nous ne commencerons jamais leur histoire sans peindre le pays qu'ils habitent et jeter un coup d'œil sur l'ensemble physique de la création qui les entoure.

L'île de Waigiou, placée au nord de la Nouvelle-Guinée, fait partie de l'ensemble des îles connues sous le nom de *Terres des Papous*. Ses habitants sont un mélange de Malais purs et de métis provenant du croisement des Malais et des Alfourous. Les vrais indigènes sont, dit-on, relégués dans les montagnes, où ils vivent isolés et sans communication avec les riverains qui les nomment Alfourous. Le nom de Waigiou a été orthographié de bien des manières, et presque toujours on n'a tenu aucun compte de la prononciation des naturels : ce nom, d'ailleurs, n'est jamais donné à l'île entière, mais seulement à sa partie boréale ; car la portion méridionale est appelée *Ouarido*, et, pour rendre en français le son que les indigènes articulent, il faudrait écrire *Ouaighiou*. Cette île avoit déjà été visitée par plusieurs navigateurs européens. Forrest s'y présenta le premier en 1775 : plus tard elle reçut les navires envoyés à la recherche de l'infortuné La Pérouse, sous le commandement du général d'Entrecasteaux ; puis la corvette *l'Uranie*, montée par M. de Freycinet, et enfin notre vaisseau. La latitude de la baie d'Offack, presque directement placée sous l'équateur, se trouve être par une minute

46 secondes S., et par 128 degrés 22 minutes 39 secondes de longitude orientale.

Montueuse au centre, couverte de vastes marécages sur ses bords, l'île de Waigiou, placée directement sous l'équateur, éprouve des chaleurs énormes qui ne sont tempérées dans leurs effets que par des pluies abondantes condensées par les sommets des montagnes, sans cesse enveloppés de nuages. Ces averses se renouvellent plusieurs fois dans le jour avec une force dont il est difficile de se former une idée dans les régions tempérées, et cessent avec la même rapidité qu'elles sont venues. Il paroît que la plus grande partie de la population réside non loin de l'île Rawack : mais à peine existe-t-il trois ou quatre cabanes sur les bords de la baie d'Offack, baie qui se divise en plusieurs bras de mer considérables présentant eux-mêmes un grand nombre de petits havres. Les vents qui règnent pendant le mois de septembre soufflent le plus ordinairement de l'ouest, et plus spécialement du S. O., du S. S. O., et de l'O. S. O. Le milieu de la journée est ordinairement marqué par des calmes parfaits : une seule fois nous ressentîmes une forte brise du nord, qui ne dura que quelques instants ; la surface de la baie fut toujours unie. Le baromètre se maintint ordinairement à 28 pouces 0,4, et monta une seule fois à 28 pouces 1,2 ; le thermomètre centigrade donna pour maximum 31 degrés, et ne descendit jamais plus bas que 27 à midi et à

l'ombre. La température de l'eau ne varioit dans la nuit de celle du jour à midi que d'un degré en moins, et étoit de 29 à 28 degrés; l'hygromètre à cheveux varia de 104 à 106, et ne donna 96 qu'une fois. Nous n'eûmes que quelques jours exempts de pluie: le plus ordinairement les grains, en passant sur quelques parties de l'île, toumboient avec violence l'espace de deux ou trois heures; puis le ciel paroissoit de l'azur le plus pur. Toutefois le sommet de la montagne nommée la *Corne de Buffle* étoit presque toujours enveloppé de masses épaisses de nuages, et les vapeurs qui s'élevoient des gorges de ce mont tourbillonnoient au-dessus des arbres comme de la fumée.

Les rivages du port d'Offack reçoivent un grand nombre de petites rivières qui sont alimentées par d'abondantes sources: quelques unes de celles-ci descendent des cimes des montagnes ou des ravines en formant quelques cascades très hautes. La mer remonte assez loin dans quelques unes de ces rivières, dont les bords sont très limoneux. Les Papous bâtissent leurs cabanes sur leur cours, sans redouter les crocodiles qui les habitent; ils se servent de leurs canots divers pour communiquer entre eux à l'aide de leurs pirogues. Tout le littoral de Waigiou, malgré l'épaisse végétation qui le recouvre, n'est qu'un marécage fangeux où croissent de hauts palétuviers: la profonde humidité et les miasmes délétères qui règnent dans ces lieux y font

éclore de nombreuses maladies qui ne manquent point de sévir sur les Européens, et qui portent aussi leurs ravages sur les naturels.

La formation rocheuse de l'île de Waigiou est fort remarquable; elle s'éloigne tout-à-fait du caractère de la Nouvelle-Irlande, au moins sur ses rivages: car le terrain flanqué sur le pourtour du Port-Praslin est d'un calcaire madréporique dur avec des coquilles et parfois des grains spathiques, tandis qu'on n'en observe aucune trace à Waigiou, ou du moins sur la côte nord, et dans la baie d'Offack. Cette île, par sa position comme par les bouleversements nombreux dont elle offre des traces à chaque pas, a dû appartenir aux grandes masses de terres situées sous l'équateur, et qui composoient avec les Moluques et la Nouvelle-Guinée un tout continu jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Cette idée, du reste, n'est qu'une supposition: mais les faits les plus positifs prouvent que la surface entière de Waigiou a été torturée par des éruptions volcaniques dont les débris, bien que voilés aujourd'hui par une végétation pompeuse, se montrent en abondance. D'ailleurs on ne sauroit méconnoître cette formation en observant les aiguilles basaltiques de *Poulo-oen* et des nombreux îlots qui saillent çà et là du sein de la mer comme des colonnes prismatiques, et sur le sommet desquels croissent en abondance des bouquets verdoyants et touffus. Les roches à nu ne se montrent parfaitement bien que

dans la passe haute et étroite qui sert d'entrée au port d'Offack. Là ces roches, déchiquetées par le temps, affectent des couleurs noirâtres mélangées de veines rouges ; mais elles sont sur-tout à découvert dans une petite île placée au milieu de la baie, et que nous nommâmes l'*Île aux Tombeaux*. Par-tout la nature de ces roches est identique, et contient une grande quantité de serpentine. Sur ses rivages battus des vagues on trouve des amas de puddings formés par l'émiettement et la brisure de ces roches, et réunis par un ciment calcaire assez tenace : ces puddings n'ont guère qu'une trentaine de pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Sur les grèves enfin on ramasse en abondance les ponces que les flots y ont déposées. Le sol sous les vastes forêts de l'île (car la végétation sur toutes ces terres ne cesse point d'envahir même les rochers les moins convenables pour qu'elle puisse s'y développer), le sol est le plus ordinairement composé d'une argile très rouge. Les pitons des montagnes présentent parfois des emplacements décharnés que leur couleur noire porteroit à penser de nature basaltique. La Corne de Buffle est la montagne la plus remarquable de Waigiou ; elle tient à une chaîne qui se dirige de l'E. S. E. à l'O. S. O., et sa hauteur seroit de 485 toises d'après les calculs des officiers de l'expédition.

Vue de la haute mer, Waigiou ne paroît être qu'un pâté de verdure ; et cependant on remarque

peu de variété dans ces arbres gigantesques qui se pressent et s'élèvent les uns sur les autres. Leur masse de feuillage interceptant le passage de l'air et des rayons lumineux, la surface de la terre ne présente point de ces herbes humiles si nombreuses dans les zones tempérées ou dans les forêts de certaines contrées du Brésil. La riche tribu des palmiers se compose d'un grand nombre d'espèces : parmi les plus communes se font remarquer les latauiers, que leurs feuilles flabelliformes dessinent si bizarrement dans les paysages torridiens ; les figuiers, les poivriers, les filaos indiens, les *calophyllum*, les mimeuses, les vaquois, les *cerbera*, les *scævola*, les ignames, les ananas, les *arum*, les bananiers, les cucurbitacées, les cycas, les mangliers, les sagouiers, etc. Les menues herbes consistoient en liserons pied-de-chèvre, en graminées ou cypéracées, en acanthe à feuilles de houx, en amarantes, en casse à corymbes, en *nepenthes*, en *amomum*, en *epidendrum* recouvrant les troncs mousseux des gros arbres, et singuliers par la variété infinie de leurs formes et de leurs fleurs. En général la botanique de Waigiou diffère peu de celle de la Nouvelle-Irlande, et a un grand nombre de traits de ressemblance avec celle d'O-Taïti et de Borabora. Parmi les végétaux usuels et alimentaires le palmier sagou tient le premier rang. La moelle interne répandue dans le stipe fournit ces grains féculents avec lesquels les naturels composent des galettes plates et quadrilatères

qui leur servent de pain, et qu'ils cuisent dans des sortes de petits fours en briques divisés en compartiments. Les noix des muscadiers sauvages seroient peut-être susceptibles de prendre par la culture quelque développement, et pourroient sans doute s'améliorer : les arts trouveroient aussi dans cette île des bois propres à l'ébénisterie, et le teck (*tectona grandis*) fourniroit d'immenses ressources aux constructions navales.

Pour obtenir des habitants les productions du pays, il suffiroit d'y porter des toiles peintes, des étoffes à fleurs ou colorées en rouge : on en obtiendrait en échange des peaux d'oiseaux de paradis, de la nacre, des perles, de l'écaille de tortue, des tré-pangs, de la muscade, et de la résine *ki*. Cette dernière matière sert aux Papous à façonner des torches avec lesquelles ils vont à la pêche pendant la nuit, et s'obtient du *dammara resinifera* de Lambert, ou du *canarium* suivant Lamarck.

Le règne animal de Waigiou doit être riche en espèces : malheureusement nos courtes relâches et notre connoissance imparfaite des localités ne nous permettent d'en juger que par analogie. Parmi les mammifères nous croyons qu'on doit citer le *babirussa* : toutefois ce n'est encore qu'un doute assez fondé, que les voyageurs futurs éclairciront. Nous ne rencontrâmes qu'une fois, en nous rendant vers l'isthme étroit qui sépare le havre d'Of-fack de la baie Crouzol, un petit quadrupède à

pelage gris, nommé *kalubou* par les Papous, que la mère venoit d'égarer sans aucun doute, à en juger par son jeune âge, et qui à la taille d'un rat joignoit le museau pointu et la poche marsupiale des sarigues. Depuis, en étudiant l'animal nommé *viverra gymnura* par sir Raffles, et en proposant d'en créer un genre distinct¹ sous le nom de *gymnura*, et d'imposer à l'espèce de Sumatra le nom spécifique *Rafflesii*, nous avons reconnu que notre *kalubou* étoit une seconde espèce du même genre, et devoit être nommée *gymnura kalubou*, et prendre place dans les tableaux méthodiques de Mammalogie à côté des sarigues, dont ce genre seroit le vrai représentant dans l'ancien monde.

Les phalangers à queue prenante ou couscous

¹ Sir Raffles (Catalogue d'une collection faite dans l'île de Sumatra, inséré dans les *Trans. soc., Linn., Lond.*, t. XIII, p. 72, en add.) dit: « J'ai reçu un animal nouveau très singulier qui se rapporte aux « viverres par le nombre des incisives, mais qui en diffère par la pro- « portion et la disposition, et qui a la queue nue comme un rat. S'il « doit être considéré comme une espèce du genre *viverra*, on doit lui « approprier le nom spécifique de *gymnura*. » Or suit la description de ce singulier mammifère, d'ailleurs très bien décrit, et que sir Raffles croit être identique avec le *tikus-ambang-bulan* de l'intérieur de Malaca, découvert par le major Farquhar. Dans notre *Manuel de Mammalogie*, publié le 10 mai 1827, nous avons regardé comme type d'un nouveau genre cette *viverra gymnura* de sir Raffles, en lui donnant le nom de *gymnura Rafflesii*. Dans le *Zoological Journal* (n° 10, avril à septembre 1827) nous retrouvons, page 246, l'adoption du genre *gymnura* et la dénomination de *Rafflesii*, sans aucune citation de la part de MM. Vigors et Horsfield de notre nom; bien que ces messieurs n'aient point ignoré l'existence du Manuel, dont ils ont inséré une critique dans le numéro suivant du même journal.

ne sont pas rares dans les bois. Déjà nos collègues dans la précédente expédition s'en étoient procuré quelques individus, et les naturels nous apportèrent plusieurs fois à bord le couscous tacheté, qu'ils nomment *schamscham*, et dont nous donnerons la description dans le tome IV de cet ouvrage.

L'ornithologie est une des branches de l'histoire naturelle qu'une longue relâche dans l'île de Waigiou enrichiroit le plus : elle se compose de ces espèces rares et précieuses communes sur le système des terres des Papouas, telles que les oiseaux de paradis, qui ne s'y présentent d'ailleurs que dans certaines saisons. Le *paradisæa apoda* ou l'émeraude, le manucode, le magnifique, le paradisière rouge, y sont les plus communs. Nous tuâmes la femelle de cette dernière espèce, qui étoit inconnue naguère.

La famille des psittacidées nous offrit les loris papou, vert, tricolore ou à tête noire, la perruche d'Amboine ou à face bleue, le microglosse-goliath, le grand cacatoës à huppe jaune, et une espèce de lori noir inédite que nous avons nommée *lori de Stavorinus* (*psittacus Stavorini*) parceque ce navigateur nous paroît l'avoir mentionnée dans la relation de son voyage aux Indes orientales¹. Le lori de Stavorinus est de la taille du tricolore, auquel il ressemble aussi par les formes corporelles. Son

¹ Forrest indique aussi un lori noir dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*.

plumage est en entier d'un noir lustré uniforme, excepté sur l'abdomen, où règne un rouge vif qui s'étend jusqu'à la poitrine. Le seul individu que nous achetâmes à un Papou a été perdu dans le naufrage de M. Garnot au Cap. Parmi les pigeons nous citerons les belles colombes muscadivores, dont plusieurs étoient privées de la caroncule noire et arrondie que présenteoit le plus grand nombre des espèces. Cet organe entièrement grassex ne doit s'élever sur la base de la mandibule supérieure qu'à l'époque des amours, et peut-être chez les femelles seulement; et la peau qui se distend pour recevoir ce fluide, résultat d'une vie en excès, doit, après la fécondation, se dissiper, se raccornir, et ne plus paroître au-dessus des narines que comme une légère fronçure cutanée. A Waigiou nous rencontrâmes aussi des individus de la *columba puella* de la Nouvelle-Irlande, le *ptilinopus kurukuru*, et le goura ou pigeon couronné des Moluques (*Columba coronata*. L.), oiseau stupide, mais dont la chair est exquise.

Le mégapode Freycinet² est singulièrement multiplié à Waigiou. Les Papous nous en apportoient journellement à bord, qu'ils échangeoient pour des bagatelles; mais leur chair est loin d'être déli-

¹ Cet oiseau est figuré dans Temminck, pl. 1^{re}. La figure de Buffon, enlumin., n° 118, est très mauvaise. Le dessin de Sonnerat, déposé au Muséum dans les manuscrits de Commerson, n'est pas meilleur.

² *Megapodius Freycinetii* (Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uranie*, pl. 32; et Temminck, pl. 220).

cate, car elle est sèche et coriace. Les accipitres ne nous donnèrent qu'une espèce, le *matapour* (*falco pontice ranus*) à tête blanche, à corps et ailes d'un marron foncé; les échassiers, l'édicnème à gros bec (*OEdicnemus magnirostris*, GEOFF.), figuré par M. Temminck, pl. 387, et qui se trouve sur tous les rivages des Moluques et des îles de la Sonde: dans les palmipèdes une seule sterne, nommée *sapenne*. Les passereaux nous présentèrent le philédon corbi-calao, une corneille dont le cri ne ressemble point à l'aboïement d'un chien comme celui du même oiseau à la Nouvelle-Irlande, mais imite au contraire un ricanement moqueur; le guépier à gorge jaune, le calao à casque sillonné, plusieurs gobe-mouches et soui-mangas, et le beau martin-chasseur Gaudichaud.

Les reptiles les plus communs sont les tortues franche et caret. La chair de la première est recherchée des naturels, qui préparent de longs saucissons desséchés avec ses œufs, et les conservent pour les échanges ou font des hameçons avec les écailles de la seconde. Un tupinambis de la grosseur de l'iguane d'Amérique, noir ponctué de jaune, est multiplié dans les bois de manière à ce qu'on en rencontre presque à chaque pas sur les branches, où il attrape les petits oiseaux: il vit encore de poissons, qu'il guette sous les racines de mangliers, sur le bord de la mer, où dans les lieux fangeux. On y trouve aussi le scinque à queue bleue, qui paroît

répandu dans toute l'Océanie. Un de nos matelots nous assura avoir vu des serpents dont nous ne rencontrâmes aucun individu. Nous ne vîmes parmi les batraciens qu'une grande espèce de raine.

L'ichthyologie de la grande et vaste baie d'Offack doit être très riche, à en juger par les espèces que nos filets, jetés au hasard, nous rapportoient chaque jour. Comme l'estimable docteur Quoy nous avoit communiqué ses descriptions alors inédites, et qui ont paru depuis dans la partie zoologique du voyage de *l'Uranie*, nous retrouvâmes plusieurs des espèces figurées par ce naturaliste et par son coopérateur M. Gaimard. Trois squales régnoient en nombreuses tribus dans ces mers. L'un, le squalé aux ailerons noirs, avoit été confondu avec le requin ordinaire par l'illustre Commerson, dont il diffère cependant par une taille plus petite (les plus grands que nous ayons vus n'avoient pas trois pieds), par la couleur du corps qui est d'un gris légèrement rougeâtre, et par le noir intense qui recouvre l'extrémité des nageoires pectorales. Les femelles nous présentèrent constamment deux fœtus dans chaque côté de la matrice; et ces jeunes squales, tirés du sein de leur mère, s'agitoient avec tant de vigueur qu'ils forçoient l'ouverture ombilicale, placée sous forme de trou arrondi entre les deux pectorales et en dessous du corps, à s'ouvrir, et le sang qui s'en écouloit ne tarδοit point à les

faire périr. Un rochier et un troisième chien de mer à barbillon se prenoient fréquemment dans nos trois-maïles. Les poissons les plus vulgaires, et qu'il nous suffira de citer pour le moment, se trouvoient donc être la pastenague blonde à points d'azur, la baliste Bourignon du docteur Quoy, qui est identique avec la baliste Praslin de Commerson ; la baudroie géographique (*acanthurus lineatus*), le nason licornet, décrit primitivement par Forrest ; le *dône* ou ptérois à antennes, un trigle volant, le *kalolo* ou blennie sauteur, l'échenéis à raies blanches, un pimélode, des chœtodons, des labres, des serrans, des aiguilles, etc., etc.

Les coquilles marines sont assez généralement des nautilus (*nautilus pompilius*), des spirules (*nautilus spirula*), des volutes couronnées d'Éthiopie (*cymbium æthiopicum*, MONTF.), dont les habitants se servent en guise d'escope pour vider l'eau qui s'introduit dans l'intérieur des pirogues ; les bénitiers, qui atteignent une taille bien plus considérable que l'individu qui sert de bénitiers à Saint-Sulpice, et que Forrest a décrit sous le nom de *kima* ; l'huître selle polonoise, l'huître marteau, l'huître des mangliers, l'éperon mollette, l'hypocrène, la coronule des tortues, des *pollicipes*, des nérites, des patelles, des strombes, des grimaces, etc.

Les coquilles terrestres nous présentèrent cette grande et belle variété de l'*helix citrina*, figurée pl. 67, fig. 2 et 3 de la *Zoologie de l'Uranie* ; plu-

sieurs autres petites espèces, et le scarabe auricule. Parmi les coquilles fluviatiles on doit citer les nérinites, qui y sont tellement communes que les Papous nous en apportent des tubes de bambou remplis; la *melania setosa* ou *spirella spinosa* d'Humphrey, indiquée aux îles de l'Amirauté par M. Gray.

La langouste ornée, quelques portunes, le crabe honteux, sont tous les crustacés des environs d'Ofsack. Les échinodermes étoient composés du cydarite à baguettes, de plusieurs spatangues, de diverses scutelles; et parmi les êtres du dernier embranchement du règne animal nous mentionnerons plusieurs belles espèces d'holothuries, figurées dans nos dessins et remarquables par la singularité de leurs formes. Plusieurs méduses nouvelles enrichiront également notre atlas. Les habitants recherchent avec un extrême empressement les holothuries; ils les préparent à la manière des Malais, pour les donner en échange des toiles que leur apportent quelques jonques chinoises, ou ils s'en nourrissent. Dans toutes les cabanes nous rencontrâmes une quantité de cette substance desséchée, coriace, très peu agréable au goût, et que ces peuples n'estiment que parcequ'ils la regardent comme la matière la plus convenable pour soutenir leurs forces épuisées et faire renaître chez eux les desirs éteints par le renouvellement abusif des plaisirs des sens.

Deux variétés de l'espèce humaine habitent évidemment l'île de Waigiou. La première, malaise,

s'est établie sur la côte par droit de conquête ; l'autre, aborigène, conserve la plupart des traits du rameau dont elle est descendue, celui des Alfourous. De ce mélange sont nés des hommes hybrides nommés Papouas, sans vigueur, sans énergie morale, et docilement soumis à l'autorité des radjahs malais qui les gouvernent, et le plus souvent réduits en esclavage par les insulaires des terres voisines, entre autres les Guébéens, dont la piraterie est la première branche d'industrie. Sur le pourtour de la baie d'Offack nous ne vîmes que quelques familles de véritables Papouas ou Négro-Malais hybrides, ainsi que nous les avons décrits dans le tableau général de nos races humaines, tandis que les Malais sont particulièrement réunis dans de petits villages épars sur plusieurs points de Waigiou, et sur-tout aux environs de Rawack, de Boni, et dans la partie méridionale de l'île. Les Papouas d'Offack au contraire, timides et craintifs, cachent leurs retraites dans les endroits les plus isolés des forêts, bâtissent leurs cabanes sur des rivières, afin de fuir avec plus de facilité à la moindre alerte; et comme la pêche est leur principale ressource, ils se transportent sur les récifs ou sur les îlots isolés, afin d'y prendre du poisson et des tortues, et n'en partent que lorsque les vivres sont épuisés.

Les Malais des villages de Boni et d'Emberbaken nous parurent généralement d'une taille médioere,

dépassant très rarement cinq pieds deux pouces ; leur peau est d'un olivâtre foncé , et leurs membres , généralement bien proportionnés , sont quelquefois grêles et peu musclés. Ils portent leurs cheveux courts et recouverts d'un morceau de toile en forme de turban. Leur regard est mobile et perçant, ce qui tient à des yeux noirs pleins de feu ; la bouche est médiocre , mais le grand usage qu'ils font du bétel corrode les gencives et les dents , et teint les lèvres en rouge noir. La physiologie de quelques jeunes gens étoit douce et agréable ; celle du plus grand nombre des hommes du peuple est stupide , ou plutôt est empreinte d'une certaine sauvagerie. Tous portent une petite touffe de barbe sous le menton , et deux courtes moustaches sur le rebord de la lèvre supérieure ; leur caractère est flegmatique , taciturne , et cache sous une apparente froideur une violence de caractère qui fait explosion lorsque les circonstances leur paroissent favorables. Le radjah qui les gouverne vint nous faire visite ; il étoit le seul de sa nation qui fût complètement vêtu : sur la tête il portoit une calotte à jour tissée avec des fibres d'un beau noir , et qu'il remplaça un jour par un bonnet à la chinoise , formé de plusieurs cartels d'étoffes de la même couleur ; un large sarong d'indienne verte à fleurs rouges enveloppoit négligemment le corps sans le serrer ; un demi-pantalon d'étoffe rayée complétoit cet ajustement , car ce

chef avoit la poitrine et les jambes nues. Une étroite bandelette d'étoffe, nommée *maré*, étoit le seul voile jeté négligemment par les autres habitants sur les organes sexuels. Nous remarquâmes que quelques jeunes gens, par des idées de coquetterie assez mal entendues, s'étoient fait limer les dents de manière à former sur la rangée dentaire une gouttière profonde en avant. Le tatouage leur est inconnu ; seulement ils ont adopté des peuples négres l'usage de se faire élever des tubercules dans la peau, sur la poitrine, et sur le deltoïde, au nombre de douze. La plupart de ces Malais, aussi bien que les Papouas, avoient le corps rongé par la lèpre squammeuse qui a indifféremment étendu ses ravages sur les Nègres polynésiens comme sur les Mongols pélagiens et les Océaniens.

Leurs objets d'ornement consistent principalement en bracelets polis et blancs dont l'usage leur est venu des Papouas. Ces objets, qu'ils nomment *sanfar*, sont travaillés avec le plus grand soin, et formés d'une seule pièce enlevée à la base des grands cônes, de manière à offrir le diamètre du bras. Ils portent aussi quelques uns de ces anneaux plus petits aux doigts ; et lorsque la matière calcaire leur manque, ils la remplacent par des morceaux d'écaille de tortue, appelés *ouahomisse*, ou par des *kapraés*, sorte de cordonnets tissés en jonc peint de diverses couleurs. Plusieurs des habitants de Boni portoient aux bras des bracelets d'étain, de

cuivre, et même d'argent, qu'ils fabriquent eux-mêmes, ou qu'ils reçoivent des Chinois. Par une bizarrerie de goût, assez ordinaire aux hommes, ces bracelets sont fixés à demeure autour du membre qu'ils compriment; car ils ont le soin de les passer sur le bras dans le jeune âge, de sorte que les muscles, en se développant, se trouvent étranglés dans le lieu que cet ornement doit conserver pendant la vie entière de celui qui le porte

Quelques autres objets de parure, d'un goût moins universel, consistent en colliers dont les grains sont faits avec des pailles vivement colorées, ou en idoles sculptées que l'on porte suspendues sur la nuque. Les Papouas attribuent de grands pouvoirs à ces amulettes, qui sont leurs divinités protectrices. Souvent elles ne se composent que d'un morceau de bois entouré de quelques sales guenilles; quelquefois ce sont des figures ingénieusement travaillées avec des morceaux d'os ou d'ivoire.

Tels nous parurent les Malais, d'ailleurs très mélangés, de l'île de Waigiou; mais les Papouas des environs de la baie d'Offack, véritables métis des Alfourous et des Malais, ont retenu des traits assez nombreux de la physionomie des Papous, et méritent d'autant plus d'attention, qu'ils ont été jusqu'à ce jour pris comme le vrai type papou, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en consultant les figures données dans un grand nombre de voyages.

Les Papous métis d'Offack sont tous de petite taille, et, sur plus de vingt individus que nous mesurâmes à bord, la hauteur des deux plus grands alloit à peine à cinq pieds deux pouces, et chez le plus grand nombre des autres elle n'étoit que de quatre pieds six à sept pouces. A cette petite taille il faut ajouter des membres décharnés et peu développés, un ventre très gros, la face aplatie, dont les yeux sont noirs et la bouche très fendue, et qui disparoît sous la vaste chevelure ébouriffée qui donne à la tête, vue de loin, des proportions énormes et disparates avec le reste du corps. Leur physionomie est empreinte de cette douceur dans les traits qui ressemble à de l'irrésolution, à de la crainte, ou peut-être à des souffrances physiques. La teinte de leur peau est d'un olivâtre basané assez clair, et leur chevelure est d'un noir foncé. Ces hommes paroissent indolents ; leurs mouvements sont d'une lenteur qui étonne, et la frayeur seule a le pouvoir de les faire se hâter. Leur corps, assez habituellement recouvert de lèpre, est nu ; car on ne peut guère donner le nom de vêtement à l'étroite bandelette d'étoffe qui ceint les reins. Tous les Papous portent au milieu de leur chevelure un très long peigne de bambou, dont le haut est alongé et habituellement garni d'ornements de nacre ou de pendeloques de toutes sortes. Ces Papous métis ont communiqué aux Malais qui vivent parmi eux beaucoup de leurs coutumes, et en échange ils en

ont adopté quelques unes de ceux-ci. C'est ainsi qu'ils portent quelquefois des moustaches et un bouquet de barbe sous le menton, et qu'ils ne mettent jamais sur leurs cheveux ces poussières d'ocre ou de craie dont sont prodigues les Papous de la Nouvelle-Irlande, de la Louisiade, etc. Nous n'abordâmes jamais ces hommes sans que la frayeur la plus vive se manifestât sur leur visage, et ce ne fut qu'à la longue que nos bons procédés détruisirent les impressions pénibles qui les tourmentoient. Une fois rassurés, ils nous parurent gais et pleins de bonté; car il leur arriva fréquemment de nous offrir, sans en exiger de récompense, des cocos et des racines nutritives.

Les vieillards sont graves et sérieux, ils semblent impassibles sur tout ce qui les entoure. Tous portent de nombreuses amulettes autour du cou, et ne sortent point sans être armés de la machette, sorte de gros couteau qu'ils obtiennent des trafiquants malais pour de l'écaille de tortue.

Les demeures des habitants de l'île de Waigiou sont constamment établies au milieu des marais ou à l'embouchure des petites rivières; et bien qu'elles soient élevées sur des pieux, elles sont exposées aux influences des miasmes les plus délétères qui s'exhalent des eaux croupies et du limon. Les fièvres de mauvais caractère doivent donc régner en ce lieu. Tous les vieillards qui s'offrirent à notre vue étoient frêles et débiles, et parmi les autres naturels

plusieurs portoient d'énormes cicatrices de brûlures ; quelques uns offroient des traces de petite vérole, tandis que d'autres étoient opprésés par des catarrhes, etc. Leur habitude de coucher sur lesable des grèves, entourés de grands feux et pendant des nuits où il pleut souvent à verse, ne doit pas peu contribuer à rendre dangereuse cette dernière affection. L'industrie de ces Papous se décele par le travail ingénieux qui préside à tous leurs ouvrages en paille, et on ne sauroit trop admirer la vivacité des couleurs avec lesquelles ils teignent les feuilles de pandanus qu'ils mettent en œuvre ; leurs grandes nattes, sur-tout, sont remarquables par leur solidité et leur durée, aussi bien que par les dessins qui fréquemment les décorent. L'oreiller en bois sur lequel ils appuient la tête pour dormir est sculpté et poli avec une habileté d'exécution qu'on ne seroit pas tenté de leur supposer ; et l'on sait que ce meuble n'est point chez eux le résultat du hasard, puisqu'on le trouve fréquemment, dans les tombeaux égyptiens, placé sous la tête des momies. Ils ne savent point tisser d'étoffe, et celles dont ils s'habillent, lorsqu'elles ne sont pas de fabrique indienne ou chinoise, se bornent à des toiles de palmier ou à des écorces à peine dégrossies. Les armes dont ils se servent sont l'arc et la flèche, et leur adresse à frapper le but ne mérite pas d'être citée. Le radjah et quelques autres chefs possèdent des fusils et de la poudre, qu'ils ont obtenus des Euro-

pécens en échange d'oiseaux de paradis. Tous les naturels que nous visitâmes, soit dans leurs cabanes, soit dans leurs pirogues, possédoient d'énormes paquets de flèches qu'ils échangeoient volontiers. Ces flèches sont en roseaux et armées à une extrémité d'une pointe en bois très dur, unie ou barbelée, et souvent d'un os aiguisé ou d'une épine de pastenague. L'arc est le plus ordinairement en bambou, et parfois en bois rouge solide et pliant; il est tendu par une corde de rotang. Par leurs communications fréquentes avec les commerçants des Moluques, ils se procurent le fer dont ils arment leurs lances de combat et leurs harpons pour la pêche.

La plupart de nos cadeaux furent reçus avec la plus parfaite indifférence : un seul combla tous leurs desirs; et, faut-il l'avouer? ce ne furent ni des haches ni des instruments utiles, mais des objets d'un usage frivole, en un mot de ces petits miroirs enveloppés de papier doré! Un Papou obtenoit-il ce meuble précieux, on le voyoit rester en extase devant sa physionomie, se complaire à en admirer tous les traits, pousser des cris d'étonnement; et rien n'étoit plaisant sans doute comme de suivre les brusques changements survenus sur ces figures, quelques minutes auparavant impassibles. Ainsi donc la beauté la plus séduisante, qui se repaît dans un miroir de la blancheur de son teint, de l'incarnat qui la colore, n'est pas la seule sur la terre qui

goûte le délicieux plaisir d'admirer son image : elle est, sous ce rapport, en rivalité avec le noir et sale Papou.

Les habitants de Waigiou, bien qu'adonnés presque exclusivement à la pêche, sont cependant d'une grande adresse pour prendre le gibier. Ils chassent les oiseaux de paradis avec de petites flèches formées du rachis des folioles de latanier, ou prennent en vie, pour les élever en domesticité, des loris papous, des loris tricolores, des cacatoës à huppe jaune. Comme les Malais, ils choisissent de préférence la nuit pour se livrer à la pêche, et se servent principalement de torches résineuses enflammées dans le but d'attirer le poisson par ces vives clartés. Ces pêches durent plusieurs jours, et ont lieu sur les bas-fonds ou sur les côtes renommées par l'abondance des tortues, des coquillages, ou des poissons, et les naturels y séjournent tant que les vivres y sont abondants. A cet effet ils établissent un ajoupa temporaire sous lequel ils placent leur foyer, afin de le garantir des averses pluviales. Leur cuisine est élevée sur un treillage en bois, de manière que les chairs qu'ils y entassent cuisent lentement par l'action de la chaleur; et les quantités qu'ils en consomment, ainsi que les préparations qu'ils leur font subir, annoncent qu'ils joignent la friandise à des besoins copieux. Ils prennent la précaution de cuir les poissons dans des feuilles d'arbres, de fumer et sécher les viandes de tortue

franche, et de former avec les œufs des sortes de saucissons de haut goût.

La nourriture première des Papous, empruntée au règne végétal, consiste en farine de sagou, retirée par le lavage dans l'eau froide du centre médullaire des cycas et des sagouiers. Ils en fabriquent des pains de forme quadrilatère, cuits dans des sortes de fours en brique, ou ils mangent simplement la farine renfermée dans des tubes de bambous. Les heures de leurs repas sont réglées avec une grande exactitude; et lorsqu'ils naviguent avec leurs pirogues, ils ont toujours la précaution de conserver du feu, qu'ils placent sur une pierre au milieu de leur nacelle; par son moyen ils allument instantanément un brasier sur lequel ils grillent les aplysies, les holothuries qui leur tombent sous la main au moment où leur appétit se réveille. Ils y joignent aussi la précaution d'avoir toujours en réserve des tubes de bambous remplis d'eau douce. Lorsqu'ils ont mangé, ils sont dans l'usage de fumer une petite cigarette faite avec une pincée de tabac haché et roulé dans une foliole sèche, à la manière des Espagnols.

La construction des pirogues est, chez ces peuples maritimes, rendue facile par les instruments de fer qu'ils possèdent. Toutes les embarcations que nous avons vues étoient cependant peu soignées sous le rapport de l'exécution. Elles peuvent toutefois contenir de sept à huit hommes, et leurs ex-

trémités sont relevées. Elles ont deux balanciers, c'est-à-dire que de chaque côté partent des tiges terminées par un madrier oblique destiné à servir de flotteur. Sur ces balanciers sont enfoncées des fourches qui servent à recevoir les mâts, les voiles de l'embarcation. Au centre s'élève un toit renversé, sous lequel les gens de l'équipage mettent à couvert leurs plus précieux effets, leurs boîtes, leurs nattes en paille, ainsi que leurs vivres.

Les Papous de la baie d'Offack ont, à ce qu'il paroît, adopté les habitudes de polygamie des Malais : mais, ce qui est plus positif, ils en ont et l'humour jaloux et le soin de dérober leurs femmes à tous les yeux. Bien que nous soyons entrés dans leurs cabanes, nous n'avons jamais pu découvrir aucune personne de sexe féminin, et nous ne pouvons pas douter qu'ils ne les aient cachées soigneusement au milieu des bois. M. de Blossville est le seul officier de l'expédition françoise de la corvette *la Coquille* qui parvint à entrevoir les épouses du radjah de la baie Crouzol, et il nous a dit qu'elles étoient jeunes, mais sérieuses et tristes, et qu'elles avoient pour tout vêtement un sarong de toile bleu des Indes. Plusieurs épouses des naturels s'enfuirent précipitamment dans les forêts, emportant leurs enfants dans leurs bras, un jour que nous nous rendions en silence et inopinément vers leurs cabanes dans la rivière d'Offack.

Ces tribus sont adonnées au fétichisme pur, et

ont élevé un temple à leurs dieux, qui paroissent être nombreux. Ce temple est une cabane beaucoup plus grande que celles qu'habitent les naturels, et dont l'intérieur est décoré avec soin de nattes peintes appendues aux murailles. Ces idoles sont revêtues de morceaux d'étoffes, et plusieurs ont devant elles des assiettes de porcelaine de Chine. Mais au milieu de ces figures humaines grossières nous remarquâmes avec quelque surprise la représentation assez exacte d'un crocodile. Là aussi la crainte de ce vorace et dangereux saurien a donc inspiré des hommages que les hommes adressent toujours avec d'autant plus de ferveur qu'ils redoutent davantage la puissance malfaisante du génie ou du démon qu'ils encensent ! A ces rites d'un culte dans l'enfance se joignent des idées inculquées par les Malais et des traces de mahométisme ; car la polygamie, le soin qu'ils prennent de cacher leurs femmes, le respect qu'ils professent pour les tombeaux, dérivent évidemment des relations intimes qu'ils ont contractées avec les émigrants des îles Moluques. Les tombeaux des Papous sont généralement recouverts d'une sorte de mausolée fait avec des morceaux de bois plus ou moins sculptés : parfois on suspend au-dessus des guirlandes de hachettes en bois pour marquer l'usage que le possesseur a su en faire pendant sa vie.

Il n'y a pas jusqu'à la manière de bâtir leurs cabanes qui ne soit caractéristique pour tous les Pa-

pous qui ont eu des communications avec les Malais ; ce n'est jamais que sur le bord de la mer , à l'embouchure des rivières , au fond des baies , qu'elles sont établies sur des pieux. Rien n'est peut-être plus pittoresque que ces demeures en bambous et à claires-voies, où logent pêle-mêle des familles entières, sous lesquelles flottent les embarcations, et que déroberent à la vue les arbres vigoureux qui croissent aux alentours. Nul meuble n'embellit leur intérieur, si on en excepte quelques nattes en feuilles de vaquois, une claie destinée à servir de lit à chaque membre de la famille, un âtre pour renfermer le feu, et quelques paniers destinés à recevoir les trépangs desséchés dont il se fait une grande consommation.

La langue de ces Papous est un mélange de malais et d'alfourous, ainsi qu'il sera facile de s'en convaincre par la petite série de mots que nous citons ; cependant les noms des parties du corps sont presque entièrement alfourous.

Front, *kaprani* ; oreilles, *katontouté* ; cheveux, *pia* ; nez, *souné* ; lèvres, *ganganini*, dents, *vuaéainé* ; menton, *ganpapé* ; barbe, *gangabouriné* ; cou, *kakonné* ; poitrine, *liomanpené* ; mamelon, *sou* ; ventre, *iaéné* ; nombril, *asseléné* ; pénis, *siné* ; épaules, *poponé* ; reins, *mahalé*, fesses, *saéné* ; anus, *talané* ; bras, *papéané* ; avant-bras, *kapéané* ; main, *kakoniané* ; doigts, *katoutilé* ; ongles, *kabei* ; cuisse, *ka-*

koloné; genoux, *kabukapouké*; jambes, *katonaainé*;
 pied, *katoupapé*; doigt de pied, *katoutili*.

Noms divers d'animaux et de plantes.

Arec (noix d'), *pinane*.

— (poivre cubébe) *siri* (bétel).

— chaux, *kapou*.

Ananas, *nanassi* (nom d'origine portugaise).

Banane, *imbièffe* (nom alfourous).

Coco, *kasout*.

Goura ou pigeon couronné, *mambrouke*.

Muscadier, *nancosse*.

Perles, *moustika*.

Sagou, *sagou papou*.

Oiseau, *mani*, etc., etc.

A ces observations succinctes et rapides sur des tribus ignorées naguère nous ajouterons celles fort remarquables que MM. Quoy et Gaimard ont publiées dans la partie zoologique du voyage de *l'Uranie*, et qu'ils ont lues le 5 mai 1823 à l'Académie royale des Sciences. Les conclusions admises par ces auteurs ne coïncident point avec les nôtres; mais elles sont trop importantes, et présentées par des observateurs dont l'exactitude est trop connue, pour que nous ne les regardions pas comme le complément le plus utile de ce que nous venons de rapporter des Papous. Ainsi s'expriment

MM. Quoy et Gaimard¹ : « On auroit tort de croire qu'il est toujours facile au voyageur de se procurer des ossements humains chez les peuples sauvages qu'il visite. Malgré la rudesse de leurs mœurs, tous s'accordent à rendre les derniers devoirs à ceux qui parmi eux ont cessé de vivre, soit qu'ils les confient à la terre, qu'ils les déposent dans des cavernes, ou les suspendent dans des morais. Cette coutume seule prouve que leur pensée, franchissant les limites de l'existence temporaire, a reçu la révélation imparfaite d'une existence future ; elle suppose des combinaisons d'idées qui éloignent l'homme de ce prétendu état de nature dans lequel on a voulu faire croire qu'on l'avoit rencontré. Si cet état a vraiment pu exister entre des hommes réunis, ce que nous ne croyons pas, parceque le propre de l'espèce humaine est de tendre vers un perfectionnement quelconque, on ne peut disconvenir que depuis des siècles il n'existe plus, et que les voyageurs n'ont pu en fournir des exemples. Nous avons vu sur la côte ouest de la Nouvelle-Hollande, à la terre d'Endracht, une des peuplades les plus misérables du monde, au développement et au perfectionnement de laquelle un sol affreux semble s'opposer ; mais qu'il y avoit encore loin de l'état des hommes de cette peuplade à celui des brutes, qui, nous le répétons, ne sauroit, rigoureuse-

¹ Observations sur la constitution physique des Papous (*Zoologie de l'Uranie*, p. 1 à 11).

ment parlant, exister pour des êtres que l'usage de la parole rend susceptibles de se communiquer leurs pensées !

« Quelques peuples même, tels que les Papous, supposent aux morts les mêmes desirs, les mêmes passions qui ont agité leur vie. Ici des aliments et du bétel sont déposés sur le tombeau, comme si les besoins physiques pouvoient survivre à la dissolution de la matière; là des instruments de guerre ou de pêche rappellent les occupations chéries de celui qui n'existe plus. Cette espèce de communication que le sauvage cherche à établir avec les objets de ses regrets, et ce culte funèbre qui consacre leurs dépouilles mortelles, indiquent qu'il n'est point étranger aux idées d'une autre vie.

« La vengeance seroit-elle aussi un dogme religieux chez ces peuples, qui paroissent en perpétuer l'observance barbare en décorant quelquefois l'asile du repos avec les crânes des ennemis vaincus? Ce furent de semblables trophées funéraires que nous crûmes pouvoir recueillir sans profanation.

« Sur le seuil du tombeau d'un chef, dans la petite île de Rawak, nous trouvâmes six têtes symétriquement rangées sur une même ligne: elles étoient privées de la mâchoire inférieure, le temps en avoit détruit les chairs et blanchi les os. A leur gauche on voyoit un grand buccin, percé d'une ouverture circulaire, dont ces peuples se servent pour se faire entendre de loin.

« Nous n'essaierons pas de déterminer, d'après les caractères de la physionomie, l'origine d'un peuple que nous n'avons fait qu'entrevoir ; nous ne rechercherons point ici s'il est indigène de ces contrées, ou si les migrations l'y ont conduit ; nous ne citerons que le petit nombre de faits que nous avons recueillis, et notre but sera rempli s'ils peuvent aider les recherches des savants occupés depuis si long-temps de ces grandes questions.

« Le groupe d'îles connu sous la dénomination d'*îles des Papous* n'a été encore qu'imparfaitement exploré par les navigateurs. Quelques géographes donnent aussi le nom de *terre des Papous* à la Nouvelle-Guinée, dont les habitants, au rapport de tous les voyageurs, diffèrent tellement de ceux des îles environnantes qu'ils furent pris pour de véritables Nègres. Il existe en effet dans cette partie du globe une race à peu de chose près semblable à celle de l'Afrique australe : elle est comme égarée au milieu de la race malaise qui peuple les archipels de la Sonde, de Bornéo, et des Moluques. Tout nous porte à croire que la souche de cette race, dont nous n'avons vu que des individus isolés, se trouve dans la grande île de la Nouvelle-Guinée. Mais il faut prendre garde de la confondre avec celle qui habite Waigiou et les autres îles voisines ; car, bien que ces insulaires soient presque semblables aux Nègres par la couleur de leur peau, ils offrent des différences que nous ferons connoître, et qui les

distinguent de ceux-ci. En général ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *Papoua*, que toutes les nations, à l'exception de la nôtre, ont adopté : en françois on les nomme *Papous*; et il paroît que ceux qui habitent les montagnes de Waigiou prennent spécialement le nom d'*Alifourous*, que quelques voyageurs écrivent aussi *Alforeses* et *Haraforas*.

« Cependant, il faut le dire, la proximité de toutes ces îles, qui commencent au continent de l'Inde et s'étendent presque jusqu'à la Nouvelle-Hollande, a dû favoriser tellement le mélange des individus qui les peuplent, qu'à présent il existe une foule de nuances qui rendent difficile la détermination exacte de quelques unes de ces races. Les Papous sont précisément dans ce cas : ils n'ont pas les traits et la chevelure des Malais, ils ne sont pas Nègres non plus; ils nous ont paru tenir le milieu entre ces peuples et les Nègres sous le rapport du caractère de la physionomie et de la nature des cheveux, tandis que le crâne proprement dit a une forme qui le rapproche beaucoup de celui des Malais. Si l'on vouloit, parmi tant de notions obscures, avoir recours aux détails du langage pour faire remonter à une même origine les habitants de l'archipel d'Asie, on trouveroit bien quelques mots communs à plusieurs îles; mais les causes que nous venons d'indiquer ne peuvent qu'affoiblir l'importance de semblables remarques. D'ailleurs on ne connoît pas encore la langue des habitants de la Nouvelle-

Guinée, ou à peine en a-t-on retenu quelques mots qui ne s'accordent nullement avec ceux des Papous, comme nous l'avons vérifié en comparant nos vocabulaires au fragment cité dans l'ouvrage du président de Brosses.

« Voilà des difficultés pour ainsi dire insurmontables qui n'existent pas pour les archipels beaucoup moins rapprochés, mais dont les habitants ont une physionomie et un langage moins variables que des croisements fortuits n'ont point dénaturés, et qu'on peut leur attribuer en propre. Il est aisé de décrire les naturels des îles Sandwich, de Taïti, des Carolines, des îles des Amis, etc.; mais il est bien plus difficile d'assigner les caractères distinctifs des Timoriens, des Ombaïens, et sur-tout des Papous, qui nous occupent spécialement.

« Pendant une relâche de vingt jours sur les îles Rawack et Waigiou, nous pûmes nous mettre en rapport avec plusieurs centaines de naturels qui venoient trafiquer avec nous. Ces communications directes nous ont amenés à remarquer que les Papous ont en général une taille moyenne, assez bien prise chez quelques uns: cependant la plupart ont une constitution un peu foible et les extrémités inférieures grêles. Leur peau est brun foncé; leurs cheveux sont noirs, tant soit peu lanugineux, très touffus; ils frisent naturellement, ce qui donne à la tête un volume énorme, sur-tout lorsque, négligeant de les relever et de les fixer en arrière, ils les

laissent tomber sur le devant. Ils n'ont que peu de barbe, même les vieillards; elle est de couleur noire, ainsi que les sourcils, la moustache, et les yeux. Quoiqu'ils aient le nez un peu épaté, les lèvres épaisses, et les pommettes larges, leur physionomie n'est point désagréable, et leur rire n'est pas grossier. Quelques uns ont le nez moins écrasé que d'autres. Nous en avons vu qui, avec des traits peu différents, portoient des cheveux plats, lisses, et tombant plus bas que les épaules.

« Peut-être devons-nous considérer comme le produit d'un Chinois ou d'un Européen avec les Papous deux individus dont la peau étoit presque blanche. Cette couleur, jointe à de longs cheveux lisses flottant sur les épaules, à plus de délicatesse dans les traits de la figure, à un nez plus effilé, les faisoit manifestement contraster avec ceux qui les entouroient. La supposition que nous avançons pourroit être fondée sur ce que les Européens visitent quelquefois ces parages, et que les Chinois les fréquentent aussi pour y acheter des oiseaux de paradis.

« Cependant nous ferons observer que, dès 1528, Alvaro de Saavedra vit dans ces contrées, à environ sept degrés de l'équateur, quelques îles dont les habitants étoient blancs; ce qui le surprit beaucoup. Sans accorder une trop facile confiance à un tel fait, dont on n'a plus parlé depuis, nous nous bornons à le citer. Si toutefois il nous étoit permis

d'ajouter une réflexion, nous dirions que souvent les voyageurs portugais et espagnols ont appelé *hommes blancs* des Indiens d'une teinte peu foncée et distincte de la couleur des Nègres. D'après cela on pourroit croire avec assez de probabilité que ces hommes prétendus blancs appartenoient à quelques unes des îles Carolines.

« Une autre variété d'hommes qui s'est offerte à nous est celle qu'on peut appeler *nègre*; car elle en a la couleur, la forme du crâne, les cheveux courts, très laineux, recoquillés; le nez écrasé, très épaté; les lèvres grosses, et sur-tout l'obliquité de l'angle facial, tandis que les Papous ont, sous ce rapport, la tête conformée, à peu de chose près, comme les Européens.

« Ces Nègres, ainsi que la variété blanche, faisoient librement partie de la tribu qui nous visitoit chaque jour. Les anciens voyageurs parlent de ces migrations partielles des habitants de la Nouvelle-Guinée. Le père Cantova, par exemple, raconte que de son temps les Carolins avoient dans leurs îles des Nègres qui leur servoient d'esclaves. Il ne dit pas comment ils y étoient venus; et à cette époque il pouvoit encore moins dire d'où ils provenoient. Dampier en a également vu à Pulo-Sabuti¹, qui parmi les Malais subissoient le même sort. La Nouvelle-Guinée, encore si peu connue, où les na-

¹ C'est sans doute l'*Île Savu*, qu'on prononce et qu'on écrit quelquefois *Sabu*. *Pulo* signifie *île* en langue malaise.

vigateurs n'ont fait qu'aborder, et de laquelle Cook fut repoussé, présente donc le singulier phénomène d'avoir des habitants semblables, du moins à-peu-près, aux Nègres d'Afrique.

« N'ayant point eu à notre disposition des têtes de ces individus, nous ne pouvons indiquer les différences anatomiques qui doivent exister entre elles et celles des Papous, dont nous allons faire connoître la conformation.

« Ayant soumis ces crânes à l'examen du docteur Gall, nous avons eu la satisfaction d'offrir avec plus de confiance celles de nos observations qui pourront venir à l'appui de la doctrine de ce célèbre physiologiste.

« A leur première inspection M. Gall remarqua dans tous une inégalité qu'il nomma *déformation rachitique*, et d'après laquelle il supposa que les hommes à qui ils appartenoient habitoient des lieux bas et humides. Ce fut avec quelque surprise, nous devons le dire, que nous reconnûmes la précision d'un aperçu aussi délicat. En effet la plupart des habitants de cet archipel, faisant leur principale nourriture de poissons et de coquillages, n'abandonnent presque jamais les bords de la mer, qui dans cette partie sont tellement marécageux qu'on peut naviguer en quelque sorte dans les forêts. Forcés par une impérieuse nécessité de demeurer dans des endroits aussi malsains, ils tâchent de se soustraire à leur funeste influence en élevant leurs

maisons sur des pieux. Ils ont probablement appris par expérience que des lieux constamment submergés sont moins dangereux que ceux qui ne le sont que par intervalles ; d'où l'usage qu'ils suivent de bâtir au-dessus des eaux de la mer.

« Les têtes des Papous présentent un aplatissement des parties antérieure et postérieure, en même temps qu'un élargissement de la face.

« Le sommet de la tête est élevé ; les bosses pariétales sont proéminentes, les temporaux très convexes ; et le coronal, au-dessous de la ligne demi-circulaire des tempes, offre une saillie remarquable.

« Les os du nez, presque verticaux, aplatis d'avant en arrière, ont peu de saillie ; ils sont rétrécis à leur partie moyenne, et élargis en haut et en bas. La forme du nez, comme nous l'avons vu, correspond à cette disposition, qu'augmente encore la largeur des apophyses montantes des os maxillaires supérieurs, dirigées en avant. Ces os eux-mêmes sont beaucoup plus larges que dans la race européenne ; ce qui, dépendant sur-tout du développement de l'apophyse molaire, donne à la face de ces insulaires sa largeur remarquable.

« L'ouverture antérieure des fosses nasales est très évasée à sa partie inférieure ; cet évasement est plus considérable même que chez les Nègres.

« Les os molaires sont dirigés plus en avant, et les apophyses zygomatiques plus larges et plus saillantes.

« On doit remarquer la largeur et la profondeur plus grandes des sinus maxillaires et frontaux mis à découvert par la fracture des os. Le dessinateur, M. Chazal, a copié avec fidélité cet accident, de même qu'un coup d'instrument tranchant qui a altéré le pariétal gauche.

« L'arcade alvéolaire est d'une épaisseur très remarquable à la partie qui correspond aux dents molaires : l'une des têtes a cette arcade un peu dirigée en avant et en haut dans la portion correspondante aux incisives et aux canines ; la voûte palatine, plus développée dans le diamètre transversal, a moins d'étendue d'avant en arrière.

« La grandeur du trou palatin antérieur indiqueroit-elle un développement plus considérable du ganglion naso-palatin et un organe du goût plus parfait ?

« L'une de ces têtes, très irrégulière, offre dans les deux moitiés de la boîte crânienne une différence considérable. Ici l'aplatissement, au lieu d'être dans le sens du diamètre antéro-postérieur, est oblique de droite à gauche et d'arrière en avant. Le pariétal gauche est également fort aplati, ce qui diminue beaucoup la capacité du crâne de ce côté ; d'où il devoit résulter une grande inégalité dans les hémisphères cérébraux. Cette tête ressemble en cela à celle de Bichat, avec cette différence que la dépression postérieure se trouve du côté opposé.

« Une autre tête présente deux saillies osseuses dans le conduit auditif.

« Enfin une dernière, plus petite, semble avoir été celle d'une femme : la partie antérieure est moins large et moins relevée, l'occipital plus bombé à sa partie supérieure, et la portion écailleuse du temporal plus aplatie. C'étoit très probablement une jeune femme, puisque les saillies osseuses sont peu prononcées, et qu'aucune suture n'est ossifiée.

« Après avoir fait connoître la constitution physique des Papous, nous allons esquisser rapidement les facultés morales et intellectuelles de ces peuples. Ils sont remarquables par leur circonspection, portée souvent jusqu'à la défiance ; ce qui est, d'après l'observation, une sorte d'instinct dans les hommes à demi sauvages, comme chez la plupart des animaux. Il faut ajouter que dans les Papous la défiance doit être souvent mise en jeu par les guerres que leur font les pirates de quelques îles environnantes, qui fondent sur eux à l'improviste et les emmènent en esclavage.

« Sans entrer ici dans de plus grands détails sur leurs coutumes, détails qui appartiennent plus spécialement à la partie historique du voyage, nous dirons seulement que lorsque dans un simple canot l'un de nous visita le village de Boni, tous les habitants s'enfuirent dans les bois avant même qu'il eût été possible de les apercevoir. C'est sans doute cet état d'alarme, presque habituel chez ces insu-

lares, qui leur a fait placer leurs maisons vis-à-vis de récifs dangereux dont seuls ils connoissent les passages, afin d'avoir le temps de se soustraire à leurs oppresseurs.

« Les Papous paroissent avoir des dispositions au vol. Cette inclination vicieuse est pour ainsi dire innée chez tous ces peuples, qui s'y livrent avec plus ou moins de ruse et de dextérité.

« Mais le caractère le plus marqué que présentent les Papous c'est l'instinct carnassier, assez prononcé pour qu'il en résulte le penchant au meurtre : affreux penchant auquel ces insulaires s'abandonnent avec fureur, et dont les ossements qui nous occupent sont probablement des témoignages. Le chef ou kimalaha de Guébé nous a assuré qu'il existoit des tribus anthropophages dans l'intérieur des îles des Papous. Cette assertion rappela à l'un de nous qu'en abordant l'île d'Ombai il avoit vu suspendue, dans la cabane d'un naturel, au village de Bitoka, une rangée d'os maxillaires. Dans cette île, où, étant en très petit nombre, nous courûmes les plus grands dangers, quelques Anglois avoient été tués et dévorés six mois auparavant par les féroces Ombaïens.

« La tendance à la superstition, comme chez d'autres peuples plus civilisés, n'est réellement qu'une exaltation des idées religieuses; et à ce sujet nous devons ici dire un mot du soin que ces peuples apportent à la construction de leurs tombeaux. Ce sont de petites cabanes où plusieurs personnes

pourroient tenir dans une attitude inclinée. Le corps y repose dans une caisse qui le plus souvent renferme de petites idoles grossièrement sculptées, des bracelets, un peigne et des cheveux : quelquefois on n'y trouve rien ; et peut-être alors ce sont de simples sarcophages élevés à la mémoire de ceux qui, ayant péri dans les combats, restèrent entre les mains des vainqueurs. D'autres fois une statue, placée sous un petit hangar, indique le lieu de l'inhumation ; ou bien les dépouilles reposent sur des pieux, et sont recouvertes d'une pirogue renversée : monument symbolique qui, ainsi que le dit un éloquent écrivain, *semble indiquer le naufrage de la vie.*

« Les observations que nous avons faites sur les Papous sont favorables à la doctrine du docteur Gall ; leur justesse, nous ayant paru confirmée jusqu'à un certain point par l'étude des mœurs des individus qui en font le sujet, semble contredire les paradoxes qui, s'indignant des vices de l'homme en société, ont inventé l'homme de la nature tel qu'il n'existe pas, et ont fait un être idéal et séduisant pour lui prêter des attributs de puissance et des moyens de bonheur que la civilisation et les lumières pourroient seules donner.

« Nous devons ajouter que les Papous seroient susceptibles d'éducation, que leurs facultés intellectuelles ne demanderoient qu'à être exercées et développées pour leur faire tenir un rang distin-

gué parmi les nombreuses variétés de l'espèce humaine. »

§ 2. *Habitants du Port-Praslin de la Nouvelle-Irlande.*

Jetons un coup d'œil sur l'ensemble du sol avant d'étudier la race qui l'habite.

Le *Port-Praslin* est situé à l'extrémité méridionale de la *Nouvelle-Irlande*, à l'ouest du cap Saint-Georges, par $4^{\circ} 49' 48''$ de latitude S., et $150^{\circ} 28' 29''$ de longitude E. Ce nom lui fut donné par Bougainville en l'honneur d'un ministre de la marine qui ordonna le premier voyage autour du monde qu'aient exécuté les François. Vers la même époque Carteret, navigateur anglois, relâcha dans le havre placé plus à l'ouest et appartenant à la même baie, qu'il nomma *anse aux Anglois*. Bougainville, en séjournant dans ce port, crut qu'il étoit situé au fond d'un golfe, et qu'il dépendoit de la *Nouvelle-Bretagne*, découverte par Dampier; tandis que Carteret, au contraire, ne craignit point de s'enfoncer au fond de ce prétendu golfe, qu'il trouva ouvert par un détroit assez long, et qu'il nomma *canal de Saint-Georges* en imposant le nom de *Nouvelle-Irlande* à la terre où le *Port-Praslin* offre une rade sûre et abritée. Pour atteindre ce mouillage deux passes servent aux vaisseaux, qui laissent à droite ou à gauche l'île *Verte* de Bougainville, nommée *Latao* par les naturels. Il est protégé au S. O.

par un petit cap appelé *Tavuaolai*; et la baie, qui s'enfonce dans l'est au milieu des terres, se termine au pied de la montagne de *Cambatore* en prenant le nom d'*Abataros*. Au nord s'avance la pointe d'*Embrambia*; de sorte que le Port-Praslin se trouve parfaitement abrité de toutes parts et protégé par une ceinture de montagnes nommées *Lanut*. Il se continue dans sa portion nord, par un bras de mer étroit, avec l'anse aux *Anglois* ou *Siourou*; car ces deux havres ne formeroient qu'une vaste baie si l'île aux *Marteaux* ou *Lambonne* n'étoit interposée entre eux. Cette dernière île peut avoir environ deux milles de longueur dans une direction de l'O. N. O. au N. O., en présentant la forme d'un grand fer à cheval, due à ce que sa partie méridionale est découpée par une vaste baie. Son extrémité occidentale, nommée *Lamassa* par les habitants, a dû jadis être couverte de cocotiers, à en juger par son nom.

Le canal qui sépare le *Port-Praslin* de l'anse aux *Anglois* a six milles marins : ce dernier est abrité par deux montagnes dont l'élévation paroît considérable, et qui par leurs pitons attirent sans cesse des nuages noirs et épais, de manière que, quand il fait un temps superbe au *Port-Praslin*, la pluie tombe sur leurs sommets par torrents. Les arbres qui couvrent ce point de la côte sont constamment, même par les plus beaux jours, entourés d'abondantes et épaisses vapeurs. Les Nègres papous qui habitent cette partie du monde paroissent nommer la Nouvelle-

Irlande *Enlourou* ; mais ils appellent sans nul doute la Nouvelle-Bretagne *Birare*, et sont dans un état perpétuel d'hostilité avec ses habitants.

L'ancrage du Port-Praslin est sûr et commode : la mer, pendant la durée de notre séjour, y a été constamment unie comme une glace, et le vent du large ne s'y faisoit jamais sentir. Des grains violents nous amenèrent cependant une fois une légère raffale dont les efforts, brisés contre le sommet des montagnes, descendoient sans force au fond de la baie. Quelle que puisse être d'ailleurs leur intensité, elles ne seroient jamais redoutables, parceque la chaîne qui protège les rivages est régulière à son sommet, et n'est point déchirée par les ravins. Les vents régnant pendant notre relâche furent de légères fraîcheurs de l'E., de l'E. S. E., et du S. E. ; mais plus souvent on éprouvoit un calme tel que la feuille la plus légère sembloit immobile : en général la brise ne se faisoit sentir que dans l'après-midi. La mer, dans ce port, est par-tout également profonde ; et, quoique mouillés très près de terre, nous n'avions pas moins de trente-trois brasses sur un fond de gros sables madréporiques mélangés à beaucoup de débris de coquilles.

La chaleur n'a pas été aussi considérable que nous devons le croire par notre position presque immédiate sous l'équateur. Les vastes forêts dont la Nouvelle-Irlande est couverte en totalité, sans cesse arrosées par des pluies abondantes qui permettent

une vaporisation continuelle, résultat d'une chaleur intense, rafraîchissent l'atmosphère. Ces forêts ombreuses, en effet, retiennent dans leur intérieur une humidité défendue des rayons du soleil par des dômes épais de verdure : il en résulte une chaleur humide dont les effets sont moins sensibles sur le corps que ceux de la chaleur âcre et sèche que l'on ressent dans les déserts d'Afrique, par exemple. Le médium du thermomètre à midi étoit de $26^{\circ} 6'$, et dans la nuit il ne descendoit jamais plus bas que $25^{\circ} 6'$. La température de l'eau, prise au milieu de la baie, ne différoit de celle de l'air que d'un degré. L'hygromètre varia de 103 à 108°, et le baromètre se maintint à 28 pouces. Les orages se reproduisent avec une fréquence qui étonne; ils se forment en un clin d'œil, et se dissipent de même : les nuages les plus inférieurs sont les seuls qui donnent de la pluie sur le Port-Praslin; tous les autres sont attirés par les hautes montagnes des rivages ou de l'intérieur de l'île.

Les bords du havre qui nous occupe sont garnis de bancs madréporiques nombreux; ils sont interrompus devant les courants d'eau douce qui descendent du sommet des montagnes en formant des sortes de petites rivières. Pour que les embarcations puissent s'approcher de la terre, il faut les diriger dans ces canaux. En décrivant une de nos excursions sur le pourtour de la baie, nous donnerons à nos lecteurs une idée exacte et pittoresque des vé-

gétaux qui se pressent de toutes parts sur ce sol fécond, et des animaux qui y vivent. Les alentours du Port-Praslin sont donc bordés de coralligènes que la marée laisse presque à sec en se retirant, tandis que, à la haute mer, les eaux s'avancent sur les sables jusqu'au pied des arbres qui en forment la lisière. Dès qu'on débarque sur la grève, on observe une végétation tellement active et vigoureuse qu'on la voit envahir le littoral, et ne cesser que là où la mer lui dispute la possession du sol : d'énormes troncs d'arbres renversés encombrant les rivages ; et leur vétusté, comme un terreau fertile, nourrit encore des colonies de plantes charnues qui s'en disputent les moindres parcelles. Cette végétation ne présente point d'éclaircie, elle couvre toute cette portion de l'île d'une seule forêt. Les arbres magnifiques qui la composent, les arcs qui les dominent, et une foule d'autres, se pressent et croissent avec vigueur. Des lianes de toutes sortes s'entortillent autour des troncs, grimpent jusqu'aux sommités des branches, et semblent avoir pour but de tendre des filets impénétrables. Parmi ces lianes il en est une dont les fleurs légumineuses d'un beau jaune flattent la vue, et dont les tiges volubiles se trouvent armées de crochets épineux qui déchirent impitoyablement le voyageur qui s'engage sans précaution sous leurs lacis. D'éclatants papillons se croisent en tous sens sous ces dômes de verdure ; des coquilles terrestres variées en habitent le feuillage,

et sur les branches se rencontre fréquemment le tupinambis noir ponctué de jaune. Des *Barringtonia* qui prennent un développement énorme, des *hibiscus* à feuilles de tilleul, des *keneo* (*guettarda speciosa*), et sur-tout des *scaevola lobelia* de Vahl, croissent le pied dans l'eau, et paroissent avoir besoin, pour l'entretien de leur vie, d'une exposition toute maritime : il en est de même d'un très beau *pancratium* qu'on ne trouve que sur le rivage ; ce végétal (*pancratium amboinense?*), remarquable par une hampe florale élevée que couronnent des corolles blanches à étamines purpurines, a de larges feuilles roides charnues, dans les aisselles desquelles nous trouvâmes en abondance la coquille terrestre, type du genre scarabe, que M. de Blainville a décrite comme nouvelle en la nommant SCARABE DE LESSON, *scarabus Lessonii* (*Dict. Sc. nat.*, t. XLVIII, p. 32). Une cicindèle bleue à tête dorée voloit sur les branches, et annonçoit son passage par une odeur de rose fragrante qu'elle laissoit derrière elle. Çà et là s'élevoient les tiges droites des rotangs, si estimés en Europe pour faire des cannes, et sur la plupart des troncs d'arbres s'enlaçoient les tiges grimpantes des poivres cubébes ; le faux sagou (*cycas circinalis*), par ses stipes droits et son port de palmier, étoit alors chargé de fruits. Les Papous de la Nouvelle-Irlande les recherchent, et font avec sa moelle intérieure des pains analogues à ceux qu'ils retirent des vrais sagoutiers. Les plantes nourricières de ces

profondes forêts se trouvent être le *laka*, si commun sur toutes les îles de la mer du Sud (*inocarpus edulis*); le *sohest*, qui est le *pya* des O-Taïtiens (*tacca pinna-tifida*); le chou caraïbe (*arum esculentum*). Les arecs (*areca oleracea*), dont nous abattîmes un grand nombre pour en obtenir le bourgeon terminal ou le chou, formoient des groupes épais dans certains emplacements en s'unissant aux tiges épineuses des *caryota urens*, des lataniers, et des *pandanus*. On doit remarquer que les forêts équatoriales des Moluques, de la Nouvelle-Guinée, et de la Nouvelle-Irlande, caractérisées par les gigantesques proportions des arbres de toutes sortes qui les composent, ont très peu d'arbustes et de plantes herbacées. La chaleur solaire pénètre à peine sous l'épaisse et haute verdure qui couvre le sol, sans cesse humide, toujours ombragé, et où règne une fraîcheur qui fait place, aussitôt qu'on a franchi quelques espaces dénudés, à l'action d'une chaleur insupportable. La vapeur qui s'exhale du sol, lorsque le soleil monte, se condense en nuages au-dessus des arbres, et n'imité pas mal la fumée qui s'élèveroit de dessus un village. Toute l'épaisseur de ces vastes forêts vierges est jonchée de troncs énormes déracinés par leur mort naturelle, et couchés sur la terre qu'ils embarrassent, et à laquelle leur décomposition lente rend les principes qu'ils en reçoivent en se réduisant en humus. Sous leurs écorces crevassées se logent de froids reptiles : mais cependant la nature, qui aime à

présenter le contraste de la vie et de la mort, voile encore ces traces de destruction en les couvrant de fougères au feuillage découpé et grêle, d'*epidendrum* parasites à corolles bizarres et vivement peintes, de lichens, et de bolets de formes et de couleurs diverses. De tous les végétaux arborescents l'inocarpe est sans contredit un de ceux qui attirèrent le plus notre attention. Sa taille à Taïti n'avoit rien d'extraordinaire, tandis qu'à la Nouvelle-Irlande il acquiert des proportions considérables, élève sa cime à de grandes hauteurs, et envoie au loin ses racines, qui rampent à la surface du sol en présentant des parois minces et en même temps élevées de plusieurs pieds, de manière à former des sortes de cabanes naturelles séparées par de légères cloisons et capables de contenir sept ou huit personnes. Tel est l'ensemble bien imparfait du paysage aux alentours du Port-Praslin. Par cette esquisse grossière on doit penser quel effet imposant il imprime dans l'ame du voyageur européen. Le silence de ces lieux profonds et inhabités, où les Nègres indigènes ne se présentent qu'accidentellement, n'est interrompu que par le bruissement des jeunes tiges des arbres sous les pas de l'explorateur, par les cris rauques et discordants du lori vert, ou par le bruissement des élytres des grosses cigales. Tout porte l'ame, même du naturaliste le plus exclusivement dirigé vers les collections, à un sentiment indéfini, à des émotions profondes, à un plaisir mêlé de

quelque chose de vague et de triste que rien ne peut rendre, et qu'aujourd'hui même nous ne nous rappellerions point si nous n'en trouvions l'expression dans notre journal écrit sous l'inspiration des sensations du moment.

Les rivages du Port-Praslin sont parcourus par un grand nombre de sources qui descendent des montagnes placées autour du havre qu'elles abritent. La plus remarquable, comme la plus abondante de ces sources, est celle que Bougainville a décrite dans sa relation, et que nous avons nommée *cascade de Bougainville*. Le marin françois, qui la vit dans la saison de l'hivernage, époque où le volume d'eau qui en descendoit étoit considérable, en parla en ces termes¹ : « Nous avons tous été voir une cascade merveilleuse qui fournissoit les eaux du ruisseau du navire *l'Étoile*. L'art s'efforceroit en vain de produire dans le palais des rois ce que la nature a jeté dans un coin inhabité. Nous admirâmes les groupes saillants, dont les gradations presque régulières précipitent et diversifient la chute des eaux ; nous suivions avec surprise tous ces massifs variés pour la figure, et qui forment cent bassins inégaux, où sont reçues les nappes de cristal colorées par des arbres immenses, dont quelques uns ont le pied dans les bassins mêmes : cette cascade mériteroit le plus grand peintre. »

¹ *Voyage autour du Monde, de 1766 à 1769*, page 282 de l'édition in-4° ; Paris, 1771.

Or, pendant la durée de notre relâche, la source ne fournissoit que peu d'eau ; car nous étions à la fin de l'été de cette partie du monde, et au moment où la saison des pluies alloit recommencer. Les chutes de la cascade de Bougainville sont à peu de distance du rivage, à l'est du Port-Praslin ; elles sont formées par cinq gradins s'élevant rapidement les uns au-dessus des autres dans une élévation d'environ trente à quarante pieds. L'eau s'est creusé une ouverture à la moitié de la montagne, et jaillit en nappes écumantes, limpides et fraîches, dont le murmure se mêle au bruissement des feuilles, à la chute des vieux arbres qui tombent de temps à autre et encombrent son lit, ou jettent en travers des ponts chancelants. Ces eaux, très chargées de sels, ont comme ciselé la surface des roches qu'elles baignent, et les strates d'où elles tombent en nappes sont bordées de stalactites calcaires groupées d'une manière agréable. Le lit et les strates sont formés de chaux carbonatée, due sans aucun doute à des masses madréporiques qui ont moulé sur le noyau primitif un terrain récent. Les pores de ces coraux, depuis long-temps éteints, sont remplis par des cristaux plus blancs du sel que l'eau tient en suspension, et que plusieurs autres principes salins rendent purgatif. Comme site romantique, cette cascade mérite de fixer l'attention ; mais nous l'avons trouvée bien inférieure à celle de Kiddi-Kiddi à la Nouvelle-Zélande, et à la grande cascade de l'île-de-

France. Son plus grand charme dépend des masses de végétaux qui se pressent de chaque côté, y forment d'épaisses fourrées où se marient les feuillages les plus opposés, les teintes les plus diverses, les formes ligneuses les plus variables; un dôme de verdure, dû à d'immenses figuiers, à de gracieux arcs, enlacés de tiges volubiles, recouvre ces eaux fraîches et limpides peuplées de coquilles fluviatiles¹, de crevettes, et embellies par les papillons ornés qui éclosent sur leurs bords, ou par les riches oiseaux qui viennent s'y désaltérer. De grosses fourmis, dont la morsure est douloureuse, sont très communes en ce lieu; et le calme de la forêt est de temps à autre interrompu par le cri d'un corbeau analogue à notre corneille, et qui imite à faire illusion l'aboiement d'un chien. Bougainville avoit déjà indiqué cette particularité en disant dans sa relation: « Nous y remarquâmes une espèce d'oiseau dont le cri ressemble « si fort à l'aboiement d'un chien qu'il n'y a per- « sonne qui n'y soit trompé la première fois qu'on « l'entend. »

L'île Lambonne, que Bougainville a nommée *île aux Marteaux* parceque les gens de son équipage y trouvèrent un grand nombre de ces coquilles bivalves alors rares dans les collections, est prodigue de productions naturelles remarquables. Nous y cherchâmes, toutefois infructueusement, ces testacés, dont nous ne vîmes aucun débris. Une anse con-

¹ La nérite et le chiton.

sidérable entame la partie boréale de cette île, et se termine sur le rivage par des grèves sablonneuses déclives et par des bancs de coralligènes. Jamais nous n'avions vu de points aussi riches en zoophytes ; ils pulluloient dans cet espace resserré, abrité des vagues du large qui déchirent et mettent à nu les rochers de la côte méridionale, où s'arrêtent leurs efforts. Ces plateaux de coraux sont au contraire recouverts d'une petite masse d'eau dont la surface est toujours paisible, et réchauffée par l'influence directe du soleil. La lumière, pénétrant avec force sous cette couche, y fait développer un luxe de vie que nous n'avions encore observé nulle part : aussi nous arriva-t-il fréquemment de passer des heures entières en ces lieux, ayant de l'eau jusqu'à moitié des cuisses pour y dessiner des zoophytes et saisir leur éclat fugace, leur forme, qui sans cette précaution eussent échappé à notre étude. Dans le quatrième volume de cet ouvrage nous aurons occasion de décrire les rares et curieuses espèces que nous recueillîmes en ce lieu, et il nous suffira de dire ici que nos collections et nos dessins s'accrurent considérablement en éponges, en actinies, en zoanthes, en ascidies, etc. Des serpules ou tuyaux de mer, dont les animaux à tentacules étoient d'un azur doré, brilloient de teintes vraiment fantastiques, étoient entrelacés au milieu des coraux, et le zoophyte sortoit de son tube pour s'épanouir comme une belle fleur, et s'y cachoit avec vivacité au contraire

lorsque l'eau, agitée par quelque mouvement lointain, lui donnoit, par ses ondulations même légères, la conscience d'un danger quelconque. Des holothuries, des étoiles de mer à six rayons droits et linéaires, l'*asterias discoïdea*, le fongie avec ses larges polypes en ventouses, une actinie verte à tentacules rouges, une actinie du pourpre le plus vif, des *aplidium*, couvroient cette partie de la baie. Sur le rivage, attachées aux troncs couchés des arbres abattus par vétusté, adhéroient de larges huîtres minces très délicates. De nombreux fragments de nautilus (*nautilus pompilius*) jonchoient les sables des grèves, et attestoient que ce céphalopode doit être très abondant à certaine profondeur. A ces objets se joignirent des cônes, des porcelaines, des trochus, etc.

La végétation de l'île Lambonne s'étend dans la plus grande partie de la côte jusqu'à la mer; partout elle est d'une rare beauté. Les cycas s'y montrent en plus grande abondance que par-tout ailleurs. Son pourtour entier étoit festonné par des guirlandes de lianes suspendues de branche en branche, d'entre lesquelles sortoient des arbres à pain sauvages. Des frégates noires voloient à de grandes hauteurs, et sur le bord de la mer se présentoit fréquemment un assez gros martin-pêcheur à tête blanche (*alcedo albicilla*). Sur la côte occidentale, assez élevée, mais coupée par une ravine au fond de laquelle coule une petite rivière d'eau

douce, nous trouvâmes des débris des repas que les naturels y avoient faits ; et un ajoupa temporaire, consistant en quelques feuilles de cocotier jetées négligemment sur des branches fichées dans le sol, avoit servi à abriter la cuisine de ces Nègres qui visitent, à ce qu'il paroît, de temps à autre, leurs districts maritimes, afin d'y recueillir des vivres. Des tas de gros coquillages épars auprès du foyer, nommé *pal* dans la langue du pays, témoignent de leur appétit. Près de là nous remarquâmes un *calophyllum inophyllum* dont le tronc avoit pris un développement monstrueux. Cet arbre en effet étoit couché sur le sol, et donnoit naissance, par la partie supérieure du tronc, à une douzaine de branches toutes plus grosses que nos plus forts chênes de France et ayant plusieurs brasses de circonférence : qu'on juge par suite des dimensions du tronc principal ! Des orchidées magnifiques, de grandes et fraîches fougères, couvroient l'écorce, et se mêloient au vert gai et lustré qu'on sait être propre à ce beau végétal et contrastoient avec ses fleurs blanches disposées en grappes. Les vaquois, les inocarpes, les *Barringtonia*, divers palmiers, étoient d'ailleurs les arbres les plus communs sur ce point de la Nouvelle-Irlande. La partie méridionale de l'île Lambonne ne ressemble guère à sa partie boréale. Baignée par la haute mer dont les vagues viennent se briser sur les rochers qui la bordent, cette côte, haute et accore, est déchirée

et crevassée. Souvent la mer s'engouffre dans des cavernes qu'elle s'est formées par le choc impétueux de ses bouleversements ; et comme ces crevasses profondes sont parfois ouvertes à leur sommet par des sortes de soupiraux étroits, il en résulte que la vague heurtée par une puissance immense contre la barrière qui reçoit le choc, s'élève en gerbe par l'issue supérieure, et se disperse dans l'air en pluie que les vents emportent. Sur ces rocs, sans cesse minés, s'avancent, pour en voiler les injures, des plantes rampantes, des faisceaux de feuillage, et souvent s'en élèvent les branches tombantes et comme filamenteuses du filao ou casuarina indien. Une ceinture de coraux protège toutefois ces rocs, et semble former un ouvrage avancé destiné à protéger le corps de la place. Nulle coupure n'y existe pour donner passage aux embarcations. Revenons au Port-Praslin. La côte orientale, bordée aussi par un large plateau de récifs, desséchée à marée basse, mérite toute l'attention d'un naturaliste. On y trouve un bon nombre de poissons, de ceux qu'on doit appeler saxatiles, et qui, tous gracieux à l'œil, appartiennent aux genres chétodon, alutères, balistes, etc. L'astérie à six rayons bleus ou *cicibone* des naturels, les gros casques ou *sazanmak*, le bénitier tridacne ou *sabourkess* et *marenao*, des lépas, des haliotides, étoient les productions marines les plus abondantes. Des murénophis et des scorpènes se tenoient cachés sous les pierres ; et deux de nos

matelots, blessés par les aiguillons de ces dernières, éprouvèrent des douleurs qui furent assez longtemps à se dissiper. Ce point de la côte est le seul où nous reconnûmes des muscadiers sauvages (*myristica mas* de Rumphius). Les *Tournefortia* à feuilles satinées, des *eugenia* entourés de pothos, des ketmies à feuilles de tilleul, des tecks (*tectona grandis*), des *caryota* brûlants, des *ixora*, des orangers, formoient les masses principales des fourrés. Par-tout on rencontre les toiles assez solides de deux araignées (*aranea aculeata* et *spinosa*) déjà mentionnées par M. de Labillardière, et toutes deux remarquables par la magnificence de leur coloration variée de pourpre, d'azur, et de blanc. Aux troncs des arbres pendoient d'énormes nids spongieux et cellulux, bâtis sans nul doute par une espèce de termite ou fourmi blanche. Lorsque la nuit commençoit à couvrir de ses voiles la nature entière, dans les soirées calmes et sereines, des milliers de vers luisants, que les naturels nomment *kaltote*, sortoient de l'épaisseur des bois, lançoient de petits faisceaux de lumière qui se croisoient dans tous les sens, et dont les lueurs expiroient pour se rallumer de nouveau et de nouveau s'éteindre. Mais à ces détails doivent se borner nos tableaux de ces sites lointains et sans analogie avec les nôtres; et, quel que soit encore le nombre des observations qu'il nous faut passer sous silence, nous ne devons pas nous arrêter à des peintures pleines de charmes pour nos souvenirs,

mais qui doivent faire place à un *compte rendu* plus austère de nos recherches.

Une île vaste comme la Nouvelle-Irlande doit nourrir sans doute plusieurs espèces de grands animaux, et quelques uns de ceux qu'on trouve dans les Moluques et à la Nouvelle-Guinée. Mais les courtes relâches des voyages de mer ne permettent guère que d'effleurer quelques points du littoral, et par suite des endroits toujours pauvres en créatures animées. Nous n'y vîmes point le *babi-russa*, bien que nous ne puissions douter qu'il y existe, car les naturels nous l'affirmèrent ; et ce qui est plus positif, ils nous en apportèrent les dents canines, si reconnoissables par leur forme caractéristique. Les cochons que les Papous élèvent en domesticité sous le nom de *bouré* appartiennent à la race de Siam ; et dans tous les cas ils ne nous parurent pas y être nombreux. L'animal indigène le plus commun est le coucou blanc ou *kapoune*, que les naturels estiment à cause de la délicatesse de sa chair. Un *vespertilion* est le seul chéiroptère qui s'offrit à nos regards ; car jamais nous n'y rencontrâmes de roussettes, bien que ces animaux aient des espèces répandues dans toutes les terres environnantes. Nous avons déjà eu occasion de dire que les chiens nommés *poull* tiennent beaucoup de l'espèce répandue chez les habitants de la Nouvelle-Hollande.

Les Papous du Port-Praslin appellent les oiseaux

mani, et ce nom a la plus grande ressemblance avec celui de *manou* de la langue océanienne. Les espèces se ressentent du voisinage de l'équateur, mais en même temps des rapports de création de la Nouvelle-Irlande avec les systèmes d'îles papoues et moluques : elles y sont en effet nombreuses et variées, mais elles appartiennent en même temps à quelques unes de ces familles précieuses si recherchées dans nos musées. La poule domestique, commensale de l'homme, ne diffère point de la race de nos basses-cours : mais, par une singularité qui seroit fort remarquable si l'on ne pensoit que le nom de cet utile oiseau doit son origine à un son euphonique dans la plupart des langues, les Nègres du Port-Praslin lui donnent le nom de *coq*, mot qu'ils articulent nettement. D'un autre côté l'auroient-ils reçu de quelques navires européens? Les loris¹, ces perroquets à vestiture écarlate; les gros loris papous², dont la voix est rauque; le perroquet vert à plumes lustrées des Moluques³; la perruche de Latham, étoient tués en grand nombre dans nos chasses habituelles.

¹ *Psittacus lori*, L., enl., 168; Levaill., pl. 122 et 124.

² Perroquet grand-lori (Levaill., pl. 126, 127 et 128; *psittacus grandis*, L.). Cette espèce est très rarement apportée en Europe, car elle vit difficilement en captivité. Cependant en ce moment (octobre 1828) M. Keraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine, en possède à Paris depuis assez long-temps un bel individu vivant.

³ *Psittacus sinensis*, L., enl., 514; Levaill., pl. 132.

Plusieurs espèces du riche genre des *columba* habitent les alentours du Port-Praslin; et parmi elles nous citerons le pigeon de Nicobar (*columba nicobarica*, L.), la colombe Pinon (*columba Pinon*, QUOY et GAIM., *Zool.*, pl. 28), la colombe demoiselle (*columba puella*, N.). La colombe Pinon, observée par nous dans son pays natal, diffère un peu de la belle figure donnée par MM. Quoy et Gaimard; car nous trouvons dans notre Journal cette description: La tête et le cou sont d'un gris glacé mélangé à une teinte rose et légère; le ventre est d'un rouge vif; le dessus des ailes et du dos est d'un vert doré brillant de quelques reflets de cuivre de rosette; les rémiges et les rectrices sont d'un vert noir; les tarses sont d'un rouge vif, ainsi qu'une *caroncule arrondie* qui surmonte le demi-bec supérieur. La chair de cette espèce est savoureuse, et elle a l'habitude de se percher sur les sommités des rameaux les plus élevés. Un corbeau à duvet blanc, nommé *coco* par les naturels, dont le plumage est entièrement noir, ne paroît pas différer de l'espèce de la Nouvelle-Galles du Sud que MM. Vigors et Horsfield ont nommée, par rapport à son analogie avec la corneille d'Europe, *corvus coronoides*¹. Sur ces rivages étoit assez commun l'aigle océanique (*falco oceanica*, TEMM., pl. col. 49). Deux espèces du genre *cuculus* habitoient les bois: l'une à plumage

¹ *Trans. soc., Linn.; Lond.*, t. XV, p. 261.

d'un vert uniforme, et l'autre inédite, que nous avons figurée sous le nom de *coucal atralbin* (*centropus ateralbus*).

Parmi les oiseaux les plus communs nous citerons les suivants : Trois espèces de martin-pêcheurs, l'*alcedo albicilla* à plumage sur le corps couleur d'aigue marine, à tête et cou entièrement blancs ; l'*alcedo ispida*, var. *moluccana* ; l'*alcyon cinnamominus* de M. Swanson, nommé *kiou-kiou* par les insulaires : cette dernière espèce a environ six pouces de longueur. La tête et le dos sont d'un vert brun, et les ailes et la queue seules ont une teinte d'aigue marine. Un collier fauve entoure le cou, et le ventre et la gorge sont de cette dernière couleur, devenue plus vive et légèrement pointillée de brun. L'extrémité des rémiges et des rectrices est brune ; la moitié de la mandibule inférieure est blanche, l'iris noirâtre, et les pieds sont rouges. Des drongos, des stournes (*lamprotornis metallicus*, TEMM., pl. 266) qui vivent en troupes, et dont l'iris a l'éclat du rubis ; des hirondelles, un souï-manga à gorge bronzée, nommé *sic-sic*¹ ; des gobe-mouches nouveaux², un échenilleur³, quelques chevaliers gris, des frégates, etc.

¹ Ce souï-manga est olivâtre, excepté la gorge, qui est d'un noir d'acier bruni, et le ventre, jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui est d'un jaune pur.

² *Muscicapa chrysomela*, N. ; *pipimaloumé* des naturels.

³ Figuré dans notre atlas, pl. 12, sous le nom de PIE-GRIÈCHE KAROU

Nous décrivons toutefois trois espèces, d'après nos notes manuscrites, dont les individus ont été perdus lorsque notre collègue M. Garnot fit naufrage au cap de Bonne-Espérance en revenant en France après nous avoir quittés au Port-Jackson. Ce sont les gobe-mouches suivants : Le *tenourikine*, long de six pouces, à plumage complètement noir lustré avec des reflets verts métalliques, le bec plombé, les tarses noirs, et l'iris d'un jaune pâle ; le *rouquine*, ayant de longueur totale sept pouces, le dessus du corps, les ailes et la gorge noirs, le ventre blanc, un sourcil de cette dernière couleur sur l'œil, enfin à bec et tarses bruns. La troisième espèce, dont il nous reste à parler, appartient au genre *drongo* (*edolius*, CUV. ; *dicrurus*, VIEILLOT). Cet oiseau a la queue fourchue comme celle du *forficatus*, et de longueur totale environ dix pouces. Le dessus du corps est en entier d'un gris cendré plus foncé sur les ailes, tandis que cette teinte est beaucoup plus claire et d'une nuance plus douce sur le ventre ; le bec et les pieds sont noirs, et l'iris est noirâtre. Nous l'appellerons *edolius comice*, du nom qu'il porte dans son pays natal, à moins qu'il ne soit, ce dont nous doutons, qu'une variété de l'*edolius cineraceus* ou *chenta* de Java, décrit par le docteur Horsfield.

Les reptiles trouvent au Port-Praslin toutes les (*lanius karu*) ; mais que nous avons reconnu être un *ceblepyris* auquel nous conserverons le nom trivial et indigène de *karu*.

circonstances les plus favorables pour leur multiplication paisible : chaleur et abondance d'eau sont les deux premières grandes conditions de leur existence. Aussi, bien que nous n'en ayons point vu, les navigateurs qui nous précédèrent sur cette partie du monde y indiquent des caïmans : or, comme le crocodile bicaréné n'est pas rare à la Nouvelle-Guinée, on ne doit pas un seul instant douter que ce ne soit la même espèce. En revanche nous nous y procurâmes plusieurs sortes de lacertains, et notamment le lézard de pandang des Amboinois, ou *gecko* à bandes (*lacerta vittata*, GM.), très bien figuré par M. Brongniart dans le *Bulletin des Sciences*¹ ; quelques ophidiens, et des tortues. Les habitants nomment ces dernières *poules*, recherchent leur chair, et font des hameçons pour la pêche avec leur écaille.

Les poissons comptent une grande variété d'espèces dans cette baie, et toutes rivalisent en éclat. Ce seroit nous entraîner trop loin que de les citer ; mais il est probable que plus tard nous aurons occasion de revenir sur ce sujet. Nous ne passerons pas sous silence toutefois le requin à ailerons noirs (*squalus melanopterus*, QUOY et GAIMARD), qui est multiplié d'une manière étonnante, ni le blennie sauteur de Commerson, sorte de poisson amphibie qui s'élève sur les vagues, gravit les rochers, s'y

¹ Et dans les *Misc. de Shaw*, t II, fol. 89.

promène pour attraper les petits insectes dont il se nourrit, et, courant avec assez de rapidité sur le sable des grèves, imite à faire illusion les allures d'un scinque. Enfin ce qu'il y a de plus singulier dans les mœurs de ce poisson c'est de le voir nager indifféremment dans l'eau des petites rivières qui se perdent dans le Port-Praslin, se plonger dans la mer ou en sortir pour gravir sur les branches de quelques arbrisseaux maritimes. Ses yeux placés verticalement sur le sommet de la tête, ses nageoires jugulaires soudées et à rayons solides, sa couleur gris de lin linolé, font de ce périopthalme un être fort curieux.

Les crustacés se composent de langoustes, de cancers variés, de grapses peints, de palémons, de crevettes, d'un pagure, et d'un ocy-pode qui se creuse des terriers dans les bois. Les insectes y sont très diversifiés et nombreux, et les papillons les plus riches et les plus éclatants s'y trouvent en grand nombre. Parmi les coléoptères nous citerons la cicindèle à odeur de rose, type d'un nouveau genre, qui se tient sur les feuilles; le *gnoma*, qui ne quitte point les écorces; un bupreste doré, et un très gros scarabée bicolore. On y rencontre plusieurs phasmes, l'un filiforme et vert, et l'autre très grand, noir, à corselet très dur et hérissé de piquants. C'est de cet insecte dont parle Bougainville lorsqu'il dit, p. 279 :
« Il est long comme le doigt, cuirassé sur le corps;
« il a six pattes, des pointes saillantes sur les côtés,

« et une queue fort longue. » Quant à la mante-feuille mentionnée par ce navigateur, et si commune à Amboine et aux Séchelles, nous n'en eûmes point connoissance. Les scorpions et les scolopendres, ainsi que plusieurs fourmis très grosses, et des termites, ne doivent pas être oubliés.

Les coquilles les plus répandues sont de gros cônes, des casques, de très grands *trochus*; tels que la veuve et la peau de serpent, des tridacnes, l'hypopope, des porcelaines, des ovules œufs, des fuseaux, des haliotides, des murex, des huîtres, l'une à bords sinueux, l'autre aplatie et mince, des patelles, etc. Le scarabe ne quitte point l'atmosphère marine, et se tient sous la mousse ou dans les aiselles humides d'un *pancratium*; un petit bulime et une hélice noire inédite habitent les feuilles des arbres: une onchidie est très commune sur les rochers de la pointe *Tavuaolai*; elle est ovalaire, de couleur jaunâtre, avec des taches brunes. Dans les eaux douces se trouvent une espèce du genre faune, la *melania setosa* de M. Gray (*Zool. Journal*, t. I, p. 253, pl. VIII, fig. 6, 7 et 8); une nérite épineuse, et la nérite fluviatile à lèvres rouges. Relativement à cette dernière espèce, nous ne pouvons passer sous silence un fait très singulier de son organisation. Les individus les plus développés, au lieu de vivre dans les eaux douces, où les fixent les lois de leur économie, se trouvoient répandus, au moins pendant la durée complète de notre séjour à la

Nouvelle-Irlande, à de grandes distances dans l'intérieur des forêts, à plus d'une demi-lieue de tout ruisseau. Cette particularité de rencontrer à chaque pas cette coquille fluviatile attachée aux feuilles des arbres, et sur-tout à celles des *pandanus*, nous parut renverser les idées reçues; et nous ne concevons pas encore comment elle peut gravir sur les troncs pour atteindre les plus légers rameaux, à cause de son opercule calcaire très solide. Quant à sa respiration, elle se continue par la précaution qu'a ce mollusque de réserver dans sa coquille et sous son opercule qui ferme hermétiquement une provision d'eau, qu'il renouvelle peut-être chaque matin dans les aisselles des feuilles des vaquois ou de quelques autres plantes dont le feuillage enroulé reçoit les vapeurs qui sont condensées pendant la nuit.

Peu de relâches nous ont été aussi favorables pour enrichir nos collections d'une quantité innombrable de zoophytes. Les holothuries, les zoanthes, les actinies, les *salpa*, les méduses, nous offrirent de nombreuses espèces. C'est au milieu de la rade que nous primes par un temps calme un acalèphe agrégé, de forme pyramidale, long de deux pouces, composé de pièces articulées à facettes taillées comme du cristal, se désarticulant avec une extrême facilité, ayant son centre traversé par des cordons digestifs d'un beau rouge et disposés en ganglions renflés de distance en distance. Cet animal, qui a de grands rapports avec celui nommé *polytome* par

MM. Quoy et Gaimard, sera pour nous le type du genre *plethosoma*. Par la même raison nous passerons sous silence les nombreuses espèces de madrépores, d'éponges, d'*alcyonium*, de vers à tuyaux, le tubipore musicale, et les disques des fongies, dont les interstices des lamelles sont occupés par le polype dilaté en larges et innombrables ventouses de couleur marron clair, etc., etc.

Les peuples qui vivent sur la vaste île connue sous le nom de *Nouvelle-Irlande* par les Européens, semblables à plusieurs races répandues sur les terres environnantes, appartiennent à la grande famille des Papouas. Ces tribus noirâtres n'avoient point encore été décrites par les navigateurs, et tous les faits dont se composera leur histoire dans ce chapitre seront entièrement neufs pour la science.

Les Nouveaux-Irlandois ont la peau noire; mais cette teinte est loin d'être décidée, et par le mélange de jaune uni au brun elle affecte la couleur fuligineuse. Leur taille n'a rien de remarquable; elle varie suivant les individus: ses proportions les plus ordinaires sont à-peu-près de cinq pieds un à deux pouces. Leurs membres, sans avoir cette maigreur ou ces proportions grêles que l'on sait être propres à la race nègre, sont loin toutefois de présenter ces formes régulières et gracieuses qui caractérisent les Océaniens. Une épaisse chevelure laineuse recouvre la tête, et retombe sur les épaules par mèches très frisées et disposées comme en tire-bouchons.

Les vieillards conservent leur barbe dans toute sa longueur, et paroissent en prendre le plus grand soin ; à ces traits les plus saillants de leur physionomie extérieure il faut ajouter un front rétréci, un nez épaté, et une large bouche laissant entrevoir deux rangées de dents corrodées par le bétel. Leur angle facial, que nous mesurâmes plusieurs fois avec un instrument confectionné à bord du vaisseau, ne nous a jamais paru dépasser le terme de soixante-sept à soixante-dix degrés. Les frictions huileuses contribuent sans doute à donner à la peau d'un grand nombre de jeunes gens la douceur et le velouté qui la caractérisent ; mais la majeure partie de la population se trouve affectée de cette lèpre qui ronge un si grand nombre de peuples dans la mer du Sud, et qui fait tomber l'épiderme par écailles furfuracées.

Tous les hommes de race noire, dans quelque partie du monde qu'on les observe, semblent méconnoître les habitudes d'une modeste pudeur : une complète nudité est pour eux l'état de nature ; ils n'ont jamais cherché à voiler à tous les yeux des organes peu faits pour être montrés au grand jour. Les Nouveaux-Irlandois ne s'épilent point, et quelques vieillards étoient remarquables par l'épaisse villosité répandue sur leurs membres ; ils ignorent le procédé de la circoncision.

La dignité la plus froide respire sur le visage des hommes âgés ; leurs traits calmes et sereins sont

empreints d'une impassibilité qui est l'apanage des sens engourdis par les ans, tandis que la jeunesse est chez ces peuples, comme par-tout ailleurs, caractérisée par une turbulence d'action et par une vive mobilité d'esprit. En étudiant toutefois les physionomies des Nouveaux-Irlandois, on pénètre aisément les passions qui viennent s'y réfléchir ; et à côté de la fausseté des regards perfides de quelques uns contrastoient la défiance et le soupçon de certains, la bonhomie et la confiance de quelques autres. Chez ces hommes la gaieté et l'enjouement ne paroissent être le partage que d'un bien petit nombre ; leur vie s'écoule à tendre des embûches à leurs ennemis ou à se préserver de leurs pièges, et un état d'hostilité perpétuelle en marque le cours.

Les Nouveaux-Irlandois, soit par mode, soit pour désigner les castes, conservent leurs cheveux et leur barbe, ou se rasent avec des coquilles. Cependant nous remarquâmes que tous les vieillards, dont la barbe onduleuse descendoit sur la poitrine, paroissent jouir parmi leurs compatriotes de l'influence dévolue au pouvoir. Tous indistinctement se couvrent la tête d'huile, et la saupoudrent avec des poussières de chaux ou d'ocre ; et ce grossier cosmétique n'imité pas mal une peinture rouge dont seroit imprégnée chaque mèche de cheveux. Cet ornement malpropre et bizarre contribue à donner à ces Nègres un aspect extraordinaire et sauvage, et c'est bien pis encore lorsqu'ils ont consacré quel-

ques instants à leur toilette et couvert leur visage des fards qui sont pour eux l'idéal de la beauté. A ce sujet nous entrerons dans quelques détails : car l'homme le moins civilisé est, aussi bien que celui qui prétend exclusivement à ce titre, livré à l'empire des goûts les plus extravagants et les plus ridicules ; et pourrions-nous sourire à la vue d'un Nouvel-Irlandois barbouillé d'huile et de poussière rouge quand on rencontre, au centre de la civilisation et à chaque pas, des chevelures ébouriffées et couvertes de poussière de farine ? Ainsi la chevelure des hommes qui nous occupent, tombant en toit sur les épaules, est poudrée avec de la chaux ou de l'ocre. La barbe ne reçoit point cette parure, et seulement on la taille brin par brin sur les côtés de la figure avec des valves tranchantes de coquilles, de manière à ne laisser en place qu'une très grosse touffe sous le menton : mais il paroît que l'opération d'abattre ces poils est longue et douloureuse ; car la plupart des naturels qui vinrent visiter notre vaisseau se soumirent sans répugnance à l'épreuve douloureuse que leur firent endurer nos matelots, qui se faisoient un malin plaisir de les raser avec de vieux couteaux. A ces soins généraux ne se borne point la toilette des Nouveaux-Irlandois ; il en est encore d'autres qui occupent leurs loisirs et auxquels ils consacrent avec satisfaction de longs moments : au premier rang on doit citer leur coutume de peindre les joues, le front, le bout du nez, le

menton, et même les épaules, la poitrine ou le ventre, avec de l'ocre délayée dans de l'huile de coco. Sur ce fard d'un rouge sanguin ils ajoutent, dans certaines circonstances, des raies blanches de chaux de corail. Le tatouage leur est inconnu, ou du moins nous n'en avons vu que des linéaments légers et peu distincts chez quelques individus; mais ils se percent la cloison et même les ailes du nez, pour y accrocher des ornements singuliers de formes très variables, qui impriment à leur physionomie, naturellement repoussante et laide, un caractère hideux et féroce. Un bâtonnet en os ou en bois traverse les parois des narines: celles-ci reçoivent des dents d'animaux ou des touffes de plumes, et jusqu'à des chapelets de dents de phalanger. Ils imaginèrent de loger en cet endroit les aiguilles, les épingles et les hameçons, qu'on leur donna à bord de notre corvette; et ces instruments piquants ressembloient à des chevaux de frise destinés à protéger leur face noire. Les lobes des oreilles sont aussi troués de manière qu'on puisse y passer des rouleaux de cuir; et c'est aussi en ce lieu qu'ils placent, ainsi que le font les Carolins, les couteaux, les ciseaux et les autres instruments de fer, qu'ils obtiennent des navigateurs.

Uniquement soumis à l'empire des besoins physiques, les Nouveaux-Irlandois ont reçu, dans la plénitude de leurs fonctions des sens, un perfectionnement d'idées instinctives qu'on retrouve chez

tous les hommes dont les besoins sont restreints aux premières nécessités de la vie. Leurs sensations intellectuelles sont chaque jour, à chaque instant, tendues vers les moyens de calmer la faim du moment, de se garantir des atteintes des bêtes féroces, ou de s'abriter des intempéries du climat. Delà sont nées les perfections de la vision, de l'odorat, de l'audition ; de là découlent cette justesse de coup d'œil pour atteindre avec un harpon le poisson qui nage, cette habitude de découvrir l'oiseau le plus petit caché au milieu d'un épais feuillage, cette prestesse pour gravir un morne escarpé. Sous ce rapport les Nègres du Port-Praslin ne le cèdent à aucune autre peuplade pour construire et manœuvrer une pirogue, lancer une longue sagaie en bois dur, ou jeter des pierres avec des frondes.

Parmi les hommes qui vinrent temporairement se fixer sur les rivages du Port-Praslin pendant notre séjour, nous remarquâmes un grand nombre de vieillards ; et tout autorise à penser que la vie, exempte de ces vastes desirs qui en usent la trame, s'écouleroit sous ce ciel pendant une longue suite d'années si la guerre et ses ravages ne venoient en troubler de temps à autre la monotonie. L'homme est si naturellement porté à la destruction, et la guerre est si profondément de l'essence de son organisation, qu'on remarque que les haines ne sont jamais plus vives, plus acharnées, que lorsqu'elles

s'élevé entre deux tribus d'une même origine. Ainsi les Nouveaux-Irlandois ne diffèrent point des habitants de la Nouvelle-Bretagne, qui sont des tribus issues de la même famille; et cependant la haine qui les divise est telle que le nom de *Birare* (nom indigène de la Nouvelle-Bretagne de Dampier), prononcé devant un naturel du Port-Praslin, suffit pour faire naître la colère la plus violente et lui faire vomir dans sa langue des imprécations qui, à en juger par la violence des mouvements qu'elles provoquent, doivent être d'une virulente énergie. Nous serions assez tentés de penser que les Nouveaux-Irlandois sont cannibales: nous n'avons cependant sur cette grave inculpation que des présomptions; mais cet affreux penchant, résultat d'un desir immodéré de vengeance, converti en dogme religieux par les superstitions les plus barbares, est d'ailleurs plus répandu qu'on ne le pense chez plusieurs peuples de l'Océanie ou de la Polynésie. Les armes des naturels du Port-Praslin sont le plus ordinairement ornées d'os humains entiers, et surtout d'humérus. Des trophées si hideux nous donnèrent à penser que ces peuples, trop bruts pour protéger leurs prisonniers, les massacraient au contraire, et se partageoient leurs débris pour perpétuer après leur mort la vengeance qu'ils en avoient tirée. Nous employâmes les précautions les plus délicates pour lever nos doutes sur cette affligeante circonstance; et plusieurs naturels confir-

mèrent nos soupçons en nous prouvant par des gestes très expressifs le plaisir que leur procuroient des muscles palpitants à dévorer, tandis que d'autres, au contraire, inquiets et troublés à cette question, n'y répondirent point, témoignèrent de l'inquiétude, et se hâtèrent de quitter le vaisseau. Nous ne leur ferons point l'honneur de supposer que ce soit à des idées de remords qu'ils aient sacrifié en cet instant : ce sentiment leur est parfaitement inconnu. Il est plus probable que la frayeur leur fit entrevoir que nos habitudes devoient être analogues aux leurs ; que peut-être nous leur préparions par trahison le sort qu'ils font subir à leurs prisonniers, et que nos ouvertures en étoient les prémices.

Dans le nombre des naturels que nous visitons fréquemment, et avec lesquels nous vivions en bonne intelligence, nous n'en vîmes point de contrefaits. Leurs formes, sans être arrêtées avec grace, n'avoient point cette maigreur que présentent plusieurs autres races négres, et leurs membres étoient agiles et dispos. Un seul, c'étoit un vieillard, avoit eu les jambes brisées par un coup de casse-tête ; mais la soudure des os s'étoit parfaitement consolidée, quoiqu'en les déformant. Nous n'avons point à signaler parmi eux de traces d'éléphantiasis, ni de ces hydro-sarcocèles énormes si communs à O-Taïti : mais en revanche la lèpre et les cicatrices sur la peau en détruisent l'uniformité, et ces dernières

attestent combien sont fréquentes leurs hostilités avec d'autres tribus. Il eût été intéressant d'approfondir leurs idées sur l'art chirurgical ou sur les pratiques de leur médecine, quelque grossières qu'elles soient; mais leur intelligence ne s'éleva jamais à vouloir comprendre nos questions à ce sujet, quelque peine que nous nous soyons donnée pour leur faire apprécier le sens de nos demandes : ils se bornèrent à nous nommer les plaies *alot*, et la lèpre *limnimole*, sans que nous puissions supposer s'ils cherchent à se garantir de celle-ci par quelques moyens prophylactiques ou s'en guérir par des remèdes. La lèpre atteint à la Nouvelle-Irlande tous les âges, cause une desquamation dégoûtante de l'épiderme, et occasionne chez ceux qu'elle dévore un prurit qui paroît les tourmenter de la manière la plus cruelle.

Les hommes, quels qu'ils soient, ne peuvent bien être appréciés que vus dans leur intérieur. Leurs rapports habituels avec leur famille et l'ensemble de leurs habitudes domestiques les peignent sous leur vrai jour, et permettent de les juger par comparaison. Malheureusement nous ignorons complètement quels sont les liens de famille qui unissent les Nouveaux-Irlandois à leurs épouses et à leurs enfants; et ce que nous en savons se réduit à des observations superficielles faites par M. de Blossville dans une course hasardeuse au village de Leukiliki, résidence des habitants qui pendant

notre séjour dans le Port-Praslin étoient venus camper sur le rivage : mais, quelque incomplets que soient ces détails, ils ont un intérêt d'autant plus piquant que nul navigateur n'avoit même esquissé l'histoire de ces tribus. Voici le résumé du voyage de M. de Blossville dans les mêmes termes qu'il nous l'a communiqué :

« Une première tentative m'avoit conduit de l'autre côté des montagnes qui entourent le Port-Praslin, en suivant un sentier d'un difficile accès, tracé par les sauvages. J'étois descendu sur une plage, de laquelle on pouvoit reconnoître la position du village à la fumée qui s'élevoit au-dessus d'un terrain bas et boisé qui séparoit deux vastes baies. Un large bras de mer empêchoit d'y parvenir sans le secours d'une pirogue, et le chemin par terre étoit impraticable. Le 19 je quittai la corvette, accompagné de Williams Taylor : la conduite des naturels lors de leur première visite régla la nôtre, et nous n'emportâmes aucune arme ; les cadeaux dont nous nous chargâmes étoient soigneusement cachés. Après avoir rapidement franchi la montagne nous arrivâmes sur la grève, où la vue de deux pirogues et de quelques naturels me donna l'espoir de réussir. Cependant, lorsque les plus âgés connurent notre projet, ils refusèrent de le seconder : une hache que je leur donnai les fit changer de résolution ; ils délibérèrent entre eux, et nous firent promettre que nous ne voudrions ni voir leurs

femmes ni passer la nuit dans le village. Enfin quelques petits présents et l'assurance d'en recevoir de plus grands lorsqu'ils viendroient à bord dissipèrent tous les scrupules. Une pirogue fut lancée, et nous partîmes avec quatre sauvages.

« La baie que nous traversâmes a quatre milles de large ; elle est ouverte à tous les vents de la partie de l'est. L'île *Ciroa* et le rocher *Lountasse* se voient à l'entrée ; mais ils ne peuvent fournir aucun abri. D'étroites plages de sable sont interrompues par des collines escarpées qui tombent perpendiculairement à la mer , et qui interdisent toute communication par terre entre les divers points de la baie, dont le fond est divisé en deux parties par le morne *Tacana*, à la gauche duquel on voit plusieurs cases habitées à certaines époques de l'année. En arrivant près de l'isthme nous découvrîmes que la plage sablonneuse qui le borde étoit défendue dans l'est par un récif de corail. Ce fut vers cet endroit que la pirogue fut dirigée ; elle se tint au large pendant qu'un naturel, qui s'étoit jeté à la mer, alloit, comme ambassadeur, demander si on vouloit nous recevoir. Ce messenger revint bientôt ; il fit un signe favorable, et en un instant nous fîmes sur le rivage. La pirogue étoit à peine échouée que plusieurs naturels se réunirent autour de nous. Ceux qui ne nous avoient pas encore vus satisfaisoient leur curiosité en examinant nos habits, tandis que nos anciennes connoissances nous donnoient des mar-

ques d'amitié. Mon attention étoit principalement captivée par un grotesque personnage (le danseur ou la danse se nomme *louklouk*) qui au moment de notre arrivée s'étoit élancé sur la grève, qu'il parcouroit en dansant. Son habillement ridicule consistoit en une énorme ceinture de feuilles de *vacoua*¹ de neuf pieds de circonférence, qui prenoit à la poitrine et tomboit au milieu des cuisses ; par-dessus s'élevoit une pyramide quadrangulaire ; par-derrière elle étoit couverte de feuilles, et par-devant elle étoit fermée par un réseau noir orné de figures blanches. La tête du sauvage étoit cachée sous cet affublement ; un de ses bras sortoit du milieu des feuilles, et étoit armé d'une sagaie. Un second danseur se joignit au premier ; ils s'approchèrent de moi, et je pus les examiner et les dessiner à loisir.

« Cependant on ne nous permettoit pas encore d'avancer, et ce ne fut qu'après dix minutes d'attente que nous ne recontrâmes plus d'opposition ; mais on nous fit encore arrêter à quelque distance dans un lieu dégarni d'arbres, qui avoit l'air d'une place ; on y remarquoit un hangar de pêche, une

¹ Cet usage est entièrement semblable à celui usité dans le royaume de Woollî.

« En approchant de Cunda-Barra nous vîmes accroché à un poteau, hors des murs de la ville, un vêtement fait d'écorces d'arbres, coupées par filaments et arrangées de manière à couvrir un homme, espèce de loup-garou appelé *numbo-jumbo*. » (*Journal des Voyages*, cah. 82, page 216 ; *Analyse du Voyage dans l'Afrique occidentale*, du major Gray et du médecin Dochart, 1825, 1 vol. in-8°.)

petite plantation de taro bien entretenue et entourée d'une haie, enfin plusieurs habillements pareils à ceux de nos danseurs, placés sur des piquets. Une trentaine de naturels réunis en cet endroit nous firent asseoir auprès d'eux. On nous apporta des racines de taro et de l'eau dans un bambou : cette eau, que j'avois demandée, étoit légèrement saumâtre ; je cherchai inutilement à savoir si on pouvoit en avoir de meilleure. Deux hommes d'un âge mûr ne tardèrent pas à nous joindre : à l'autorité dont ils jouissoient, à la protection qu'ils parurent nous accorder en se tenant toujours près de nous, je jugeai qu'ils étoient chefs du village ; mais rien d'ailleurs ne servoit à les faire distinguer, et je ne pus pas savoir quel titre ils portoient. Williams ayant réussi à faire comprendre que j'étois officier, ils témoignèrent une grande joie, et tous les sauvages firent des cris d'acclamation. Au bout d'un quart d'heure il nous fut encore permis d'avancer ; nous arrivâmes par un chemin détourné sur une plage de sable qui appartient à une vaste baie. De là nous aperçûmes le village de Leukiliki, s'élevant sur une colline qui forme le côté oriental de la rade ; les habitations étoient à moitié cachées par les arbres qui les entouraient.

« Les chefs nous conduisirent d'abord à la maison des *idoles*, bâtie à environ cent pieds au-dessus de la mer ; c'est un bâtiment de trente-six pieds de longueur, de dix-huit de hauteur, et de onze

de largeur. Cette espèce de pagode, ouverte à une de ses extrémités, est divisée en deux parties par un plancher établi à l'endroit où la couverture vient aboutir à une muraille de trois pieds de haut, construite avec des planches peintes qui ferment le bas de l'édifice. Sur ce plancher sont posées les idoles : la principale, placée à l'entrée, est une statue d'homme, de trois pieds de hauteur, grossièrement sculptée, peinte en blanc, en noir et en rouge, et ayant un phallus énorme ; à sa droite on voit un grand poisson, et à sa gauche une figure informe qu'on peut prendre pour celle d'un chien. De chaque côté sont placés cinq autres dieux qui représentent des têtes humaines d'un pied de hauteur, dont on a peine à distinguer les traits. Au fond on voit une quatorzième figure d'une plus grande dimension ; elle est peinte en rouge ; ses yeux sont formés par des morceaux de nacre ; à côté est attaché un ornement en bois artistement découpé ; les naturels le nomment *prapraghan*, et lui témoignent beaucoup de respect. Ce n'est cependant qu'une décoration qu'ils placent sur l'avant de leurs pirogues ; cette pièce précieuse est voilée. On descend dans la partie inférieure par deux grandes ouvertures ; j'y suivis un des chefs, mais rien de remarquable ne s'offrit à ma vue ; deux *tamtam* sont suspendus dans l'intérieur de la maison ainsi que quelques fruits. Ces dieux de bois reçoivent des offrandes, et un couteau me fut demandé au nom de

la grande idole. Je n'avois garde de refuser, et j'ajoutai à mon présent une médaille que je fis attacher au cou du grand dieu. J'espère qu'ainsi consacrée, on pourra l'y voir dans beaucoup d'années. Ce fut en vain que je cherchai à obtenir des renseignements sur la religion de ces insulaires; il reste à savoir quel est leur degré de superstition, et s'ils font des sacrifices humains. Je ne vis aucun os qui pût le faire présumer; toutes les idoles portent indistinctement le nom de *bakoni*.

« Entourés d'hommes et d'enfants qui fuyoient à notre approche, nous n'avions pas encore vu de femmes, pas même de petites filles. Je commençai à deviner pourquoi on nous avoit fait attendre lorsque nous débarquâmes sur l'isthme, et pour m'en assurer je me dirigeai vers les cases; on ne nous arrêta pas, les chefs nous suivirent par-tout; mais inutilement essayâmes-nous de regarder à travers les planches qui servent de portes, elles étoient trop bien jointes, et pas le moindre jour ne pénéroit dans l'intérieur. Il ne me fut permis d'entrer que dans une seule maison; je n'y vis qu'un feu allumé, et des planches larges et épaisses qui servoient de lit. Notre visité avoit valu aux femmes une réclusion momentanée; j'ose dire que la jalousie des hommes leur paroissoit bien cruelle, et que leur curiosité surpassoit de beaucoup la nôtre. Les vieillards étoient peut-être chargés de réprimer cette curiosité, car nous n'en vîmes qu'un seul dans la foule.

Les précautions soupçonneuses des habitants de la Nouvelle-Irlande, dont nous nous gardâmes prudemment de heurter les préjugés, paroîtront moins ridicules et seront plus naturellement expliquées si on les attribue plutôt à des préceptes de religion qu'à des principes de morale et de jalousie. Parmi les jeunes femmes, je ne serois pas étonné que quelques unes eussent de jolis traits ; car j'ai vu beaucoup de jeunes enfants qui avoient des figures vraiment européennes, et dont la peau avoit une teinte assez claire.

« Le village étant bâti sur une colline, par-tout où on a voulu construire une case, on a élevé le terrain pour qu'il formât une plate-forme unie qu'on a soutenue par un mur de pierre : c'est ainsi que chaque habitation est placée sur un plateau isolé, entouré d'arbres et de plantes utiles par leurs fruits, ou agréables par leurs fleurs brillantes. La propreté remarquable qui règne à l'extérieur feroit honte aux O-Taïtiens, si négligents sur cet article. Le toit, de feuilles de vaquois, arrondi aux extrémités et tombant jusqu'à terre, compose la hutte entière, qui a ordinairement vingt-trois pieds de longueur, onze de hauteur, et neuf de largeur. L'ouverture, qui sert de porte, a trois pieds de haut ; elle est pratiquée à un des bouts ou à l'extrémité d'un des longs côtés. Les hangars à pirogue ne diffèrent des maisons qu'en ce qu'ils sont ouverts aux deux bouts, ayant une portion de toit avancée. Le vil-

lage de Leukiliki se compose d'environ vingt-cinq huttes : si le nombre des hommes n'est pas inférieur à celui des femmes, la population doit être de deux cents ames, et dans cette estimation le nombre des enfants doit entrer pour moitié. Cette petite peuplade se nourrit principalement de poissons et de racines de taro. Je n'ai vu auprès des habitations que peu de bananiers, et encore moins de cocotiers ; cependant on nous apporta plusieurs noix fraîches pour nous désaltérer. La baie, dans laquelle se trouve le village, offre un excellent abri pour les bâtiments ; étant près de la côte on est environné de terre de toutes parts ; la pointe la plus nord et celle du village sont nord-ouest et sud-ouest. La partie ouest est bornée par des terres basses et boisées, et je suis porté à croire qu'elles sont séparées des hautes montagnes de l'intérieur par un lac ou par des marais. Au-dessus de la partie nord j'ai vu s'élever de la fumée ; les naturels m'ont fait entendre qu'il s'y trouvoit un village, et ils prononçoient en même temps le mot *fane*. Cette relâche est privée d'un grand avantage, si elle ne fournit pas de bonne eau ; mais on s'y procure facilement des rafraîchissements.

« Nous nous étions engagés à partir lorsque le soleil commenceroit à baisser ; fidèles à notre parole, nous suivîmes les chefs qui nous entraînoient insensiblement hors du village, et nous allâmes nous embarquer dans la même pirogue qui nous

avoit conduits. Les danseurs ne manquèrent pas à notre départ de remplir leur ridicule office, et les naturels se retirèrent pour délivrer leurs femmes, tandis qu'un des chefs nous accompagnoit dans l'espérance de recevoir le prix de son bienveillant accueil. Nous gravâmes la montagne avec les naturels qui nous avoient suivis; mais au moment d'arriver ils nous quittèrent, et retournèrent chez eux avec une troupe de leurs compagnons qui avoient passé la journée au Port-Praslin. Nous avons employé six heures dans cette excursion, quoique nous n'en eussions pu passer qu'une au milieu des habitations des Nouveaux-Irlandois. La manière généreuse dont nous ont traités ces naturels lorsque abandonnés à leur merci ils pouvoient impunément nous dépouiller, leur manière de vivre, leur propreté recherchée dans leurs demeures, serviront à prouver, je l'espère, que ces insulaires sont beaucoup moins éloignés des premiers degrés de la civilisation qu'on ne l'avoit cru jusqu'à présent; mais ce qui retardera leurs progrès c'est qu'ils fuiront toujours toute société intime avec les Européens. »

Ce récit est tout ce que nous savons des coutumes fondamentales des Nouveaux-Irlandois: le lecteur suppléera aux conjectures que nous pourrions en tirer par les siennes; car notre rôle doit se borner à la simple mention des faits et à leur citation en historien jaloux de ne point les grossir par des com-

mentaires. Seulement nous joindrons à ce tableau un aperçu des habitudes domestiques que le séjour de ces Papouas sur les rivages du Port-Praslin nous a permis de recueillir dans nos relations habituelles au milieu d'eux.

Le premier art que l'on doit examiner chez tous les peuples, quelle que soit leur civilisation, est celui de la cuisine. Manger gloutonnement est sans doute le premier besoin de la vie; mais soumettre ses aliments à des préparations diverses annonce un raffinement qui ne peut naître que sous l'influence de l'aisance et d'une position au milieu d'un sol productif: sous ce rapport les Nouveaux-Irlandois nous parurent n'avoir pas fait de grands progrès, et le feu est chez eux l'agent universel dont ils réclament le secours, soit pour torréfier sur des charbons leurs aliments, soit pour réchauffer les sables des rivages sur lesquels ils dorment pendant la nuit, ou enfin pour chasser les insectes et se garantir de leurs morsures. Ils se servent, pour allumer leurs brasiers, de deux morceaux de bois qu'ils frottent vivement, et dont s'échappent des étincelles qu'ils recueillent sur de la paille desséchée. Par ce procédé simple ils peuvent, quelque part qu'ils se trouvent, préparer leurs repas, allumer instantanément ces grands feux qui séchent leurs membres des averse pluviales auxquelles ils sont exposés. Ces naturels redoutent la profonde humidité qui règne dans les forêts; et

lorsqu'ils viennent camper sur un point quelconque du rivage, ils en choisissent constamment la partie nue et sablonneuse, se placent en rond de manière à entourer le feu qu'ils ont soigneusement entretenu au milieu du cercle, et font en sorte de placer à côté de chaque individu des masses de charbons ardents destinées à les réchauffer pendant le sommeil et à les protéger contre la fraîcheur des nuits. Ces Nègres, ainsi couchés pêle-mêle sur le sable échauffé, paroissent éprouver la plus vive jouissance à s'étendre dans tous les sens pour ne rien perdre de la chaleur que leur envoient les divers foyers qu'ils ont préparés. Il nous arriva fréquemment de les visiter au milieu de la nuit sans que jamais nous ayons surpris la tribu entière plongée dans le sommeil. Il paroît que, pour éviter les surprises, ils ont la précaution de placer à l'entour de leurs campements des vedettes qui à la moindre apparence de danger donnent l'alarme, et qui ont aussi pour fonction d'entretenir les feux allumés.

Les Nouveaux-Irlandois mangent à chaque instant du jour; et quel que soit l'animal qui leur tombe sous la main, il est aussitôt jeté sur des charbons ardents, rôti et dévoré; jamais ils ne se donnent la peine de dépouiller un quadrupède ou de plumer un oiseau, et ils en savourent jusqu'aux intestins. Les insectes les plus dégoûtants et les reptiles les plus hideux ne leur causent aucun dégoût, et nous les avons vus souvent manger de gros lézards qui

étoient à peine grillés. Lorsque les habitants quittent leurs villages ils n'emportent point de provisions avec eux ; ils se reposent pour trouver des vivres dans leurs voyages sur les récifs qui se découvrent à marée basse. Là , en effet , ils pêchent aisément tout le poisson qu'ils peuvent désirer, et à cette ressource principale s'adjoignent une infinité de gros coquillages , sur-tout des poulpes et des bénitiers, enfin des tortues marines, des crabes, nommés *koukiavass*, et de très grosses langoustes. Mais pendant que des naturels explorent ainsi les vastes bancs de récifs qui bordent toutes ces côtes, quelques autres s'avancent dans l'intérieur des forêts, et y recueillent les productions végétales nombreuses qu'une nature riche et libérale y jeta à profusion. Au premier rang des fruits que leur maturité faisoit rechercher à l'époque de notre séjour, nous mentionnerons la châtaigne d'inocarpe, dont le goût et la saveur ont la plus grande analogie avec les marrons d'Europe ; ce fruit nommé *laka* est tellement abondant qu'il jonche parfois le sol ; les Papouas le mangent rôti ainsi que la pomme du faux palmier nommé *cycas*. L'abondance des vivres et la quantité que ces insulaires en consomment nous ont souvent étonnés. Nous n'avons jamais, en effet, assisté à un de leurs repas sans que nous n'ayons vu disparaître des masses énormes de viande, de mollusques, ou de poissons ; leur grand régal est de manger ces derniers crus. Parfois pour cuire

leurs aliments, ils creusent un trou très profond dans le sable; ils le tapissent avec des feuilles fraîchement cueillies, et y déposent les chairs au milieu de pierres échauffées. Les animaux dont ils se régalaient ne sont pas nombreux; ils n'élevaient que très peu de cochons, et parmi les quadrupèdes sauvages les couscous sont les seuls qui nous parurent servir à leurs festins. La cuisson ne dépouille point ces derniers d'une odeur fragrante et expansible qui pendant leur vie donne la conscience de leur voisinage bien long-temps avant qu'on puisse les entrevoir: cette chair est cependant bien capable d'exciter la convoitise par sa blancheur et par ses qualités apparentes; mais c'est en vain que nous essayâmes à différentes fois d'en goûter, l'odeur qu'elle ne perd jamais soulève l'estomac le plus robuste et le plus affamé. Quelques naturels nous firent entendre qu'ils ne dédaignoient point de manger les chiens; ce goût n'a rien d'extraordinaire chez ces peuples, car il est assez universellement répandu sur toutes les terres de l'Océanie. Le chou caraïbe, plante de la famille des aroïdes, si précieuse par ses qualités nutritives, croît dans tous les marécages, et est vivement apprécié dans la Nouvelle-Irlande, aussi bien que dans les îles de la Société. Mais ce qui nous frappa sur cette grande île, située à une foible distance de l'équateur, est la rareté des cocotiers qui croissent sur les rivages; au petit nombre de noix de coco que ces tribus nous

apportèrent, comme objet d'échange, et à la valeur qu'elles en exigeoient en retour, nous dûmes penser que cet excellent fruit étoit restreint dans son usage, et qu'il étoit considéré comme une substance nutritive d'autant plus précieuse qu'elle étoit moins abondante. Pas un seul cocotier n'existe aux alentours du Port-Praslin ; et toutes les noix que les habitants nous apportèrent étoient sèches : ils nomment le coco pris en entier *lamass*, la coque ligneuse *larime*, et le lait émulsif *kaourou*. Mais, si les cocos sont rares, ils possèdent en retour des *ounes* (bananes), des *nios* (ignames), des *tos* (cannes à sucre), et des *béréos* ou fruits à pain sauvages : l'eau pure semble être leur unique boisson.

Le repos, c'est-à-dire ce *far niente* qui consiste à reposer sur le sol ses membres engourdis, paroît être pour les Nouveaux-Irlandois la réalité du bonheur. Nous les visitâmes à toutes les heures du jour et de la nuit, nous passâmes des journées couchés au milieu d'eux, dans le but d'étudier leurs habitudes les plus apparentes, et presque toujours nous les vîmes savourer avec une sorte de volupté ce repos si voisin de celui d'une brute. Cent fois nous trouvâmes les vieillards nonchalamment étendus près d'un foyer à demi éteint, restant des heures entières les jambes l'une sur l'autre et les mains croisées sur la poitrine dans l'immobilité la plus parfaite, mais suivant de la prunelle avec une vive curiosité tous nos mouvements et toutes nos actions.

Ces peuples aiment passionnément le bétel : ce sialogue énergique noircit profondément l'émail des dents qu'il corrode, et donne une couleur rouge sauguinolente aux membranes qui tapissent l'intérieur de la bouche. Cet usage, complètement inconnu à tous les autres Océaniens, n'a pu leur être transmis que par les Malais à l'époque où leur navigation s'étendoit dans toutes les mers qui baignent cette partie des îles polynésiennes et océaniques. Les raisons données par Péron sur l'utilité de cette drogue sont loin d'être exactes, et nul doute qu'il ne faille simplement attribuer l'introduction de son usage parmi tant de peuples à la fantaisie et à la mode. Les Nouveaux-Irlandois d'un certain âge sont les seuls qui mâchent le bétel ; car les jeunes gens nous parurent ne pas jouir de la prérogative d'en user, puisque aucun n'en avoit encore mis dans sa bouche. Sous le nom de *bétel* on désigne un mélange de substances d'une grande âcreté dont les principes se corrigent pour donner naissance à un produit mixte d'une saveur légèrement enivrante, que nous avouons avoir trouvée fort agréable. La base de ces matières est la chaux appelée *emban*, obtenue par la calcination des madrepores, et que les naturels renferment dans un fruit à épiderme rouge nommé *kamban*, dont la surface est souvent enjolivée par de nombreux dessins. Ce fruit, de la grosseur d'une coloquinte, est produit par une plante grimpante nommée *melodinus scan-*

dens par M. de La Billardière. Dans un autre petit vase ils conservent des fruits d'arec et des feuilles de poivrier, qu'ils saupoudrent de chaux avant de s'en servir. La noix d'arec est ce qu'ils nomment *boual*, et le fruit vert ou la feuille du poivrier est ce qu'ils connoissent sous le nom de *poque*.

L'industrie des tribus qui nous occupent n'est point variée. Des hommes qui vont nus, et qui paroissent ne pas sentir la nécessité du moindre voile pour se vêtir, n'ont pas dû s'occuper des moyens de tisser des étoffes; et tous leurs besoins étant de pure animalité il en est aussi résulté cette absence d'arts consacrés aux commodités de la vie et aux jouissances intellectuelles: car, sous ce rapport, toutes les races nègres se trouvent être plus ou moins en arrière du reste de l'espèce humaine. Mais en revanche leur instinct les a portées à se créer de nombreux moyens d'attaque et de défense, et leur goût s'est dirigé vers les colifichets les plus bizarres pour se rendre plus redoutables un jour de combat ou pour s'embellir. Dans nos relations journalières avec les Nouveaux-Irlandois ils sollicitèrent quelques étoffes vivement colorées, des verroteries: ce n'étoit jamais pour s'en servir à l'ordinaire, mais probablement dans le but d'en orner leurs idoles. Les seuls tissus qu'ils savent fabriquer consistent en feuilles de *pandanus* cousues de manière à former des sortes de capuchons destinés à protéger la tête et le dos des grandes averses. Ces

moyens protecteurs sont la première ébauche des mêmes étoffes que nous retrouverons chez les habitants de la Nouvelle-Guinée. Les seuls perfectionnements dignes d'être cités comme produits par une imagination créatrice se trouvent être les idoles grossièrement sculptées déposées dans leurs temples, et les ornements divers faits pour la plus grande partie avec des plumes de couleurs vives, et destinés à parer leur chevelure ou leur ceinture un jour de combat. Leurs embarcations, quoique bien inférieures à celles des Mongols-Pélagiens, annoncent toutefois des idées assez avancées sur l'architecture nautique, bien qu'ils paroissent complètement ignorer l'art de les manœuvrer avec des voiles.

Pendant notre séjour dans la belle baie nommée *Port-Praslin* nous vîmes jusqu'à cinquante guerriers à-la-fois, paroissant obéir à des vieillards, portant comme marque distinctive leurs cheveux longs, ainsi que la barbe. Ils nous cachèrent soigneusement leurs femmes, ce qui semble attester qu'à leurs idées païennes se mêlent quelques traditions musulmanes qu'ils auront puisées dans leurs relations avec les Malais. Ils nous firent entendre d'ailleurs qu'ils jouissoient de la prérogative d'avoir plusieurs épouses; mais leur conversation nous prouva aussi qu'ils pousoient aussi loin que possible les inquiétudes d'une humeur jalouse.

La guerre, ou plutôt cet instinct vague de destruction, apanage de la barbarie profonde comme

de la civilisation raffinée, semble être chez les Nouveaux-Irlandois un état habituel entre eux et les insulaires voisins. Aussi, à en juger par la nature de leurs armes et le nombre qu'ils en possèdent, il est facile de se convaincre qu'ils donnent tous leurs soins à les rendre dangereuses et multipliées. Mais aux armes offensives et défensives ils joignent des plaques de nacre destinées à signaler la valeur des guerriers, des colliers, des plumes, etc., signes évidents d'une sorte de chevalerie : tant les hommes, quels qu'ils soient, ont de tendance à s'enorgueillir des bagatelles qui flattent leur vanité ! Au premier rang nous signalerons avec quelques détails leurs instruments de destruction. Le plus meurtrier d'entre eux est le casse-tête ou *silla* : c'est une longue massue en bois très dur, rouge, ornée de dents enfilées à sa poignée, et précieusement ciselée à son extrémité vulnérante. Après cet assommoir vient la sagaie, sorte de longue pique effilée et pointue également faite avec un bois rouge très dur, que les naturels lancent avec une grande vigueur, après l'avoir brandie l'espace de quelques secondes. Pour paroître plus formidables en jetant cette javeline, ils se mettent dans la bouche des touffes de fibres entortillées qui imitent grossièrement des moustaches épaisses et volumineuses. Ils paroissent ignorer l'usage de l'arc et des flèches, car jamais nous n'en vîmes dans leurs mains. Il n'en est pas de même des frondes en fibres de palmier, avec

lesquelles ils lancent les pierres dont leurs embarcations sont toujours munies, et qui semblent être un de leurs puissants moyens d'agression. Comme arme défensive ils emploient le bouclier, auquel ils donnent une forme oblongue, convexe, rétrécie au centre, et dont la surface est enjolivée de coquillages enchâssés dans le bois.

Les ornements en usage chez les Nègres du Port-Praslin sont nombreux et variés, bien qu'ils ne s'en décorent qu'en certaines circonstances. Ainsi des panaches de toutes couleurs, des aigrettes de soies de sanglier, des plaques de nacre, des hausse-cols, des colliers de dents, des chapelets de coquilles, sont leurs bijoux les plus ordinaires. Souvent ils enfoncent dans les ailes du nez, percées à cet effet, jusqu'à des pinces de langouste. Ils passent à l'entour du bras des bracelets en paille tressée et de couleur, ou en matière calcaire d'une extrême blancheur. On sait qu'ils forment ces derniers ornements avec la base des grosses coquilles du genre cône, et qu'ils les travaillent en les usant par le frottement avec le plus grand soin. Ils se percent aussi les lobes des oreilles pour y passer des morceaux de bois, des écailles de tortue roulées, ou des dents de poisson.

Le chant est sans contredit le premier son que vibra le gosier d'un être animé, et même l'homme avant qu'il eût pu l'accentuer de manière à en créer la voix parlée. Or de la musique vocale à la musique instrumentale il n'y a qu'un pas : aussi voyons-nous

toutes les races nègres, adonnées avec passion à la danse et à la musique, être on ne peut plus sensibles, lorsqu'elles sont dans l'esclavage, aux airs qui leur rappellent leur patrie. Les peuples civilisés séquestrés dans les contrées montagneuses conservent intact ce goût pour les traditions de leurs pères et pour les chants qui dès l'enfance, en résonnant à leurs oreilles, se sont à jamais identifiés avec toutes les lois de leur organisation de position. Les Papouas du Port-Praslin sont beaucoup plus avancés sous ce rapport que les peuples mongols-pélagiens et océaniens. Au premier rang des instruments nous citerons le *tamtam*, qu'ils placent dans leurs temples dans le but sans doute de réunir par ses sons bruyants les tribus aux cérémonies de leur fétichisme grossier, ou bien de leur servir d'appel lors des alertes brusques dans lesquelles leur vie agitée s'écoule. Ces tamtam ont deux pieds environ de longueur totale; ils se composent d'un tube creux étranglé au milieu, disposé de manière à simuler deux cônes réunis par leurs sommets. Ce cylindre perforé est tiré d'un morceau de bois léger peint en noir lustré, et garni de divers ornements en écaille incrustés dans son épaisseur. Une seule extrémité est recouverte par une peau de lézard solidement tendue et fixée sur le pourtour. Mais une des particularités les plus intéressantes peut-être est d'avoir trouvé chez les naturels l'usage du syrinx ou flûte de Pan : cet instrument ne diffère

absolument du nôtre qu'en ce qu'il présente parfois six ou huit tuyaux au lieu de sept; il est fabriqué avec des morceaux de roseau soigneusement accolés et passés au feu sur les bords. Un de nos amis, très bon musicien, le baron Feisthamel, a bien voulu nous donner une note fort intéressante sur la portée de cette flûte de Pan que nous lui avons remise¹. Enfin il n'y a pas jusqu'à la guim-

¹ Les anciens avoient deux sortes de flûtes, la flûte simple et la syrinx, ou flûte de Pan.

Platon en parle dans son *Voyage en Égypte*; Homère en fait mention dans l'*Illiade*.

Ces instruments furent bannis dans le principe des temples d'Apollon par les prêtres, à cause de la lutte de ce dieu avec Marsyas; ils furent ensuite portés au plus haut degré de faveur. Leur étude entroit dans l'éducation des hommes illustres du temps. Périclès fit venir de Thèbes le célèbre Antégénidès pour enseigner la flûte à son neveu Alcibiade.

Les Thébains surpassèrent sur cet instrument les autres peuples de la Grèce. Dion Chrysostôme dit avoir vu une statue de Mercure sur la vieille place de Thèbes sur laquelle on lisoit cette inscription : *La Grèce a déclaré que Thèbes a remporté le prix sur la flûte.*

Comme tout concourt à prouver que les instruments accompagnoient les voix à l'unisson, et que conséquemment l'*harmonie* proprement dite n'étoit point connue des Grecs, les cordes des lyres et harpes étoient tendues de manière à produire autant de sons différents qu'il en entroit dans leur système de chant; et conséquemment les flûtes n'avoient également qu'une étendue de sons très bornés. Au fur et à mesure que le système des sons s'étendit, les instruments suivirent cet accroissement; et la flûte, qui n'avoit d'abord que quatre ou cinq notes, en eut bientôt jusqu'à seize. Mais il est à remarquer que l'assemblage des notes, ainsi que le *mode de musique*, étoient toujours mineurs, et tous les auteurs anciens sont d'accord sur ce point. Il est même bien curieux d'observer qu'aujourd'hui encore pas un seul des cris des différents marchands qui parcourent les rues

barde que nous observâmes parmi les naturels de ces contrées ; elle est faite avec un morceau de bambou, terminée en trois pointes effilées et fendues de manière à n'être séparées que par un léger intervalle : placée dans la bouche comme notre guimbarde, la lame du milieu vibre sous le doigt qui la presse.

Si des ressources industrieuses pour consoler des peines de cette vie, et roidir les organes contre les sensations tristes qui à chaque instant viennent l'assiéger dans quelque position sociale où l'homme puisse se trouver, nous passons à l'industrie de pourvoir à la subsistance du jour, nous verrons que le Nouvel-Irlandois, à part l'abondance des productions qui couvrent le sol de sa patrie, a reçu

de la capitale ou d'autres villes n'est un mode majeur, mais bien un mineur. La raison qu'on peut en donner c'est que l'homme *naturel* éprouve beaucoup plus de facilité à attaquer la tierce mineure que celle majeure.

La syrinx de la Nouvelle-Irlande présente un assemblage de notes ayant ce caractère mineur, le voici :



On voit aisément qu'ayant les notes de l'accord parfait en sol, on pourroit à la rigueur exécuter des airs en mode majeur, ayant surtout la tonique pour note de basse ; mais jamais je n'ai ouï dire que ce mode leur fût connu ; ce qui prouve qu'il tient à une nature perfectionnée. On peut donc conclure que cet instrument, composé de huit notes, dont cinq appartiennent à la gamme et trois sont répétées à l'octave en dessous, est des temps les plus reculés.

en partage un merveilleux talent pour la pêche. Nulle race ne possède avec plus de perfection le sens de la vue que les Papouas, et ceux du Port-Praslin nous étonnèrent souvent par l'adresse inouïe avec laquelle ils lancent sur le poisson qui nage à une certaine profondeur de la mer un harpon en roseau grêle mais ferme que terminent cinq ou six pointes acérées en bois dur, et qui, décrivant une ligne parabolique, retombe, frappe la proie, qui essaie en vain de se débattre sous la tige qui la maintient sur l'eau. A ce moyen, qui demande une vive prestesse et une justesse de coup d'œil que tous les naturels ne possèdent pas également, ils ajoutent diverses sortes de filets faits avec des écorces d'arbre cordonnées.

La construction des pirogues est très soignée chez ces hommes, et la régularité et la netteté qui ont présidé à la coupe du bois portent à penser que depuis long-temps ils ont tiré un grand parti des instruments de fer qu'ils se sont procurés par le passage de quelques navires ou par des communications avec les Malais. Il est de fait que ce métal étoit ce qu'ils préféroient à toute autre matière dans leurs échanges. Les petites pirogues se ressemblent par leurs formes et par leurs dimensions : elles sont étroites, mais sveltes et légères, et peuvent recevoir de sept à huit hommes ; elles ne sont point creusées dans un seul tronc d'arbre, mais leurs bordages sont ajustés et calfatés à la manière des

canots dits à clains suivant la méthode européenne, et les coutures ou joints sont très soigneusement remplis par un mastic retiré d'une gomme résine qui fait l'office de brai ; elles sont aussi constamment redressées sur l'avant et sur l'arrière, de manière que ces parties, peintes avec de la chaux et de l'ocre, et sculptées à leur sommet en forme de crête de coq, peuvent avoir deux pieds et demi de hauteur. Le balancier est fixé sur le flanc de l'embarcation par sept ou huit traverses. Nous ne leur vîmes ni mâture ni grément. Une grande pirogue, contenant environ quarante combattants, vint un jour dans le havre où nous étions mouillés. Tout nous autorise à penser que cette vaste embarcation ne sert chez eux que pour la navigation lointaine et la guerre, et appartient à la tribu entière. Elle n'avoit point de balancier, et ses dimensions n'étoient pas moindre de trente-cinq pieds en longueur sur quatre pieds dans sa plus grande largeur. Ses bordages étoient juxta-posés avec une grande régularité ; et la partie relevée de l'arrière, au lieu d'être taillée en crête de coq, simuloit une large girouette sculptée à jour, et dont on retrouva une copie dans le temple des idoles. Est-ce un emblème protecteur ? Cette grande pirogue étoit nagée par vingt hommes, tandis que vingt autres tenoient fort à l'aise sur les bancs. Elle n'avoit point de mât, point de voiles, et la pagaie étoit l'unique force motrice qui la faisoit glisser sur le sein de la mer. La forme de ces rames

est celle d'un fer de lance, et sur le plat nous remarquâmes parfois des esquisses de requins ou autres animaux, sculptées avec assez de soin. Cette disposition des pagaies n'est point propre à opérer une grande pression sur la colonne d'eau et imprimer par conséquent un vif mouvement à la marche de l'embarcation, mais en revanche elle sert aux navigateurs d'arme offensive; et dans un cas de surprise ou d'attaque corps à corps de deux pirogues ennemies, la pagaie, par son extrémité acérée et vulnérante, est un instrument dangereux.

Les relations que nous avons eues avec les Nouveaux-Irlandois du Port-Praslin pendant notre court séjour dans cette partie de l'île ont toujours été franchement amicales. Cependant il nous a fallu endurer de nombreux larcins; car ces Nègres, bien qu'ils ne pratiquent pas le vol à force ouverte, ne négligent aucun moyen de s'approprier ce qui tombe sous leur main agile. Il étoit aisé de voir que nos armes à feu leur imposaient une circonspection qui ne leur étoit pas habituelle; car ils redoutent singulièrement la puissance d'armes dont ils n'entendoient jamais l'explosion, même au milieu des bois, sans tressaillir. C'étoit avec une vive reconnaissance qu'ils recevoient les outils de fer, les morceaux de cercle de barrique, avec lesquels ils fabriquoient des ciseaux. Ce métal étoit plus précieux à leurs yeux que l'or, sous quelque forme qu'il fût: car ce dernier ne doit parmi nous sa

haute valeur que comme étant le signe représentatif des échanges; et le fer, qui détruit avec une rare énergie la civilisation des nations européennes, sera au contraire le levier de la civilisation de peuples encore plongés dans la barbarie des coutumes primitives. Toutefois il est juste de dire que nous n'eûmes jamais le moindre sujet de regretter notre confiance envers les Nouveaux-Irlandois. Ils se conduisirent avec bonhomie dans les forêts, où bien des fois nous nous confiâmes sans armes à leur merci, lorsque, servant de guides dans nos courses d'histoire naturelle, ils pouvoient si aisément nous dépouiller. Nous participions sans cérémonie à leurs foyers. Souvent nous choisissions des fruits de mapé ou des mollusques pour calmer notre faim, sans qu'ils en témoignassent le plus léger déplaisir: peut-être le soin que nous avions de les récompenser scrupuleusement nous servit-il de recommandation puissante en cette circonstance. Cependant nous n'en infèrerons pas qu'il soit prudent de s'abandonner sans réserve à leur bonne foi; car dans plus d'une occasion nous crûmes nous apercevoir que la force d'un navire de guerre étoit ce qui leur en imposoit davantage, et le moyen le plus puissant pour réduire au silence leurs passions violentes.

La langue des naturels de la Nouvelle-Irlande est sonore, quoique bien différente de celle des îles de la Société, dont les mots ne sont composés que

de voyelles, tandis qu'elle renferme beaucoup de consonnes, et sur-tout de lettres dures, telles que le K, qui se reproduit très souvent. Dans le vocabulaire que nous avons recueilli on trouvera un assez grand nombre de mots suffisants pour en donner une idée, écrits d'après la prononciation françoise. On remarquera que la lettre E, ou même l'I, sont, dans bien des cas, de simples pronoms, tels que *le*, *la*, et une sorte de rapport ou de corrélation de mots dans ceux qui servent à désigner des parties du corps dont d'autres sont dépendantes : tels, par exemple, *limane* pour bras, *siselimane* pour avant-bras, *balanimane* pour la main, *oulimane* pour les doigts, *pitralimane* pour les ongles, etc.

Le système de numération n'est pas étendu, et ne dépasse point le nombre 10. Ils recommencent à la seconde dizaine en employant un mot qui change la valeur des noms désignant les unités. Ces naturels comptent habituellement sur leurs doigts; leurs noms de nombre sont évidemment d'origine malaise, et se prononcent ainsi qu'il suit :

1, <i>ti</i> , ou quelquefois <i>ticma</i> .	7, <i>hiss</i> .
2, <i>irou</i> .	8, <i>oualle</i> .
3, <i>toul</i> .	9, <i>siou</i> .
4, <i>at</i> .	10, <i>saouli</i> .
5, <i>lime</i> .	11, <i>tic saouli</i> .
6, <i>ouone</i> .	12, <i>irou saouli</i> , etc.

Les mots que nous avons recueillis dans nos

relations avec les Papouas du Port-Praslin sont les suivants :

- Arec (noix d'), *boual*.
 Ajoupa, *pal*.
 Avant-bras, *siselimane*.
 Astérie pentagone, *cicinbone*.
 Asseyez-vous, *kess*.
 Avoir (ne pas), *belma*.
- Baliste, *monbo*.
 Bracelet, *tacame*.
 Banane, *oune*.
 Barbe, *ipioroune*.
 Bras, *limane*.
 Beaucoup, *pial*.
 Boîte à bétel, *kan-ban*.
 Bonnet carré (Baring-
 tonia), arbre, } *inn-male*.
 Bouche, *bloch*.
 Barbe, *cocorouté*.
- Coco, *larpass*.
 — la noix ou la coque, *larime*.
 — le lait, *kaourou*.
 — la chair, *lamass*.
 Canne à sucre, *to*.
 Cochon, *bouré*.
 Corbeau, *coco*.
 Cheveux, *ioune*.
 Cou, *kabourane*.
 Guisse, *boulanatikène*.
 Cheville du pied, *tabala*.
 Corail (madrépore), *épate*.
 Crabe, *kouki-a-vass*.
 Collier en dents de
 poissons, } *koulkoul*.
 Chien, *poull*.
- Casque (coquille), *zazanmak*.
 Collier en fragments de co-
 quilles, } *sara*.
 Chaum (pour le bétel et
 les cheveux, } *emban*.
 Cône (coquille), *pelombouré*.
 Chapeau en feuilles de
 vaquois, } *kandi*.
 Coït, *fouine*.
 Casse-tête, *silla*.
 Coucou, *koudouma*.
- Dents, *niseck*.
 Doigts de la main, *oulimane*.
 Doigts du pied, *oukikenne*.
 Dos, *taroune*.
 Dartre lépreuse qui
 recouvre le corps, } *limnimole*.
 Dormir, *bourbourou*.
 Drongo (oiseau), *silo*.
- Épaules, *tablemane*.
 Éponge digitée, *balbalboune*.
 Éternement, *mapsuai*.
 Eau, *maloume*.
- Fer, *cinerr*.
 Fruit à pain, *béréo*.
 Fruit du sagoutier (cycas
 circinalis), } *pacao*.
 Fesses, *kabeline*.
 Fronde, *loo*.
 Fongie (madrépore), *kanbatinga*.
 Feuilles du vaquois, *bum*.
 Filet de pêche, *embitou*.

Fruit de l'inocarpus (mapé des Taïtiens),	} <i>laka.</i>	Montagne au fond de la baie,	} <i>Cambatore.</i>
Fleur, <i>kérim.</i>		Mors qu'ils se mettent dans la bouche,	
Feuilles, <i>auguïli.</i>		Mulet (poisson), <i>koroass.</i>	
Feu, <i>épia.</i>		Méduse (zoophyte), <i>piscinéboquai.</i>	
Flûte de Pan, <i>kahourou.</i>		Mouche (insecte), <i>alan.</i>	
Guettarda speciosa (tao des Taïtiens),	} <i>keneo.</i>	Manger, <i>blondi.</i>	
		Marcher, <i>datiname.</i>	
		Martin-pêcheur, <i>kioukiou.</i>	
Harpon pour la pêche, <i>cousoui.</i>		Non, <i>bile.</i>	
Havre aux Anglois, <i>siourou.</i>		Nez, <i>kaboussaine.</i>	
Hibiscus à cordes } (<i>h. tiliaceus</i>), } <i>mangasse.</i>		Nouvelle-Bretagne, <i>Birare.</i>	
Hélix terrestre, <i>iaïe.</i>		Nouvelle-Irlande, <i>Enlourou.</i>	
Hache en fer, <i>iram.</i>		Nombri, <i>boutou.</i>	
		Navire, <i>prao.</i>	
Igname, <i>nio.</i>		Oui, <i>io.</i>	
Ile-aux-Marteaux, <i>Lambonne.</i>		Ornement en écailles, <i>netip.</i>	
Ile-Verte, <i>Latao.</i>		— du nez, <i>pouné.</i>	
Jambe, <i>sisikenne.</i>		— du front, <i>kapoul.</i>	
Joues, <i>kabouroune.</i>		— de la tête, <i>kalan.</i>	
Lune, <i>kalan.</i>		Oreilles, <i>paraliene.</i>	
Lèvres, <i>bouline.</i>		Ongles de la main, <i>pitralimane.</i>	
Lézard vert, <i>douarrha.</i>		Oiseau, <i>mani.</i>	
Lance ou sagaie, <i>faï.</i>		Oursin à baguettes, <i>labrao.</i>	
		Orphie (poisson), <i>sagoune.</i>	
Miroir, <i>noukima.</i>		Œuf de Lédæ (ovule, } coquille), } <i>pongole.</i>	
Manger, <i>metané.</i>		Œil, <i>alimata.</i>	
Menton, <i>kabissène.</i>			
Mamelle, <i>oroïne.</i>		Pagaie, <i>marimé</i> ou <i>nosse.</i>	
Main, <i>balanimane.</i>		Poulé, <i>coq.</i>	
Mort, <i>maté.</i>		Pirogue (grande), <i>mone.</i>	
Mouchoir, ou toute autre étouffe,	} <i>cahène.</i>	Poivre cubébe qui sert de bétel,	} <i>poque.</i>
Marsouin, <i>koriap.</i>		Pluie, <i>baté.</i>	
Montagne vis - à vis le mouillage,	} <i>Lanut.</i>	Pigeon de Nicombar, <i>manico.</i>	

Pigeon à caroncule rouge, <i>balousse</i> .	Reins, <i>kabrisane</i> .
Punaise des bois, <i>go</i> .	Requin à ailerons noirs, <i>bakoué</i> .
Paupières, <i>ámatane</i> .	Raie jaune, tachée de bleu } <i>pharr</i> .
Poitrine, <i>palenoumé</i> .	de ciel,
Poil du pénis, <i>kabesalane</i> .	
Pénis, <i>ousinn</i> .	Soleil, <i>kamiss</i> .
Poisson, <i>siss</i> .	Sourcils, <i>poulimata</i> .
— rouge (pagre), <i>kourourou</i> .	Sables du rivage, <i>meakass</i> .
Plume, <i>courcour</i> .	Scœvola lobelia (arbuste), <i>sanrinu</i> .
Phalanger (didelphis } <i>kapoune</i> .	Spare vert (poisson), <i>teno</i> .
orientalis),	Sucrier (oiseau), <i>sicsic</i> .
Plaie, <i>alot</i> .	Scarabe (coquille terrestre), <i>coul</i> .
Papillon, <i>embéme</i>	
Palmier (guebé), <i>guébé</i> .	Tortue, <i>poule</i> .
Phasme (insecte), <i>kaa</i> .	Taro (arum esculentum), <i>pass</i> .
Panier en feuilles vertes, <i>katourou</i> .	Tonnerre, <i>laboume</i> .
Pendants d'oreilles, <i>peraliène</i> .	Tête (partie du corps), <i>pesolorou</i> .
Pancreatium (plante), <i>ilé</i> .	Talon, <i>kanourikène</i> .
Partir, <i>orébaissai</i> .	Tridaene (bénitier, } <i>sábourkess</i> .
Porcelaine (coquille), <i>bilan</i> .	coquille),
Plie, <i>plal</i> .	— le mollusque, <i>marenoa</i> .
Pied, <i>balantikène</i> .	Taccapinnatifida (racine), <i>sohest</i> .
Pointe sud de la } <i>Tavouaolai</i> .	Tige (végétal), <i>sisim</i> .
baie Praslin,	
Pointe nord, <i>idem</i> , <i>Embrambia</i> .	Ver luisant (lampyris), <i>kaltote</i> .
Pointe ouest de l'île- } <i>Lamassa</i> .	Ventre, <i>balane</i> .
aux-Marteaux,	Vagin, <i>piale</i> .
	Volute (coquille), <i>arbi</i> .

Naturels de l'île d'York.

Le 22 août 1823, à l'instant de sortir du canal Saint-Georges qui sépare la Nouvelle-Bretagne de la Nouvelle-Irlande, nous côtoyâmes la petite île

d'York, d'où nous vîmes appareiller des havres qui emmorcellent les côtes plusieurs pirogues montées par un grand nombre de naturels qui ramoient avec vigueur. En un clin d'œil une huitaine de ces embarcations accostèrent la corvette *la Coquille*. Chacune d'elles étoit montée par six ou sept insulaires entièrement nus et offrant la ressemblance la plus complète avec les habitants de la Nouvelle-Irlande; seulement nous remarquâmes que la plupart des naturels que nous avions sous les yeux étoient d'une taille mieux prise et plus robuste que les habitants du Port-Praslin, dont ils ne différoient aucunement par la teinte noire de la peau ni par leur chevelure laineuse recouverte de chaux et de poussière d'ocre. Ces Nègres nous accostèrent sans manifester la moindre hésitation, et aussitôt ils nous proposèrent de faire des échanges qui consistoient principalement en cocos secs et en bananes. Nous ne leur vîmes point d'armes, excepté des frondes et de grands amas de pierres arrondies au fond de leurs pirogues. Tout nous porte à croire qu'ils sont familiarisés avec les navires européens qui de temps à autre apparoissent sur leurs rivages; tous sollicitoient à-la-fois des haches et du fer, sous quelque forme qu'il fût. Nous cédâmes d'autant plus volontiers à leurs desirs qu'ils nous donnèrent en échange de beaux nautes flambés, de grandes volutes couronnes d'Éthiopie, et des ovules œufs de Léda. Ils nous échangèrent un instrument fort

ingénieux fait en forme de cloche, et dont ils se servent pour prendre au fond de l'eau les sèches et les poulpes : quant aux frondes, aux colliers en dents de poissons, qu'ils nous offrirent aussi, nous n'avons rien à en dire de particulier; car ces objets sont absolument les mêmes que ceux usités au Port-Praslin. Les pirogues dont ils se servent sont taillées sur un modèle semblable. Il en est de même relativement aux ornements, soit qu'ils se traversent la cloison du nez avec un bâtonnet en os très blanc, soit qu'ils se barbouillent en rouge. De nombreuses cicatrices, un air farouche, une hardiesse prononcée dans l'ensemble de leur démarche, prétoient à leur physionomie un caractère plus guerrier et plus redoutable que celui que nous avons vu chez les naturels du Port-Praslin.

Naturels de l'île Bouca.

C'est le 9 août 1823 qu'une navigation paisible nous mit en vue de la terre des Arsacides, découverte par Surville, et qui occupe l'extrémité nord-ouest de l'archipel de Salomon. L'opinion de Bougainville étoit que ces terres appartenoient au groupe d'îles qu'il nomma *Louisiade*. L'île de *Bougainville*, ainsi nommée en l'honneur du navigateur françois, dont nous prolongeâmes la côte nord-est, est haute, montueuse, et présente de larges ravines sur ses bords; son extrémité boréale s'abaisse

insensiblement en une pointe de terre basse et resserrée qui semble jointe à l'île de Bouca, mais qui pourroit bien en être séparée par un étroit canal. La surface entière de l'île de Bouca est uniforme, et paroît à l'œil comme un vaste plateau assez élevé. Son aspect est agréable, et une verdure active et pressée s'est étendue par-tout; il n'y a pas jusqu'aux rochers des bords de la mer qui ne soient revêtus de guirlandes de feuillage; des arbres d'un port majestueux, et une ceinture de beaux cocotiers, couronnent le tout. La mer déferloit avec violence sur quelques petites plages de sable apparoissant de loin en loin comme des taches au pied des murailles taillées à pic qui supportent le plateau de l'île. Cette muraille étoit coupée de manière à nous faire supposer que les prismes de basalte la constituoient en grande partie. Nous découvrîmes un grand nombre d'habitants attirés sur le bord de la mer par la vue de notre navire; ils étoient complètement nus; quelques individus seulement sembloient avoir les reins entourés d'une étoffe blanche. De toutes les pirogues qui furent lancées à la mer deux seules parvinrent à aborder notre vaisseau; elles étoient montées par six hommes de divers âges qui ne témoignèrent aucune inquiétude à la vue d'un équipage nombreux; ils échangèrent leurs provisions d'armes qui toutes étoient travaillées avec le plus grand soin. Ils possédoient des faisceaux de flèches en roseaux et à pointes en bois très dur, garnies

à leur extrémité vulnérante de piquants d'os ou de bois. Leurs arcs et leurs casse-têtes étoient en bois rouge soigneusement sculptés et peints de diverses manières. Le fer étoit aussi pour eux la marchandise la plus précieuse, et ils ne recevoient jamais une hache, qu'ils parurent nommer *niko*, sans pousser de grands cris pour témoigner leur satisfaction.

Les naturels de l'île Bouca sont des Papouas de moyenne taille ayant au plus cinq pieds trois à quatre pouces, et dont les membres sont grêles et peu musclés. La peau est colorée en un brun foncé uni à une teinte jaunâtre; leur chevelure, longue, frisée, étoit ébouriffée suivant la mode des habitants de Waigiou; les traits du visage avoient une certaine douceur, et le nez n'avoit rien d'épaté. Une corde entouroit le ventre vis-à-vis le nombril; à cela se réduisoit leur vêtement. Nous remarquâmes que le système pileux étoit très abondamment fourni, et que le prépuce étoit démesurément allongé.

Sur l'avant d'une de ces embarcations étoit monté un jeune homme barbouillé d'une poussière rougeâtre épaisse, et portant sur le front une large tache blanche arrondie. Ce petit-maitre paroissoit enorgueilli de sa parure, que relevoient deux touffes de plumes rouges passées dans les lobes des oreilles et des fleurs de même couleur fixées dans les cheveux. Un deuxième avoit toute la tête recouverte d'ocre délayée dans de l'huile. Tous portoient des

cicatrices en relief rangées symétriquement sur l'épaule en forme d'éminences mamelonnées; le poignet gauche étoit entouré d'un cercle d'écorce. Un seul avoit appliqué sur la lèvre inférieure une valve de coquille qui recouvroit le menton, ainsi que le pratiquent les habitants de la côte nord-ouest d'Amérique. Leurs peignes faits sur le même modèle que ceux des habitants de Waigiou étoient également enjolivés par des morceaux de nacre; enfin tous étoient approvisionnés de bétel dont l'usage leur a corrodé les dents et teint en rouge de sang les gencives, la langue, et les lèvres.

§ 3. *Habitants de la Nouvelle-Guinée.*

Dampier, Schouten, et Forrest, sont les seuls navigateurs qui aient donné quelques détails sur la Nouvelle-Guinée; mais ces détails sont si incomplets, et si éloignés des connoissances actuelles, qu'on nous saura quelque gré de présenter un tableau de cette vaste contrée dont nous n'avons exploré qu'un seul point. Le 26 juillet 1824 nous atteignîmes le havre de Doréry, où nous séjournâmes jusqu'au 9 du mois suivant. Le nom de ce havre est écrit Dorry dans Forrest; mais les naturels le prononcent Doréry, et parfois et plus imparfaitement Doréry. Ce mouillage tiroit sa dénomination d'un village de Papous jadis peuplé, mais aujourd'hui complètement abandonné: il occupe

l'extrémité nord-ouest d'un petit golfe dont l'entrée est protégée par deux îlots appelés *Manaspari* ou *Manasouari*, et *Mousmapi* ou *Masmapi*. Ce havre, dont l'ancrage est sûr et commode, gît par 0° 51' 49" de latitude S., et 131° 44' 59" de longitude orientale sur la côte E. de la grande terre des Papous et au nord du golfe du Geelwing, golfe qui par sa profondeur concourt avec une baie opposée à transformer la Nouvelle-Guinée en deux presque-îles que réunit un isthme étroit.

Les bords du havre de Doréry sont en partie recouverts d'un limon épais où croissent d'énormes mangliers, et où coulent plusieurs rivières limpides dans lesquelles les eaux de la mer remontent assez loin; à l'est s'offre une légère plage de sable où quelques habitants avoient autrefois bâti deux ou trois cabanes auxquelles ils donnoient le nom d'*inekamorei*. Les naturels appellent *mamorysuary* ce que les Européens connoissent sous le nom de *havre de Doréry*, et *Fanédike* la crique sur le bord de laquelle étoit l'ancien village de Doréry. La côte, dans cette partie de la Nouvelle-Guinée, est formée en entier de masses de coraux que recouvre une couche épaisse de terre végétale, et qui supportent une végétation magnifique; l'épaisseur de cette lisière du sol varie, en étendue et en hauteur, par les morcellements nombreux qu'elle a éprouvés, et qui l'ont déchirée de manière à l'étendre dans la mer sous forme de promontoires, ou à la découper

en dedans par mille canaux étroits formant des criques ou des havres variables en étendue. Non loin du port de Doréry le terrain de la Nouvelle-Guinée commence à s'élever, et bientôt se dessine à l'ouest la chaîne considérable des montagnes d'Arfack. Cette chaîne court du nord au sud, s'abaisse insensiblement vers le golfe du Geelwing, et se termine au nord au cap de Bonne-Espérance. Le point culminant des montagnes d'Arfack paroît être à quelques lieues dans le sud-ouest du havre de Doréry, et le piton le plus élevé n'a guère que deux mille neufcent un mètres d'après une triangulation calculée par M. Bérard.

A la forme arrondie et doucement ondulée des montagnes d'Arfack, bien que quelques revers abruptes interrompent l'uniformité de la chaîne, on doit supposer que l'ossuaire appartient au terrain primitif, et est formé de granit. On ne peut guère en douter en effet à l'abondance des cailloux de nature granitique qui encombrent les lits des torrents, et qui sont sans aucun doute charriés par les pluies qui descendent de la chaîne de ces montagnes. Sur le terrain primordial est flanqué un sol tertiaire récemment sorti du sein des eaux, et consistant principalement en débris madréporiques solidifiés par un ciment calcaire : de sorte que cette partie de la Nouvelle-Guinée, analogue sous ce rapport aux rivages de la Nouvelle-Irlande et des

Moluques, prouve ce que nous avons dit dans les considérations générales sur les îles de l'Océanie.

Au fond du havre de Doréry se dessinent les embouchures de plusieurs petites rivières, dont les lits semblent le plus souvent creusés par des torrents. La mer y remonte assez avant; mais pendant notre séjour ils étoient presque à sec, et l'eau douce ne couloit plus que comme un mince filet qui s'épanche dans le sable du rivage et se perd inaperçu. Mais, lorsque dans l'hivernage ces ravines sont alimentées par les pluies, les eaux s'écoulent à pleins bords et avec impétuosité, à en juger par les troncs énormes des arbres déracinés qui sont tombés dans leur cours, aux pierres renversées et amoncelées, enfin à des obstacles ou des accidents de sol qu'elles ont surmontés.

L'île de Manasouari occupe l'entrée de la baie, à trois milles au sud-est. Sa surface assez uniforme est revêtue de grands arbres et de plantations. Un village peuplé occupe sa partie boréale vis-à-vis Masmapi, où quelques Papous pêcheurs ont aussi établi leurs cabanes. Les récifs qui entourent ces îlots sont par masses désorganisées; de sorte que leurs pointes submergées sont les seules qui présentent les polypiers en vie, mais encore dans un tel état de langueur qu'on doit naturellement penser que le mélange perpétuel des eaux douces avec les eaux marines nuit singulièrement à leur existence, et les fait périr par exemple dans certaines

années où les pluies sont plus abondantes que de coutume.

La végétation la plus active couvre ce point du globe ; elle est ce qu'on doit en attendre sous l'équateur et à la Nouvelle-Guinée, c'est-à-dire grande, majestueuse, et imposante. La surface du sol ne présente qu'une forêt sans fin où la plupart des végétaux des Moluques se retrouvent, et dont les arbres, immenses par la circonférence de leurs troncs et la hauteur de leurs tiges, ont jusqu'à cent cinquante pieds d'élévation. Dans ces profondes forêts ne croissent point d'herbes humiles : les plantes y revêtent de préférence des formes robustes et ligneuses ; les lianes serpentent et s'entrelacent jusqu'aux sommets des rameaux, et retombent en unissant leur verdure à celle des grands arbres qui les supportent. La fécondité d'une terre sans cesse humectée par d'abondantes vapeurs et par des pluies de six mois, vivifiée par des chaleurs d'autant plus fortes que le soleil ne s'en éloigne jamais, est prodigieuse ; aussi le voyageur éprouve un étonnement qui n'a rien d'analogue avec celui qu'imprime dans l'ame la vue des magnifiques monuments des hommes, et ne peut se lasser d'admirer ces forêts vierges mélangées des teintes vertes les plus diverses, où tranchent les fleurs les plus larges et les plus bizarres, les fruits les plus singuliers, et ce mélange d'arbres ou de palmiers soutenant des parures étrangères au point que leur

feuillage disparoît sous les festons qui les voilent de la manière la plus agreste. A des mimeuses gigantesques se joignent des aroïdes à large feuillage, des orchidées, et sur-tout des épidendres parasites. Des arcs à choux, des bambous, des fougères en arbre, des lataniers, des tecks, des muscadiers, des spondias, etc., etc., sont les espèces les plus communes dans ces forêts.

Chaque jour nous éprouvions le plus grand plaisir à nous égarer aux environs du havre de Doréry; de petits sentiers tracés par les quadrupèdes nous permettoient d'avancer assez loin dans l'intérieur. A chaque pas nous étions sûrs d'y rencontrer une variété infinie d'animaux qui y vivent en paix, car l'indolent Papou ne leur fait point une guerre opiniâtre. Dans ces profondeurs, d'où l'on peut à peine apercevoir même le ciel, il est indispensable, pour y pénétrer en sécurité, de se munir d'une boussole portative, sans laquelle on courroit les plus grands risques de ne point revenir au rivage d'où l'on est parti, et d'errer à l'aventure dans les forêts. Une plante légumineuse, hérissée d'épines, gêne singulièrement la marche de l'explorateur; ce qui y contribue encore sont les troncs énormes renversés sur la terre par le temps, et qui, rendant avec lenteur au sol les principes de vie qu'ils en ont reçus, sont déjà ensevelis par les rejets nombreux qui poussent de toutes parts, et qui doivent ainsi leur succéder.

Pendant notre séjour à la Nouvelle-Guinée les chaleurs étoient accablantes, et se faisoient ressentir d'autant plus cruellement que l'air n'y apportoit aucun rafraîchissement. Les légères brises de l'est ne souffloient que le matin et le soir ; mais dans le milieu du jour un calme si parfait régnoit dans l'atmosphère que la feuille la plus mobile ne se balançoit même pas sur sa tige. Une seule fois, et comme par exception, nous ressentîmes quelques vents frais de l'ouest par courts intervalles ; ils pousoient devant eux des nuages, et firent tomber quelques grains de pluie. Nous remarquâmes que chaque jour, au matin, les sommets des montagnes d'Arfack étoient parfaitement visibles et découverts : passé ce moment les nuages s'amonceloient à leur tiers supérieur, et y formoient jusqu'au soir un épais bandeau vaporeux. Le thermomètre à l'ombre et à midi s'éleva jusqu'à 32° centigrades, et la température de l'eau à la même heure ne fut jamais au-dessous de 29 à 30°.

Les productions utiles pour l'homme que le règne végétal peut fournir spontanément à la Nouvelle-Guinée sont nombreuses et variées, mais cependant complètement négligées par les naturels. Toutefois, dans des temps reculés dont nous n'avons que de vagues notions, à cette époque où les peuples orientaux n'avoient point vu restreindre leur puissance dans ces mers par celle des Européens, il paroît que les Chinois et les Malais avoient

établi des relations de commerce avec les Papous. Au premier rang des substances utiles on ne peut se dispenser de citer le sagoutier. Ce palmier, qu'on trouve abondamment aux Moluques, est le don le plus précieux que la nature ait fait aux habitants de la Polynésie. Son tronc contient une abondante fécule qu'ils convertissent en pains aplatis et quadrilatères d'une saveur agréable et d'une qualité très nutritive. Les cocotiers sont très rares sur les bords du havre de Doréry; mais on y trouve en abondance en échange le chou caraïbe, la canne à sucre, les ignames, les patates douces, la courge, le maïs, le riz rouge, l'arbre à pain à fruits à châtaignes, l'aubergine, et trois sortes de bananiers. Nulle part nous n'avions rencontré auparavant deux variétés de ce dernier végétal: l'une dont la banane a la peau colorée en beau rouge, et l'autre dont le fruit est très petit, jaune, et d'une saveur fondante exquise. Une des grandes cultures du pays est le tabac, et les naturels en préparent des provisions pour échanger avec les trafiquants malais ou avec les équipages des navires européens. Ils soignent encore deux autres plantes farineuses, qui sont un petit haricot nommé *aberou*, d'une délicatesse et d'une bonté qui nous le firent estimer comme un excellent aliment, et un pois nommé *abrefore*, qu'ils conservent comme objet d'approvisionnement. A ces ressources premières on doit ajouter les produits qu'ils retirent de plantes qui croissent

spontanément dans les forêts, et qui sont les citronniers, les orangers, les cotonniers, les *spondias dulcis*, le gingembre, les piments, etc. Le teck, divers bois de fer et d'ébène, seroient précieux pour les constructions navales et pour les arts ; mais les objets qui paroissent être la base du commerce par échange des Papous avec les Chinois et les Malais de Tidor consistent en légumes, poissons desséchés, écailles de tortue, trépangs, oiseaux de paradis, résine de dammar, cire des abeilles sauvages, ambre, et sur-tout écorce de massohy. Ce dernier aromate, recherché par les Chinois, est produit par un arbre dont les feuilles ont la plus grande analogie avec celles du cannellier. Deux espèces de muscadiers sont aussi fort communes, et étoient chargées de noix à l'époque de notre séjour. Le fruit de l'espèce sauvage est très petit, sans odeur aromatique, et de forme alongée et pointue ; l'autre au contraire est la vraie muscade ronde non modifiée par la culture, mais complètement susceptible d'acquérir le volume et le parfum de la muscade cultivée dans les possessions hollandoises des Moluques. Avec les feuilles d'un grand vaquois les habitants font les toitures de leurs cabanes, et les chapeaux à la chinoise dont ils se couvrent la tête. Les fibres de ces feuilles sont douces, moelleuses, et tenaces ; de sorte qu'il seroit très facile d'en fabriquer de bonnes cordes. Ce vaquois nous paroît nouveau ; et ses tiges arbores-

centes, parfaitement droites et inermes, se couvrent par un immense faisceau de feuilles qui, examinées isolément, ont chacune trois pouces de largeur sur dix, quinze, et même vingt pieds de longueur.

Les navigateurs ne trouveroient point à Doréry une relâche avantageuse, puisqu'ils ne s'y procureroient que quelques cochons et une petite quantité de poissons, de chair de tortue, et de coquillages ; mais il paroît que les corocores malais et des jonques chinoises viennent fréquemment les visiter dans le but d'en retirer des peaux d'oiseaux de paradis, des trépangs, des loris vivants, de l'écaille de tortue, et sur-tout des esclaves. Le prix d'un jeune homme fort et robuste est de dix piastres, et celui d'une femme est d'environ cinquante brasses de toile de Guinée. Pour un couteau ou pour un morceau de fer-blanc les Papous donnoient aux gens de notre équipage une grosse carotte ficelée d'un tabac doux et presque complètement privé de l'odeur nauséuse qui caractérise celui d'Europe. Quelques habitants nous dirent que leur pays produisoit en quantité de la poudre d'or et des perles, dont ils ne nous présentèrent jamais d'ailleurs aucun fragment.

Dans une relâche d'aussi courte durée que le fut celle que nous exécutâmes sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, nous n'eûmes point le loisir d'étudier l'influence du climat sur la santé de l'homme : ce-

pendant, si l'on peut juger par analogie des affections qui vinrent fondre sur les gens de notre équipage, nous sommes autorisés à le croire malsain. Le havre de Doréry d'ailleurs, par le peu d'air qui y circule, par les vases fétides couvertes de mangliers qui l'enceignent, doit être ravagé par les dyssenteries et le colera-morbus. C'est en effet là que nous puisâmes les germes de ces maladies qui menaçoient de devenir inquiétantes. Les habitants offroient presque tous de nombreuses plaies ou de vieux ulcères, résultats de leur nudité, de leurs combats fréquemment renouvelés, et des longues macérations qu'ils éprouvent en séjournant longtemps dans l'eau pour ramasser leur nourriture sur les récifs à demi submergés. Presque tous les naturels présentèrent des coups de flèche parfaitement bien guéris; l'un d'eux avoit même eu la jambe coupée, et il étoit encore fort agile, bien qu'il ne se servît de rien de ce qui auroit pu ressembler à une jambe de bois. Cette lèpre dégoutante, dont nous avons déjà plusieurs fois signalé les ravages, couvre le corps de la plupart des Papous; on la nomme *babara* à Doréry, et *hanné* à Rony.

Si le règne végétal de la Nouvelle-Guinée est imposant par le luxe et la pompe qui le distinguent, le règne animal est encore plus étonnant peut-être par l'éclat dont la nature a voulu décorer la plus grande partie des êtres qui le composent. Un voile

mystérieux avoit jusqu'à ce jour dérobé cette magique contrée aux regards des naturalistes ; aussi les plus célèbres d'entre eux avoient-ils témoigné le plus vif regret de ce que des expéditions scientifiques n'avoient jamais été dirigées de ce côté. Nous n'aurons fait disparaître qu'une bien foible partie de l'obscurité qui cachoit la Nouvelle-Guinée ; et, plus heureuse que nous sans doute, quelques mois de séjour permettront à l'expédition de *l'Astrolabe*, commandée par M. d'Urville, de nous donner sur cette riche contrée des aperçus neufs et importants. Les relations des anciens voyageurs¹ se bornent à l'envisager sous le rapport hydrographique ; et, bien que le voyage de Sonnerat paroisse avoir eu la Nouvelle-Guinée pour but, on sait aujourd'hui

¹ La première découverte de la Nouvelle-Guinée, ou terre des Papous, est attribuée à Antoine Ambreu et François Serrano en 1511.

Nicolas Struick donne une description de la côte septentrionale, en 1753, en se servant de noms portugais.

La seconde découverte est celle d'Alvaro de Saavedra en 1527, qui lui donna le nom de *Nouvelle-Guinée*.

Antonio Urdanetta vit cette terre en 1528.

Orthez de Rotha, envoyé par Rui-Lopez de Lobos, de Tidor, en 1543, s'en attribua la découverte.

Schoutten et Lemaire y arrivèrent en 1616.

Abel Tasman vit la Nouvelle-Guinée en 1642.

Dampier visitoit la côte ouest en 1642 ;

Guillaume Funnel en 1705.

Roggewin parcourut ces mers en 1722 ;

Carteret en 1766 ;

Bougainville en 1766 ;

Cook (détroit de Torrès) en 1770 :

qu'il ne s'agit dans sa description que des Mo uques orientales. Forrest séjourna au havre de Dory¹ en janvier 1775, et ne s'écarta point des détails d'un simple itinéraire. Dampier seul, en 1642, publia quelques descriptions d'animaux qui portent le cachet de son exactitude ordinaire. Quant à Pigafetta, compagnon de Magellan en 1525, il ne parle qu'en passant des oiseaux de paradis qui en proviennent, et décrit les pieds dont plus tard, afin de rendre leur histoire plus merveilleuse, on voulut qu'ils fussent privés. Valentyn, en compilant ce qui est relatif à Amboine et aux îles environnantes, ne manqua point de recueillir toutes les notions qu'il put se procurer sur la Nouvelle-Guinée, et son histoire des oiseaux de paradis annonce qu'il eut à sa disposition de nombreux documents.

Nous ne nous occuperons point ici des mammifères, parceque nous aurons occasion de revenir sur ce sujet lorsque nous parlerons de tous ceux qui habitent les îles de l'Océanie et de la Polynésie. Il n'en sera pas de même des oiseaux : la variété infinie de leurs formes et de leurs couleurs, la rareté de quelques espèces, la haute estime dont jouissent plusieurs d'entre elles, exigent que nous développons le résultat de nos aperçus. Les seuls oiseaux de proie que nous tuâmes étoient un autour d'une espèce nouvelle que nous nommâmes *falco*

¹ C'est ainsi que Forrest orthographie le nom du havre que nous écrivons *Doréry*.

longicauda, et l'aigle de Pondichéry à corps marron et à tête blanche. Les passereaux, là comme partout ailleurs, s'offroient en innombrables légions ; et parmi eux nous eûmes occasion de faire plus d'une découverte intéressante, soit dans les espèces, soit dans les genres. Ainsi il nous suffira de citer les cassicans, les choucaris, l'astrapie éclatante, les moucherolles, les brèves, le corbi-calao, les engoulevents, les soui-mangas, les guêpiers, cinq ou six martin-pêcheurs, plusieurs corbeaux et calaos. Le calao à plumage noir et à queue blanche, dont le cou est fauve chez les mâles, est l'*ouando* des Papous ; il se nourrit de muscades et de graines aromatiques, de manière que sa chair en contracte une saveur délicieuse : son vol est tellement lourd et pesant que, placé à une faible distance dans les bois, on croit entendre le souffle précurseur d'un ouragan. Ce bruit paroît être occasioné par l'air qui s'engouffre dans l'action du vol au fond de deux cavités placées à la base du demi-bec inférieur. Les oiseaux de paradis nous étoient apportés par les Papous en assez grand nombre pour nous faire penser que ces êtres, brillant des plus riches parures, y étoient singulièrement multipliés. Le manucode se présenta deux fois dans nos chasses, et les deux fois nous observâmes le mâle et la femelle accouplés : le plumage du mâle est d'une rare magnificence ; celui de la femelle, au contraire, et sans éclat. Les Papous lui

donnent le nom de *saya*; et il se tient de préférence sur les arbres de teck, dont il recherche les fruits pour sa nourriture.

Les oiseaux de paradis petits émeraudes volent avec grace et par ondulations; les plumes des flancs retombent négligemment pour former un panache gracieux et aérien qui brille dans l'air comme une étoile filante. On ne peut guère avoir une idée exacte de ces volatiles par les peaux desséchées que préparent les Papouas, car l'émeraude en vie est de la taille d'un geai de France. Les naturels sont dans l'habitude de les chasser pour en obtenir les parures depuis long-temps portées en aigrette par les rajahs mahométans des îles de l'est et par les Chinois. Cet oiseau est le *mambéfore* des naturels; ses habitudes semblent tenir de celles des gallinacés, car les femelles nous parurent en bien plus grand nombre que les mâles. Il vit des fruits du teck et d'une sorte de figuier, et son cri ne peut être bien rendu que par les syllabes *woike woike woike woiko* fortement articulées. Près des oiseaux de paradis vient encore se placer le beau cassican Kéraudren que nous avons pris pour type de notre genre *phonygama*; et nous observâmes aussi plusieurs espèces de martin-pêcheurs nouvelles, entre autres le genre *symé* et le martin-chasseur Gaudi-chaud. L'ordre des grimpeurs se compose de coucals, de cacatoës, d'aras microglosses, de perroquets loris, et de perruches de toutes tailles et de toutes

couleurs. C'est dans ces forêts que vivent les mégapodes, plusieurs belles espèces de pigeons, entre autres le goura, que les naturels nomment *manbrouke*, le pigeon de Nicobar, les tourterelles pampusan et bleu-verdin, etc. Souvent nous rencontrâmes le casoar ou émeu des Moluques, dont les Papous emploient les plumes pour orner leurs lances. Les rivages étoient fréquentés par plusieurs échassiers, tels que des hérons, des crabiers, des pluviers dorés, et par un seul palmipède du genre Sterne.

Le havre de Doréry est très poissonneux : on y trouve la plupart des individus des mers des Moluques, et notamment les requins aux ailerons noirs, le diacope macolore, et autres. Les crocodiles bicarénés, les serpents, des tupinambis, pullulent dans les bois. Les papillons les plus ornés, les coléoptères les plus rares, apparoissent à chaque pas. On y trouve les coquilles terrestres et fluviatiles les plus estimées, et entre autres les auricules de Midas, des scarabes, des mélanies. Ces mers échauffées nourrissent aussi la plupart des testacés qui font les délices des amateurs de collections ; et il nous suffira de citer au hasard les casques, les cônes, les harpes, les huîtres marteaux, etc.

Par cet aperçu rapide on doit concevoir de quel intérêt pour les sciences naturelles seroit une exploration rigoureuse de la Nouvelle-Guinée. Cette contrée, ainsi que Bornéo, est destinée à enrichir

nos *species* des formes qui font encore lacune dans la série des êtres, telle que nous la connoissons. Nous ne doutons point que ce ne soit la Nouvelle-Guinée dont ait voulu parler Quiros dans son fameux mémoire au roi d'Espagne, lorsqu'il lui peignit comme un nouvel Eldorado la riche et vaste île qu'il nomma la *Tierra australia del Spiritu Santo*, féconde en beaux arbres, en animaux de toutes sortes, et très productive en or.

Les Papouas des environs du havre de Doréry reconnoissent plusieurs races distinctes parmi les hommes établis dans la Nouvelle-Guinée. Ainsi ils appellent *Endamènes* les habitants de l'intérieur, connus en Europe sous le nom d'*Alfourous*, et se distinguent eux-mêmes en *Arfackis* ou montagnards, et en *Papouas* ou riverains. Ces derniers conservent la mode de porter leur chevelure longue et ébouriffée, tandis que les *Arfackis* l'ont disposée en mèches flexueuses comme les habitants du Port-Praslin, qu'ils imitent encore en portant un morceau d'os ou de bois passé dans la cloison du nez. Enfin quelques Malais se sont aussi glissés dans les villages des côtes, et se reconnoissent aisément parcequ'ils se coupent les cheveux et qu'ils professent grossièrement les rites de la religion musulmane. Chaque tribu au reste vit dans un grand état d'isolement avec les familles voisines, et leurs relations sont presque toujours hostiles. Un ordre de choses si contraire au développement des facultés

morales a dû naître par les craintes perpétuelles que les pirateries des Malais ont inspirées le long de toutes ces côtes ; car on sait que les Guébéens sont depuis long-temps dans l'habitude de fréquenter le système des îles de l'est qui avoisinent la Nouvelle-Guinée, pour enlever des esclaves ou acheter les prisonniers que les tribus se font entre elles. Nulle différence dans les formes extérieures de l'organisation, dans les habitudes ou même le langage, ne distingue les Papouas des côtes ; et cependant l'inimitié la plus violente les divise et leur a inspiré une antipathie telle que, lorsque deux de ces tribus se montraient à bord ensemble, l'une d'elles s'empressoit de partir aussitôt. Nous en eûmes de nombreuses preuves lorsque les pirogues de Rony vinrent nous visiter. Ce village n'est distant de Doréry que de quatre journées de navigation des embarcations du pays, et se trouve situé au fond du golfe du Geelwing ; et déjà les naturels ont des proportions plus robustes, un air plus féroce que les Papous de Doréry. Comme les Alfourous, qu'ils désignent sous le nom d'*Endamènes*, ils ont adopté l'usage d'un long bâtonnet qui traverse la cloison du nez, et qui imprime à leur physionomie le caractère le plus étrange et le plus repoussant.

Le langage ne peut guère servir à caractériser les peuples issus du rameau nègre polynésien ou papoua. Une barbarie profonde les a isolés, et chacun d'eux a adopté de nouveaux moyens de

s'entendre et de s'exprimer. Peut-être aussi les différences que nous remarquons dans la manière avec laquelle ils orthographient les mots tiennent-elles à l'imperfection avec laquelle nous saisissons, pour les traduire dans notre idiome, les sons gutturaux qui les composent. Les Malais sont donc les premiers qui aient travaillé à civiliser les Papouas en se mélangeant avec eux : mais les notions qu'ils leur ont portées n'ont point été de nature à obtenir un grand résultat, et quelques idées sur les moyens de travailler le fer, et de vagues pratiques de mahométisme, sont les seuls fruits de leurs communications. Comme les habitants de Waigiou, les Papous de Doréry sont donc en grande partie un mélange de Malais et de Papouas, vrais métis analogues à ceux qu'ont parfaitement décrits MM. Quoy et Gaimard, qui reconnoissent l'autorité des radjahs, et se livrent au trafic, sur-tout à celui des esclaves. Leur taille est généralement petite, grêle même, bien qu'on puisse citer quelques beaux hommes robustes en apparence, et dont les formes sont largement développées. L'intensité de la couleur noire de la peau varie beaucoup, et disparoît souvent par la lèpre qui lui donne une apparence de blancheur. La chevelure est très noire, laineuse, très fournie, et est d'ordinaire à Doréry disposée en orbe ébouriffé qui prête un énorme volume à la tête, ou bien, comme à Rony, tombe par mèches en tire-bouchons rouges à leur extrémité; ce qui est sans

doute dû à l'ocre dont ils les couvrent. Quelques Papous nouent leurs cheveux sur le sommet de la tête en une grosse touffe, tandis que d'autres les partagent en deux flocons sur les parties latérales des joues. Le nez est épaté, mais beaucoup moins cependant que chez les Nègres africains : quant aux narines, elles sont longues et dirigées dans le sens transversal. La bouche est largement ouverte et proéminente par l'avancement des deux arcades dentaires ; mais le menton est petit et arrondi. Les pommettes se trouvent être saillantes, le front haut et développé, et les arcades sourcilières garnies de poils épais et serrés. La barbe est peu forte en revanche, et on la coupe habituellement, quoique certains individus la conservent sur le rebord de la lèvre supérieure, à l'exemple de quelques Malais orientaux. Ceux qui ne font point usage du bétel ont des dents blanches et saines, tandis qu'elles sont gâtées de bonne heure et corrodées par cet ingrédient que mâchent la plupart des naturels. Lorsque la lèpre n'a point fait ses ravages sur l'épiderme des jeunes individus, leur peau est lisse, huileuse, et par conséquent douce au toucher. Les vieillards sont communément débiles, flétris, et couverts de cicatrices : leur démarche circonspecte, leurs mouvements lents et automatiques, leur regard impassible et calme, offrent un caractère de gravité qui détruit ce que de prime abord leur extérieur a de repoussant.

Les femmes chez les Papous sont disgraciées de la nature, et beaucoup plus laides que leurs époux. Leur système musculaire flétri, leurs mamelles pendantes, leurs traits hommases, ne contribuent point à les rendre agréables à la vue. Les jeunes filles, même celles qui atteignoient à peine l'âge nubile, n'avoient rien de cette douceur, de cette suavité de candeur qui par-tout est le cachet de cette époque virginale; mais elles nous en montrèrent du moins la modestie, en se dérochant avec empressement à nos regards; car leurs époux, leurs pères, professent la jalousie musulmane à un haut degré. Comment se fait-il que le Créateur ait donné aux animaux de ces climats d'aussi riches parures, et qu'il n'ait accordé à l'homme, son image vivante, qu'une enveloppe aussi repoussante?

Toutes les relations écrites sur les Papous les ont peints comme des hommes féroces, inhospitaliers, perfidement astucieux, et auxquels il est dangereux de s'abandonner. Des voyageurs modernes s'expriment dans ce sens, et citent des actes d'une sauvagerie hideuse, exercés par les habitants des côtes occidentales et méridionales. Les habitants du havre de Doréry et des environs, et en général ceux de la partie nord jusqu'au cap de Bonne-Espérance, nous parurent être d'une grande douceur et peu dangereux, plus disposés à fuir les Européens qu'à chercher à leur nuire¹: nous pouvons

¹ Cependant des lettres de l'expédition de la corvette *l'Astrolabe*,

affirmer d'ailleurs qu'ils ne nous ont jamais donné le moindre sujet de plainte, bien que dans nos excursions d'histoire naturelle nous nous trouvassions isolés dans leurs villages au milieu des bois et complètement à leur merci. Si tous les Papouas ressembloient aux individus mélangés au milieu desquels nous avons vécu, l'opinion qu'on s'est généralement formée d'eux seroit bien chimérique; mais il est vrai de dire que, plus aguerris et plus confiants dans leur bravoure naturelle, ceux du sud de la Nouvelle-Guinée, que nul mélange n'a altérés, ont conservé leur indépendance et leurs mœurs agrestes et incultes. L'état d'hostilité perpétuel dans lequel ils vivent rend leur caractère défiant et soupçonneux. Jamais nous ne visitons un village avec une embarcation montée par un certain nombre d'hommes, sans que femmes, enfants, vieillards, et guerriers, ne prissent la fuite dans leurs grandes pirogues, emportant avec eux leurs meubles et leurs effets les plus précieux. Dix fois le jour, à la moindre alerte, ils nous donnoient l'exemple de ces déménagements impromptu, auxquels d'ailleurs ils paroissent très habitués. Nos bons traitements, nos présents, parvinrent à les séduire et à calmer leurs inquiétudes; nous devînmes de vrais amis; on nous montrait avec

sous le commandement de M. Dumont d'Urville, nous ont appris, en 1828, que les Papouas de Doréry décochèrent des flèches sur les gens de l'équipage, et blessèrent dangereusement un sous-officier.

complaisance l'intérieur des maisons, tout ce qui pouvoit nous faire plaisir en un mot, excepté le logement des femmes. Mais la persévérance, unie à un peu d'adresse et escortée de l'à-propos des présents, nous fit souvent triompher, en dépit de Mahomet et de ses lois, de l'interdit dans lequel gémissaient les recluses : par leur portrait on doit préjuger quelle triste opinion les Papous avoient de notre goût.

Les familles établies sur le pourtour du havre de Doréry ne tarissoient point sur les éloges qu'elles se distribuoient avec complaisance (*orangs di Doréi bangousse*). Les hommes de Doréry sont excellents ; mais, en revanche et par compensation, ils nous disoient tout le mal possible des *Arfackis*, et nous peignoient les *Alfourous-Endamènes*, comme des hommes très méchants, se cachant dans les broussailles pour lancer des flèches empoisonnées, et coupant la tête à leurs ennemis. Ce récit ne doit pas être pris au pied de la lettre, quoiqu'il renferme cependant quelque vérité. Une embarcation bien armée, qu'on expédia de la corvette pour lever le plan de la côte, trouva par-tout les *Arfackis* timides, irrésolus, et fuyant en grande hâte à son approche, sans que les signes d'amitié que les marins leur adressoient fussent parvenus à les disposer à avoir des communications amicales. Mais cette grande frayeur vient sans aucun doute des descentes fréquentes que font les corocores malais sur ces côtes

pour y enlever des prisonniers, qui sont vendus dans les Moluques. Les Endamènes, dispersés par familles nombreuses dans des villages palissadés et bâtis sur des pieux élevés, sont redoutables aux Papouas du nord, qui n'ont point osé s'avancer dans le sud, et contre lesquels ils font des expéditions fréquentes. Ces Endamènes se peignent le corps avec des poussières rouges et blanches, et traversent la cloison du nez par un bâtonnet.

La population de la côte orientale de la Nouvelle-Guinée doit être peu considérable. Celle du havre de Doréry n'exécède pas deux cents à deux cent cinquante individus, répartis en trois villages, formés de soixante cabanes au plus. Cette petite population dépend du sultan d'Emberhakène, et est régie par un capitain qui vint nous rendre visite. C'étoit un petit homme grêle, sans influence sur les autres habitants, et qui pourroit bien avoir joué le rôle de capitain afin de mendier des présents pour son véritable chef, qui, suivant l'extrême prudence de ces peuples, auroit bien pu ne pas se montrer de peur qu'on ne cherchât à l'enlever, ainsi que l'ont fait fréquemment les Hollandois. La protection que les habitants retirent du sultan qui les régit s'obtient par les tributs qu'on lui paie en oiseaux de paradis et en productions du pays : ils doivent le soutenir dans les guerres qu'il entreprend, et réclamer son secours lorsqu'ils sont attaqués. Le chef qui gouvernoit en 1824 se nommoit

Fraisinoukou, et prenoit le titre de *korano*. Son pouvoir est délégué à des officiers subalternes divisés en plusieurs classes.

Plus on s'avance dans le sud de la Nouvelle-Guinée, plus les villages se multiplient; car on en compte seize seulement à partir de Rony: on les nomment *Sihamisse*, *Ouari*, *Kajol*, *Mounarbouke*, *Mana*, *Angar*, *Losouari*, *Ouamessaire*, *Ouarapène*, *Ouaréapi*, *Kaboo*, *Ramike*, *Lasiéi*, *Ouassiore*, *Kaïbi*, et *Dotiré*.

Les demeures des Papous riverains et maritimes sont bâties sur l'eau, dans les rivières, ou sur les plages abritées des vagues de la haute mer. Est-ce afin de se défendre avec plus de succès que les Papous ont choisi ce genre de construction si universellement répandu chez toutes les tribus qui appartiennent à ce rameau? sont-ils plus à proximité de fuir dans leurs nacelles lorsque l'attaque a lieu du côté de la terre, ou peuvent-ils se défendre plus efficacement lorsque l'expédition ennemie leur est annoncée de loin et vient fondre sur eux par eau? enfin l'influence délétère du climat, et les grandes pluies hiémales qui les inondent seroient-elles pour quelque chose dans cette détermination? Tout porte à croire que les premiers motifs sont les seuls qui leur aient fait adopter ce genre de construction.

Toutes les cabanes rangées sur le bord de la mer, à plus de quarante pas du rivage, ont quelque

chose de pittoresque ; mais leur construction est négligée et leur apparence misérable. Obligés de décamper très souvent, les Papous ne portent presque aucun soin à ces demeures que l'ennemi pille ou détruit, et qu'ils rebâtissent sans beaucoup d'efforts. Elles ont toutes la même distribution intérieure, et sont destinées à loger une nombreuse famille : chacune d'elles se compose de deux files d'appartements que traverse un large corridor, aboutissant du côté de la mer à une plate-forme, et du côté du rivage à une sorte de pont en bois. Plus d'une centaine de branches d'arbre, fichées dans le sable et hautes de quinze à vingt pieds, supportent la maison et les madriers transverses sur lesquels est jeté négligemment ce qui tient lieu de plancher ; mais quel plancher ? Qu'on se figure des branches arrondies prises au hasard, posées sur d'autres branches horizontales, et si peu solides que nous ne pouvions aller dans ces chétives demeures sans trébucher vingt fois, au risque de nous rompre le cou ou de tomber dans l'eau. Telle est la manière dont sont façonnés la plate-forme et le carrelage des appartements. Le pont est encore plus mal établi, puisqu'il se compose de deux ou trois bûches couchées sur chaque traverse, et qu'on enlève la nuit, de manière que les propriétaires puissent être entièrement isolés et dormir en paix. Leur habitude de marcher sur ces bûchettes tremblantes sous nos pas contrastoit singulièrement

avec notre maladresse. Quelques Papous ont toutefois pris la peine de placer des planchettes ou des morceaux de bois fendus dans le corridor central. Les appartements qui le bordent sont divisés en une foule de petites cellules d'une insigne malpropreté, consacrées aux divers services de la famille. La plus grande sert de cuisine, et n'est remarquable que par un plateau qui supporte un foyer au milieu ; la fumée s'échappe par les cloisons comme elle peut : quelques poteries grossières ornent cette boucanière. Les autres appartements sont destinés aux femmes. Celui du chef de famille est généralement le plus orné. Une natte en vaquois étendue sur le plancher sert de lit pour le sommeil, et de sofa pour le jour. Quatre autres nattes de même tissu, grossièrement cousues, mais vivement peintes en rouge et en noir, servent de tenture, et recouvrent les côtés de ce grotesque boudoir. Derrière cette chambre de luxe est le gîte des dieux de la famille, consistant en idoles sculptées recouvertes de guenilles sales et puantes.

Les cloisons des maisons sont faites en lattes de bambous, et leur toiture en feuilles de pandanus. Chaque village a dans son voisinage plusieurs trous dans lesquels les habitants vont puiser de l'eau douce, qu'ils conservent dans de gros tubes de bambou. Ces maisons, exposées sur l'eau, sont fraîches dans leur intérieur, et doivent être saines. Il est fâcheux que par l'insouciance de leurs pro-

priétaires elles soient si malpropres et construites avec si peu de soin.

Le village de Doréry n'avoit point d'habitants pendant notre séjour ; peut-être notre voisinage les en avoit-il chassés. Quelques naturels nous dirent qu'il n'étoit destiné qu'à recevoir les Papous étrangers du nord lorsqu'ils viennent commercer avec les navires chinois, malais, ou européens, qui mouillent de temps à autre sur cette partie de la côte. Nous vîmes effectivement tous les naturels qui venoient de loin s'y installer pour y faire leur commerce avec nous, puis retourner paisiblement dans leurs districts. Ce village seroit alors une hôtellerie destinée au premier occupant.

Masinamy a une population assez nombreuse et une trentaine de cabanes également sur la mer. Le rivage de l'île Mamasouary est garni de cocotiers, tandis que son plateau offre des plantations et est recouvert d'arbres magnifiques. On y observe à profusion l'amaranthine (*gomphœna globosa*) et la belle poinciade. Plusieurs espèces de piment y viennent spontanément. Le petit village de Masmapy est plus particulièrement occupé par des pêcheurs. En traversant cette île on trouve diverses plantations de taro (*arum esculentum*). Les cotonniers et les ricins y sont communs, et on y voit quelques uns des tombeaux élevés par les naturels.

Tels sont les principaux villages établis à Doréry. Quelques autres demeures éparses ont été aban-

données à la suite de guerres toutes récentes. Les Arfackis ou montagnards ont une manière de se loger encore plus extraordinaire peut-être que celle adoptée par la population riveraine. Dans une excursion que nous fîmes dans l'intérieur, nous nous reposâmes dans deux maisons d'Arfackis, situées dans la montagne à deux milles de Doréry. En débarquant sous les bouquets de cocotiers de ce village on trouve, vis-à-vis la dernière cabane, un joli sentier bien tracé qui conduit, à travers mille détours, au milieu de beaux arbres, au pied d'une haute colline madréporique recouverte d'une couche épaisse d'un humus éminemment végétatif. Divers grands arbres, dont les troncs gisent sur le sol, servent de ponts naturels pour franchir des crevasses du terrain. Au pied de la petite chaîne sont de nombreuses plantations de bananiers, de patates douces, et d'ignames. Les herbes les envahissent, car les naturels se donnent peu de soin pour les détruire. Le chemin s'élève assez brusquement; les plantations se multiplient: on traverse alors un carré palissadé, et sur l'arête de la montagne est placée la demeure du Papou montagnard. Cette cabane n'est abordable que par un point, et quoique la nature l'ait fortifiée, l'instinct ou la défiance des habitants a fait recourir à la ressource de la placer sur un grand nombre de pieux hauts de vingt à vingt-cinq pieds. Ces cabanes aériennes sont donc inabordables, à moins d'employer pour

y monter une tige de bambou entaillé qu'on retire en haut chaque soir. De cette manière les habitants dorment en paix, et peuvent se défendre avec avantage s'ils sont attaqués, sans redouter d'être surpris à l'improviste. Ces maisons aériennes sont beaucoup plus petites que celles bâties sur l'eau, mais leur distribution est la même. On y entre par une très petite porte; le plancher n'en est pas plus solide ni mieux fait. Une sorte de balcon a été pratiqué du côté opposé à l'entrée, et il donne sur le versant roide de la montagne, qui a dans cet endroit plus de cent cinquante pieds de profondeur à pic. Comme la bâtisse trembloit sous nos pieds, nous avouerons que ce n'étoit pas sans crainte de passer à travers le plancher que nous marchions dans les divers appartements de cette aire humaine. Lorsque nous arrivâmes à la maison, les habitants en sortirent précipitamment, s'armèrent de leurs flèches, et firent mine de vouloir défendre le passage en menaçant de tirer. Quelques présents et le mot *bati* leur inspirèrent des démonstrations plus amicales. Ils nous reçurent alors avec une sorte d'empressement, et nous offrirent des patates rôties sous la cendre. L'un d'eux nous accompagna dans la montagne, près d'une source d'une eau très fraîche qui coule abondamment dans une ravine. Notre guide poussa un grand cri, auquel répondirent d'autres Papous. C'étoit sans doute une sorte de mot d'ordre, car nous nous vîmes bientôt en-

tourés de naturels. A quelques pas sur une hauteur étoit aussi leur cabane perchée comme la première sur de nombreux poteaux. A un signal que fit le propriétaire, nous vîmes les femmes se cacher avec empressement, mais en mettre davantage encore à nous considérer à travers les fentes des cloisons. Le bas des piliers qui supportoient la cabane étoit fermé comme un parc jusqu'à hauteur d'homme, et servoit à retenir quelques cochons élevés en domesticité, et dont l'espèce sauvage existe dans les bois.

Ces naturels mettent le feu aux arbres lorsqu'ils veulent déblayer quelques portions de terrain. Ils entretiennent la combustion qui doit consumer les troncs qui sont tombés sur le sol; ils y plantent ensuite des patates, des haricots, du maïs, et surtout une espèce de millet qu'ils aiment beaucoup, et y placent des bananiers, des papayers, des courges, et quelques arbres à pain. Nous suivîmes quelque temps le sentier qui serpente sur le plateau de cette haute colline, malgré les instances que les habitants faisoient pour s'y opposer. Nous avons su depuis que ce sentier conduisoit à un village établi sur la côte en face de Doréry. Nous rétrogradâmes à la grande satisfaction de nos guides, qui se montroient d'une singulière adresse pour découvrir des insectes ou trouver au plus épais des broussailles le gibier que nous abattions.

Les Papous mélangés et hybrides, dont l'as-

pect est si misérable et prévient si peu en leur faveur, se composent d'hommes libres et d'esclaves. Ceux-ci, enlevés par trahison ou par surprise aux tribus voisines, servent dans les maisons, sont occupés à préparer la nourriture de leurs maîtres, se livrent à la pêche et à tous les travaux les plus rudes. A chaque instant ils peuvent changer de propriétaire, et cet état leur semble tout naturel : mais ils sont généralement traités avec douceur, c'est-à-dire que leur esclavage n'est point rendu plus pénible par de mauvais traitements. Peu de temps avant notre arrivée les habitants de la côte nord-est avoient dirigé une expédition contre la population d'une petite île située dans le détroit de Dampier, en avoient massacré les guerriers, et réduit en esclavage quelques individus des deux sexes. Un de ces insulaires, que nous avons eu occasion de voir, portoit sur sa physionomie les traces les plus apparentes d'un chagrin violent et concentré.

Les habitants de Masinamy ont souvent de vives alertes. Lors de notre séjour quelques pirogues éloignées, mais amies, vinrent de la grande terre, en doublant la pointe sud, pour commercer avec nous. Les Papous de Doréry les prirent pour des pirogues d'*Alfourous* ou d'*Endamènes*, parcequ'elles avoient des voiles blanches : ils poussèrent de grands cris, s'assemblèrent en tumulte, en s'armant d'arcs et de flèches ; et pendant ce temps les femmes

et les enfants s'embarquoient dans les pirogues avec les vivres et leurs effets les plus précieux. Au bout de quelque temps leurs craintes se dissipèrent. Cette scène remarquable se renouvela plusieurs fois ; car ceux qui se trouvoient à bord de notre navire s'enfuyoient au plus vite en exprimant par leurs signes qu'il ne s'agissoit rien moins que d'être mis à mort s'ils étoient pris par les Alfourous. Du reste les Papous de Dôréry nous montroient avec orgueil, et comme un trophée, une douzaine de crânes des hommes de l'intérieur qu'ils avoient tués dans une attaque de ce genre. Ces crânes, bien conservés, étoient suspendus à la partie extérieure des maisons. L'occasion étoit trop belle pour être négligée : aussi la veille de notre départ nous enlevâmes pendant la nuit ces crânes, dont nous avons donné la description anatomique dans le volume précédent.

La plupart des Papous portent les traces indélébiles des attaques, des embûches, qu'ils se tendent réciproquement de tribu à tribu. Il en est peu qui n'aient des cicatrices de blessures par les traits qu'ils lancent avec une merveilleuse adresse. Quelques uns en ont le corps couvert. Aussi un Papou est tellement habitué à se défendre à chaque instant de sa vie, qu'il ne fait pas un pas sans avoir avec lui une provision considérable de flèches renfermées dans un carquois de bambou, et au moins deux arcs tendus. Le pêcheur, qui seul dans

sa frêle pirogue darde le poisson, n'oublie jamais ce moyen de protection. Toutes les embarcations qui venoient commercer le long de la corvette en avoient des provisions considérables, dont elles ne venoient que le superflu. Il est étonnant que quelques Papous n'aient pas cherché à se procurer des armes à feu et des munitions, bien plus efficaces que le genre d'armes dont ils se servent : mais on voit au contraire qu'elles leur font peur, et il en est peu qui osent tirer un fusil. Il n'est pas probable au reste que cette habitude de se faire suivre par un attirail de guerre ne soit qu'un inutile simulacre ; il faut nécessairement que la crainte et le besoin de s'en servir leur en fassent une loi.

Les Papous sont entièrement nus ; ils couvrent seulement les parties naturelles par une étroite feuille de bananier. Le maro des femmes est un peu plus large, et se compose d'un morceau de toile bleue de Surate, sur laquelle elles ajoutent une ceinture rouge de même étoffe. Quelques mahométans entourent leur tête avec des mouchoirs qu'ils obtiennent en échange de leurs marchandises, et qu'ils disposent en forme de turban. Ceux qui portent des chemises et des caleçons sont des trafiquants habitués à naviguer dans les Moluques ou sur les côtes, et qui s'intitulent du nom de *capitans*. Les Papous ne se servent guère, pour s'abriter de la pluie, que de nattes de vaquois et de chapeaux faits à la chinoise avec ces mêmes feuilles.

Quelques uns de ces chapeaux sont artistement travaillés et ornés de couleurs très vives formant des dessins réguliers embellis par des morceaux de talc. Les Papous du reste font peu de cas des étoffes, à moins qu'elles ne soient légères et surchargées de peintures dans le goût chinois. Ils préfèrent à tout des piastres, et même une seule à plusieurs brasses de toile. Les Malais leur ont sans doute donné ce desir effréné qu'ils manifestent pour l'argent, car ils estiment presque à son égal le fer-blanc, qui lui ressemble. Ces deux métaux servent à leur parure; ils en font des anneaux, dont ils s'entourent les bras et les avant-bras. Certains naturels portent au poignet des bracelets d'argent massif, dont la valeur est de plusieurs piastres: ils sont arrondis, cannelés, chargés de quelques dessins, et ne forment que les deux tiers d'un cercle, afin de pouvoir être placés et ôtés à volonté. Les Papous recherchent en général les objets qui peuvent servir de décoration; ils portent, comme les naturels de la Nouvelle-Irlande, des bracelets en ivoire¹, qu'ils nomment *sanfar*: comme eux encore ceux des districts plus sud se percent la cloison du nez, et y placent un petit bâtonnet. Le meuble d'une indispensable nécessité pour tous est un long peigne en bambou ou en bois qui s'enfonce dans la chevelure, et qu'on enjolive avec

¹ Ces bracelets sont absolument identiques, par la forme, à ceux qu'on trouve passés dans les bras des momies égyptiennes.

des dessins, des morceaux de nacre, ou de longues plumes qui flottent sur la tête. Quelques habitants avoient l'extrémité de ce peigne terminée par une tête de Papou très bien exécutée en petit, et recouverte aussi d'une chevelure hérissée. Ils portent communément suspendus au cou des morceaux de bois enveloppés de guenilles, qu'ils regardent comme sacrés : ils les nomment *aa*, et croient fermement, lorsqu'ils ont marmoté quelques paroles et fait un simulacre qui approche du signe de la croix des catholiques, que ces idoles (car ils leur donnent parfois la physionomie humaine) jouissent de la propriété de les garantir des blessures de leurs ennemis ou de les guérir promptement. Ces amulettes paroissent être l'objet d'une sorte de vœu lorsqu'ils se trouvent dans quelques positions périlleuses, et ils ne les abandonnent jamais par la suite.

Les Papous emploient aussi le tatouage, qu'ils nomment *panaya*; il ne se compose que de traits légers, peu apparents sur leur peau noire. Ce sont généralement quelques lignes sur le front et sur la poitrine. Les femmes sont beaucoup plus tatouées que les hommes, et se couvrent le visage, les seins et les épaules de marques légères et délicates. L'usage de mâcher le bétel est peu répandu, et n'est familier qu'aux descendants des Malais. Mais ce qui est généralement suivi par tous les Papous indistinctement, et ce qui est propre à la race nègre

océanique, c'est la mode de faire naître des cicatrices en relief sur la poitrine et sur les bras. Les petits garçons et les filles qui n'ont pas atteint l'âge de puberté vont dans un parfait état de nudité.

Ces naturels ne savent préparer aucune étoffe : celles qu'ils ont leur viennent des trafiquants indiens. Ils achètent leurs maros aux *Arfackis*, et leurs toiles aux Malais et aux Chinois. Leur seule manufacture ne consiste qu'en nattes de feuilles de pandanus, qu'ils découpent quelquefois avec beaucoup d'adresse¹. D'ailleurs, indolents et paresseux, sans industrie perfectionnée, les Papous vivent dans une profonde apathie, et n'ont conservé que les procédés nécessaires et dévolus aux femmes pour fabriquer de la poterie. Ces pots de terre sont aussi bien faits que ceux des potiers d'Europe, et on emploie à leur confection une argile grise très ductile qui est pétrie avec soin et débarrassée de toute impureté. A l'aide d'un caillou arrondi l'intérieur est façonné, puis l'extérieur, qu'on recouvre de quelques petits dessins. Ces vases sont ensuite exposés au soleil, où ils durcissent suffisamment, et leur cuisson est quelquefois obtenue à l'aide d'un feu clair de bûchettes taillées exprès. Cette poterie se nomme *ourène*.

Les Papous ont un goût particulier pour tailler

¹ Ce qui est remarquable est la vivacité des couleurs qu'ils emploient pour les teindre. Le rouge et le jaune ont de l'éclat; le noir est fourni par un petit fruit arrondi et aggloméré de leurs forêts.

le bois, le façonner en idoles, qu'ils placent sur leurs tombeaux ou dans leurs maisons. Le devant de leurs pirogues est même ordinairement chargé de sculptures d'un goût singulier et grotesque. Leurs oreillers¹, comme ceux des Papous de l'île d'Ouarido, sont en bois dur travaillé avec soin.

Les meubles d'un usage journalier sont peu nombreux, et attirent l'attention plutôt par l'enfance de l'art qui a présidé à leur confection que par leur élégance. Ils consistent en poteries en terre pour cuire les aliments, en vases de bois pour les servir, en bambous dont les cloisons noueuses sont perforées pour contenir une grande quantité d'eau, en nautilus qui servent de verres pour boire, en paniers ou en sacs en paille colorés et tressés pour contenir les vivres secs, sur-tout les légumes. Des parures bizarres et grossières occupent les endroits apparents de la cabane, et servent sans doute à des époques intéressantes, soit pour quelques cérémonies religieuses, soit pour des danses et pour des jeux. L'ornement qui nous a le plus frappés est une calotte surchargée de rosaces et de fleurs artificielles de diverses couleurs imitant des fleurs de lis, et analogues aux couronnes des cérémonies religieuses de la fête de Dieu chez les catholiques romains. La même forme,

¹ Ces oreillers, sur lesquels sont souvent sculptées des têtes grossières de sphynx, sont trouvés tous les jours sous les têtes des momies d'Égypte. Cette analogie est des plus remarquables.

la même disposition, le même goût, ont présidé à leur confection ; et si l'on joint à cela un véritable signe de croix que les naturels pratiquent avec les amulettes qu'ils suspendent au cou, la connoissance d'un Dieu bon et celle d'un mauvais esprit, un grand respect pour les morts et pour leurs tombeaux, on sera tenté de reconnoître dans ces coutumes quelques unes des pratiques des Abyssins qui professent le christianisme. Quant aux vrais Papous, ils paroissent être idolâtres dans toute l'acception du mot, quoique pendant notre séjour nous n'ayons pu pénétrer aucune de leurs pensées sur la religion ou sur quelques unes de leurs coutumes aux époques marquantes de la vie.

Le seul instrument de musique que nous ayons vu est le tamtam, sorte de tambour très répandu parmi les peuples de race nègre. Sa forme est analogue au tamtam des habitants de la Nouvelle-Irlande. C'est un cylindre creux d'une seule pièce, s'amincissant à une extrémité et chargé de quelques petits enjolivements. Une peau de lézard est tendue sur la plus large ouverture, tandis que celle opposée en est privée. Ils frappent sur cette peau vibrante avec la main, et s'accompagnent de la voix. Mais, comme le caractère de ce peuple est mélancolique, sérieux, livré à la défiance, un seul naturel voulut bien nous donner un léger échantillon de son talent, qui n'avoit rien de bien séducteur. Rarement les Papous ont le sourire sur les lèvres, ou se livrent

à la joie : leur physionomie conserve toujours quelque chose de la crainte et de la barbarie qui resserrent leur ame et la flétrissent.

Les femmes sont chargées des plus rudes travaux. Plusieurs fois , lorsque nous visitâmes le village, nous les avons vues occupées à fabriquer des vases, porter des fardeaux, aller chercher de l'eau, faire la cuisine. Elles accompagnent leurs maris à la pêche ; elles nagent dans les pirogues. Quelques unes vinrent le long de la corvette ; mais leurs époux, lorsqu'ils y étoient montés, les renvoyoient, et forçoient ces malheureuses à pagayer pendant une demi-journée à deux encâblures du navire, afin d'éviter tout contact avec nos matelots.

Les femmes ne sont considérées que comme des créatures d'un ordre inférieur ; et lorsqu'elles meurent, elles sont enterrées simplement aux pieds de leurs époux, n'ayant sur leur sépulture qu'une petite idole et quelques poteries ébréchées, tandis que le tombeau des hommes est fait avec beaucoup plus de soin, et se compose d'une charpente recouverte d'un toit de vaquois, bordée de rampes en bois travaillées à jour. Plusieurs idoles recouvrent le sol, qui est gratté avec soin ; et divers morceaux d'étoffe, flottant au bout d'un bâton, servent d'étendards. Nous ne vîmes toutefois cette dernière décoration que sur un seul sépulcre de la petite île de Masmapy.

La polygamie est autorisée dans les mœurs des Papous, et quelques uns ont puisé avec les Malais des idées très grossières de mahométisme. Leur religion paroîtroit un mélange de *fétichisme* et d'*idolâtrie*, accompagné de rites superstitieux et aveugles unis à des idées assez nettes sur la résurrection des ames, sur une vie éternelle et heureuse. Le grand respect qu'ils portent aux mânes de leurs parents et de leurs amis, le soin qu'ils ont de leur sépulture, ne peuvent découler que de la consolante pensée d'une vie future. Les idoles qu'ils conservent avec soin, et dans leurs maisons, sont l'objet de leurs invocations et de leurs prières, et peut-être en ont-ils qui représentent le génie du mal et le Dieu éminemment bon et bienfaisant. Il nous seroit difficile de pouvoir pénétrer dans quel but ils ont élevé l'idole que nous avons apportée, et qu'on voit aujourd'hui au Muséum : cette idole étoit conservée avec soin dans une petite loge secrète d'une grande cabane, et représente un homme assis haut de deux pieds. La tête est un plateau de bois sur lequel on a posé un crâne humain entier et bien conservé, ayant pour remplacer les yeux des morceaux de nacre taillés en rond et des couches de mastic pour simuler les chairs de la face. Cette pièce singulière doit rappeler quelques idées mystiques dont rien ne peut nous décèler le sens. Cette sculpture étoit entourée d'idoles plus petites, et toutes étoient revêtues de morceaux de linge

enfumés. Il reste à savoir si c'est le crâne d'un aïeul ou d'un père que la famille vénéroit, et dont elle chérit la mémoire, ou si c'est un holocauste offert à Moloch dans la possession du crâne d'un ennemi mis à mort. Les Papous, en effet, croient-ils priver leurs adversaires d'une vie heureuse lorsqu'ils exposent leurs têtes sur les perches de leurs maisons? ou n'en font-ils qu'un trophée qui doit menacer d'un sort pareil quiconque tenteroit de les attaquer? Quelques unes de ces hideuses coutumes se retrouvent dans les grandes îles de la Sonde et des Moluques.

L'abondance des vivres rend la vie des Papous de Doréry aisée et facile. Leur aliment principal est le sagou, qu'ils cuisent sous forme de pains aplatis et carrés, ou bien encore dans des feuilles. C'est aussi de cette dernière manière qu'ils préparent le poisson, dont la chair acquiert par ce procédé une grande délicatesse. Ils sont encore dans l'usage de boucaner et sécher les chairs des animaux, celles des squales et des holothuries. Ils ont la même méthode que les habitants de Waigiou, de ne cuire les aliments principaux que par la chaleur qui se dégage d'un foyer au-dessus duquel ils les placent. Ils soumettent à l'ébullition les pois, les haricots, qu'ils cultivent pour leurs provisions de réserve, ainsi que le maïs et le millet. Ils font rôtir sous les cendres d'excellentes patates, les ignames, et les taros. Les Papous allument du feu avec beaucoup

de prestesse par le frottement d'un morceau de bois sur un bambou. Ils ont de longues torches de résine de *dammar* pour s'éclairer; et lorsqu'ils naviguent dans leurs pirogues, ils ont toujours un tison bien épris destiné à allumer leurs cigarettes roulées dans une feuille de vaquois, dont ils font une grande consommation, car ils fument presque constamment. Ces peuples font trois repas; ils dorment après celui du milieu du jour. Chaque repas est très long, et se termine par des sortes d'ablution, ces naturels ayant soin de se laver la bouche et les mains. Ils ne boivent que de l'eau pure. Plusieurs de ceux qui ont eu des relations avec les Européens demandoient des liqueurs alcooliques, dont ils avaloient de grands verres d'un seul trait; mais la plus grande partie ne vouloit point en goûter, et redoutoit sur-tout l'ivresse qui en est la suite.

C'est le seul peuple auquel nous vîmes manger, non pas la chair des cocos, mais bien le brou qui enveloppe la noix. Lorsque les cocos sont jeunes, ce brou a en effet le goût de la tige d'un chou d'Europe.

De cette vie active et naturelle les Papous, comme tous les hommes stationnaires dans leur civilisation, ont acquis une très grande adresse, des sens très perfectionnés, un instinct animal très étendu, tandis que la civilisation a fait perdre ces avantages à l'homme social en lui faisant acquérir

un plus grand développement de l'entendement et du génie. Leur vue est perçante ; et leur main , suivant le mouvement de l'œil , lance des javelines à trois pointes qui , décrivant une légère parabole , frappent le poisson à une certaine distance. Des Papous nous firent très souvent juger de leur adresse autour du navire en se livrant à ce genre de pêche. Ils se servent aussi de diverses sortes de filets et de nasses : mais ils emploient pour les poulpes le même genre d'instrument en cloche et avec des branches épineuses que nous avons vu très commun dans les mains des naturels de la Nouvelle-Bretagne. Ils nagent bien et long-temps , et plongent pour chercher des coquilles. Ils ont l'habitude de rester ainsi sous l'eau , et y demeurent plus que ne le pourroit faire un nageur européen. Nous avons vu un Papou s'enfoncer à plus de soixante pieds et détacher les filets de nos pêcheurs pris dans les coraux.

Leurs armes sont les flèches et des javelines en bois très dur , dont l'extrémité est armée d'un bambou aiguisé et taillé en fer de lance , au-dessous duquel pend un gros flocon de plumes de casoar. Mais l'arme sur laquelle les Papous comptent le plus est la flèche , qu'ils portent toujours avec eux par paquets qui en contiennent des milliers. Les unes , ce sont les ordinaires , n'ont qu'une pointe de bois aiguë ; les autres ont aussi des morceaux de bois dur qui sont très soigneusement barbelés et

aiguisés, dont la blessure est dangereuse. Les plus grandes sont garnies de lames en os ou de pointes d'os diversement taillées et aiguisées. Leurs tiges sont ornées de divers dessins exécutés par le moyen du feu. Ils enveloppent les extrémités pointues avec une résine rouge. Quoiqu'il faille beaucoup de temps pour fabriquer ces flèches, ils les vendent pour peu de chose, et paroissent avoir des hommes occupés à ce seul travail. Leurs arcs sont en bambou, et la corde en rotang. Quelques arcs plus soignés sont en bois dur et souple, et cerclés de distance en distance. Les Papous ont un coup d'œil juste, et leurs flèches frappent le but à une grande distance, ou, lorsqu'il est petit, elles en passent très près. Quelques arcs plus minces et des flèches faites avec des rachis de folioles de latanier sont employés à la chasse des oiseaux précieux. Ils vont alors les attendre la nuit sur les arbres qu'ils fréquentent, et ils les tirent de très près.

Les Papous des bords de la mer aiment la navigation ; ils s'y livrent d'autant plus volontiers qu'ils peuvent se procurer par elle un accroissement en vivres, et qu'elle assure en même temps leur indépendance contre les attaques des habitants de l'intérieur. Leurs pirogues longent les côtes que baigne une mer ordinairement calme et paisible, et ils vont de point en point trafiquer avec les tribus amies. La grandeur de leurs pirogues varie. Il en est de très petites, destinées à un seul homme.

Celles qui servent aux voyages lointains peuvent recevoir dix pagayeurs avec un approvisionnement considérable en vivres, en eau, et en objets de commerce. Ces pirogues à légère plate-forme au centre ont deux balanciers, sur lesquels sont des traverses où reposent les mâts avec leurs voiles et leurs agrès. Un seul tronc d'arbre creusé sert à leur construction, et ils en font de très grandes avec les arbres gigantesques qui peuplent les forêts. Une de celles qui vinrent le long du bord avoit plus de soixante pieds de longueur, et nous admirâmes la taille du géant végétal dont elle étoit extraite. Chaque village possède quelques corocores plus grands, recouverts d'un toit de feuilles et formés par des bordages assemblés et enduits de résine. Les voiles sont le résultat de lisières de vaquois grossièrement assemblées. Les pagaies ne diffèrent point de celles de Waigiou. Les Papous renferment, lorsqu'ils sont en voyage, leur provision d'eau douce dans des bambous, et relâchent au premier endroit venu de la côte pour faire leur repas et l'y préparer.

Le goût des Papous de Doréry les porte vivement au commerce; ils savent adroitement tirer parti du desir qu'on manifeste de l'objet qu'ils possèdent. Leur patience est à toute épreuve; leur tenacité pour obtenir un prix qu'ils convoitent ne cède devant aucune considération. Leur indécision est rebu- tante, et souvent ils n'ont aucune idée de la valeur

de ce qu'ils possèdent; pour un oiseau de paradis comme pour un panier de pois ils demanderont indifféremment une piastre.

Ils aiment l'argent avec une sorte de fureur, et donnent le second rang au fer-blanc coupé par lanières, ou aux rasoirs. Les grands couteaux dont ils se servent, qu'ils estiment beaucoup, viennent des Moluques, sur-tout de Ternate, et sont des sortes de hachettes qu'ils emploient utilement dans leurs constructions et même comme moyen de défense. Ils reçoivent avec plaisir du linge et des toiles de coton rouges ou bleues à larges carreaux, de petits miroirs, des vases en verre, des mouchoirs rouges; mais ils ne font aucun cas de nos haches, des outils de fer, des scies, etc., dont ils ne savent point se servir.

La langue des Papous riverains, dont il est question dans cet article, est depuis long-temps corrompue par l'introduction de mots malais; car plusieurs naturels parlent très bien cette langue qui s'est répandue dans toute la Polynésie, et qui est indispensable pour naviguer et voyager au milieu des îles de cette partie du monde. Ce motif nous a empêché de chercher à grossir notre vocabulaire. Ce qui nous a paru remarquable est cette variation continuelle des mots entre les habitants des districts voisins, variation dont on trouvera ci-après de nombreux exemples.

VOCABULAIRE PAPOU.

(HAVRE DE DORÉRY.)

A.

- | | |
|--|--|
| Arc, <i>miria</i> . | Assez, <i>tida</i> (malais). |
| Arac (alcool), <i>kohinéme</i> . | Aller, <i>piki</i> . |
| Ami (terme d'appellation), <i>bati</i> . | Argent (piastre), <i>compang</i> . |
| Alfourous (habitants de l'intérieur), <i>Indaménes</i> . | Auricule, oreille de Midas (conchyl.) <i>oïahéme</i> . |

B.

- | | |
|--|---|
| Banane, <i>imbieffe</i> . | Bracelet en argent, <i>saraka</i> . |
| — var. très longue, <i>voisiente</i> . | Buse (oiseau de proie), <i>mangaiké</i> . |
| — var. à petits fruits rouges, <i>robesenare</i> . | Bouche, <i>souambri</i> . |
| Bécune (ichthyol.), <i>mapiré</i> . | Barbe, <i>souabourmena</i> . |
| Betel, <i>bérene</i> . | Bras, <i>karafia</i> . |
| — (la chaux), <i>afère</i> . | Boire, <i>ouahière</i> . |
| — (l'arec), <i>nayene</i> . | Bleu (couleur), <i>sihi</i> . |
| Balancier de pirogue, <i>adi</i> . | Blanc (<i>idem</i>), <i>afère</i> . |
| Bambou (tubes de), <i>améne</i> . | Blessure, <i>paré</i> . |
| Bracelet en ivoire, <i>sanfar</i> . | Bon, excellent, <i>bangousse</i> . |

C.

- | | |
|---|--|
| Corbeau grisâtre (ornith.), <i>man-guéké</i> . | Cochon, <i>béne</i> . |
| Canne à sucre, <i>kope, kobe, korne</i> . | Comment cela s'appelle-t-il? <i>apanama?</i> |
| Coucou, <i>kohuoque</i> . | Coco, <i>sera</i> (calappa des Malais). |
| Coloquinte rouge, <i>fornanéme</i> . | — la chair, <i>karafia</i> . |
| Cheveux, <i>senombourahéme</i> . | — le lait, <i>rouria</i> . |
| Coude (anat.), <i>ervapouri</i> . | — le brou filamenteux, <i>yeffia</i> . |
| Cuisse (<i>idem</i>), <i>ouémesikarafia</i> . | — la coque, <i>sekeïa</i> . |
| Chevillon du pied, <i>ouaperoumesi</i> . | Cacatoës à huppe jaune, <i>mangarasse</i> . |
| Courir, <i>couhéfrare</i> . | Coracias (ornith.), <i>kohuoque</i> . |
| Ciel, <i>vouahéme</i> . | |

Coucou (courol noir), <i>ménebeki</i> .	Courge (aliment), <i>kemo</i> .
Chapeau chinois, <i>sarahoui</i> ou <i>saraou</i> .	Cassican noir et blanc, <i>enarou</i> .
Calao (ornith.), <i>ouando</i> .	Cannelle (<i>laurus culilawan?</i>), <i>masohi</i> .
Collier, <i>irake</i> (ils entendent <i>mani-mani</i>).	Corde, <i>yafenipe</i> .
Chemise, <i>sansoune</i> .	Chien, <i>nafe</i> .
Culottes, <i>sansoune kros</i> .	Couteau, <i>pisso</i> (mot malais).
Chef, <i>korano</i> .	Chat, <i>naho</i> .
Caranx (poisson), <i>ouavisse</i> .	Corde rouge dont se servent les femmes, <i>oième</i> .
Citron, <i>angra</i> ou <i>angara</i> .	

D.

Dents, <i>namsi</i> .	Dos, <i>rocoromeri</i> .
Doigts de la main, <i>ouapininé</i> .	Dormir, <i>goueneffe</i> .
— de pied, <i>ouépinia</i> .	Danser, <i>komasse</i> .

E.

Eau douce, <i>ibihéva</i> .	Enfant, <i>souabourba</i> .
Épaules, <i>radoupouhéme</i> .	Écaille de tortue, <i>ouaoumisse</i> .
Éternuer, <i>marbeasse</i> .	

F.

Feu, <i>fore</i> .	Front, <i>robonne</i> .
Fumée, <i>idasse</i> .	Fesse, <i>kromberi</i> .
Forêt, <i>hibohère</i> .	Fille, <i>énémegou</i> .
Flèche, <i>iko</i> .	Filet pour la pêche, <i>paème</i> .
Femme, <i>bihienne</i> .	Fruit d'un figuier que mangent les oiseaux de paradis émeraudes, <i>amihou</i> .
Femme âgée, <i>romegoune</i> .	
Fusil, <i>snapan</i> .	

G.

Gomphrocena globosa, <i>sahère</i> .	Guépier, <i>aouerre</i> .
Grain noir (nuages en), <i>vouahéme</i> .	Genou, <i>ouapouai</i> .
Gingembre (racine de), <i>engounai</i> .	Grand, considérable, <i>bassar</i> .

H.

Hache, <i>mangane</i> .	Hirondelle de mer, <i>mangahiéme</i> .
Homme, { <i>selongagou</i> .	Haricot, <i>aberou</i> .
{ <i>senombokore</i> .	Huitre (conchyl.), <i>assosse</i> .
Héron gris rayé, <i>mansohou</i> ou <i>mantso</i> .	

I. — J.

Jaquier (fruit du), arbre à pain, <i>nakenake</i> .	Jaune (couleur), <i>kanefoune</i> .
Idole portée au cou, <i>aa</i> .	Javeline pour chasser les sangliers, <i>fera</i> .
Igname, <i>ranso</i> .	

K.

Kangourou d'arocé, *potin* ou *podin*.

L.

Lance, <i>mounoffe</i> .	Lori papou, <i>mananbieffe</i> .
— garnie de plumes de casoar, <i>manbeseronne</i> .	Langouste, <i>hamosse</i> .
Lune, <i>pahique</i> .	Lance à pointe de bambou, <i>pati</i> .
Lori tricolore, <i>maniohouire</i> ou <i>savoïyesse</i> .	Lèpre, <i>babara</i> .

M.

Mer, <i>masséne</i> .	Moucherolle énado, <i>énado</i> .
Martin-pêcheur de Ternate (<i>alcedo dea</i>), <i>manesoukour</i> .	Menton, <i>aroumeri</i> .
— commun, <i>mangarohouère</i> .	Mamelon, <i>soussounaya</i> .
— à tête rouge (<i>syma</i>), <i>torotoro</i> .	Mollet, <i>ouémesimoria</i> .
— des Moluques, <i>kinesousse</i> .	Moucher, <i>kosenoffe</i> .
Manucode (oiseau de paradis), <i>saya</i> .	Manger, <i>kahéne</i> .
Merle vert doré huppé, <i>mansinéme</i> et <i>issape</i> .	Marcher, <i>komebrahéne</i> .
— à cou marron (<i>lanius kirhocephalus</i>), <i>pitohoui</i> .	Montrez, <i>ornéma?</i>
	Maro, <i>mare</i> .
	Maison, <i>roume</i> .
	Maïs, <i>kastera</i> .
	Mil (graine de), <i>pokéme</i> .

N.

Natte en vaquois pour dormir, <i>hiahère.</i>	Nautile (conchyl.), <i>congonne.</i>
Nez, <i>senombri.</i>	Nasse en treillis pour pêcher, <i>meyène.</i>
Narine, <i>manafria.</i>	Non, <i>roba</i> (ils entendent <i>trada</i> , malais).
Nombri, <i>senoupemeri.</i>	Noir (couleur), <i>païsème.</i>
Nuages, <i>manife.</i>	

O.

OÛf de Léda (conchyl.), <i>saruire.</i>	Ongles, <i>veyia.</i>
Oreille, <i>kalamso.</i>	Oui, <i>io.</i>

P.

Poinciade (botan.), <i>alfamangore.</i>	Petit perroquet vert à tête rousse, <i>manangore.</i>
Papayer (<i>carica papaya</i>), <i>ahisavoi.</i>	Poitrine, <i>indéneberi.</i>
Porcelaine tigrée (conchyl.), <i>ka- héne.</i>	Pénis, <i>sembri</i> et <i>siri.</i>
Pagaie de pirogue, <i>pouesse.</i>	Poignet, <i>rebabaième.</i>
Peigne à la papou, <i>assisse.</i>	Poils de pénis, <i>semberibourna.</i>
Philédon (ornithol.), <i>kohuouque.</i>	Peau, <i>rippia.</i>
Poulpe (calmar), <i>kembroheffe.</i>	Pieds, <i>ouebamea.</i>
Pigeon couronné, <i>mambrouke.</i>	Pirogue, <i>vouake.</i>
— gris ardoisé, <i>ouanemone.</i>	Poule, <i>mankoko.</i>
— de Niconbar, <i>membrokohère.</i>	Poulpe (mollusq.), <i>kembroeffe.</i>
— à ventre rougeâtre varié, <i>hoihiméne.</i>	Poisson, <i>ihéne.</i>
Perruche rouge à longue queue, <i>manangana.</i>	Pierre (minéralogie), <i>ierou.</i>
— à front orangé, <i>manigaire.</i>	Pois, <i>abréfore.</i>
— d'Amboine, <i>maninihese.</i>	Papillon, <i>apope.</i>
Polochion (ornithol.), <i>manemo.</i>	Punaise de bois, <i>kabakahine.</i>
Plume, <i>koouffe.</i>	Poule sauvage, <i>mangoipe.</i>
Perroquet vert, <i>mananbieffe.</i>	Promerops à parements frisés, <i>issape.</i>
	Panier, <i>baya.</i>

R.

Résine de Dammar, *kessi*.
 Rolle (ornithol.), *secsec*.
 Ronfler, *senombririoko*.
 Riz, *fasse*.

Richard (coléopt. du genre bu-
 preste), *kangouéne*.
 Rouge (couleur), *fourého*.

S.

Serpent, *ikahèque*.
 Soleil, *hore* ou *hory*.
 Solanum (fruit du), *akoka*.
 Sourcils, *robourbena*.

Sauter, *coukahi*.
 Soui-manga olivâtre à poitrine d'a-
 cier bruni, *mangaspazi*.

T.

Tournefortia argentea, *muréne*.
 Tortue franche, *voihiko*.
 Tourterelle verte, *manasope*.
 — rougeâtre à plumage glacé,
manemo.
 Tonnerre, *koboure* ou *kadadou*.
 Turban mauresque, *toira*.
 Tourterelle phasienne, *mapouha*.

— à ventre amarante, *mapouha*.
 Tambour, *sadipi*.
 Talon, *ouékourèbe*.
 Tousser, *kosesse*.
 Tatouage, *panaya*.
 Tubercules en relief sur la peau,
manaouère.
 Tabac, *tabaco*.

V.

Vaquois (*pandanus*), *lorahéme-
 iaière*.
 Voile de pirogue en nattes, *pada-
 réne*.
 Ventre, *senemberi*.
 Vagin, *fineberi*.

Vaquois, *sarou*.
 Vase de terre (poterie), *ouréne*.
 Vent (météor.), *ouahéme*.
 Vert (couleur), *païséme*.
 Vénus (conchyl.), *pourada*.

VOCABULAIRE PAPOU.

(CANTON DE RONY.)

Flèche, <i>acoye</i> .	Ventre, <i>seneri</i> .
Perroquet à tête grise, <i>matikine</i> .	Nombriil, <i>senepondi</i> .
Cacatoès blanc à huppe jaune, <i>manouaraffe</i> .	Fesses, <i>krotondi</i> .
Coco, <i>sarai</i> .	Dos, <i>krori</i> .
Bracelet en ivoire, <i>kamasse</i> .	Verge, <i>siri</i> .
Cassican noir et blanc, <i>kobocoboye</i> .	Vagin, <i>firi</i> .
Lépre, <i>hanné</i> .	Épaules, <i>rouarna</i> .
Kangourou d'Aroé, <i>monnesiého</i> .	Bras, <i>brana</i> .
Soleil, <i>siare</i> .	Avant-bras, <i>brandenéna</i> .
Cheveux, <i>nondebourame</i> .	Main, <i>branbamera</i> .
Nez, <i>kosenosenine</i> .	Doigts, <i>prampinéna</i> .
Narines, <i>kaikaire</i> .	Ongles, <i>braparna</i> .
Bouche, <i>sabari</i> .	Cuisse, <i>oussifema</i> .
Dents, <i>néana</i> .	Jambe, <i>ouendenéna</i> .
Oreilles, <i>kokenansenan</i> .	Pied, <i>ouébamera</i> .
Œil, <i>makabourna</i> .	Doigts du pied, <i>ouénépinéna</i> .
Front, <i>endacondi</i> .	Ongles du pied, <i>ouéparna</i> .
Menton, <i>ourouandi</i> .	Plante du pied, <i>ouébamera</i> .
Barbe, <i>souaboure</i> .	Cheville, <i>memea</i> .
Cou, <i>kahuo</i> .	Mollet, <i>moreria</i> .
Poitrine, <i>endendi</i> .	Genou, <i>ouépourona</i> .
Mamelon, <i>soussesena</i> .	Jarret, <i>ouéparabena</i> .

NUMÉRATION DES PAPOUS.

(HAVRE DE DORÉRY.)

Nous avons placé ici en regard la numération usitée dans le nord de Madagascar pour servir de terme de comparaison.

(PAPOU.)	(MADÉCASSE.)
1, <i>saha</i> ou <i>sahi</i> .	1, <i>rec</i> .
2, <i>doui</i> ou <i>doua</i> .	2, <i>roui</i> ou <i>roué</i> .
3, <i>kiohio</i> ou <i>kiore</i> .	3, <i>telou</i> .
4, <i>fiake</i> .	4, <i>effach</i> .
5, <i>lime</i> ou <i>rime</i> .	5, <i>dimi</i> .
6, <i>ouonéme</i> ,	6, <i>enine</i> .
7, <i>fike</i> .	7, <i>fitou</i> .
8, <i>ouart</i> .	8, <i>valou</i> .
9, <i>sihiou</i> .	9, <i>sevi</i> .
10, <i>sanfour</i> .	10, <i>foulou</i> .
11, <i>sanfour saha</i> .	11, <i>foulou rec ambé</i> .
12, <i>sanfour doui</i> .	20, <i>roué poulou</i> .
20, <i>sourou</i> .	30, <i>telou poulou</i> .
30, <i>sourou kiore</i> .	40, <i>effach poulou</i> .
40, <i>sourou fiare</i> .	50, <i>dimi poulou</i> .
50, <i>sourou lime</i> .	60, <i>enine poulou</i> .
60, <i>sourou ouonéme</i> .	70, <i>fitou poulou</i> .
70, <i>sourou fike</i>	100, <i>zatou</i> .
80, <i>sourou ouart</i> .	107, <i>fitou ambé zatou</i> .
90, <i>sourou sihiou</i> .	110, <i>foulou ambé zatou</i> .
100, <i>sanfourou</i> .	114, <i>foulou effach ambé zatou</i> .
	120, <i>roué poulou ambé zatou</i> .
	150, <i>dimi poulou ambé zatou</i> .
	200, <i>roué n'zatou</i> .
	1000, <i>arrivou</i> .
	2000, <i>roué arrivou</i> .
	5000, <i>dimi arrivou</i> .
	10000, <i>foulou arrivou</i> .

NUMÉRATION DES PAPOUS.

(CANTON DE RONY.)

1, <i>hiossaire.</i>	20, <i>aresse.</i>
2, <i>nourou.</i>	30, <i>aresse sanfour.</i>
3, <i>nokore.</i>	40, <i>arcé sourou.</i>
4, <i>fake.</i>	50, <i>arcé sourou sanfour.</i>
5, <i>rime.</i>	60, <i>arcé kokore.</i>
6, <i>ouonéme.</i>	70, <i>arcé kokore sanfour,</i>
7, <i>ounamanourou.</i>	80, <i>arcé cifake.</i>
8, <i>ounemonocore.</i>	90, <i>arcé cifake sanfour.</i>
9, <i>fike.</i>	100, <i>arcé cirime.</i>
10, <i>sanfour.</i>	110, <i>arcé cirime sanfour, etc.</i>
15, <i>sanfourrime.</i>	

NUMÉRATION DES ALFOUROS, HABITANTS DE L'INTÉRIEUR
DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

1, <i>ture.</i>	6, <i>imbitoure.</i>
2, <i>kire.</i>	7, <i>inebiki.</i>
3, <i>noure.</i>	8, <i>imbinour.</i>
4, <i>ouat.</i>	9, <i>imbeboit.</i>
5, <i>mai.</i>	10, <i>huanguire.</i>

NUMÉRATION DES HABITANTS DE SALWATTY.

1, <i>sa.</i>	6, <i>ouonome.</i>
2, <i>lou.</i>	7, <i>fit.</i>
3, <i>tor.</i>	8, <i>ouar.</i>
4, <i>fate.</i>	9, <i>siou.</i>
5, <i>lim.</i>	10, <i>lafa.</i>

NUMÉRATION DES HABITANTS DE TIDOR.

1, <i>loumeohi.</i>	6, <i>somadibi.</i>
2, <i>malofou.</i>	7, <i>inguimohi.</i>
3, <i>bani.</i>	8, <i>siouo.</i>
4, <i>laha.</i>	9, <i>lofkomi.</i>
5, <i>lola.</i>	

Nous croyons devoir donner comme moyen de comparaison le vocabulaire peu connu de Forrest. On remarquera des différences très grandes entre les mots du navigateur anglois et les nôtres.

Dieu, <i>Wat.</i>	De l'airain, <i>kasnar.</i>
Démon, <i>sytan.</i>	De l'or, <i>bulowan.</i>
Oui, <i>io.</i>	De l'argent, <i>plat.</i>
Non, <i>roba.</i>	Du cuivre, <i>ganetra.</i>
Je ou moi, <i>jya.</i>	Un fort, <i>coto.</i>
Vous, <i>suru.</i>	Une maison, <i>roume.</i>
Poisson, <i>in.</i>	Un pays, <i>nu.</i>
Oiseau, <i>moursankin.</i>	Arbre, <i>kaibus.</i>
Homme, <i>senonman.</i>	Rivière, <i>warbiky.</i>
Femme, <i>binn.</i>	Eau douce, <i>warimassin.</i>
Avez-vous du poisson? <i>een isia.</i>	Volcan, <i>bonfor.</i>
Avez-vous des cochons? <i>ben isia.</i>	Se baigner, <i>komassy.</i>
Ne craignez rien, <i>ouam-kaouar.</i>	Feu, <i>for.</i>
Voulez-vous trafiquer? <i>farabian.</i>	Chaud, <i>rob.</i>
Des perles, <i>mouskita.</i>	Hameçon, <i>sofydine.</i>
Des grains de collier, <i>fin fin.</i>	Filet, <i>pam.</i>
Du fer, <i>ukanmom.</i>	Voir, <i>komamy.</i>
Des légumes, <i>cassuf.</i>	Ile, <i>meossy.</i>
Une hache, <i>amkan.</i>	Colline, <i>bon.</i>
Un couperet, <i>sumber.</i>	Sable, <i>yeau.</i>
Du sagou, <i>bariam.</i>	Jardin, <i>yafkaman.</i>
Du sagou cuit, <i>kium.</i>	Poivre de Cayenne, <i>marisin.</i>

Couteau, <i>ensy</i> .	Mât, <i>padarin</i> .
Fusil, <i>piddy</i> .	Corde, <i>kabry</i> .
Canon, <i>piddybeba</i> .	Ancre, <i>yor</i> .
Assiette, <i>oro piring</i> .	Limons, <i>ihkry</i> .
Paquet, <i>tataf</i> .	Riz, <i>bira et camesa</i> .
Large, <i>beba</i> .	Canne à sucre, <i>cumman</i> .
Étroit, <i>kinik</i> .	Clous de girofle, <i>chinky</i> .
Long, <i>ekouan</i> .	Noix muscade, <i>samkow</i> .
Court, <i>ekouanba</i> .	E, <i>wamsowy</i> .
Plat, uni, <i>emasin</i> .	O, <i>umbaraick</i> .
Maigre, <i>ebieba</i> .	S, <i>wamrum</i> .
Kima des Malais, <i>koyam</i> .	N, <i>amurum</i> .
Chien, <i>naf</i> .	Radjah ou roi, <i>korano</i> .
Chat, <i>mowe</i> .	Blanc, <i>pepopper</i> .
Rat, <i>py</i> .	Noir, <i>pyssin</i> .
Soleil, <i>rass</i> .	Rouge, <i>fanadaik</i> .
Lune, <i>pyik</i> .	1, <i>oser</i> .
Étoile, <i>mak</i> .	2, <i>serou</i> .
Pigeons goura, <i>manipi</i> .	3, <i>kior</i> .
Oiseau de paradis, <i>madefor</i> .	4, <i>tiak</i> .
Unicorne (poisson), <i>eenra</i> .	5, <i>rim</i> .
Un vaisseau, un grand navire, <i>cappall</i> .	6, <i>onim</i> .
Une chaloupe, <i>wy</i> .	7, <i>tik</i> .
Arc, <i>myay</i> .	8, <i>war</i> .
Flèche, <i>ekay</i> .	9, <i>siou</i> .
Rame, <i>koboris</i> .	10, <i>samfour</i> .
Pagaie, <i>pura</i> .	11, <i>samfour oser</i> .
Voile de vaisseau, <i>sawir</i> .	100, <i>samfour outin</i> .
	1000, <i>samfour outin samfour</i> .

TABLEAU PHYSIQUE

DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

La plupart des géographes nomment *Nouvelle-Hollande* cette île immense ou plutôt ce continent qui s'étend dans l'hémisphère austral, entre 111° et $151^{\circ} 30'$ de longitude est, et entre 11° et $39^{\circ} 15'$ de latitude sud, et semble former le lien de pondération de cette portion du globe, en s'avancant dans le sud, comme le font les extrémités méridionales de l'Afrique et de l'Amérique. Ce continent, sorti le plus récemment des eaux, et qu'on pourroit à bien dire appeler nouveau continent, a reçu de plusieurs géographes les noms de *Notasie* et d'*Australasie*; mais ce dernier impliquant avec lui une fausse idée a été changé par les Anglois en celui d'*Australie*, beaucoup plus euphonique et plus convenable.

La Nouvelle-Hollande, ainsi nommée du pays des premiers navigateurs qui la découvrirent, ou l'Australie, a long-temps été regardée comme un vaste continent s'étendant jusque vers le pôle, destiné à remplacer les masses de terre qui constituent la plus grande partie de l'hémisphère sud, et à former un poids que d'anciens auteurs des théories

de la terre croyoient indispensable à l'équilibre du globe dans ses révolutions avec le soleil : ils la nommoient les *terres australes inconnues*.

La Nouvelle-Hollande comprend dans sa plus grande étendue, de l'est à l'ouest, à-peu-près mille lieues, et du nord au sud, du cap York au promontoire Wilson, six cent vingt-cinq lieues ; elle a plus de trois mille deux cent cinquante lieues de périmètre. Sa forme est celle d'un ovale saillant à sa partie supérieure, et profondément concave inférieurement. Sa surface est évaluée à trois cent quatre-vingt-cinq mille lieues.

Baignée sur la côte occidentale par l'Océan indien, à l'est par le Grand-Océan, l'Australie a pour limites au sud la terre de Diémen ou Tasmanie, et le Grand-Océan austral ; au nord elle est séparée de la Nouvelle-Guinée et des nombreux groupes des îles Moluques, d'une part, par le détroit de Torrès, de l'autre par les mers peu étendues de Timor et des Petites-Moluques. Ses bords sont morcelés en ports et en havres spacieux ; mais c'est principalement le rivage septentrional qui en présente le plus.

Le pourtour de cette grande île offre un coup d'œil très varié, ayant en quelques lieux, à la distance de plusieurs milles, des chaînes d'îles petites et stériles ; en d'autres endroits le rivage est escarpé et inaccessible, tandis qu'au nord sur-tout, et dans le golfe de Carpentarie, il est très plat et d'appa-

rence sablonneuse et nue. Il y a sur la côte orientale une singulière chaîne d'écueils de corail, qui, selon le capitaine Flinders, suivent la côte dans une direction du sud-ouest au nord-ouest, du vingt-troisième degré de latitude sud jusqu'au détroit de Torrès, sous les noms de récifs de la Barrière, du Labyrinthe, ou de la Grande-Barrière. Cette chaîne immense de rochers et d'îles est à des distances diverses de la terre : au sud, elle est à vingt-cinq ou trente lieues du rivage, dont elle s'approche en avançant au nord, et finit par le joindre. On a trouvé dans ces écueils des goulets praticables : le capitaine Flinders y pénétra, sous $18^{\circ} 52'$ de latitude, par un passage qu'il croit n'avoir pas plus de cinq lieues. Un autre navigateur parvint à gagner l'Océan par un canal long et embarrassé, sous le vingt-deuxième degré de latitude. La largeur de ces écueils, que Flinders nomme Barrierreefs, paroît être de quinze lieues ; elle se réduit parfois à douze et même à huit. Il y a des îles nombreuses entre ces rochers et le rivage, mais il n'y a d'écueils que ceux qui entourent ces îles ; de sorte que cet espace enclos, protégé contre les fureurs de l'Océan, donne de grandes facilités pour un commerce côtier. Hors de cette barrière la mer paroît avoir une grande profondeur, et brise avec furie sur les coraux ; mais sur les rochers et dans leurs environs la sonde atteint le fond, bien que celui-ci soit inégal, et varie, à mesure qu'on avance

au nord, de soixante à quarante-huit, trente-cinq, trente, et même vingt brasses.

Nous ne citerons point ici tous les caps, toutes les baies qui bordent, dans son immense contour, le continent qui nous occupe. Les principaux promontoires, ceux qui semblent marquer les limites des diverses régions de la Nouvelle-Hollande, sont : à l'ouest, les caps Vlaming et Lecuwin, et la pointe Escarpée, la plus occidentale de ce continent ; les caps Howe, Melville, Sandy et Byron, à l'est ; York, au nord ; et Wilson et d'Entrecasteaux, au midi. Mais ces terres reculées dans le sud, non encore vivifiées par le génie de l'homme, sont riches en souvenirs glorieux pour la France, et rien ne pourra jamais dépouiller leurs bords des noms célèbres qui attestent les recherches aventureuses de nos compatriotes, bien que les Anglois suppriment sur leurs cartes le plus qu'ils peuvent de ces noms, qui font la gloire de notre patrie. Certes notre justice et notre impartialité nous portent à avouer que Flinders a beaucoup fait sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, mais est-il juste d'appauvrir, ainsi que le font ses compatriotes, les découvertes de Baudin pour enrichir les siennes ?

Peu de contrées offrent un plus grand nombre de havres spacieux, de ports commodes et sûrs, que la Nouvelle-Hollande ; ses côtes, basses et déclives, sont bordées d'innombrables îlots dans tout son contour nord, et morcelées par de vastes et

larges baies dans sa partie méridionale qui est élevée et abrupte. Nous aurons à citer, sur la côte occidentale, l'immense baie des Chiens-Marins, sur laquelle on a déjà tant écrit, et qui ne peut offrir un bon port, parcequ'elle est encombrée de bancs à fleur d'eau; la presque île Péron, qui la divise, est sablonneuse et nue, et l'on n'y trouve aucune source d'eau douce; ce n'est pas que cette côte en soit privée: plusieurs ruisseaux, et un entre autres qui coule près du cap Leschenault, ont de l'eau limpide; mais, serpentant au milieu de terres noyées, basses, sablonneuses, elle devient le plus souvent saumâtre. La mer remonte assez avant d'ailleurs dans la plupart des rivières de cette partie, et notamment dans celle des Cygnes. A la partie sud de la côte occidentale est la baie du Géographe, et au nord les îlots innombrables de l'archipel de Dampier, qui forment une continuation non interrompue de bancs, de récifs, d'îles, sur toute la côte septentrionale, jusqu'au détroit de Torrès. Ses rivages ont d'excellents ports: en commençant par l'ouest, on trouve la baie du Roi-Georges, où coule la rivière des François; cette baie offriroit un mouillage sûr aux flottes de toute l'Europe. Certes, si la France songe à former un établissement de forçats déportés dans ces climats, il est bien à désirer qu'elle jette les yeux sur ce havre, dont l'expédition d'Entrecasteaux a levé tous les plans, et qui lui offriroit d'immenses avan-

tages. Le manque d'eau douce dans le port ne seroit point un obstacle , et la ville principale de la colonisation pourroit fort bien être portée sur la rivière , à douze ou quinze lieues dans l'intérieur , tandis que sur la baie on se borneroit à établir un poste de débarquement. Après la baie du Roi-Georges , sur laquelle nous croyons inutile de reproduire d'autres détails , nous mentionnerons , en avançant successivement dans l'est , les archipels de la Recherche et de Nuyts , le groupe de l'Investigator , le grand golfe de Spencer et celui de Saint-Vincent , l'île des Kangourous , et les beaux ports Phillip et Western. Ce dernier , visité récemment par M. Howel , dans un voyage par terre , depuis Sydney , a reçu , en 1826 , une colonisation réglée du port Jackson. Placé vis-à-vis du port Dalrymple et de Georges-Town , de la terre de Diémen , et au milieu du détroit de Bass , ce port est destiné à devenir le point de communication , par terre , de la Nouvelle-Galles du sud avec la Tasmanie ; la navigation de ces deux points se réduit à une très courte traversée , tandis qu'auparavant l'embarquement au port Jackson , pour Hobart-Town , n'étoit pas toujours à l'abri de bien des contrariétés et même de dangers. La côte nord , bordée de terres basses et d'îlots sans nombre , a reçu , en 1826 , une colonie anglaise ; cette partie est encore peu connue sous le rapport de ses ressources statistiques. Quant à la côte orientale , elle offre les plus grands

avantages pour les établissements européens : découpée en baies sans nombre, et parmi lesquelles nous citerons la baie Jervis, Botany-Bay, le port Jackson, la baie Broken, le port Macquarie, la baie Moreton, etc., etc.; parcourue par de belles rivières, garnie de terres productives, elle jouit de tous les avantages qui sont refusés à la plupart des autres points de la Nouvelle-Hollande; c'est aussi la seule dans l'intérieur de laquelle on ait tenté quelques voyages destinés à la faire connoître, et MM. Oxley et Evans, ingénieurs de la colonie des *convicts* déportés, se sont avancés à cent soixante lieues environ au-delà de la côte, et ont été forcés de rétrograder de ce point par les marécages profonds qui arrêterent leurs pas. Cette partie est sillonnée presque parallèlement par une chaîne de montagnes, nommées vers le nord montagnes Bleues, et vers le sud Morumbidge. C'est dans cette chaîne que les principaux cours d'eau connus de la Nouvelle-Hollande ont leurs sources: l'Hawkesbury et le Paterson, qui se rendent directement à l'Océan, le Lachlan et le Macquarie dont le cours supérieur est seul connu et se dirige vers l'intérieur.

Les premiers Européens philosophes et naturalistes qui explorèrent les rivages de la Nouvelle-Hollande furent frappés des singularités sans nombre que les productions naturelles leur offroient à chaque pas: tout leur parut bizarre et paradoxal; sol, aspect, aussi bien que végétaux et animaux.

Ce caractère d'étrangeté qu'affectoit la nature sur les terres australes parut éminemment curieux ; on voulut s'en rendre compte, et bientôt on tomba dans des extrêmes qui vicièrent l'opinion. Il est de fait que bien peu d'auteurs ont sur la Nouvelle-Hollande des idées fixes et arrêtées, et ceux qui les possèdent ne les doivent qu'aux relations des dernières expéditions, et sur-tout aux écrits des Anglois établis à la Nouvelle-Galles. On ne connoissoit que la lisière la plus étroite du pays, on voulut juger de l'intérieur. Des marins n'ont visité que les dunes littorales, où ils ne trouvèrent point d'eau douce : aussitôt les géographes sédentaires en prirent acte, et bientôt on accrédita l'opinion que la Nouvelle-Hollande n'avoit point de rivières, suivant les uns ; que son intérieur étoit nu, pelé, et stérile ; que les habitants buvoient de l'eau salée. D'autres prétendirent que tout l'intérieur étoit occupé par de vastes marécages ; quelques uns supposèrent que ce sont des déserts sablonneux, et qu'on devoit en tenter l'exploration en y transportant des tentes, des chameaux : un grave auteur a proposé d'en faire la découverte avec des ballons. Enfin on trouva des arbres pétrifiés sur une partie peu étendue ; vite on en conclut « qu'il sembloit
« qu'on eût porté sur ces lointains rivages la tête
« de Méduse pour en pétrifier les êtres qui y vivent. » De ces versions laquelle croire ? car elles sont toutes aussi fondées les unes que les autres, et

l'on peut admettre au centre de la Nouvelle-Hollande, sans compromettre sa conscience, aussi bien des volcans que des marais ou des fleuves majestueux et navigables. Il est de fait qu'on ne connoît rien de l'intérieur, et que les Européens n'en ont jusqu'à ce jour visité que les bords ou plutôt les dunes littorales.

Les vents par lesquels la Nouvelle-Hollande est influencée varient suivant les parallèles sous lesquels sont situées les diverses régions de ce vaste continent. Ainsi les moussons se font sentir dans la partie nord, où règne le plus ordinairement la mousson d'est, et s'étendent jusqu'au vingt-cinquième degré à-peu-près sur les deux côtes occidentale et orientale. La portion extra-tropicale, au contraire, est soumise à des vents presque constamment de la partie de l'ouest, qui semblent régner depuis 30° sud jusqu'à 45°. Les saisons sont opposées à celles d'Europe, et l'hiver commence à la Nouvelle-Hollande lorsque l'été vient réchauffer nos latitudes. L'hiver n'est jamais rigoureux; seulement il est remarquable par les vents tempêteux et fréquents qui élèvent la mer et rendent les côtes si dangereuses; mais les froids n'y sont jamais de longue durée. Nous résumerons pour les saisons de la partie tempérée de la Nouvelle-Hollande quelques faits que nous tenons d'observateurs exacts établis à la Nouvelle-Galles du sud.

La température est assez égale, bien qu'elle

éprouvé des changements brusques et des anomalies singulières; on a même remarqué que la température étoit beaucoup plus froide dans l'intérieur, et que les hivers y étoient plus rigoureux. Les quatre saisons s'y observent, mais dans un ordre inverse des nôtres: le printemps a lieu en septembre, octobre, et novembre; l'été en décembre, janvier, et février; l'automne en mars, avril, et mai; et l'hiver en juin, juillet, et août. La première est plus particulièrement marquée par des brouillards, des nuits froides et des jours tempérés; la deuxième a une chaleur excessive vers le milieu du jour, des matinées et des soirées délicieuses, des calmes ou de fortes brises soufflant par rafales, et qui durent deux ou trois jours; l'automne est caractérisé par l'inconstance du temps, par des pluies abondantes; l'hiver a des nuits froides, des gelées blanches, et sur-tout de violentes tempêtes: à cette époque il n'est pas prudent de fréquenter les côtes de la Nouvelle-Hollande. Dans l'été le baromètre a pour terme moyen $28^{\circ} 3' 8''$, et descend rarement au-dessous de $27^{\circ} 10' 4''$; le thermomètre a pour maximum $26^{\circ} 2'$ à midi, et $28^{\circ} 2'$ à minuit. La température de l'eau est généralement de 24° à midi; mais ce qu'on a remarqué de plus constant est une chaleur souvent excessive dans le jour, et le soir et le matin un froid presque glacial, qui convertit les vapeurs en gelées blanches sur les mon-

tagnes Bleues, et qui paroît pénible à supporter.

La portion méridionale de la Nouvelle-Hollande est très salubre, à en juger du moins par le comté de Cumberland, de la Nouvelle-Galles, que les Anglois ont surnommé le Languedoc austral. Il n'en est pas de même de la partie nord : celle-ci est basse, marécageuse, soumise à l'influence d'une haute température, et il en résulte que les dysenteries et les fièvres pernicieuses y font de grands ravages, comme on en a la preuve par le petit établissement d'Anglois nouvellement formé sur le bord du détroit de Torrès. La portion occidentale nue, pelée, privée d'eau douce, sur la côte du moins, seroit probablement aussi le foyer de quelques maladies dont la source seroit dans la position même des lieux. Les Anglois ont remarqué que les enfants nés dans la Nouvelle-Galles du sud acquièrent une taille beaucoup plus considérable que leurs pères et mères, et que cette règle ne connoît pas encore d'exception. Toutefois, quoique salubres, les parties tempérées, soumises à ces brusques changements de température, occasionnent des inflammations de poumons, des catarrhes de toute sorte, dont sont atteints les naturels aussi bien que les colons.

L'aspect général de la Nouvelle-Hollande a une physionomie propre : la nature, en créant cette contrée, lui a imprimé un cachet spécial dont rien ne peut donner l'idée. La Nouvelle-Hollande ne

ressemble qu'à elle : aspect géologique, règnes végétal et animal, rien ne rappelle ce que l'on voit ailleurs ; ses côtes, nues, pelées, teintes de toutes les couleurs, et recouvertes par un vaste et immense lambeau de sol tertiaire, adapté et flanqué sur le terrain primitif de granit, ont quelque chose de repoussant et de sombre ; ses murailles de grès, ses pétrifications imparfaites, qui saillent çà et là, tout semble prouver que ses bords sont sortis récemment du sein des mers. Cette large écharpe de grès adossée aux montagnes Bleues, et qui en forme le premier plan, tandis que la deuxième chaîne est granitique, tout nous dit, en termes formels, que l'Australie a long-temps été ensevelie sous l'eau, et qu'elle est l'objet le plus jeune de la surface osseuse de notre planète. De nombreux volcans éteints attestent aussi l'influence qu'ils ont dû avoir dans la formation de ce sol tourmenté ; des bancs d'un lignite stratiforme très combustible règnent dans plusieurs endroits. Le fer est commun, à l'état d'oxide, et nul doute qu'on en découvrira des mines susceptibles d'être exploitées ; le cuivre paroît assez abondant aussi dans quelques unes des petites chaînes de l'intérieur ; mais nulle part on n'a rencontré le carbonate de chaux : les Anglois ont été obligés de retirer des coquilles incinérées cette matière de première nécessité pour les bâtisses. Toutefois des cavernes ont été découvertes récemment, et leur intérieur étoit tapissé de stalac-

tites d'un albâtre calcaire très blanc, et très propre à la confection des mortiers.

Sur ce terrain, ou gréseux, ou granitique, chargé de dolérite, s'étend une légère couche de sol, tourbeux dans les marécages, arénacé et de bruyères sur les lieux élevés; la végétation qui en recouvre la masse est donc plus ou moins épaisse, plus ou moins clair-semée, suivant l'abondance ou l'épaisseur de la couche meuble. En général la Nouvelle-Galles du sud est la partie la plus productive et la plus susceptible d'agriculture, sur-tout dans les districts découverts au-delà des montagnes Bleues, tandis que ce qu'on connoît de la Nouvelle-Hollande proprement dite atteste une stérilité décidée: des marécages profonds, des pâturages sur le bord des rivières, de vastes forêts, filles du temps, des dunes sâblonneuses et inanimées, composent donc toute la surface de ce continent. D'immenses forêts, formées d'eucalyptus, de casuarina, de banksia, et d'arbustes singuliers et bizarres, composent les paysages de la partie extra-tropicale, tandis que celle qui est renfermée entre le tropique du capricorne et la ligne équinoxiale se rapproche, par la nature des arbres et le luxe de la végétation, des forêts équatoriales des Moluques. Au nord de la Nouvelle-Hollande en effet, là où des plages déclives et vaseuses se perdent insensiblement vers la Nouvelle-Guinée, là où le détroit de Torrès et ses écueils innombrables établissent une séparation de

peu de largeur avec le système de terres dit des Papous, croissent le bruguiera et les lianes des climats chauds ; plus au sud, du dixième au vingt-cinquième degré, s'élèvent les gigantesque pins de Norfolk ou *Columbia australis*, et les cédres de l'Australie ; plus au sud encore, depuis 30° jusqu'aux côtes les plus méridionales, la végétation offre un caractère particulier : les premiers naturalistes qui abordèrent à la Nouvelle-Galles du sud, par exemple, furent tellement émerveillés à la vue des végétaux qui se pressoient sur un seul point, sans rappeler aucune des formes des plantes des autres climats, qu'ils donnèrent le nom de *Botany-Bay* au havre où ils mouillèrent. Mais ce luxe de plantes, alors d'autant plus digne d'être cité que chacune d'elles étoit moins connue, cesse à mesure qu'on chemine de l'est à l'ouest, et les terres d'Endracht et d'Edels sont beaucoup moins riches en espèces, bien que celles-ci ressemblent génériquement aux plantes de l'autre côte. Certes on doit pardonner l'enthousiasme que la végétation de la Nouvelle-Hollande inspira aux premiers naturalistes voyageurs : comment en seroit-il autrement à la vue de ces végétaux qui décorent aujourd'hui nos serres, espèces qui ont centuplé les jouissances des florimanes, et augmenté la circulation de capitaux ; de ces mélaleuques, de ces métrosydéros, des peronia, des protéa, des platylobium, des lambertia, des banksia, etc., et de tant d'autres plantes qui riva-

lisent d'éclat, de beauté, et qui rappellent les noms les plus recommandables de ces temps? Les prairies humides sont ornées par une charmante liliacée nommée *blandfordia nobilis*, et çà et là s'élèvent les tiges roides des singuliers *xanthoræa* et les cônes du *zamia australis*. Tous les végétaux de la Nouvelle-Hollande ont un caractère unique, c'est celui de posséder un feuillage sec, rude, grêle, aromatique, à folioles presque toujours simples: par toute la terre en effet les *mimosa* ont des feuilles composées, mais il étoit donné à la Nouvelle-Hollande d'en produire un grand nombre à pétiole devenu feuille simple. Cette coupe similaire donnée à la foliaison semble être accommodée à la sécheresse du sol, et destinée à multiplier les surfaces par où s'opère la nutrition du végétal. Un grand nombre de plantes d'Europe toutefois se trouvent dans la Nouvelle-Hollande: ce sont celles qu'on peut appeler cosmopolites, et qui végètent dans les marais, telles que la samole, la salicaire, etc. En dernier résultat les forêts de l'Australie ont quelque chose de triste et de brumeux qui fatigue la vue; la teinte du feuillage est d'un vert glauque, monotone; les rameaux sont à demi dépouillés de leurs écorces fongueuses, ou celles-ci se détachent par lanières qui flottent au gré des vents.

Les productions utiles fournies spontanément par le sol ne sont pas nombreuses. La Nouvelle-Hollande ne donne aucun fruit édule: aussi

quelle misère, quel abrutissement présentent les races qui vivent sur sa surface, et qui sont forcées de tirer de la pêche et de la chasse leur subsistance journalière! Cette disette de fruits, de racines nutritives par-tout si abondantes et si communes, est bien remarquable: pourquoi ces fruits secs, coriaces, ligneux, incapables de servir aux hommes comme aux animaux? Car on ne peut compter comme susceptibles d'être vraiment utilisées les petites baies du *leptomeria billardieri*, dont un seul homme mangeroit en un jour tous les fruits qui viennent sur les buissons d'une lieue carrée de pays; ni les petites bulbes d'orchis et les racines de souchet, que les naturels de la côte recherchent avec tant d'avidité: les fucus même, rejetés sur les rivages, ne peuvent être de quelque secours aux tribus nomades que pendant un certain temps de l'année. La Nouvelle-Hollande a trop peu de substances utiles à l'homme pour que nous puissions les passer sous silence: ainsi nous devons mentionner la gomme rouge qui suinte de *l'eucalyptus resinifera*, et qui est analogue à la gomme kino, susceptible d'être employée en médecine; le thé doux, racine du *smilax glycephilla*, que les Anglois prennent en infusion comme le vrai thé; et la gomme du *mimosa decurrens*, analogue à la gomme arabique, et qui peut être utilisée dans la chapellerie. On dit que la gomme du *xanthorrea* est susceptible de servir d'enduit solide; mais jus-

qu'à ce jour on n'a rencontré aucun arbre capable de fournir du tanin. Quant au *phormium tenax*, que dans plusieurs voyages on a imprimé être propre à la Nouvelle-Hollande, il n'y croît point, et tous les efforts que l'on a faits pour le naturaliser ont même été infructueux. Les ressources fournies par le règne végétal peuvent être nulles sous le rapport alimentaire, mais sous celui des arts elles sont d'une haute importance : on y trouve aussi et en abondance des bois de construction ; les essais qu'on a faits du *casuarina* ont prouvé que les navires construits avec ce bois étoient solides et de longue durée. Plus de quinze espèces de bois rouge, blanc, veinés de toutes couleurs, sont venues offrir d'immenses avantages à l'ébénisterie : parmi eux nous citerons le bois de cèdre (*Calidris spiralis*. BROWN), qui constitue des forêts épaisses aux environs du port Macquarie, et qui, mis en œuvre par les mains européennes, acquiert un poli et un éclat qui le font rivaliser avec le plus beau bois des Antilles.

Ainsi donc toute la moitié inter-tropicale de la Nouvelle-Hollande produit des plantes des climats chauds, et plusieurs espèces de muscadiers notamment : aussi les Anglois y ont-ils établi des cultures d'indigo, de café, et de cannes à sucre ; tandis que la partie méridionale, au contraire, ayant sa flore spéciale, est la seule qui convienne aux arbres à fruit de l'Europe : on peut affirmer, par exemple, que le pêcher s'y est assez bien naturalisé pour croître

même à l'état sauvage ; la vigne toutefois a été plus rebelle , et semble ne point s'accommoder des variations subites de la température.

Si la botanique est remarquable par elle-même, et si elle donne à la Nouvelle-Hollande une physionomie aussi spéciale, le règne animal lui imprime encore un caractère plus étrange et plus étonnant peut-être. Tous les animaux du globe ne sont pas, on le sait, façonnés sur le même type ; mais les espèces vulgaires ou celles plus petites, bien que distinctes, appartiennent souvent à des genres plus ou moins analogues. A la Nouvelle-Hollande, au contraire, rien de cela n'existe ; tous les animaux qui y vivent, qu'ils soient carnassiers, rongeurs, etc., qu'ils affectent les formes corporelles les plus opposées, se ressemblent par un seul caractère, qui est une double poche ou la *marsupialité* : ce caractère semble même former pour la Nouvelle-Hollande une véritable loi zoologique, dont on ne doit excepter que trois mammifères seulement ; ce sont une roussette de la partie inter-tropicale, les phoques, et le chien de la Nouvelle-Hollande, qui a suivi les misérables peuplades lors de leur émigration sur ce continent appauvri. On ne connoissoit en effet, parmi les animaux à bourses, que quelques espèces d'Amérique et des îles d'Asie.

De tous les animaux qui vivent dans les diverses parties de l'Australie il nous suffira de citer les

kangourous, dont quelques espèces sont les plus grands quadrupèdes du continent austral ; les potourous, les péramèles, les phalangers, les pétauristes, etc. Les dasyures sont des carnassiers qui remplacent dans cet hémisphère les fouines de nos climats. Le thylacine, de la taille et de la forme du loup qu'il représente, est souvent mentionné dans les relations comme le loup austral. La viande des kangourous, quoique sèche, peut fournir une excellente venaison ; mais rien ne surpasse la bonté des wombats, dont la chair grasse, succulente, et d'un excellent goût, a presque amené la destruction de cet animal précieux qu'il seroit si important de naturaliser dans nos basses-cours. Les kangourous et les phalangers avoient leur type dans les animaux de l'archipel d'Asie ; mais rien ailleurs ne peut donner l'idée des êtres singuliers qu'on a nommés *paradoxaux*, et qui sont l'ornithorhynque et l'échidné. Le premier, à corps couvert de poils, à bec de canard, à pieds garnis d'ergots vénéneux, pondant des œufs, semble être une créature fantastique jetée sur le globe pour renverser par sa présence tous les systèmes admis sur l'histoire naturelle ; car on peut soutenir avec tout autant de raison qu'elle appartient aux quadrupèdes, aux oiseaux, ou aux reptiles.

Les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande sont remplies de baies et de havres qui servent de retraite à plusieurs espèces de phoques, dont les

individus se comptent par milliers. La plus utile de ces espèces est l'éléphant de mer, dont il se fait des tueries considérables; son huile produit au commerce anglois d'immenses avantages. Les phoques à fourrures, communs naguère, commencent à devenir rares; les phoques à crins, bien que poursuivis avec activité, y sont encore nombreux: il en est de même des cétacés, et c'est principalement dans le détroit de Bass que les baleiniers se livrent quelquefois à leur pêche.

Peu de contrées ont une ornithologie aussi riche, aussi variée, aussi neuve, que la Nouvelle-Hollande. Les mêmes phénomènes de singularité que nous avons vus caractériser les quadrupèdes se reproduisent pour les oiseaux. La plupart d'entre eux, ne pouvant tirer leur subsistance des fruits dont les forêts sont privées, n'ont que des genres restreints de nourriture: ceux qui vivent d'insectes ont la langue organisée comme les oiseaux des autres climats; mais les perroquets, les merles, et beaucoup de passereaux, obligés de pomper les sucres miellés qui exsudent des corolles des fleurs, ont reçu à l'extrémité de la langue des faisceaux de papilles qui ressemblent à un pinceau, et qui leur permettent de ne rien perdre de cette matière toujours peu abondante. Les oiseaux de cette partie du monde varient sans doute dans les couleurs de leur plumage, mais la plupart sont remarquables par quelque singularité ou par des parures éclatantes.

tantes : et, comme la Nouvelle-Hollande devoit différer en tout des autres régions, il en est résulté que le cygne d'Europe, par exemple, dont le plumage est d'un blanc sans tache, est remplacé dans l'Australie par un cygne à plumage d'un noir profond. Si les Moluques nous avoient présenté un cacatoès blanc qu'on retrouve aussi à la Nouvelle-Galles, la Nouvelle-Hollande, par opposition, a des cacatoès noirs.

Ce seroit outre-passer les bornes de cet article que de s'étendre longuement sur les espèces rares et curieuses qui peuplent cet étrange climat : nous ne pouvons nous dispenser toutefois de citer quelques oiseaux des plus remarquables parmi ceux qu'on y trouve. En première ligne sont : ce superbe ménure dont la queue est l'image fidèle, dans les solitudes australes, de la lyre harmonieuse des Grecs ; ce loriot prince-régent dont la livrée est mi-partie de jaune d'or et de noir de velours ; ces oiseaux satin, ces cassicans variés, ces philédons nombreux, ce scytrops dont le bec imite celui du toucan ; ce céréopsis-cendré, ce casoar austral, ce faucon d'un blanc de neige, ces moineaux webomgs, ces traquets superbes, ces perruches de toute taille et de toute couleur, ces bruyants martin-chasseurs, ce moucherolle crépitant dont le cri imite à s'y méprendre le claquement d'un fouet, et tant d'autres espèces rares et précieuses pour l'ornithologiste, et qu'il seroit fastidieux de nommer.

D'affreux reptiles pullulent aussi dans ces climats; il y en a un grand nombre d'innocents, et d'autres dont l'atroce venin occasionne la mort en quelques minutes. La partie inter-tropicale partage naturellement les productions de la terre des Papous: aussi trouve-t-on abondamment le crocodile bicaréné des Moluques. De nombreux lézards, diverses espèces de scinques et d'agames, pullulent dans la Nouvelle-Galles: les plus remarquables toutefois sont le gigantesque scinque noir et jaune, et le plus bizarre des lacertains, nous parlons ici de ceux dont la queue est faite en forme de feuille, les phyllures. Quant aux serpents, ils sont nombreux: on y trouve des couleuvres et des pythons de grande taille. Le serpent fil, à peine long de huit ou dix pouces, occasionne, dit-on, la mort en moins de quelques minutes; mais l'espèce la plus redoutable sans contredit, comme la plus commune, est le serpent noir, que son affreux venin nous a fait nommer *acanthophis bourreau*.

Une tortue d'eau douce, l'émyde au long cou, vit dans les rivières du comté de Cumberland. Les tortues franches et de grande taille viennent annuellement pondre dans les sables des îlots de toute la portion nord; et le caret enfin, dont l'écaille est si précieuse pour le commerce, se trouve en abondance dans les mêmes parages.

Les côtes de la Nouvelle-Hollande, ses havres spacieux, et les rivières qui s'y perdent, sont très

poissonneux. Les espèces de la partie nord sont celles des mers chaudes, et celles de la partie méridionale sont pour la plupart les grands poissons voyageurs qui tournent autour du globe dans l'hémisphère sud, et qu'on rencontre indifféremment à l'extrémité des trois grands caps : la Nouvelle-Hollande toutefois possède des espèces qui lui sont propres, et il nous suffira de citer parmi les plus remarquables le squalé de Phillip. C'est de la pêche que les naturels tirent leurs principales ressources alimentaires.

Les coquillages varient sur chaque côte suivant le degré de chaleur des eaux et leur profondeur. Ceux du nord n'ont rien de remarquable ; ce sont les mêmes espèces qu'on rencontre dans toutes les mers équatoriales : ceux des côtes de l'est et de l'ouest sont toutefois fort différents. Parmi les plus utiles ou les plus remarquables nous citerons ces huitres petites, mais excellentes, qui tapissent les côtes de la Nouvelle-Galles ; ces pirazes baudin, ces haliotides australes, ces parmaphores du sud, etc. Dans le détroit de Bass naviguent les beaux nautilus à grains de riz, et les enfoncements de toute la côte méridionale sont jonchés des espèces les plus rares, les plus estimées dans les collections ; quelques unes d'elles servent à faire des bijoux pour les habitants. Les colons de la Nouvelle-Galles du sud n'emploient en outre que des coquilles pour faire

la chaux dont ils ont indispensablement besoin dans leurs constructions civiles.

Les insectes sont nombreux et curieux : les papillons sont peu variés, mais il n'en est pas de même des coléoptères ; la cétoine orphée, si brillante et si belle, vit sur les jeunes eucalyptus le plus ordinairement par milliers d'individus ; des charançons de toutes couleurs, de longs phasmes, et des cigales de taille énorme, sont les espèces qui frappent le plus communément les regards. On ne doit pas oublier que nulle contrée de la terre ne renferme un plus grand nombre d'espèces de fourmis ni de plus grosses ; l'étude de leurs caractères distinctifs et de leurs habitudes occuperait la vie entière d'un naturaliste. Nous ne pensons pas qu'on ait jamais mentionné avant nous une espèce de sangsue qui vit dans les eaux de la rivière Macquarie, et qu'on pourroit utiliser en médecine.

Parmi les zoophytes nous indiquerons sur-tout l'holothurie trévang, qu'on trouve sur tous les récifs qui se découvrent à mer basse sur la côte boréale de la Nouvelle-Hollande : là gisent au milieu du détroit de Torrès, comme au milieu des petits espaces de mer qui la bordent de toutes parts, ces innombrables écueils de madrépores qui s'élèvent des bancs sous-marins pour former ces murailles à fleur d'eau si funestes aux navigateurs, et signalées déjà par tant de célèbres naufrages. Ces récifs con-

stituent aussi une ceinture à toute la partie orientale de la Nouvelle-Hollande, jusqu'aux tropiques ; et ces immenses travaux d'un polype presque imperceptible, groupés de mille manières, pressés, agglomérés, ou en zigzag, dessinent sur cette côte un mur que les navigateurs ont nommé les *récifs de la Grande-Barrière*. D'étroits canaux serpentent dans ce labyrinthe inextricable d'une mer semée d'écueils : le plus remarquable d'entre eux, qui semble être le résultat plutôt d'un instinct de découverte que le fruit d'un calcul scientifique, est le détroit de l'Endéavour. Sur ces écueils Flinders vit briser son navire, *la Pandore* fut engloutie ; et là peut-être, quoi qu'on en dise, La Pérouse et ses compagnons, cherchant à fuir Mallicolo, ont trouvé la mort.

Nous venons de considérer la Nouvelle-Hollande sous les rapports généraux : ce vaste continent, quoique défavorisé sous bien des points, devoit offrir cependant à l'avidité des nations européennes de grands avantages pour porter dans ses immenses solitudes le surcroît et le rebut de leur population ; les Anglois, toujours à l'affût des circonstances qui peuvent accroître leur influence commerciale ou leur puissance, ne tardèrent point à s'apercevoir de quel intérêt devenoit pour eux cette contrée au moment où l'Amérique brisoit les liens qui l'unissoient à leur gouvernement. L'Europe, alors agitée par des guerres désastreuses, et

trop indifférente à des envahissements dont elle n'apprécioit pas les résultats, l'Europe ne comprit point toute l'étendue du domaine que l'Angleterre s'adjugeoit. On doit se rappeler, par les travaux récents des géographes, toute l'importance des établissements que l'empire britannique a fondés aux antipodes de l'Europe. Cette colonie, déjà florissante, bien qu'onéreuse, étend ses ramifications sur toute la côte orientale et sur celles du nord et du sud : c'est ainsi qu'elle a formé en 1825 un comptoir provisoire dans le détroit d'Apsley, entre les îles Bathurst et Melville; elle a pensé, en l'établissant, s'emparer de la navigation du détroit de Torrès, inquiéter les possessions hollandoises et les îles à épiceries, et dicter aux Malais les conditions qui lui plairoient pour la pêche des trépangs et des perles.

Pourquoi d'autres nations, dans l'intérêt de la morale et de la civilisation européenne, ne chercheroient-elles point à jeter sur les côtes occidentales, qu'occupent si peu d'indigènes, ces hommes fléaux des sociétés par leurs vices et leurs flétrisures? Cette portion occidentale est moins productive sans doute; mais il est encore possible cependant d'y fonder des colonies susceptibles de prendre de grands développements.

La Nouvelle-Hollande n'a été découverte que successivement, et ses côtes occidentales furent les premières que les Hollandois, qui se dirigeoient à

l'ouest afin de trouver les vents destinés à les porter aux Moluques, reconnurent et nommèrent ; mais ces points, toujours isolés et mal déterminés, restèrent sans position exacte sur nos cartes jusqu'aux expéditions de Baudin et de Flinders. C'est ainsi que des sortes de circonscriptions reçurent les noms : à l'ouest, de terres de Leeuwin, d'Édels, d'Endracht ; au nord, de Witt, de Diémen, d'Arnhem, de Carpentarie ; au sud, de Nuyts, auxquelles on doit joindre les terres nommées par les hydrographes modernes de Flinders, de Baudin ou Freycinet, et de Grant. Toute la côte orientale porte le nom de Nouvelle-Galles du Sud.

Lorsque les Anglois lancèrent l'acte de prise de possession d'une surface immense de la mer du Sud et des îles qui y sont éparses, la Nouvelle-Hollande et la terre de Diémen ou Tasmanie ne furent point oubliées. Ils s'arrogèrent le droit de s'adjuger la meilleure partie de la Nouvelle-Hollande, sous prétexte que Cook avoit découvert toute la côte orientale ; et ils ne reconnurent dans l'Australie qu'une riche et productive partie qu'ils agrandirent outre mesure, et qui reçut le nom de Nouvelle-Galles du Sud ; et l'autre moitié, nue, stérile, privée d'eau douce, qu'ils abandonnèrent aux premiers découvreurs, et à laquelle ils laissèrent le nom de Nouvelle-Hollande.

Du reste voici un précis rapide des découvertes successives qui ont fait connoître la Nouvelle-Hol-

lande dans ses contours, découvertes aujourd'hui complétées par les nombreuses expéditions des Anglois et des François, les premiers dans le but de trouver des ports, des havres, propices pour des colonisations; les seconds dans le but honorable, mais stérile, d'agrandir le domaine de la science géographique.

Les Hollandois aperçurent les premiers en 1605 les rivages de ce vaste pays, qu'ils prirent d'abord pour la Nouvelle-Guinée; ils suivirent la côte jusqu'à $13^{\circ} 3' 4''$ de latitude sud, et décrivirent le pays comme presque désert, mais en quelques endroits habité par des Nègres féroces qui tuèrent des hommes de l'équipage. Ils ne purent, comme ils le desiroient, reconnoître la terre et les rivières, et le manque de provisions les força de laisser leur découverte imparfaite. Dans leurs cartes le point le plus éloigné étoit nommé *cap Keer-Weer ou du retour*. En 1616 le capitaine Dirck-Hartighs, commandant un vaisseau hollandois pour les Indes, prolongea les côtes occidentales, et en 1801 on trouva une plaque d'étain avec une inscription qui mentionnoit la date de sa visite: cette plaque a été retrouvée et enlevée lorsque M. de Freycinet, commandant *l'Uranie*, mouilla à la baie des Chiens-Marins en 1819. En 1627 Pieter Nuyts découvrit la côte sud dans une étendue de mille milles. En 1628 plusieurs vaisseaux hollandois des Indes orientales visitèrent la côte occidentale, et l'année suivante

un vaisseau de la même nation, capitaine Pellsart, se perdit sur la côte. En 1642 la compagnie hollandaise des Indes orientales envoya Abel Tasman, qui aborda les côtes nord de la Nouvelle-Hollande, qu'il nomma *terre d'Anthony Van-Diémen*, pour la distinguer de celle de Van-Diémen au sud. En 1644 Tasman visita la côte occidentale; mais ses découvertes sur ce point sont peu connues. En 1688 le capitaine Dampier fut jeté sur ce continent, qu'il visita de nouveau en 1699. Cook reconnut la côte orientale en 1770, et ses opérations ont laissé peu de choses à faire; il ne put déterminer cependant si la *Nouvelle-Galles du Sud* (la côte est de la Nouvelle-Hollande) touchoit à la terre de Diémen ou non: un chirurgien de marine, Bass, avec une chaloupe résolut ce problème intéressant. Le capitaine Furneaux, sur *l'Aventure*, lors de sa séparation de la *Résolution* en 1773, reconnut la terre de Diémen, de la pointe sud, le long de la côte orientale, au-delà du terme du voyage de Tasman, jusqu'à 38° de latitude, où avoit commencé l'examen de Cook en 1770. En 1791 Vancouver parcourut la partie sud en se rendant à la côte nord-ouest de l'Amérique, et l'examina, mais légèrement, de 35° 3' à 34° 32' de latitude sud; car il s'arrêta à la baie du Roi-Georges. Bruny d'Entrecasteaux, qui avec les vaisseaux *la Recherche* et *l'Espérance* naviguoit pour retrouver l'infortuné La Pérouse, relâcha sur les côtes sud et est; il vit plus soigneusement la côte

déjà observée par le capitaine Vancouver, et leva les plans de plusieurs goulets et ports, et en particulier celui auquel on donna son nom. En 1788 l'établissement d'une colonie angloise au port Jackson facilita les moyens de reconnoître cette terre, et les diverses expéditions entreprises de 1795 à 1799 par Bass et Flinders complétèrent la connoissance de la terre de Diémen et du détroit de Bass, qui sépare cette île de la Nouvelle-Hollande. En 1801 le gouvernement anglois envoya deux vaisseaux pour l'examen de ce continent; il en donna le commandement au capitaine Flinders, qui reçut ordre de visiter la côte est de l'île et la côte sud du détroit de Bass au port du Roi-Georges; il devoit ensuite visiter la côte nord-ouest, puis celle du golfe de Carpentarie. Ces voyages furent conduits avec une ardeur et une persévérance infatigables jusqu'au moment où le vaisseau fut hors d'état de supporter une navigation aussi périlleuse. Le capitaine Flinders retourna au port Jackson, et avec un autre vaisseau reprit ses découvertes; dans ce second voyage il fit naufrage, et parvint à gagner Sydney-Cove sur un bateau ouvert, laissant ses compagnons dans une île déserte où il alla bientôt les délivrer. Il repartit pour un troisième voyage, et, touchant à l'île-de-France, il y fut retenu par le gouverneur comme prisonnier de guerre. A la même époque Baudin, avec deux corvettes françoises, passoit

trois années à contourner les côtes orientale, occidentale, et méridionale, et le public possède ses travaux. Ces diverses expéditions ont fait parfaitement connoître l'hydrographie de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen ; elles ont fixé le point de chaque lieu, et tous les goulets et les baies sont tracés jusqu'à leur terme. Mais de tous ces voyages le plus important sans contredit, celui qui a le plus éclairé l'état nautique de ces côtes de fer, ainsi qu'on les a nommées avec juste raison, est celui du capitaine King, qui a passé plusieurs années à les explorer, et qui vient de publier à Londres le résultat de ses travaux.

Nous n'ajouterons rien sur l'histoire de la race humaine : ce que nous en avons dit dans le volume précédent suffira pour en donner une connoissance précise et complète.

FIN DE L'HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME.

HISTOIRE NATURELLE
DES
ANIMAUX MAMMIFÈRES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LES MAMMIFÈRES

OBSERVÉS DANS PLUSIEURS PARTIES DU MONDE ,
MAIS PLUS PARTICULIÈREMENT DANS L'OcéANIE ET LA POLYNÉSIE.

Le nombre des animaux mammifères diminue à mesure qu'on s'éloigne des continents et des grandes terres des archipels d'Asie, et se réduit à quelques petites espèces isolées sur les îles de la mer du Sud. Quoique nous ayons séjourné sur quatre points très éloignés de l'Amérique; que nous ayons visité la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, les îles de Java, de Bourou, d'Amboine, et sur-tout la Nouvelle-Guinée, nous n'avons rapporté en Europe que quinze espèces. Ce petit nombre ne doit point étonner lorsqu'on se rappelle que les expéditions nautiques ne font que des apparitions temporaires et toujours très courtes sur les rivages des contrées qu'elles doivent explorer principalement sous le rapport géographique.

Malgré nos courses nombreuses dans les forêts vierges du Brésil nous ne rencontrâmes point les tatous, les agoutis, que les habitants nous indiquèrent comme très abondants. Nous vîmes seule-

ment sur les montagnes que traverse la route de l'Armaçao un grand nombre de singes, qui paroissent être le sajou saï (*Cebus capucinus*. DESM., Mamm., 73^e esp.).

Les îles Malouines, placées dans les hautes latitudes australes, battues des vents, dépourvues de tout végétal ligneux, n'offrant aucun refuge aux mammifères terrestres, nous permirent cependant de faire quelques remarques intéressantes. Les animaux domestiques que les Européens y portèrent lorsqu'ils s'établirent à la Soledad, abandonnés à eux-mêmes sur ces terres dégarnies, et qui ne forment qu'une longue prairie rase tantôt uniformément plate et tantôt montueuse, s'y sont parfaitement naturalisés. Aussi n'est-il pas rare de voir des troupes de chevaux vivant, par bandes de trente ou quarante, dans des cantons que chacune d'elles semble s'être réservés. Nous eûmes occasion d'observer plusieurs traits de l'intelligence instinctive perfectionnée de ce noble animal, qui conserve encore, au milieu de ses mœurs redevenues sauvages par l'état de liberté, quelques unes des généreuses qualités qui en font le plus docile compagnon de l'homme. L'hiver doit détruire chaque année, aux îles Malouines, un grand nombre de jeunes individus avant qu'ils se soient endurcis à sa rigueur, et que la nature leur ait donné pour s'en garantir le poil long et épais qui les revêt, sans pour cela en enlaidir la race, qui s'est encore con-

servée très belle. Nous ne vîmes qu'un petit nombre de bœufs, et leur espèce a dû souffrir des chasses fréquentes que les baleiniers en relâche ne manquent point de faire pour procurer des vivres frais à leurs équipages. Leur chair n'est point agréable à manger, parceque sa saveur n'a point été modifiée par la castration. On assure que les Espagnols déposèrent sur ces îles en 1780 jusqu'à huit cents têtes de bétail; mais ce nombre nous paroît certainement exagéré. Les cochons se sont également propagés sur les îles Malouines, et notamment sur un îlot qui est à l'entrée de la baie Française. Leur nourriture n'est ni succulente ni même abondante: aussi leur chair maigre, quoique possédant un fumet agréable, n'a aucun rapport avec celle de nos cochons domestiques, et encore moins avec celle des sangliers. Leurs poils, d'une rudesse extrême, sont ordinairement de couleur rouge de brique. Les lapins, que les chasseurs n'inquiètent que passagèrement, ont établi de nombreuses garennes très peuplées. Elles sont généralement placées près des ruisseaux, au fond des vallons resserrés; et les terriers sont creusés profondément sous les touffes du seul et frêle arbrisseau de ce coin du monde, l'*amellus diffusus* de Wildenow (D'URVILLE, *Flore des Malouines*, n° 80), qu'on observe principalement à l'anse Chabot. Il se pourroit que ces animaux aient été portés par les premiers colons, quoique les anciens naviga-

teurs, et Magellan entre autres, les aient vus sur l'extrémité australe de l'Amérique. Ce n'est toutefois qu'avec réserve que nous décrivons comme espèce le *lepus magellanicus*. Parmi les animaux qu'on peut véritablement regarder comme indigènes des îles Malouines sont les phoques et le chien antarctique. Nous donnerons quelques détails sur les premiers dans la description de l'espèce nouvelle, que nous avons nommée *otaria molossina*; et quant au chien antarctique, nous ne l'avons entrevu qu'une fois. Il est décrit dans la *Mammalogie* de Desmarest (298^e), d'après Shaw (*Gen. zool.*, vol. I, part. II, p. 331), sous le nom de *canis antarcticus*, auquel on donne pour synonyme le *culpeu* de Molina (*Hist. nat. du Chili*, p. 274).

Sur les côtes de l'Amérique méridionale, que baigne le Grand-Océan, au Chili et au Pérou, où nous ne séjournâmes que quelques jours, nous ne nous procurâmes point de mammifères. Cependant les atterages de la Conception et l'immense baie de Talcaguano étoient remplis de cétacés et de phoques qui nageoient au milieu des prairies flottantes du *fucus pyriferus* et du d'*Urvillæa utilis*, le porro des Chiliens. C'étoit sur-tout près de la petite île de Quiriquine que ces derniers animaux étoient réunis en plus grand nombre, et qu'ils étoient groupés sur les rochers qui la bordent du côté de la mer. L'un d'eux, qui nageoit très près de la corvette, se saisit devant nous d'une sterne qui

volait au-dessus de l'eau en compagnie d'un très grand nombre de mouettes. Ces oiseaux maritimes rasoient la mer, et se précipitoient les uns sur les autres pour saisir les débris des poissons qui étoient dévorés par le phoque, lorsque celui-ci, sortant vivement sa tête hors de l'eau, s'efforçoit à chaque fois de saisir un des oiseaux, et y parvint en notre présence. Le chien qui habite le Chili paroîtroit former une espèce bien distincte: sa forte taille, son poil long et hérissé, ses oreilles droites et grandes, son museau allongé, lui donnent une physionomie hideuse et repoussante, et le placent dans la section des chiens loups.

Molina, dans son *Histoire naturelle du Chili*, indique trente-six espèces de mammifères.

Nous ne vîmes guère que le coati roux, qu'on dit être commun aux alentours de Penco, quelques tatous, et une sorte de chat, peut-être le yaguarundi de d'Azara, que nous ne pûmes nous procurer; mais il est vrai que nos excursions se bornèrent au cercle étroit de la presqu'île de Talcaguano. Combien cependant le Chili seroit intéressant à visiter sous le rapport des sciences naturelles! C'est une des contrées qui doivent un jour le plus enrichir la zoologie. Que d'espèces, peut-être aussi intéressantes que le *chlamyphorus truncatus* de Harlan, sont cachées dans les forêts épaisses de l'extrémité méridionale des Andes, du pays des Puelches ou des Araucanos!

Au Pérou nous ne vîmes près de Callao qu'un petit campagnol à pelage gris, qui est commun dans les champs; nous n'en rencontrâmes point à Colan et à Payta. Les sables frappés de stérilité qui couvrent cette étendue de pays, et qui s'avancent assez avant dans l'intérieur, ne paroissent propres à nourrir aucun quadrupède de certaine taille. Des squelettes de phoques, épars çà et là sur les grèves, annoncent que ces animaux vont jusque sous la ligne. Des gens du pays nous indiquèrent une espèce de gerboise qu'on trouve assez communément dans les dunes sablonneuses des environs de Piura, et sur l'existence de laquelle nous n'avons obtenu aucun renseignement positif. Nous observâmes que la plupart des chiens de Payta appartenoient à la race des chiens sans poils (*canis ægyptius*), le chien turc de Buffon, qui est originaire d'Afrique suivant les auteurs.

Les îles de la mer du Sud n'ont point de quadrupèdes indigènes autres que le rat, qui s'est propagé par-tout où l'homme existe; un mulot¹, et le chien et le cochon, qui y sont élevés en domesticité. Cependant ces deux animaux ne se trouvent point répandus sur toutes ces terres indifféremment. Ainsi le chien nommé *ouri*, dont on mange la chair dans les jours de fête, n'existe point

¹ Nommé *ioé* à Taïti. Ce mulot, dont le pelage est d'un gris roux et la queue presque nue, vit en abondance, autour des habitations, des racines et des fruits qui jonchent le sol.

sur plusieurs des îles océaniques ; et le cochon qui appartient à la race dite de Siam n'est observé que sur les îles habitées par les vrais Océaniens, et ne se trouve sur aucune de celles dont les peuplades de notre rameau mongol-pélagien sont en possession.

Les cochons, nommés *bouaa* aux îles de la Société, sont l'aliment des chefs : c'est le mets d'apparat de toutes les cérémonies ; et la manière de les faire cuire dans des fours souterrains, et de les servir entiers, comme le faisoient les héros d'Homère, est connue de tout le monde, tant les voyageurs se sont plu à en répéter les moindres détails ! Cette espèce est de petite taille ; son pelage, souvent frisé et dur comme de la bourre, est mélangé de roux, ou parfois est entièrement noir. Elle vit fréquemment dans les bois, où les Taïtiens l'abandonnent à elle-même : c'est alors que les défenses se développent dans les mâles, et fournissent à ces naturels un genre d'ornement qu'ils recherchent. Enfin les missionnaires anglois ont essayé de naturaliser quelques animaux domestiques ; car tous ceux qui ont été portés par les premiers navigateurs n'ont jamais prospéré : mais leurs efforts, mal dirigés, n'ont point eu de succès. Un graminé coupant, nommé *piripiri*, a toujours fait périr les brebis que plusieurs fois on y a introduites. Seulement de nombreux troupeaux de cabris attestent que ces animaux, utiles et peu difficiles dans le

choix de leur nourriture, sont les seuls qu'avec peu de soins on puisse acclimater par-tout entre les tropiques.

En remontant au nord et à l'ouest, notre séjour sur l'île d'Oualan ne nous a permis d'y remarquer que deux espèces qui y soient vraiment indigènes. L'une est la roussette Kéraudren, que les naturalistes de *l'Uranie* trouvèrent aux Mariannes, et qui est propre aux archipels compris entre les Philippines et Oualan : elle existe aux îles de Palaos suivant Wilson, qui la mentionne sous le nom d'*oleek*. Cette roussette, que les naturels nomment *quoy*, vole aussi bien le jour que la nuit : ses habitudes sont sociales, et nous en rencontrâmes souvent de réunies en grand nombre et accrochées, près les unes des autres, aux branches desséchées des arbres. Le surmulot commun (*Mus decumanus*. DESM., Mamm., 473), nommé *kousique*, pullule principalement autour du grand village de Lélé, où il semble prospérer en paix, protégé par l'indifférence des naturels.

Les Papouas qui habitent la grande île nommée Nouvelle-Irlande par Carteret nous apportèrent parfois des dents canines de cochon, recourbées sur elles-mêmes et très longues, ressemblant à celles du *babi-russa*. Les descriptions que nous firent ces naturels, toutes grossières qu'elles furent, semblent nous autoriser à dire que cet animal, rare dans quelques unes des Moluques orientales,

se seroit avancé sur ces terres que nous regardons comme le prolongement naturel de la Polynésie. Il trouveroit d'ailleurs, dans les immenses forêts vierges de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, les mêmes éléments d'existence qu'aux Moluques. Toutefois le cochon, que les naturels du Port-Praslin nomment *bouré*, et qu'ils apportent à bord de notre corvette, est de petite taille, et, par l'ensemble de ses formes corporelles, se rapproche de l'espèce dite de Siam : il n'y est pas commun ; car nous n'en vîmes qu'un très petit nombre, et les naturels paroissent y attacher la plus grande valeur.

Le phalanger blanc (*phal. cavifrons*. TEMM.), nommé *kapoune* par les Nègres de la Nouvelle-Irlande, est multiplié dans cette contrée. Ce joli animal, aux mouvements lents, à la démarche irrésolue, paroît offrir plusieurs variétés : nous en donnons une bonne figure et une description étendue. Les chiens, nommés *poull*, sont de petite taille ; leur museau est pointu, et leurs oreilles sont dressées. Ils nous parurent en tout semblables à ceux de la Nouvelle-Hollande. Courageux et très carnassiers, ils vivent de tout ce qu'ils rencontrent, et notamment de poissons et de crabes, qu'ils vont pêcher sur les récifs. Les naturels se nourrissent de leur chair, qu'ils trouvent très délicate : ils pensoient que nous faisons le même usage de ceux que nous achetâmes vivants, et que nous fûmes obligés

d'abandonner au Port-Jackson. Nous observâmes aussi au Port-Praslin une très petite espèce de vespertilion.

L'île de Waigiou, que nous visitâmes après la Nouvelle-Irlande, fait partie du groupe nommé *terre des Papous*. Là nous retrouvâmes les productions animales des Moluques et du Port-Praslin, et les naturels nous y indiquèrent encore l'existence du *babi-russa*, sur lequel nous ne pûmes nous procurer aucun renseignement positif. Nous croyons devoir y indiquer un petit quadrupède, nommé *kalubu* par les habitants, à pelage gris, à museau très effilé, qui fut perdu dans le naufrage de M. Garnot au cap de Bonne-Espérance: c'est le *gymnura kalubu* de notre *species*. Le grand phalanger tacheté (*cuscus maculatus, major*) est très commun dans cette île, où les naturels le nomment *scham-scham*. Remarquable par son épaisse fourrure laineuse, blanchâtre, que recouvrent des taches arrondies d'un noir vif, par sa face rouge, ses yeux carminés, enveloppés d'un rebord palpébral lâche, cet animal, qui n'a point une physiologie agréable, voit à peine pendant le jour, tandis, au contraire, que sa pupille, contractée et verticale sous l'influence de la lumière, se dilate au soir et pendant la nuit. Les phalangers de cette espèce conservés au Muséum n'étant point complètement adultes, et les couleurs de leur pelage n'étant pas aussi prononcées que celles de l'individu que

nous avons rapporté, nous l'avons fait peindre, en ajoutant quelques détails à son histoire.

Quelques jours après notre départ de Waigiou, nous atteignîmes Bourou, une des Moluques. Cette île, vaste et belle, sur laquelle les Européens n'ont encore formé qu'un établissement sans importance, est située non loin de Céram, et nourrit les animaux les plus intéressants pour le zoologiste qui pourroit y faire un séjour de quelque durée. Une grande espèce de cerf s'y est multipliée de manière à fournir des vivres frais en abondance aux soldats de la garnison de Cajéli; et la roussette des Moluques (*pteropus edulis*), dont la chair délicate est recherchée par les habitants de l'île, se trouve communément dans les bois.

Le mammifère le plus remarquable de Bourou, et qui manque encore à nos musées, est le *babi-russa* ou cochon-cerf; et nous eûmes le regret de partir de cette île après avoir infructueusement essayé de nous procurer ce précieux animal, quoique le radjah malais de Cajéli nous eût bien promis de nous en vendre deux, qu'il devoit faire venir du centre de l'île, et qui durent arriver quelques jours après notre départ. Les habitants nous dirent que le *babi-russa* est très multiplié, dans l'intérieur, sur le territoire des Alfourous, et qu'il se plaît au milieu des joncs et des plantes aquatiques. En arrivant à Java vers la fin du voyage de la *la Coquille*, nous eûmes occasion d'observer un *babi-russa* mâle

adulte, un jeune et deux femelles, qui appartenoient au gouverneur général des Indes, Van der Cappellen, et qui étoient destinés pour la Hollande: nous avons appris depuis qu'ils avoient péri dans le voyage, et que leurs dépouilles n'avoient même pas été conservées. Le *babi-russa* mâle avoit deux pieds et demi de hauteur environ. Ses formes, quoique robustes et massives, n'étoient pas sans élégance, et s'éloignoient, par leur ensemble, de celles qui appartiennent aux cochons en général. Les jambes étoient grosses et proportionnées, très droites et non grêles, comme on les décrit ordinairement. Le corps étoit plein et régulier dans ses contours, d'ailleurs bien dessinés et arrondis. La tête étoit allongée, à chanfrein bombé. La queue, assez grosse à son origine, se terminoit par une pointe déliée; elle étoit presque complètement nue. La peau du corps, de couleur noire, sillonnée de rides et de plis, portant seulement quelques poils rares, imitoit un peu, par sa dureté et son aspect, celle du tapir. La portion qui entourait la base des deux défenses fortement recourbées de la mâchoire supérieure étoit déchirée et saignante; ce qui étoit dû à la manière dont s'accroissent, en perforant la peau, ces mêmes dents. Les cils manquoient aux paupières. L'iris étoit jaunâtre. Les deux orteils antérieurs des pieds étoient allongés, plus séparés que dans les autres espèces du même genre, et à sabots un peu convexes en dessous. Les dimensions

des femelles, qui n'avoient point de défenses, étoient beaucoup plus petites. Cette espèce de cochon nous semble véritablement organisée pour vivre dans les marécages. Ceux que nous vîmes en captivité se nourrissoient exclusivement de maïs, et manifestoit une humeur farouche et une inquiétude qui ne leur permettoient point de rester quelques secondes en repos. La figure que *Stavorinus* a donnée du *babi-russa* est très mauvaise : elle est copiée de Valentyn ; et, par une erreur grossière, on a donné des ongles crochus, au lieu de sabots, aux doigts de cet animal pachyderme¹.

A Amboine, que le séjour de Rumphius a rendue si célèbre, on ne trouve que peu de productions propres à cette île. La plupart des animaux décrits comme provenant de cette localité appartiennent en effet à d'autres îles Moluques, et notamment à Céram et à Bourou ; tels sont le tarsier, le chevrotain pygmée et le pélandoc. Ce dernier, nommé *podin* par les naturels de la Nouvelle-Guinée, n'est point rare dans les grandes forêts équatoriales des Papouas, où un grand nombre d'animaux trouvent sans cesse toutes les conditions favorables pour une multiplication paisible. Notre commis aux revues acheta, des naturels de Doréry, un pélandoc en vie (*didelphis brunii*) ; mais cet animal, que nous nous réservions de lui demander

¹ *Stavorinus, Voyage aux Indes orientales*, t. II, p. 254 ; *Musdum de Grew*, pl. I, p. 27 ; *Séba*, t. I, pl. 50.

pour nos musées, se jeta à la mer dans le courant du voyage, et fut perdu. Nommé *kangourou d'Aroé*, parce qu'il fut trouvé sur l'île de ce nom, voisine des Moluques, il est le premier animal qui, par son organisation et la brièveté des membres supérieurs, présenta tous les caractères extérieurs qu'on a retrouvés depuis dans les kangourous de la Nouvelle-Hollande. Cependant il est plus ramassé dans ses formes; et peut-être, lorsqu'il sera mieux connu, et que son système dentaire et ses viscères auront été étudiés, formera-t-il un nouveau genre. Sa taille est celle du lapin, et le gris-brun est la couleur de son pelage. Il se nourrit de végétaux; et cependant, malgré son organisation viscérale et dentaire, il aime de préférence la viande. Ses mœurs sont douces et paisibles, et le rendent aisément familier.

Nous ne quitterons point les forêts vierges et gigantesques de cette Nouvelle-Guinée, si peu connue, et si féconde en animaux rares et précieux, sans indiquer que tout porte à croire à l'existence du *babi-russa* sur ces terres peu distantes des Moluques, et présentant comme elles, l'ensemble des mêmes productions. Chacun de nous, en parcourant les alentours du havre de Doréry, eut fréquemment occasion de rencontrer l'espèce de cochon que nous décrirons sous le nom de *sus papuensis*.

Les naturels de la Nouvelle-Guinée apportoient

journallement à bord l'espèce de chien qui vit dans leurs huttes, et qu'ils nomment *nafe*. Elle ne diffère point du chien de la Nouvelle-Irlande, et très peu de celui de la Nouvelle-Hollande (*canis australis*). Comme dans ce dernier, le pelage est ras, fauve ou noir, le museau effilé; les oreilles sont droites et courtes, les habitudes hardies, et l'aboïement nul.

Une seule fois nous vîmes une sorte de grand écureuil volant ou de galéopithèque gravir un muscadier sauvage, et disparaître au milieu de son feuillage verdoyant et de ses fruits aromatiques. Les rats, dont l'espèce semble avoir envahi les deux hémisphères, sont abondants autour des villages de Manasouary et de Masmapy.

Le mammifère sur lequel nous nous arrêtons un instant est la roussette édule (*pteropus edulis*), qu'on rencontre à-peu-près également sur toutes les îles Moluques et Papoues. Cet animal, que les Malais nomment *bourung-tikous*, s'apprivoise assez volontiers. Les froids du sud de la terre de Diémen nous en firent périr un, que nous devons à l'obligeance du docteur hollandais *Harloff*, et qui étoit devenu très familier. Sa nourriture principale consistoit en fruits sucrés, et particulièrement en bananes. La position habituelle de cette roussette étoit la tête en bas et suspendue par les pieds. Elle conservoit parfois sa nourriture dans des sortes d'abajoues, et, lorsqu'elle satisfaisoit à ses besoins, elle se dres-

soit, et se tenoit accrochée par l'ongle recourbé du pouce des ailes¹.

Nous ne quitterons point cet archipel sans mentionner Java. Ce n'est point que nous ayons à indiquer des quadrupèdes de cette île; cette tâche a été trop bien remplie par un naturaliste anglois estimable, le docteur Horsfield: mais nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de la panthère noire (*felis melas*. PÉRON et LESUEUR, DESM. 344 Mamm.), qui y est commune, et que nous vîmes chez l'obligeant sous-résident, M. Smolders. Cet animal, de la taille de l'ocelot, et ressemblant par l'aspect de son corps à la panthère commune, a son pelage d'un noir uniforme et lustré; par certains

¹ Cette espèce, que nous étudiâmes à bord aussi bien qu'il est possible de le faire sur un navire, nous présenta les détails suivants :

Envergure	34	»	0,920
Longueur du museau à l'anus	5	6	0,149
— de la tête	2	6	0,068
— de l'humérus	3	6	0,095
— des extrémités postérieures	5	5	0,149
Circonférence du corps	7	6	0,203

La langue de cette roussette est épaisse, charnue, et comme parquée ou rugueuse à sa partie moyenne. Un sillon assez fortement creusé existe entre les narines. Les yeux sont distants de huit lignes l'un de l'autre; l'iris est de couleur brune. Le foie est volumineux, et occupe toute la région épigastrique: il est divisé en quatre lobes, dont deux plus petits. La vésicule biliaire correspond à la face inférieure du second lobe, qui est échancré. La rate est petite, mince et allongée. Les reins ont la forme de fèves. Les ovaires sont très peu prononcés, arrondis, et logés dans l'espace que laissent entre eux les ligaments de la matrice, dont les cornes se prolongent et croisent la direction des

reflets, des ondes ou sortes de taches plus apparentes se dessinent, à la manière des moirés, sur le fond de la teinte générale. Féroce et redoutable, ce chat habite principalement les solitudes des profondes forêts du district de Banjou-wandgi; et jamais les Javanois ne l'attaquent sans qu'il ait commencé les hostilités en dévorant quelques uns de leurs animaux domestiques : ils lui tendent divers pièges dans lesquels ils placent des oiseaux vivants, qui ne manquent point de l'y attirer. La panthère noire servoit, à la cour des sultans de Java et de l'empereur de Solo, à exécuter une cérémonie dont le peuple étoit avide, et qu'on nommoit *Rampok*, de même qu'à punir de mort les esclaves coupables

uretères. En dedans des reins et sur la colonne vertébrale on observe deux corps blanchâtres, gros comme un pois, qui semblent communiquer avec les reins par un petit conduit. L'œsophage s'élargit pour s'unir à l'estomac : celui-ci est placé horizontalement au bas de la région hypogastrique, et occupe tout l'hypochondre droit. Le duodenum a trois courbures. La longueur totale des intestins est de deux mètres six cent dix-neuf millimètres. Diverses colonnes charnues, dans l'intérieur de l'organe gastrique, se portent vers les deux ouvertures pylorique et œsophagienne. Les troncs artériels du foie se distribuent principalement dans les deux lobes les plus volumineux. Le diaphragme est mince. Les poumons sont petits, rougeâtres : le droit est divisé en trois lobes, tandis que le gauche n'en a que deux. Le cœur, assez volumineux, n'a rien de particulier. Le sternum est très étroit, et présente une saillie ou crête assez considérable sur sa surface externe. Très fréquemment nous observâmes pendant plusieurs jours une exsudation sanguine abondante sur le pourtour extérieur des organes de la génération de cette roussette, exsudation qu'on ne peut se dispenser de regarder comme l'analogie du flux menstruel de certaines espèces de singes et de la femme.

de certains crimes. Voici les renseignements que nous nous procurâmes sur cette grande fête, d'un témoin oculaire, employé supérieur de la colonie.

Au milieu d'un amphithéâtre préparé sur un terrain uni pour le grand spectacle du Rampok¹, est placée une cage dans laquelle est captif le *tigre noir*, ou l'*arimaou*; car c'est ainsi qu'on nomme cet animal à Java. Autour de lui, formant un cercle épais, sont placés en haie serrée deux rangs de Javanois armés de piques. Deux ou trois hommes, chargés d'aller ouvrir la porte de la prison à la panthère, se détachent alors du cercle, s'avancent en cadence, et, après avoir rempli leur dangereuse mission, retournent à leur place en mesure et avec lenteur. Les Javanois sont dans la ferme persuasion que, s'ils se retiroient brusquement après avoir ouvert la porte à l'animal, il s'élancerait infailliblement sur eux et les mettroit en pièces. La panthère noire ne se décide pas toujours à sortir immédiatement de sa prison. Il faut souvent l'agacer, la harceler avec de longues lances, ou brûler de la paille autour d'elle pour la forcer à entrer dans l'arène. Irritée et furieuse alors, elle mesure de l'œil la distance qui la sépare de ses ennemis, et s'élance au plus épais des piques, y trouve la mort, mais non sans se venger sur un grand nombre de

¹ Des détails analogues se trouvent également consignés dans l'*Histoire de Java*, par sir Raffles, page 55 de la traduction de M. Marchal.

misérables, que le despotisme des sultans sacrifie ainsi à sa férocité. On nous assura en outre que le sousouhounan actuel de Yugyu-Kerta se plaisoit à faire combattre la panthère noire par des esclaves, n'ayant pour armes que des kris ou poignards malais à lames de plomb. Enfin une fête encore très aimée par les Javanois est le combat de cette panthère avec des buffles.

Les mammifères à la Nouvelle-Zélande se bornent à trois ou quatre espèces seulement : le cochon, que Cook n'y trouva point, et qui y auroit été introduit depuis par les Européens ; le chien austral, et le rat. Les côtes méridionales de ces deux îles sont peuplées de phoques, objets de chasses lucratives auxquelles se livrent les Anglois.

Les animaux de la Nouvelle-Galles du Sud ont été le sujet de recherches nombreuses et suivies ; mais malgré cela une grande obscurité règne encore sur l'histoire de la plupart d'entre eux ; et des naturalistes, vivant sur les lieux, pourront seuls un jour donner des renseignements sur leurs habitudes et sur leurs mœurs. Déjà les alentours de Sydney sont dépeuplés des espèces qu'y trouvèrent les premiers voyageurs : la civilisation et les défrichements les refoulent dans l'intérieur ; et l'époque n'est pas éloignée où les kangourous¹, les ornitho-

¹ Les habitants de la rivière *Endeavour* nomment les kangourous *mén-û-âh*, suivant M. Cunningham (*Narr. of a survey of the inter. et west. coasts of Australasia*, by Parker King). La première figure du

rhyngues, seront excessivement rares. Ce n'est qu'en domesticité que nous vîmes les grands kangourous (*kang. labiatus*. GEOFF.), paissant en liberté dans le vaste parc de *Rose-hill*, à Parramatta; se relevant sur leurs longues jambes postérieures, pour examiner ce qui se passoit autour d'eux; et fuyant par bonds en s'élançant sur leurs courtes jambes de devant lorsqu'ils sont inquiétés. Cet animal, dont la chair dure et coriace est peu estimée, s'apprivoise aisément; et nous en vîmes un à Sydney, qu'un militaire avoit élevé et auquel il avoit appris à boxer, en même temps qu'il étoit soumis et docile à ses volontés. Ce kangourou étoit courageux, ne redoutoit point les chiens, et cherchoit à frapper avec ses pieds ceux qu'il vouloit combattre, en s'élançant sur eux par un bond instantané, tandis qu'il jouoit nonchalamment avec le maître qui le nourrissoit.

Les colons apportent en abondance dans les marchés un kangourou de taille moyenne (*kang. ualabatus*. N.), que les naturels nomment *oualabat*, et parfois le potourou de White (*hypsiprymnus white*. QUOY et GAIM.), qui vit dans les lieux rocaillieux et peu fréquentés. Notre maître canonnier Roland tua un individu de cette espèce, qui différoit un peu de celui qui est décrit dans la Zoologie de *l'Uranie*; mais il fut perdu dans le naufrage de M. Garnot. On nous indiqua sous le nom de

kangourou a été donnée par Cook, *Premier Voyage*, t. IV, p. 24, in-4°.

bandicout des animaux qui paroissent être des péramèles, peut-être le *per. nasutus* de M. Geoffroy, et qui vivent aux environs de Liverpool.

Nous ne vîmes des daysures qu'en captivité ; ils appartenoient à l'espèce dite de Maugé (*dasyurus maugéi*. GEOF.), fig. atl. de *l'Uranie*. Les naturels détruisent une grande quantité de phalangers volants (*petaurista taguanoides*. DESM.), dont ils font sécher les peaux pour en faire de petits manteaux, qui leur couvrent les épaules pendant l'hiver. Plusieurs de ces animaux avoient le pelage entièrement blanc.

L'espèce de chien sauvage (*canis australasiæ*. DESM.) que White a décrite dans son *Histoire de la Nouvelle-Galles* ressemble au chien de berger. Son poil est rude ; ses oreilles sont droites, et il appartient à la même espèce que celui de la Nouvelle-Irlande, des îles Bouka et de Bougainville. Ce chien est courageux, et vit le plus ordinairement de ce que la mer rejette sur son rivage. Il est bien figuré dans l'ouvrage sur les mammifères de MM. Frédéric Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

Nous ne vîmes au Port-Jackson qu'une seule peau de wombat ou phascolome (*didelphis ursina*. SHAW. ; *phascolomys wombat*. PÉR. et LES.), et il paroît qu'on ne le trouve qu'à la terre de Diémen et dans les petites îles du détroit de Bass. M. Cunningham mentionne la roussette à tête grise (*pteropopus poliocephalus*), qui paroît être commune dans

la partie inter-tropicale de la Nouvelle-Hollande.

Les ornithorhynques, que les colons nomment *water-mole* ou taupes d'eau, et les naturels *mouflengong*, habitent assez communément encore les rives de Fish-river, tandis qu'on n'en voit que rarement aujourd'hui dans le Nepean. Le paradoxe¹, ainsi nomma-t-on ce singulier animal dont Shaw fit son genre *platypus*, et Blumenbach le genre *ornithorhynchus*, est encore assez commun, dans la saison opportune, à New-Castle et dans les rivières Campbell et Macquarie. Le docteur Palmet, lorsque M. Knox annonça sa belle découverte de la glande crurale et de son conduit aboutissant à l'ergot, après avoir nicé ces organes, affirma qu'on ne connoissoit dans la Nouvelle-Galles aucun exemple de blessure suivie d'accidents dus à la présence d'un venin quelconque. Il conclut, à la fin d'un petit mémoire qu'il publia dans la Gazette de Sydney, que ces ergots, dont les femelles sont toujours privées, servoient aux mâles à tenir celles-ci immobiles pendant l'acte de la copulation. Les colons assurent que les ornithorhynques sont ovipares; et M. Murdock, surintendant de la ferme d'*Emiou-plains*, nous affirma positivement avoir vu des œufs de la grosseur de ceux d'une poule, et

¹ Consultez Péron, *Voy. aux Terres-Australes*; Desmarest, *Mamm.*; Vanderhoeven, *Nov. act. Acad. Cæs. Leop. Car.*, t. XI; Knox, *Mém. de la Soc. Wernérienne*; Éverard-Home; de Blainville, etc., etc., figuré dans les *Misc. de Shaw*, t. X, pl. 385, sous le nom de *Duck-billed or platypus*; et par Leach, *Misc.*, t. II, pl. 111, p. 136.

au nombre de deux. Mais les dissections de Meckel, qui trouva sur des femelles des glandes mammaires très développées, ne permettent point de douter que cet animal ne soit vivipare; et c'est aussi l'opinion du savant anatomiste de Blainville. Cependant l'organisation singulière des deux mâchoires aplaties en bec de canard de cet animal rend difficile la succion, et l'on ne se fait pas une idée bien juste de la manière dont les jeunes peuvent saisir le mamelon de la mère. Le pelage de l'ornithorhynque adulte est ordinairement d'un brun noir; parfois des variétés l'ont de couleur fauve-rougâtre. Ce fut en vain que nous attendîmes pendant plusieurs heures si nous verrions paroître quelques ornithorhynques sur les petits rochers à fleur d'eau de Fish-river, où ils vont se placer lorsqu'ils sortent de leurs trous. Nous apprîmes depuis qu'à cette époque de l'année (janvier et février) ils restoient blottis dans leur gîte, et qu'ils ne sortoient qu'à l'époque des grandes pluies, qui, en faisant déborder les rivières qu'ils habitent, les forçoient à se tenir sur la surface de l'eau et dans les joncs qui en couvrent les bords. Les peaux qu'on peut se procurer dans le pays, non enduites de préservatifs, se détériorent aisément.

L'échidné épineux¹ (*echidna hystrix*. CUV.) habite principalement le mont York: par l'ensemble

¹ Figuré dans Shaw, sous le nom de *porcupine ant-eater*, t. III des *Misc.*, f. 109. Nous en avons apporté trois individus: l'un servit à

de ses formes corporelles il ressemble au hérisson, et c'est à cause de cette similitude que les colons lui ont appliqué le nom de *hedge-hog*. Il se creuse des terriers, et n'aime point à sortir dans les temps secs : aussi est-il difficile de se le procurer pendant plusieurs mois de l'année. Il vit d'insectes, principalement de fourmis, qu'il ramasse avec sa langue à la manière des fourmiliers : l'on dit aussi qu'il mange des légumes. Il fait entendre un petit grognement lorsqu'on l'inquiète, et ses habitudes à l'état de liberté sont peu connues. Un échidné, que nous nous procurâmes en vie, a donné l'occasion à M. Garnot de publier (*Bulletin de la Société philomatique*) les observations suivantes : « Cet animal, nourri depuis deux mois avec des végétaux par un ancien *convict* de Sydney, fut enfermé dans une cage avec de la terre, d'après l'avis qui avoit été donné. En vain lui présentoit-on des légumes, des insectes, de la viande, des sucs substantiels, l'échidné les flairoit seulement sans y toucher ; mais il buvoit avec avidité l'eau que chaque jour on avoit le soin de lui offrir, en tirant sa langue extensible et filiforme longue de deux à trois pouces, et en lapant. C'est ainsi qu'il vécut pendant trois mois, sans avoir pris autre chose.

« Après une traversée assez tempétueuse, le premier soin en arrivant à l'Ile-de-France fut celui

faire un squelette au laboratoire du Muséum, et les deux autres nous furent remis par le général Brisbane pour M. Cuvier.

de ramasser des fourmis et des vers, qu'on lui présenta sans qu'il parût s'en soucier. En revanche il buvoit du lait de coco avec un vif sentiment de plaisir, et tout sembloit alors promettre qu'après avoir résisté aux froides latitudes du sud de la Nouvelle-Hollande il seroit possible de l'apporter en Europe. Mais un matin l'échidné n'existoit plus, et la seule cause présumable de sa mort doit être imputée à du savon arsenical laissé dans une gibecière où il se cacha pendant toute une nuit.

« C'est avec une satisfaction toute particulière que j'aimois à suivre, dit M. Garnot, les habitudes jusqu'alors inconnues de ce petit animal. J'en épiois les moindres particularités, bien persuadé qu'elles seroient intéressantes aux yeux des naturalistes. J'avois reconnu que la prison dans laquelle je le tenois enfermé ne lui convenoit point : aussi m'empressois-je de lui donner une liberté entière dans la chambre que j'occupois à bord du navire, et pendant mon séjour à Maurice. Chaque jour je l'observois dans ses promenades régulières, et rarement il employoit moins de quatre heures sur vingt-quatre à parcourir en tous sens l'espace que nous occupions ensemble ; et, s'il trouvoit un obstacle, il cherchoit à le surmonter, et ne rebroussoit chemin que lorsqu'il avoit épuisé ses moyens pour y parvenir. C'étoit dans un coin obscur de ma chambre, entre une cloison et des caisses, qu'il se rendoit pour dormir. Sa démarche, lourde et gênée

en apparence, lui permettoit cependant de parcourir en une minute un espace d'environ trente à trente-neuf pieds. Il se cachoit mystérieusement dans un angle de l'appartement pour faire ses ordures ; et ses excréments , peu consistants et noirs, exhaloient une odeur infecte.

« Un jour je retirai mon échidné dans un état d'engourdissement tel que je le crus rendu au terme de la vie. Je le ranimai en le portant au soleil, en le réchauffant par des frictions avec un linge chaud : peu à peu il reprit son activité habituelle ; mais souvent depuis il resta sans mouvement l'espace de quarante-huit, soixante-douze, soixante-dix-huit, et même quatre-vingts heures de suite. Il se promenoit fréquemment dans la nuit, et se rouloiten boule au moindre bruit, à la manière des hérissons. Du reste, timide et craintif, cet échidné se laissoit caresser volontiers. La conque de l'oreille s'apercevoit aisément lorsqu'il écoutoit, et ressembloit à celle d'un hibou. Les yeux sont très petits, et le long nez immobile et solide me semble être un organe où le sens du toucher réside à son extrémité qui est molle, et avec laquelle l'échidné tâte ce qui l'environne, sur-tout pendant la nuit. »

Enfin, pour achever de présenter le tableau des mammifères que nous avons été à même d'observer dans notre voyage, il ne nous reste plus qu'à indiquer notre dernière relâche à l'Ile-de-France. Les

animaux qu'on y remarque y ont été importés : tels sont les cerfs, qui vivent dans les grands bois, les cochons marrons ou sauvages, les lièvres, les rats, qui infestent aujourd'hui cette île, et les tenrecs. Ces derniers, venus de Madagascar, vivent dans les champs de cannes à sucre, tandis que le singe (*Macacus sinicus*. DESM.), originaire de Java, occupe les sommets escarpés de la montagne du Pouce, et descend marauder dans les vergers des alentours, où les dégâts qu'il occasionne le font redouter. Nous nous y procurâmes en vie deux makis de Madagascar, le vari (*Lemur macaco*. L.), et le maki rouge (*Lemur ruber*. PÉR.), qui moururent dans la traversée, à notre arrivée sur les atterages de France. Ce dernier est figuré tome I de l'*Histoire des Mammifères* de M. F. Cuvier. Les makis s'apprivoisent aisément ; ils deviennent bientôt familiers, et même caressants. Ils aiment à dormir dans le milieu du jour, en s'enveloppant la tête avec les pattes et la queue. Leur nourriture est entièrement frugivore, et tout autre aliment les fait bientôt dépérir.

LES SINGES.

Les naturalistes modernes ont placé les animaux que nous connoissons sous le nom collectif de singes à la tête d'un ordre qu'ils ont distingué par l'épithète de *quadrumanes*, parceque les quatre extrémités des membres servent en quelque sorte de mains dans l'acte de préhension, tandis que l'homme est resté comme unique type de celui des *bimanes*, ordre le plus élevé dans l'échelle des êtres. Cette disposition méthodique est principalement due à Blumenbach et à M. G. Cuvier.

Notre histoire des singes aura pour base les descriptions complètes des genres et des espèces, sans avoir égard aux individus décrits par Buffon ; mais nous passerons légèrement toutefois sur les espèces qu'il aura parfaitement caractérisées, et qui ne figureront dans nos tableaux que pour signaler la place qu'elles doivent occuper dans l'ordre naturel¹.

Les singes sont remarquables par une ressemblance générale dans leurs formes avec la race

¹ Nous avons l'intention, en terminant l'histoire des animaux découverts depuis 1788, de donner un *SYNOPSIS* complet de toutes les espèces connues de mammifères, avec une synonymie suffisamment étendue pour que les naturalistes et les amateurs puissent, à l'aide de caractères succincts et précis, faire concorder d'un seul coup d'œil les animaux décrits par Buffon et ceux découverts par les naturalistes du commencement de ce siècle.

humaine, dont ils paroissent être la caricature. Ils se lient par les plus grands rapports, et cependant des dissemblances considérables existent entre chacun d'eux pris isolément, de manière qu'on ne peut se dispenser de reconnoître que, bien que la tribu qu'ils composent soit éminemment naturelle, elle a des points d'embranchement nombreux avec les autres ordres de mammifères. Linnæus toutefois avoit eu quelque raison de les placer avec l'homme dans sa famille des *primates* ou *anthropomorphes*. Si de ces caractères généraux nous passons à ceux qu'on doit appeler zoologiques, nous verrons que les singes ont une boîte cérébrale sphérique, une face plus ou moins nue et aplatie; des dents incisives, canines, et molaires, comme chez l'homme; une cavité stomacale unique, aboutissant à des intestins de longueur médiocre, et le pouce de la main et des pieds opposable¹. A ces traits se joindront ceux d'avoir deux mamelles placées sur la poitrine, un flux menstruel, chez les femelles; un pénis et des testicules pendants à l'extérieur chez les mâles; les yeux dirigés en avant, et les fosses temporales et orbitaires complètement séparées.

Les singes sont donc caractérisés dès la première vue, par leur tête qui affecte la forme globuleuse,

¹ Mouvement par lequel le pouce jouit de la prérogative d'agir indépendamment des autres doigts et en un sens opposé à la sphère d'action commune à tous.

leurs oreilles toujours munies d'un rebord, un nez légèrement écrasé, un corps mince, svelte, ayant parfois des membres en apparence disproportionnés, et par une queue plus ou moins longue qui manque chez certaines espèces. De ces traits organiques résulte la facilité qu'ils possèdent de grimper avec aisance et de courir avec prestesse.

Passons successivement en revue leurs divers organes, et dressons un tableau sommaire de leurs attributs généraux et distinctifs.

La tête est ordinairement arrondie et d'un volume médiocre. La face qui la termine en devant est le plus communément aplatie, bien qu'elle s'avance parfois comme le museau d'un chien chez les singes cynocéphales. Elle a les plus grands rapports avec celle de l'homme, et conserve encore ces caractères chez les singes à museau saillant, ce qui de prime abord sembleroit déranger cette loi. L'angle facial¹, introduit dans la science par Camper, fut appliqué par MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire à la détermination des genres. Il est résulté de leurs travaux que l'homme a un angle facial de 70° à 80°, et que celui des singes décroît successivement de 63°, 60°, 50°, 40°, et 30°. Le crâne d'un jeune orang-outan a offert jusqu'à

¹ On mesure dans l'angle facial l'abaissement du front et la longueur du museau en partant du trou auditif et s'arrêtant au rebord du maxillaire supérieur. L'angle qui résulte du croisement des lignes verticale et horizontale sur la base du crâne donne l'angle facial positif.

64 degrés, tandis que celui des cynocéphales adultes est restreint à 30 degrés¹ ; mais ces distinctions ne sont point d'un ordre rigoureux dans l'application, puisque les crânes soumis à de tels calculs varient suivant les périodes de leur croissance, et qu'il est bien reconnu que l'angle facial n'a rien de constant à tous les âges, même d'un seul et unique individu. C'est ainsi, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, que le *simia maimon* a été regardé comme une espèce particulière, bien qu'il ne soit que le jeune âge du singe mandrill. Dans l'adolescence sa face se termine par un museau aigu et triangulaire, et en vieillissant au contraire les mâchoires se développent prodigieusement en largeur, et affectent une forme carrée. Mais cependant aux formes de la tête sont liés intimement, et les habitudes du corps, et les appétits, et les mœurs. Plus la boîte osseuse du crâne sera uniformément développée, plus l'intelligence sera complète, plus l'instinct sera parfait. Cette partie étant rétrécie et arrondie, il en résultera plus de pétulance, plus d'inattention, ainsi qu'on le remarque chez les petites espèces. Enfin plus le museau en s'allongeant annonce un rétrécissement de cette cavité, et par suite une diminution de l'organe encéphalique, plus l'instinct brut et grossier dominera, et les singes ainsi conformés se recouvriront des attributs massifs des

¹ Geoffroy Saint-Hilaire, cinquième leçon sténographiée, 1828.

animaux carnassiers, et n'apparoîtront plus avec cette intelligence, cette aimable brusquerie, qui caractérisent les autres membres de la famille.

Le cerveau des singes est à trois lobes; le postérieur recouvre le cervelet. Mais les recherches du savant Tiedemann sur celui de l'orang-outan de Bornéo semblent prouver la plus complète analogie avec cet organe chez l'homme, et des dissimilitudes assez fortes avec les cerveaux des autres singes. Suivant l'auteur allemand le cerveau d'un orang-outan diffère de celui du reste des singes, 1° par l'absence du faisceau médullaire nommé trapèze, et qui, dans les animaux où il se trouve, est situé derrière le ganglion cérébral, point où naissent les nerfs auditifs et faciaux; 2° par l'existence d'une échancrure postérieure au cervelet; 3° par un plus grand nombre de sillons et de lames dans la même partie; 4° par la présence de deux tubercules maxillaires distincts; 5° par les circonvolutions et les anfractuosités plus nombreuses et en même temps moins symétriques du cerveau; 6° enfin par l'existence de fentes dirigées vers les cornes d'Ammon. Or cette contexture anatomique est tout-à-fait celle de l'organe percepteur des sensations dans l'espèce humaine, et fournit un terme de comparaison puissant qui vient encore corroborer les analogies de formes extérieures. Aux modifications que présente l'organe de l'entendement, se joint la position du trou occipital au milieu ou

plus en arrière de ce point à la base du crâne, et l'on conçoit naturellement que la station bipède est d'autant plus favorisée que cette ouverture centrale place plus en équilibre la tête sur la colonne vertébrale, à moins que des muscles nombreux, formant sur les apophyses des vertèbres cervicales un plan épais et robuste, ne viennent contre-balancer par leur puissance un ordre de choses contraire, ainsi qu'on le remarque chez les orangs.

La surface des os du crâne est lisse chez les jeunes sujets, et recouverte d'aspérités et de crêtes osseuses énormément développées chez la plupart des adultes. Il est facile de voir sous ce rapport les modifications profondes que l'âge fait naître sur la tête du vieil orang-outan; car on avoit formé deux espèces, l'une des jeunes et l'autre des vieux, et même il est à-peu-près reconnu que le genre *pongo* ne repose que sur l'état complètement adulte du même singe¹. On remarque que les maxillaires supérieurs sont aplatis comme ceux de l'homme, excepté chez le mandrill, où ils sont considérablement tuméfiés de manière à élever de beaucoup

¹ Les différences, en apparence énormes, qui séparent les crânes arrondis et lisses des jeunes orangs de ceux rétrécis, à museau proéminent, à aspérités énormément développées, et sur-tout à rétrécissement de la cavité crânienne des vieux individus, n'ont rien qui étonne. Nous avons vu de telles modifications survenir sur des têtes de chiens, au point qu'on seroit tenté d'isoler les crânes si diamétralement opposés, bien qu'ils appartiennent à une même espèce dans des âges différents. La belle collection du docteur Vimont en renferme de nombreux exemples.

cette partie de la face. Il en est de même pour la mâchoire inférieure, dont les branches sont horizontales, et qui n'offrent dans leur manière de s'articuler aucune différence notable, bien qu'il faille en excepter le seul genre alouate, qui loge dans l'écartement des branches montantes une cavité dépendante de l'os hyoïde, qui concourt à augmenter considérablement le timbre de la voix. Les arcades dentaires sont disposées en demi-cercle ou en ellipse; elles logent de trente-deux à trente-six dents, qui sont quatre incisives, deux canines, et dix ou douze molaires à chaque mâchoire. Les dents incisives de la même rangée ne se ressemblent pas toujours. Les deux du milieu sont analogues à celles de l'homme, tandis que les plus externes en diffèrent par les proportions et aussi par la forme; car souvent elles sont, sous ce rapport, semblables aux canines. Ces dernières ne sont fréquemment remarquables que par la conicité qui les distingue, et leur longueur ne dépasse pas de beaucoup ni les incisives ni les molaires, tandis que chez certaines espèces elles prennent avec l'âge un développement considérable, et se trouvent correspondre à des crêtes osseuses très développées. Les singes de l'ancien continent se trouvent donc n'avoir que cinq molaires de chaque côté, dont les couronnes sont hérissées de tubercules mousses. Ceux du Nouveau-Monde se trouvent avoir cinq ou six de ces molaires, toujours d'un

seul côté et à une seule mâchoire; mais dans le premier cas, ainsi que nous le voyons chez les ouistitis, les molaires ont leurs couronnes hérissées de pointes aiguës et piquantes, tandis que dans le second exemple elles sont remplacées par des tubercules arrondis. De ce mode de conformation résulte un genre de vie plus décidément dirigé vers un certain ordre de substances. Les singes à molaires mousses doivent être en effet plus portés à se nourrir de racines et de fruits, tandis que ceux à molaires revêtues de pointes aiguës recherchent plus exclusivement les insectes. Placés comme ceux de l'homme, les yeux jouissent d'une grande perfection et d'une grande étendue dans la vue, et sont remarquables par une extrême mobilité et par une insigne vivacité. Chez la plupart des singes les oreilles ont leurs conques nues, bordées, et appliquées contre la tête, absolument comme dans l'homme. Toutefois on remarque déjà, chez les espèces dont le museau est proéminent, que la partie supérieure de cette conque s'élargit sous forme de triangle, de manière à présenter ainsi les premières traces du cornet acoustique qu'offrent la plupart des autres mammifères. Le nez des guenons et des sapajous s'élève sur le milieu de la face comme une légère éminence; mais dans le kahau cet organe, développé outre mesure, couvre une grande partie de la physionomie, tandis que chez les cynocéphales il se termine par une surface

nue et tronquée comme le museau d'un chien. Les narines sont ouvertes perpendiculairement et séparées par une très mince cloison. Ce caractère a servi à distinguer les singes de l'ancien monde, et M. Geoffroy Saint-Hilaire a le premier observé que les deux ouvertures nasales des singes du nouveau continent étoient transversales et séparées par une épaisse cloison.

La face des singes est aussi variable et aussi mobile que le jeu de leur physionomie. Sur leurs traits se réfléchissent avec vivacité les passions qui les animent. Leurs malicieuses grimaces sont depuis long-temps passées en proverbes. Rien n'est plus ridicule au premier aspect que ces figures gripées qui sont calquées dans leur ensemble sur nos traits, et qui varient des teintes couleur de chair jusqu'au noir foncé. Le *mandrill* est remarquable par le vermillon uni au bleu d'azur qui peint ses joues, tandis que d'autres se font remarquer par des particularités, telles que d'avoir le nez blanc sur une face noire, ou bien la lèvre supérieure d'un blanc pur, etc. Plusieurs genres de singes se trouvent pourvus de poches placées sous les joues qui communiquent avec la bouche, et qu'on nomme *abajoues*. Ces poches, musculaires et dilatables, servent à renfermer les vivres dont ces animaux font provision lorsqu'ils maraudent dans les cultures ou dans les rizières. Ils reprennent ces aliments à loisir lorsqu'ils ont regagné leurs gîtes, et triturent

en paix leurs provisions de prévoyance. La peau qui enveloppe l'ensemble des traits est donc le plus souvent nue. Parfois des poils épais et touffus lui servent de moustache ou de barbe, et chez certaines espèces américaines les poils du pourtour de la tête sont taillés et disposés de manière à imiter parfaitement une barbe d'Israélite. Il n'est pas jusqu'aux poils qui composent leur fourrure qui ne présentent de nombreuses dissemblances dans leur manière d'être implantés, et qui varient non seulement dans chaque genre, mais même dans chaque espèce. Ainsi chez le *macaque bonnet-chinois* ces poils partent du sommet de la tête à la circonférence, et imitent une sorte de calotte naturelle. Chez d'autres ils se dressent sur les tempes sous forme d'aigrette. Enfin ils retombent en épaisse crinière sur les épaules de l'*hamadryas* et de l'*ouanderou*.

Les singes ont le cou court, autre analogie avec l'espèce humaine; ils sont redevables de cette modification de l'organisme à leur habitude de porter les aliments à la bouche à l'aide de leurs mains. Ne déchirant point une proie, ne paissant point l'herbe des prairies, ils n'ont pas eu besoin d'augmentation dans le nombre des vertèbres cervicales; et le cou n'a été chez eux, comme chez l'homme, qu'un moyen de séparation entre les organes des sens et ceux de la vie. Ils ont généralement le corps allongé, mince, et très peu chargé de graisse. On connoît à

peine deux ou trois espèces qui aient l'abdomen proéminent. Des poils épais, plus ou moins touffus et soyeux, couvrent les parties externes des membres ; les parties internes sont au contraire presque nues ou à peine revêtues d'un léger duvet. Les mamelles, placées sur la poitrine, sont cachées par le système pileux ; elles se gonflent, elles se développent, lorsque la lactation, amenée par la maternité, doit s'opérer. A ce changement, produit par les fonctions de la reproduction, s'en joint un autre qui est le signe précurseur des desirs ; et comme ils sont violents chez les singes, comme ils tiennent à des goûts de satyre en quelque sorte, la nature les a signalés de loin en faisant éclore sur les parties dénudées des fesses de certaines espèces de couleurs d'un éclat inusité, tel que des teintes d'un pourpre vif, d'un violâtre foncé, ou d'une couleur de chair livide. L'aiguillon de la volupté physique se fait sentir avec une force si irrésistible qu'à ces signes apparents ne se borne pas la manifestation de l'orgasme vénérien, et il arrive que les organes sexuels et ces callosités se tuméfient outre mesure. Les desirs une fois assouvis, l'époque du rut une fois passée, ces parties reprennent leur volume habituel, et les couleurs chargées qui leur prêtoient un aspect si nouveau s'effacent pour renaître sous l'influence des mêmes causes. Mais chez le plus grand nombre des espèces ces callosités persistent, sont constamment nues, et se font

remarquer sur tous les singes de l'ancien monde : ceux de l'Amérique sont les seuls qui en soient complètement privés. Ces callosités, qui occupent parfois toute l'étendue des fesses de certains singes, et de l'hamadryas entre autres, sont d'autant plus épaisses et plus calleuses que l'animal doit en faire un plus fréquent usage dans le repos. Elles semblent être pour lui un organe de tact, sur lequel il se repose pendant le sommeil pour se maintenir en équilibre sur les branches d'un arbre. De tous les singes de l'ancien monde le chimpanzé seul n'avoit point de callosités, au dire du plus grand nombre des naturalistes. Ce fait toutefois ne paroît reposer que sur l'examen superficiel de la peau de ce grand orang déposée aux galeries du Muséum ; car M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire est parvenu par des recherches scrupuleuses à s'assurer de l'existence des callosités sur cette même peau, et il a contribué par-là à fournir les moyens les plus positifs pour rejeter le genre *trogodytes*, qui ne résidoit en partie que sur ce caractère.

Les organes de la génération ont une analogie de forme avec les nôtres qui étonne. La verge des mâles, pendante sur un large scrotum dans lequel sont logées les bourses, se termine par un gland très variable, suivant les espèces, qu'enveloppent les replis d'un prépuce très étoffé, et qui est libre. Souvent les couleurs les plus vives enluminent cet appareil, et repoussent la vue par leur cynique

beauté. Le clitoris de la vulve des femelles est saillant, et imite par son volume la verge des mâles : aussi certaines femelles en captivité ont-elles paru avoir contracté des habitudes lesbiennes.

Les membres, proportionnés au corps, sont le plus souvent disparates avec lui par leur longueur et par leur maigreur. Les nocthores et les tamarins seuls ont des pattes de dimensions plus en rapport ; mais il n'en est plus de même lorsqu'on examine des saïs, des saïous, des semnopithèques, et surtout des gibbons. « Ce qu'il y a de manifeste, dit « M. Geoffroy Saint-Hilaire ¹, c'est l'extrême allongement des membres des singes et la division « profonde des doigts. Considérons les bras des « gibbons et des atèles, bras qui, lorsque ces animaux se tiennent debout, touchent à terre, ou « du moins atteignent les malléoles ; ils nous offrent « une conformation intermédiaire entre celle des « chéiroptères et celle des vrais quadrupèdes. La « longueur des extrémités est moindre que dans « ceux-là, sur-tout en ce qui concerne les doigts, « mais plus grande que dans ceux-ci. Eh bien ! « quant à la fonction, les quadrumanes sont dans « un état moyen ; ils ne sont ni entièrement aériens « ni entièrement terrestres. Il leur faut un sol de « refuge, et ce sol ils le trouvent entre la terre et « les cieux. Ils se tiennent en effet dans les forêts,

¹ *Leçons sténographiées*, V^e leçon, 1828.

« sur les arbres, où alors toute leur conformation
« les favorise. Préhenseurs par le fait d'un pouce
« opposable aux autres doigts, ils saisissent l'arbre
« et le parcourent de branche en branche ; chaque
« acte de locomotion se marque par l'action de
« pincer et de saisir : puis, sont-ils poursuivis dans
« cet asile par un animal carnassier pouvant se
« servir de ses griffes pour grimper le long des
« gros troncs d'arbres, ils se rassurent, ils usent de
« leurs facultés pour le saut, des avantages de leur
« séjour sur la cime des arbres, et mettent à profit
« cette région moyenne et leur existence demi-
« aérienne ; car ils sautent d'arbre en arbre. » Plus
loin le savant professeur ajoute : « Les quadru-
« manes présentent donc non seulement leurs
« quatre pieds métamorphosés en mains, mais une
« modification complète de chaque membre. Ainsi
« les bras sont attachés à une épaule complète dans
« ce sens que l'os scapulaire antérieur est une cla-
« vicule forte, résistante, longue, et parfaite, comme
« dans l'homme ; ils occupent les parties externes
« d'un tronc plutôt large que renflé de devant en
« arrière. »

On a longuement discuté pour savoir jusqu'à quel point les singes les plus rapprochés de l'espèce humaine se servoient de leurs membres, et si la station bipède leur étoit ordinaire. Il est bien démontré aujourd'hui que ce n'est jamais qu'en employant leurs quatre membres que leur course

est agile, et que leur adresse fait usage de toutes les ressources de leur appareil locomoteur. Ce n'est qu'accidentellement qu'ils cheminent quelques instants sur les membres postérieurs seuls, et encore est-ce le plus souvent en se servant de branches pour appui ou en gravissant des lieux escarpés. Ce n'est qu'à la suite de leçons souvent répétées que les singes apprennent à marcher sur les deux pieds, le corps en équilibre; et la gêne de leurs mouvements, le peu de stabilité de leur démarche, leur habitude d'appuyer sur le bord externe du pied, prouvent que cette position est bien loin de leur être le moins du monde familière.

Les deux os qui composent l'avant-bras, de même que le tibia et le péroné aux jambes, sont articulés de manière à être d'une mobilité égale aux extrémités supérieures aussi bien qu'aux inférieures. Les mouvements de pronation et de supination, que l'avant-bras chez l'homme exécute seul, sont donc chez les singes propres aux jambes; et, soit dit en passant, ils doivent prouver que la station bipède ne peut jamais être solide ni assurée, et d'avance ils doivent offrir des armes pour combattre l'opinion qui l'admet comme le résultat d'une habitude ordinaire. Le carpe et le tarse, ou ces deux espaces qui dans les mains et les pieds servent de supports aux doigts, sont composés d'un grand nombre de petites pièces osseuses, qui allongent ces parties, et leur donnent une certaine élas-

ticité ou une mobilité fort utile pour embrasser avec plus d'aisance les corps volumineux. Les doigts des mains et des pieds sont toujours lisses et nus en dessous, peu velus sur leur surface extérieure, effilés, libres pour la plupart, et recouverts par des ongles aplatis. Les ouistitis font seuls exception à cette règle; car les ongles qui terminent leurs doigts sont crochus et comprimés, absolument comme des griffes, et servent à prouver, conjointement avec leurs molaires hérissées de pointes aiguës, que cette petite tribu s'éloigne déjà beaucoup des caractères de la famille, et qu'elle est placée sur la limite qui sépare les singes de certains animaux insectivores de l'ordre des carnassiers. Il n'est pas toutefois aisé de se rendre compte des anomalies que présentent les doigts dans plusieurs genres. Ainsi le premier doigt et le second des pieds du gibbon syndactyle sont réunis dans une portion de leur longueur; le *semnopithèque-croo* a deux doigts du milieu de la main plus longs que les autres; les *atéles* enfin n'ont point de pouce, ou, s'il existe, il se trouve à l'état rudimentaire.

La queue, qui dans la plupart des animaux n'a point de valeur comme caractère distinctif soit des genres, soit des espèces, offre chez les singes une permanence de forme suivant les groupes, qu'il est avantageux d'apprécier. Cette queue n'est point un vain luxe pour plusieurs singes américains, c'est un cinquième membre dont les a dotés la nature,

et par son usage les espèces qui la possèdent se cramponnent aux branches des arbres des forêts, s'en font un support qui remplace les mains et les pieds, et ont ainsi un nouveau moyen de se dérober aux embûches de leurs ennemis. Les orangs n'ont point de queue; ils semblent même, par ce caractère, vouloir encore échapper à la classe des animaux pour se rapprocher de l'homme: le magot en a une très courte, et les cynocéphales en possèdent une médiocre. Tous les autres singes de l'ancien continent ont donc une queue grêle, terminée en pointe, parfois très longue, et différent sous ce rapport des singes d'Amérique, qui ont la queue longue et enroulée, couverte de poils courts, comme les sapajous; ou touffue, très fournie de poils longs et lâches, comme les sakis ou singes à queue de renard; ou à poils courts, mais lâches, comme les ouistitis; ou enfin nue à l'extrémité, ainsi que le présentent les atèles et les alouates.

Ainsi donc les singes, organisés pour être le lien qui unit l'homme aux animaux les plus bruts, ont cependant une bien plus grande analogie d'organisation animale avec le premier, et s'ils s'en éloignent c'est sous le rapport de l'intelligence et du jugement; car ils s'en rapprochent de la manière la plus complète par la texture des viscères et par l'analogie de forme et de destination. Ainsi cerveau et annexes, perfection de la vue, de l'ouïe et du toucher, longueur et disposition de l'estomac et du

tube intestinal, tout rappelle dans les singes ce qui existe dans le corps humain. L'orang-outan est toutefois le seul sur lequel on ait trouvé l'appendice vermiforme qu'on sait être adhérent à la base du cœcum, et il est juste de dire que l'estomac du semnopithèque à croupion blanc, disséqué par M. Otto, au lieu d'être simple, a été trouvé composé de plusieurs cavités spacieuses séparées par des étranglements, de manière à faire penser que l'animal étoit plus essentiellement soumis à un régime dont les fruits ou les racines formoient la base.

Les singes, par le développement de leur cerveau, ont donc une intelligence très étendue. La mobilité de leur imagination est extrême, et leur mémoire est fugace, hormis sous un seul point : nul animal ne conserve une rancune plus longue et plus tenace des mauvais traitements qu'il a reçus. Indociles, entêtés, méchants, friands, rien ne peut les corriger de ces penchants vicieux, pas même la crainte des châtimens. Cependant la captivité usant l'énergie de quelques espèces plus disposées à la douceur les façonne à une sorte de domesticité, et les habitue à obéir au commandement de l'homme. Les orangs paroissent être graves, taciturnes, mais courageux, et se défendent avec vigueur lorsqu'ils sont attaqués. Ce sont les êtres qui de toute la famille ont la plus forte dose de sagacité. Criards et sauvages, les gibbons vivent dans les profondeurs des forêts toujours inquiets du moindre bruit qui

parvient à leurs oreilles. Lascifs et brutaux, les cynocéphales joignent à la laideur de leurs formes les habitudes d'une hideuse férocité; mais, parmi les espèces de petite taille, les macaques et les guenons semblent avoir été doués d'un talent d'imitation décidé, et façonnés au joug dès le jeune âge, leur mémoire retient les gestes qu'on leur a enseignés. Ne voyons-nous pas chaque jour ces animaux, résignés en apparence à un genre de vie diamétralement opposé à celui qu'ils avoient dans leur patrie, et déchus de leur liberté vagabonde, obéir au moindre geste de leur maître, danser en cadence sur les places publiques, solliciter l'aumône des passants, se livrer en un mot avec une entière abnégation au sort factice auquel on les a condamnés? C'est par de nombreux grincements et par de vifs mouvements des lèvres qu'ils témoignent leur déplaisir. Les espèces robustes cherchent à mordre et font de profondes blessures avec leurs canines; mais les petites espèces américaines, si remarquables par l'élégance de leur fourrure, ne sont point susceptibles d'éducation, et n'ont reçu que très peu d'intelligence. Les singes sont d'une inconstance qui étonne: tout les émeut, tout attire leurs regards mobiles; et comme s'ils se défioient du sens de la vue, le toucher semble être pour eux un moyen sûr de rectification. Ils prennent un objet, le quittent, le reprennent de nouveau pour l'abandonner encore cent fois de suite peut-être, et cela dans de

courts intervalles. Ils ont un malin plaisir à briser, à mettre en pièces ce qui tombe sous leurs pattes : la destruction est une jouissance machinale de leur instinct. Ils goûtent tous les aliments qu'on leur présente, et mangent ceux qui leur plaisent avec glotonnerie. En captivité les mâles sont adonnés à la masturbation, et la vue d'un être humain d'un sexe opposé au leur allume leurs desirs qu'ils témoignent par les actions les plus libidineuses. On dit même que le chimpanzé a souvent enlevé des Nègresses, et a vécu avec elles dans des cavernes isolées ; mais, bien que plusieurs voyageurs citent de telles histoires, nous croyons qu'elles auroient besoin d'être appuyées de témoignages plus véridiques. Les femelles ont la plus vive tendresse pour leurs petits, et l'on sait que le docteur Gall explique la vivacité de ce sentiment chez les animaux par l'extrême saillie en arrière des hémisphères cérébraux. Or c'est ce qu'on remarque d'une manière très particulière chez les singes. Nul animal n'aime peut-être avec une plus vive tendresse les êtres auxquels il a donné le jour. Une mère ne perd jamais de vue son nouveau-né, elle le tient dans ses bras, le regarde avec complaisance, l'entoure des soins les plus attentifs, et s'inquiète des moindres circonstances qui peuvent lui être fâcheuses. Pour donner un exemple du vif attachement que ces animaux portent à leur progéniture, nous rappellerons un passage du *Voyage* du jeune

Alfred Duvaucel (*Journ. asiatique*, mars et avril 1824), qui au milieu d'un récit léger en apparence renferme toutefois des observations intéressantes et narrées d'une manière piquante. « Je suis entré
« à *Gouptipara* à-peu-près comme Pythagore à Bé-
« narès, lui pour chercher des hommes, moi pour
« trouver des bêtes, ce qui est généralement plus
« facile. J'ai vu des arbres couverts de *houl-mann*
« (*simia entellus*) à longue queue, qui se sont mis à
« fuir en poussant des cris affreux. Les Indous, en
« voyant mon fusil, ont deviné aussi bien que les
« singes le sujet de ma visite, et douze d'entre eux
« sont venus au-devant de moi pour m'apprendre
« le danger que je courois en tirant sur des ani-
« maux qui n'étoient rien moins que des princes
« métamorphosés. J'avois bien envie de ne pas
« écouter les avocats de ces macaques; cependant
« à moitié convaincu j'allois passer outre, lorsque
« je rencontrai sur ma route une princesse si sé-
« duisante que je ne pus résister au desir de la con-
« sidérer de plus près; je lui lâchai un coup de
« fusil, et je fus alors témoin d'un trait vraiment
« touchant: la pauvre bête, qui portoit un jeune
« singe sur son dos, fut atteinte près du cœur; elle
« sentit qu'elle étoit mortellement blessée, et réu-
« nissant toutes ses forces elle saisit son petit, l'ac-
« crocha à une branche, et tomba morte à mes
« pieds. Un trait si maternel m'a fait plus d'im-

« pression que tous les discours des brames, et le
« plaisir d'avoir un bel animal n'a pu l'emporter
« cette fois sur le regret d'avoir tué un être qui sem-
« bloit tenir à la vie par ce qui rend le plus respec-
« table. »

L'œil jouit d'une grande perfection du sens de la vue, aussi les singes sont-ils des animaux essentiellement diurnes, qui se lèvent avec le jour et se couchent au crépuscule. Par une exception encore fort remarquable la nature a voulu qu'un genre de la famille ait une vision nocturne, et c'est ainsi que les *nocthores* ou *nyctipithèques* sont doués d'habitudes crépusculaires. Sous ce rapport le genre nocthore est donc un moyen d'union qui par cette organisation, et par les habitudes générales du corps, conduit des singes aux galagos ou à d'autres quadrumanes de la famille des makis.

Les singes dans l'état de nature vivent le plus souvent en petites troupes qui paroissent conduites par des chefs âgés et expérimentés. On dit que les gibbons et les sapajous seuls sont monogames ; mais il est à-peu-près certain que les espèces des autres genres ne se piquent point de constance en amour, et que les femelles sont communes à tous les mâles. L'autorité des individus adultes sur les jeunes paroît nettement établie, et l'on assure qu'ils emploient même le moyen des corrections pour se faire obéir. Ils ont pour se reconnoître dans les

bois un cri d'appel qui est prodigieusement bruyant dans le genre *alouate*, dont les individus ont été, à cause de cela, nommés *singes hurleurs*.

Agiles et brusques dans leurs mouvements, les singes exigent certaines conditions pour leur existence; leur circulation active, la rapidité du fluide nerveux qui anime leurs membres, nécessitent une vaste arène à leurs ébats, et sous ce rapport ils trouvent dans les profondes forêts de l'Amérique et dans celles des îles de la Polynésie les lieux les plus appropriés à leur sauvage indépendance. Toutefois il paroît que les espèces dont les membres ont des dimensions peu en rapport avec les proportions du corps éprouvent une plus grande lenteur dans leurs mouvements, et ce sont sur-tout les gibbons que l'on cite comme étant d'un naturel indolent, ce qui paroîtroit dû à moins d'activité dans le système nerveux et à moins d'énergie dans l'appareil circulatoire.

Les femelles des singes ne mettent ordinairement au monde qu'un seul petit, et parfois deux, absolument comme la femme. La durée de la gestation varie sans doute pour les grandes espèces, car on ignore quel est son terme pour les orangs, et l'on sait seulement d'après des observations précises de M. F. Cuvier que les macaques maimon et rhésus portent sept mois. Les jeunes singes en naissant sont dans un état de développement assez avancé pour que leur croissance soit beaucoup

plus rapide, sous le rapport physique, que celle d'un enfant. Leurs formes sont arrondies et pleines de mollesse; leurs traits, empreints de douceur et d'une certaine grace, n'ont rien de repoussant; leur caractère est badin, caressant: leur face est moins colorée, le pelage n'a point les nuances des pères et mères: ce n'est qu'à mesure qu'ils vieillissent qu'ils prennent les caractères des auteurs de leurs jours. Leur aimable pétulance, leur gracieuse étourderie, leur sourire enfantin, font place à de laides grimaces, à des grincements de dents, à des passions colériques et méchantes. Le museau avance, les crêtes sourcilières se projettent sur les yeux; le crâne, de lisse et d'uni qu'il étoit, se couvre d'éminences osseuses puissantes, et destinées à servir d'attache à des muscles énergiques et robustes. Le singe adulte a donc perdu les graces de la jeunesse, et ne se montre plus qu'avec toute la laideur héréditaire de ses pères.

Les aliments dont se nourrissent ces animaux consistent en fruits butireux, en racines, en graines céréales, en insectes. Leur estomac simple, leurs dents de trois sortes, contribuent à les rendre polyphages comme l'homme, bien que ce ne soit qu'en captivité qu'on les voit rechercher les viandes cuites, les mets succulents, et boire du vin et des liqueurs fortes. Leur friandise pour le sucre, pour le lait, est extrême, et leur appétit s'accommode volontiers de tout ce qui leur tombe sous la dent.

Les singes, par les lois de leur organisation, sont destinés à vivre dans la zone torride, entre les deux tropiques de l'ancien comme du Nouveau-Monde. Ils ne s'arrangent point des climats tempérés, à moins que la captivité ne les protège du froid des hivers; et l'on ne cite qu'une seule espèce, le magot, qui se soit avancée en Europe par les 27 degrés de latitude nord, et qui ait pu s'acclimater sur le rocher méridional de Gibraltar, que tout concourt à maintenir dans une température bien voisine de celle de la Barbarie, patrie de ce singe d'ailleurs vivace. Ces animaux n'aiment que les contrées les plus chaudes de la terre, et les pays unis et plats couverts de forêts, mais nullement les contrées montagneuses et escarpées où la froidure se fait ressentir. A l'île-de-France cependant l'espèce originaire de Java, qui s'y est naturalisée, habite la montagne du Pouce, et ne descend dans les vergers que pour marauder; mais là il lui a fallu, pour maintenir son existence dans une île très peuplée, recourir aux endroits les plus sauvages et les moins fréquentés. Toutefois il y a quelques exceptions, peu nombreuses il est vrai, à cette loi; et c'est ainsi que quelques singes habitent le cap de Bonne-Espérance, et que quatre espèces se trouvent au Paraguay, l'un et l'autre point vers les 35 à 38 degrés de latitude sud.

Les singes de l'ancien continent sont répartis dans chaque contrée d'une manière assez uniforme

par genres. Ainsi le troglodyte est d'Afrique, et l'orang-outan de Sumatra et de Bornéo, dans l'archipel des Indes orientales. Les gibbons sont d'Asie, c'est-à-dire des îles indiennes de la Sonde et de la presqu'île de Malacca. Les guenons habitent exclusivement l'Afrique : on les trouve au cap de Bonne-Espérance, sur la côte de Guinée et du Loango, mais jamais dans l'Inde proprement dite. Les semnopithèques sont exclusivement des Indes orientales, ainsi que les macaques. Des deux magots connus l'un est d'Afrique, et l'autre de l'Inde. Les cynocéphales se trouvent en Afrique, au cap de Bonne-Espérance, et en Arabie ; mais les mandrills sont de la côte de Guinée. Par cette indication sommaire on doit voir cependant que l'ancien monde est bien loin d'être occupé dans toute sa portion inter-tropicale par ces animaux. L'Afrique, il est vrai, en offre dans toute sa partie chaude ; mais l'île de Madagascar, qui la borne à l'est, ne nourrit pas une seule espèce de singe, et les quadrumanes qu'on y trouve en revanche et comme remplaçants sont des makis et autres lémuriens. En Asie le littoral du continent de l'Inde et de la Cochinchine, les grandes îles de la Sonde, sont les seuls points où les singes apparoissent. On ne les retrouve plus dans les Moluques, à la Nouvelle-Guinée, et aucunement dans la Nouvelle-Hollande. Aucun d'eux ne s'est propagé dans la mer du Sud.

L'Amérique possède un très grand nombre d'espèces qui diffèrent complètement de celles de l'ancien continent. Elles vivent presque toutes dans les immenses forêts du Brésil et de la Guiane, sur les rives de l'Orénoque et des autres grands fleuves qui en arrosent la surface. La Nouvelle-Espagne n'en possède que quelques espèces, et le nord du Paraguay trois ou quatre; mais ni le Pérou, ni le Chili, ni le Mexique propre, n'ont de singes, et ces animaux ont été confinés sur la vaste surface que bornent à l'ouest la chaîne des Andes, au nord l'isthme de Panama, et au sud le Rio-de-la-Plata.

En Europe les singes, retenus dans les ménageries ou élevés en domesticité, ne vivent pas longtemps. Privés de cette liberté qui est le plus grand bien de tous les êtres, ils ne tardent point à succomber à la phthisie qui use leur vigueur, résultat d'un excès de vie qui cherche à se répandre, et qui tourne contre l'individu même une force que le défaut d'exercice ne permet pas d'abattre. Tristes et moroses sous les fers qui les enchaînent ou dans la prison qui les retient, on les voit encore ronger avec plaisir l'extrémité de leur queue, et hâter ainsi eux-mêmes le moment qui doit terminer leur captivité.

Les anciens paroissent n'avoir connu que trois espèces de singes: le *pithecos* d'Aristote, qui est assez visiblement le magot; le *simia porcaria*, qui pourroit bien être le *cynocéphale tartarin* ou *singe*

de *Moco*, et non pas le papion ; et le *kebos* ou plutôt *cephos*, que Buffon a rapporté à la guenon-mone. On lit dans le *Périple* d'Hannon, amiral carthaginois, qui paroît avoir abordé aux îles du Cap-Vert trois cent trente-six ans avant l'ère chrétienne, qu'il vit dans une île de la côte occidentale d'Afrique un animal à physionomie humaine entièrement poilu sur le corps, et que les interprètes nommèrent *gorillès*. Les mâles étoient beaucoup moins nombreux que les femelles ; et c'est avec de grandes difficultés qu'ils s'emparèrent de trois de celles-ci qui se défendirent avec courage, et jetoient des pierres à leurs agresseurs. On les écorcha ; et leurs peaux, portées à Carthage, furent pendues aux murailles du temple. Or tout autorise à penser que c'est encore le chimpanzé dont il s'agit dans cet article.

Nous n'essaierons point de passer en revue les opinions émises sur les singes par les anciens auteurs, nos lecteurs y puiseroient trop peu de renseignements utiles. Il en est de même des principes de classification et des genres qu'on a proposés pour rendre leur étude plus facile. Buffon a en vain dit que les méthodes n'existoient point dans la nature, et qu'on devoit les bannir de la science ; elles survivront à ses anathèmes, car sans elles l'esprit se perdrait dans un chaos dont rien ne pourroit le tirer. Tout en déclamant d'ailleurs contre les genres proposés par Linnæus et d'autres méthodistes, Buffon les adoptoit sans s'en apercevoir, et

les traçoit à sa manière. Nous avouerons ne pas concevoir l'histoire naturelle sans principes quelconques de classification. Avec eux clarté et intelligence; sans eux vague et incertitude dans le jugement. On nous saura donc gré d'adopter une méthode commode, facile, et déguisée de manière qu'elle puisse s'insinuer dans l'esprit sans nécessiter un pénible travail ni des efforts répétés. Avant de tracer toutefois le tableau des coupes que nous admettons dans la famille des singes, esquissons légèrement les traits les plus saillants des principes des meilleurs auteurs systématiques.

Brisson proposa cinq types pour classer les animaux qui nous occupent; il les nomma *singe*, *singe à museau de chien*, *papion*, *cercopithèque*, et *cercopithèque à museau de chien*, et décrivit trente-six à trente-sept espèces d'une manière assez imparfaite et assez obscure. Linnæus ne fit qu'un genre, nommé *simia*; et il y classa quarante-sept de ces animaux, parmi lesquels plusieurs sont évidemment en double emploi, ou même n'existent point dans la nature. Blumenbach proposa les genres *singe*, *babouin*, et *cercopithèque*, dans lesquels il établit des coupes qui déjà étoient une amélioration vers le vrai. M. G. Cuvier proposa des vues lumineuses dans son tableau élémentaire, et plus tard perfectionna singulièrement sa méthode dans son ouvrage intitulé *Règne animal*. Mais dans l'intervalle M. Geoffroy-Saint-Hilaire d'abord, et Illiger

un peu plus tard, introduisirent une foule de genres qui furent les premiers essais pour séparer par petits faisceaux des animaux devenus trop nombreux pour rester groupés sous une même et unique détermination. Le premier créa les genres *troglydites*, *nasalis*, *ateles*, *lagothrix*, *jacchus*, et *midas*; le second adopta dans son prodrome les *simia*, *hylobates*, *lasiopyga*, *cercopithecus*, *cynocephalus*, *colobus*, *ateles*, *mycetes*, *pithecia*, *aotus*, *callithrix*, et *hapale*. Parmi ces genres le *pithecia* avoit été établi par M. Desmarest; l'*aotus* par M. de Humboldt, le *callithrix* par M. G. Cuvier, les *cercopithecus* et *cynocephalus* par Brisson, et le *simia* par Linnæus. Illiger n'avoit tenu aucun compte des genres *pongo*, *macacus*, et *saguinus*, proposés par Lacépède, ni du genre *cebus* établi par Erxleben, ni par suite des sept dénominations conservées en 1806 par M. Dumeril dans sa *Zoologie analytique*, telles que celles des orang (*pithecus*), sapajou (*callithrix*), alouate (*cebus*), guenon (*cercopithecus*), magot (*cynocephalus*), pongo (*pongo*), et babouin (*papio*). Par ce court exposé on doit déjà apercevoir la divergence des principes admis par les naturalistes méthodistes, et l'obscurité fâcheuse qui doit résulter de ce fatras de synonymie. Il est même facile d'entrevoir sur quels caractères fugaces reposoient les fondements de plusieurs de ces genres.

Tel étoit l'état de la science jusqu'à ces dernières années où les travaux de M. F. Cuvier avancèrent

singulièrement nos connoissances sur cette famille qui lui doit la création du genre *semnopithèque*, dans lequel rentrent le *presbytis* de M. Eschsholtz et la suppression de plusieurs autres. M. Geoffroy-Saint-Hilaire, en précisant les caractères des singes de l'ancien et du Nouveau-Monde, en divisant ces derniers en trois tribus très nettement isolées, a fait faire un pas immense à leur classification, et a éclairci d'une manière on ne peut plus avantageuse les principes qui doivent faciliter leur étude. Enfin MM. Spix et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ont encore augmenté les genres des singes américains en créant, le premier, les *brachyures*, et le second, les *ériodes*.

Afin de simplifier les idées qu'on doit se former dans des coupes naturelles et zoologiques, nous adopterons le tableau suivant comme un excellent moyen mnémonique de classer les faits de la science avec clarté et précision.

SINGES

1° DE L'ANCIEN CONTINENT, ou CATARHINNINS.

Narines ouvertes en dessous du nez et séparées par une cloison mince; cinq dents molaires de chaque côté et à chaque mâchoire; vision horizontale. Des callosités *chez tous*, et dans le plus grand nombre des abajoues.

1. Les ORANGS et les GIBBONS;
2. Les SEMNOPITHÈQUES;
3. Les GUENONS;
4. Les MACAQUES;
5. Les CYNOCÉPHALES.

2° DU NOUVEAU CONTINENT, ou PLATYRHINNINS.

Narines latérales et séparées par une large cloison; six dents molaires chez toutes les espèces à ongles aplatis; cinq chez celles qui ont des ongles taillés en griffes; vision oblique de haut en bas. Callosités et abajoues manquant complètement.

- 1° TRIBU. HÉLOPITHÈQUES², singes dont la queue est enroulée et prenante; les SAPAJOUS.
- 2° TRIBU. GÉOPITHÈQUES³, singes dont la queue est velue et non prenante; les SAGOUINS.
- 3° TRIBU. ARCTOPITHÈQUES⁴, singes dont les molaires sont hérissées de pointes aiguës, et qui ont des griffes au lieu d'ongles aplatis; les OUISTITIS.

¹ Geoffroy-Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*.

² Singes à queue enroulante.

³ Singes terrestres, ou qui ne quittent point la terre.

⁴ Singes à ongles d'ours.

LES ORANGS.

Ne pourroit-on pas, au risque même de se faire taxer d'enflure, dire, en parlant des *orangs* ¹ : « Homme enorgueilli de ton enveloppe extérieure, des traits que dans ta vanité tu as osé comparer à

¹ Nous avons long-temps hésité à imprimer cette demi-page : elle nous fera juger très diversement sans doute par les personnes qu'une telle manière de voir effarouchera de prime abord ; elle est cependant le résultat de notre conviction intime. Mais nous croyons devoir donner à notre pensée un éclaircissement nécessaire pour qu'il n'y ait point d'équivoque à son sujet. Les philosophes qui ont placé l'homme, considéré comme être créé, sur une sorte de trône qu'ils encensent, en se réservant une bonne portion de leurs louanges, nous blâmeront avec amertume d'avoir trouvé les plus grands rapports entre ce favori du Créateur et les orangs, plus disgraciés, et rejetteront avec dédain l'idée que ces mêmes orangs puissent être autre chose que de grands singes, animaux par essence, et n'ayant qu'un vague instinct. D'un autre côté quelques naturalistes, qui veulent associer les hommes et les orangs dans deux genres d'une même famille, trouveront sans doute mauvais que nous n'adoptions pas exclusivement ce rapprochement. Loin de nous la croyance que ces deux êtres soient identiques ! ils ont, il est vrai, de grands traits de conformité, mais cependant ils sont distincts. Ce sont les deux chaînons les plus élevés du grand anneau que forment tous les êtres animés ; ce sont les deux tribus zoologiques qui ont le plus de rapport ; car de l'Européen policé au Hottentot, ou à l'habitant de la Nouvelle-Hollande, jusqu'au chimpanzé, on se trouve insensiblement conduit, et sans secousse, à cette série descendante, dont nous sommes loin de connoître tous les points de contact. On aura beau dire un orang est plus voisin de notre espèce qu'une chauve-souris ou un mulot, et de la conformité des organes doivent découler les plus grandes analogies dans les résul-

ceux de la Divinité; être fragile, égoïste, dont la vie s'écoule dans des actes vicieux déguisés avec plus ou moins d'art, méconnois, si tu le peux, ta parenté avec les orangs; viens lire dans leur histoire la plupart des actes que chaque jour ton orgueil humilié voudroit en vain repousser comme l'apanage des bêtes; et, si le sentiment du vrai a parfois des moments d'accès dans ton ame, avoue au moins que sous les rapports matériels de l'organisation ces singes sont faits à ton image, et souvent l'emportent sur toi par leur attachement à ce qu'on doit appeler devoirs de famille et par des qualités qu'en vain tu as cherché à t'attribuer exclusivement? »

Tout dans l'organisation des orangs rappelle les détails anatomiques de l'espèce humaine; et les gibbons, qui s'éloignent déjà du type primitif par la longueur démesurée de leurs membres, conduisent par un passage insensible aux autres animaux de la famille des singes. Les orangs sont donc le chaînon intermédiaire qui lie l'homme au reste de la création. L'épithète d'*hommes des bois*, que leur ont donnée tous les peuples placés près de l'état de nature, annonce évidemment un rap-

tats de l'entendement. Nous n'en dirons pas davantage, pour qu'un esprit non prévenu, dégagé des principes de la philosophie scolastique et routinière, puisse réfléchir sur ce qui se passe dans les fonctions animales de l'homme, soit à l'état normal, soit à l'état pathologique, et les comparer à celles de ces prétendues brutes.

prochement que nos méthodes essaieroiert en vain de repousser. Certains Nègres d'Afrique croient fermement que le *chimpanzé* est la souche primitive de leur race ; et les Malais, en nommant la grande espèce de l'archipel des Indes orientales *orang-outan*, qui signifie aussi *homme sauvage*, ont consigné dans leurs légendes mythologiques qu'ils pourroient bien être les pères des Alfourous et des Endamènes qui vivent dans un état d'abrutissement complet au centre de toutes ces îles.

On ne connoît que deux espèces d'orangs : l'une d'Afrique, que Buffon nomma d'abord *jocko* et plus tard *pongo* dans ses Suppléments, et qui est le chimpanzé ou orang noir ; l'autre est l'*orang-outan* des îles de Bornéo et de Sumatra, le *pongo* de Buffon qui changea dans ses Suppléments ce nom en celui de *jocko*, et dont un individu complètement adulte a été décrit par Wurmb qui l'appela *pongo*, en lui trouvant de l'analogie avec le *pongo* de Buffon, c'est-à-dire le chimpanzé. Peu d'animaux ont une synonymie aussi embrouillée que ces deux grands singes : il n'en est aucun qui ait donné lieu à plus de versions opposées, à plus de fluctuations dans les opinions des naturalistes, et il nous faudroit entrer dans une foule de détails de controverses pour en offrir le tableau. Nous nous bornerons donc au récit pur et simple de ce qu'on admet aujourd'hui de l'histoire de l'une ou de l'autre des espèces.

« Aucun des orangs, dit M. Virey, n'habite le
« Nouveau-Monde. Ils appartiennent à l'Asie et à
« l'Afrique; leur visage n'est pas velu, mais il a une
« sorte de barbe. Enfin, lorsqu'on a bien examiné
« toutes les ressemblances des orangs-outans avec
« l'homme, qu'on a bien étudié toutes leurs diffé-
« rences, on demeure convaincu que ce sont des
« créatures à forme humaine plus intelligentes que
« les quadrupèdes, mais beaucoup moins que nous.
« Cependant il y a des individus de l'espèce hu-
« maine si brutaux, si peu policés, et tellement
« imbéciles, qu'on n'aperçoit pas une grande dis-
« tance de ces animaux à ces hommes, quoiqu'on
« ne puisse pas les confondre. Tels sont les crétins
« et les idiots, à beaucoup d'égards inférieurs à ces
« singes, puisqu'ils ne sauroient seuls subvenir à
« leur subsistance. »

Les orangs se développent lentement et à la manière de l'homme. Leur jeune âge est remarquable par des formes arrondies qui s'unissent aux qualités morales de l'enfance, c'est-à-dire à la pétulance et à une aimable étourderie. Leur crâne n'offre point de crêtes développées; sa surface est lisse et sa capacité considérable: aussi les facultés semblent-elles, dans les premières années, jouir de toute la plénitude de leurs fonctions. Mais, en vieillissant, ces mêmes facultés subissent les phases qu'elles subissent chez l'homme: les parois osseuses s'encroûtent de phosphate calcaire, d'énormes

crêtes se développent, le cerveau s'affoiblit pour laisser dominer l'instinct brut et grossier de l'animalité. Triste et morose à cette époque de la vie, l'orang-outan alors n'est plus disposé à satisfaire que les appétits d'un animal : une sauvagerie de mœurs domine d'autant plus dans ses actions que l'*individualité de l'espèce* sent davantage que ses moyens de conservation diminuent, et que son énergie vitale décroît.

La plupart des naturalistes d'Europe n'ont eu à étudier que de jeunes orangs : aussi, lorsque Wurmb fit connoître dans le tome II (p. 245) des Mémoires de la société de Batavia une grande espèce de singe des îles indiennes qu'il nomma *pongo*, en le confondant avec le *pongo* de Buffon, le *chimpanzé* d'Afrique, s'empres-sa-t-on, par les différences nombreuses qu'affectoient les diverses parties du crâne, d'en constituer non seulement une espèce distincte, mais même un genre. Cette grande difficulté zoologique n'est pas toutefois complètement résolue. Cependant des détails précis ont été publiés depuis long-temps sur de jeunes orangs ; des faits qu'on ne peut mettre en doute ont été imprimés par Wurmb dans son histoire du *pongo* : de sorte que, possédant les deux extrêmes de la chaîne, il ne s'agissoit plus que d'obtenir un ou plusieurs anneaux intermédiaires. Les renseignements qu'on a recueillis dans ces derniers temps paroissent toutefois décisifs ; ils jettent un jour

considérable sur la question , et permettent de la regarder comme à-peu-près résolue. M. le baron Cuvier a en effet reçu de M. Wallich (en 1818) un crâne d'orang qui a tous les caractères de l'âge moyen ; et M. Clarke Abel , naturaliste anglois , a complété récemment , par de précieux documents relatifs à un de ces grands singes adulte , les conclusions qui découloient naturellement de la discussion des premiers éléments. D'ailleurs ne sait-on pas que le crâne de l'homme finit souvent , par suite de la vieillesse , par acquérir une épaisseur considérable , ainsi qu'on peut en avoir une idée par la tête du docteur Gall ; que les Papous ont les crêtes sagittales et pariétales très développées , et qu'enfin il n'y a pas jusqu'aux chiens dont les sutures osseuses ne prennent en vieillissant et chez certains individus un énorme développement qui rétrécit d'autant la capacité destinée à loger le cerveau ? La collection de crânes du docteur Vimont en offre plus d'un exemple.

Lorsque les orangs n'étoient pas encore très bien connus dans les détails de leur organisation , les naturalistes les plaçoient dans trois genres que nous croyons devoir rappeler succinctement pour fournir à nos lecteurs des moyens de comparaison , qui sans cela leur manqueroient pour juger sur quels fondements ces coupes artificielles étoient établies.

Le premier genre a reçu de M. Geoffroy-Saint-

Hilaire le nom de TROGLODYTE, *troglogytes*¹, et se trouve avoir pour caractères trente-deux dents, c'est-à-dire huit incisives, quatre canines, et vingt molaires : mais les canines ne diffèrent point de celles de l'homme, et se trouvent par conséquent contiguës aux dents voisines qu'elles ne surpassent point en longueur. A ces particularités anatomiques se joignent une tête arrondie non terminée en museau saillant, des crêtes sourcilières dessinées avec vigueur au bas du front, un angle facial d'à-peu-près cinquante degrés, des bras assez bien proportionnés avec le corps, descendant jusqu'au tiers inférieur des cuisses, et dont les mains sont munies d'un pouce assez long et opposable. Enfin le genre troglodyte est privé de queue, d'abajoues, et de *callosités sur les fesses*, et ne comprend qu'une espèce, le *chimpanzé*.

Le deuxième genre est appelé ORANG, *pithecus*, par MM. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, et *hylobates* par le naturaliste prussien Illiger. Ses caractères sont ainsi nettement établis : trente-deux dents, c'est-à-dire huit incisives, quatre canines, et vingt molaires, comme chez les troglodytes ; mais les canines, au lieu d'être égales aux autres dents, se trouvent chez les orangs un peu plus longues que celles qui les avoisinent, et s'entre-croisent par leurs pointes avec celles qui leur sont opposées. La

¹ Le professeur françois conserve encore aujourd'hui le genre troglodyte (voyez sa VII^e leçon sténographiée).

tête est arrondie, sans crêtes sourcilières développées dans les jeunes individus, et l'angle facial est évalué à soixante-cinq degrés. Les bras, démesurément longs, dépassent les genoux et atteignent les malléoles. Les pouces des mains et des pieds sont opposables, mais assez courts. Les oreilles sont arrondies, bordées, et collées sur les côtés de la tête comme chez l'homme : du reste point de queue, point d'abajoues. Dans ce genre on place toutefois les gibbons munis de callosités aux fesses, callosités que le véritable *orang-outan* des îles indiennes, type des orangs, n'a point.

Le troisième genre des auteurs, nommé PONGO par M. de Lacépède, a été adopté par MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Cuvier, et placé par Illiger avec les cynocéphales. Ce genre a pour type le grand singe de Bornéo¹ décrit par Wurmbe, et dont Audebert publia le squelette (pl. 11, fig. 5 et 6). Les caractères attribués aux pongos sont trente-deux dents ; mais les canines, au lieu d'être contiguës et de la même hauteur que les autres dents, sont très robustes et séparées des dents voisines par un espace destiné à recevoir en haut les extrémités des inférieures, et en bas celles des supérieures. La tête est aussi robuste, prolongée en un long museau décline, et garnie de crêtes sourcilière, sagittale et

¹ Ce pongo est regardé encore aujourd'hui par M. Geoffroy-Saint-Hilaire comme une deuxième espèce du genre orang : il le nomme *orang de Wurmbe* (VII^e leçon sténographiée).

occipitale, énormes (voyez notre planche 2, crâne du pongo) : un angle facial de trente degrés ; des bras excessivement longs ; de longues apophyses épineuses aux vertèbres cervicales ; des sacs thyroïdiens au larynx, mais du reste, comme dans les deux genres précédents, point de queue, point d'abajoues, et nulles callosités aux fesses.

Tout ce que nous savons en ce moment des orangs nous autorise à confondre ces trois genres et à les réunir en un seul, qui sera dans nos méthodes de zoologie le lien intermédiaire entre l'homme¹ et les autres animaux : mais nous séparerons, bien qu'aucun caractère rigoureusement précis ne puisse les isoler, les gibbons qui déjà s'éloignent davantage du type humain, et qui sont plus singes, si nous pouvons nous servir de cette expression, que le chimpanzé et l'orang-outan. Ainsi les vrais orangs seront distingués, *dans le premier âge*, par une tête large, haute, arrondie, et saillante sur le front, sans traces d'éminences osseuses proéminentes ; *dans l'âge moyen*, par des crêtes occipitale et sagittale médiocrement développées, par un front moins bombé, et par moins de sphéricité de la boîte crânienne, qui a en outre moins d'élévation. Enfin dans l'état complètement adulte et voisin du *vieil âge* la tête se trouve déprimée, obliquement située sur la colonne vertébrale,

¹ M. Bory fait de ce genre et de celui de l'homme une famille de *himanés*, qu'il classe dans l'ordre des *anthropomorphes*.

et couverte de crêtes sagittale et occipitale dessinées avec une rudesse hideuse.

Les dents de l'orang-outan n'ont été étudiées et décrites par M. F. Cuvier que d'après de très jeunes individus qui avoient encore leur première dentition. Les deux molaires du fond de la bouche de chaque côté n'étoient point sorties de leurs alvéoles, et par conséquent on ne comptoit que vingt-huit dents au lieu de trente-deux que les orangs doivent avoir lorsqu'ils sont adultes. Les incisives de la mâchoire supérieure sont aplaties, très larges, et en forme de coin. Un petit intervalle sépare la seconde incisive de la canine. Cette dernière se termine en pointe, et est plus épaisse que les incisives qu'elle dépasse en longueur. Les trois molaires suivent immédiatement les canines : la première est la plus petite, et se trouve partagée au milieu par une légère rainure qui, usée sur les bords antérieur et postérieur, donne lieu à deux tubercules mousses ; la deuxième a quatre tubercules séparés par deux sillons transversaux ; la troisième est la plus grande, et a la même forme que la précédente, mais n'est point usée par la mastication : elle a par suite, au lieu de tubercules et de sillons très lisses, des rides nombreuses.

Les dents incisives de la mâchoire inférieure ressemblent à celles du maxillaire supérieur. La canine est terminée en pointe, et se trouve séparée des trois molaires qui la suivent par un petit in-

tervalle. Ces molaires sont moins épaisses que larges. La première est comme partagée en deux parties, et se termine par un tubercule; la seconde en a quatre, ainsi que la troisième ou dernière. Les rapports de chacune de ces dents dans l'acte de la mastication sont absolument analogues aux arcades dentaires de l'homme.

Le système dentaire du pongo se compose de trente-deux dents¹. Les incisives ne diffèrent point de celles qui ont été précédemment décrites; mais les canines sont très longues, très fortes, et très épaisses. La supérieure est creusée au-dessous d'un sillon occasioné par le frottement de celle qui lui est opposée. Les molaires paroissent avoir leur couronne très aplatie, mais cet aplatissement semble dû à l'usure; car on remarque des points arrondis, qui doivent être les traces des éminences des molaires des jeunes orangs usées par la mastication. Il n'y a pas jusqu'aux rides indiquées sur les dents précédentes qui ne se décèlent par des vestiges: la canine de la mâchoire inférieure est rendue triangulaire par une arête relevée qui occupe sa face interne, et qui paroît due à l'action long-temps continuée de la seconde incisive supérieure sur elle; les molaires inférieures ont, comme celles d'en haut, leur couronne très aplatie. Au reste les dents des deux rangées ont les mêmes

¹ D'après une tête conservée au Muséum et étudiée par M. F. Cuvier (*Des dents des Mammifères*, p. 10).

rapports que celles qui meublent les maxillaires de l'espèce humaine, et tout autorise jusque-là à ne les regarder elles-mêmes comme n'établissant point de caractères distincts, excepté ceux de l'âge, entre les jeunes orangs-outans et les vieux pongos.

Nous ne présenterons point ici de généralités sur les orangs. Les détails qui conviennent à une espèce pourroient fort bien ne point se rapporter à l'autre. Nous réserverons ce que nous avons à en dire à la suite de la description soit du *chimpanzé*, soit de l'orang-outan proprement dit. Nous nous bornerons pour le moment à peindre les orangs comme des animaux *sylvains* dont l'existence est protégée par les vastes forêts de la zone torride: se servant de leurs longs bras et de leurs jambes déjetées, pour gravir avec aisance et sans effort sur les arbres, où ils trouvent un abri protecteur et leur nourriture journalière.

Nous dirons toutefois que les orangs se distinguent comme êtres zoologiques par les circonstances d'organisation ou les particularités anatomiques suivantes: un angle facial toujours plus ouvert que chez les autres singes; une poche digestive ou estomac ample et simple, comme celui de l'homme, suivi d'un tube également composé de trois sortes d'intestins, et dont le cœcum est muni d'un appendice vermiforme. L'os hyoïde, le foie, et ses deux lobes; les vertèbres, une cloison des narines étroite, un axe de vision horizontal, des ongles

aplatis à l'extrémité des doigts, rappellent par leurs formes ce que nous retrouvons dans l'espèce humaine. Les femelles sont assujetties au flux menstruel, leur gestation est d'un ou deux petits que les mères affectionnent avec la plus vive tendresse. Les mâles ont une verge pendante, le scrotum situé à l'extérieur, et le prépuce non retenu par un filet. Les poils qui recouvrent abondamment le corps en dessus sont rares et peu fournis sur les parties internes. Ceux de l'avant-bras se dirigent d'avant en arrière depuis le poignet jusqu'au coude. Ces orangs ont encore de nombreux points de conformation qui les séparent de la plupart des singes; c'est ainsi que leurs mollets, sans être prononcés, sont cependant assez développés pour s'éloigner des formes habituelles aux autres animaux; que leur rotule est faite de manière à s'opposer à la marche exclusive sur les quatre extrémités. Leur cerveau est profondément plissé et composé de trois lobes dont le postérieur recouvre le cervelet; les vaisseaux spermatiques traversent l'anneau inguinal, comme chez l'homme, pour descendre dans le scrotum. Les organes générateurs sont disposés de manière à ce que l'acte de la copulation ne puisse point, comme chez les autres mammifères, s'exécuter par-derrière, mais que la femelle ait l'avantage au contraire de serrer le mâle dans ses bras. Les mamelles, peu velues, et doucement arrondies, occupent également, et comme chez toutes

les femelles des singes d'ailleurs, la partie antérieure de la poitrine.

Tous les auteurs s'accordent à dire que les vrais orangs n'ont point de callosités. Il est probable cependant que l'endroit où l'ischion appuie sur les branches des arbres où ils se tiennent doit être un peu calleux et dénudé. Cette présomption est fortifiée par de légers emplacements nus que présentent les peaux séchées et empaillées du Muséum, et tout porte à croire qu'en examinant des dépouilles fraîches ou ces animaux en vie on leur trouvera ces callosités, ne fussent qu'à l'état rudimentaire¹.

Dans l'état actuel de nos connoissances nous n'aurons à décrire que deux orangs : celui d'Afrique, qui est le *chimpanzé*, et celui d'Asie, qui est l'*orang-outan* des îles de Sumatra et de Bornéo. Mais l'histoire de ces animaux est encore enveloppée de tant d'obscurités, de tant d'erreurs, qu'il est bien probable que sous un seul nom on confond plusieurs espèces mal indiquées, à peine entrevues, et sur lesquelles les naturalistes à venir pourront seuls fournir des données satisfaisantes.

¹ Ce caractère, dans tous les cas, n'est pas d'une haute importance ; car faudroit-il faire une espèce à part des hommes que leur état force à être constamment à cheval, tels que les postillons, dont les fesses sont garnies de callosités bien plus développées que celles des gibbons ?

L'ORANG CHIMPANZÉ¹.*Troglodytes niger*. GEOFF.-SAINT-HIL.

L'histoire de l'orang chimpanzé est encore incomplète, malgré le grand nombre de communications que les nations européennes entretiennent avec les côtes d'Afrique où il vit. On n'en avoit même pas de bonne figure jusqu'à ces derniers temps, où M. Griffith a publié le calque d'un plâtre moulé sur un individu mort en Angleterre, figure que nous reproduisons (pl. 2). Quelques auteurs prétendent que les gorilles du Carthaginois Hannon, dont les Romains trouvèrent les dépouilles pendues aux parois d'un temple, lors du sac de la rivale de Tyr, n'étoient pas autres que le chimpanzé. Ce

¹ *Satyrus*, Gesn., *Quadr.*, p. 974? *satyrus indicus*, Tulpius, *Observ. méd.*, pl. 14; *simia troglodytes*, L. Gmel., sp. 34; *jocko*, Buffon, t. XIV, pl. 1 et pl. col. 236; *Encyclop. méthod.*, pl. 5, fig. 2; *pongo*, Buffon, *Supplém.*, t. VII, p. 2; le *pongo*, *simia troglodytes*, Audeb., fam. 1, sect. 1, pl. 1, figure copiée dans l'atlas du *Dictionnaire des sciences naturelles*; *troglodytes niger*, Geoffroy-Saint-Hilaire, *Ann. mus.*, t. XIX, p. 87; Cuvier, *Règn. anim.*, t. I, p. 104; Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 2; Desmarest, *Mamm.*, sp. 2; F. Cuvier, *Dict. des scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 285; Bory Saint-Vincent, *Dict. class. d'hist. nat.*, t. XII, p. 268; Griffith, *Règn. anim.*, trad. angl., t. I, p. 250, avec figure de l'animal; Geoffroy-Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*, VII^e leçon, p. 16 et suiv.

n'est toutefois qu'une supposition que rien ne pourroit détruire à la rigueur, mais aussi que nul fait ne pourroit légitimer; car ces gorillès auroient bien pu être ou des mandrills ou des magots. Le *satyrus* de Pline, le *σατυρος* d'Élien, sont encore l'animal qui nous occupe, autant qu'il est possible d'en juger par les foibles indications, résultat d'idées légères et confuses, qu'ils nous ont laissées. La première mention qui soit faite du chimpanzé date des navigations européennes sur les côtes de Guinée, et se trouve consignée dans les Voyages de Purchass (t. II), où apparoissent pour la première fois les noms de *pongo* et d'*enjoco*, sans qu'il soit vraiment possible d'affirmer avec certitude à quelle espèce de grand singe de tels noms conviennent exclusivement. Dapper, dans son histoire de l'Afrique¹, publia une figure qui paroît parfaitement convenir à l'orang, dont nous traçons l'histoire, et qu'il nomme *quojas-morrou*. Ce même nom se trouve reproduit par Barbot² qui écrit indifféremment *quojas-morrou* ou *worrou*, avec celui de *barris* que plusieurs voyageurs citent également. Edw. Tyson, naturaliste anglois, mit au jour en 1699 une monographie de cet animal³, où pour la première fois

¹ *Umständlich und eigentliche Beschreibung, von Africa, durch O. Dapper; Amst., 1670, in-fol., p. 393, 582 et 583.*

² *A Description of the Coasts of north and South-Guinea and of Ethiopia inferior, vulgarly Angola, by John Barbot, in Churchill's Collect., t. II, p. 1, p. 101.*

³ *Orang-outang, sive homo sylvestris; or the Anatomy of a pygmie,*

paroissent les noms d'*orang-outang* exclusivement donnés depuis à l'espèce d'Asie, et celui de *pygmée*. Enfin en 1738 on lit dans un petit mémoire d'un Anglois nommé Scotin le nom de *chimpanzé*, que quelques auteurs écrivent *quimpèsé*¹, seule dénomination qui soit aujourd'hui adoptée. Il paroît que les Nègres du Congo appellent indifféremment ce singe *gongo* et *jiocko*, et ces deux noms, introduits dans le langage universel par Buffon, ont été une source intarissable d'erreurs; car le Plin françois ayant d'abord confondu le chimpanzé avec l'orang-outan, désigna le premier par le nom de *jocko* qu'il changea dans ses Suppléments en celui de *pongo* qu'il avoit d'abord appliqué à l'orang-outan, auquel il restitua ensuite celui de *jocko*. Or une telle versatilité de nomenclature n'étoit guère propre à faciliter la connoissance des orangs, car elle exige une sorte de commentaire toutes les fois qu'on veut distinguer une espèce de l'autre.

Les figures qu'on a du chimpanzé sont peu nombreuses. Celle de Buffon est faite à plaisir, et le peintre a joint aux formes apparentes d'un singe la figure et la démarche de l'homme: toute fautive qu'elle est on en trouve une mauvaise copie dans l'Encyclopédie. La planche d'Audebert, quoi-

by Edw. Tyson; Lond. La figure de Tyson, très bonne pour le temps, se trouve reproduite par Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 2, et par Screeber, tab. I B.

¹ Lecot, *Mouv. musc.*, pl. 1, fig. 1.

que se rapprochant assez de la vérité, donne une idée peu complète de cet animal, et a été reproduite dans l'Atlas du Dictionnaire des sciences naturelles. La figure laissée par Tyson étoit encore, et malgré tout, la plus vraie dans ses principaux caractères, lorsque celle de M. Griffith parut dans ces derniers temps¹, et vint, par son exactitude, fixer l'opinion des zoologistes.

Le premier chimpanzé qu'on ait soigneusement observé en Europe, après ceux de Tulpius et de Tyson, est celui que Buffon a décrit sous le nom de petit orang-outang. Cet animal avoit deux pieds et demi de hauteur, et n'avoit, au dire de M. Nonfoux son propriétaire, que deux ans. On devoit supposer que sa taille auroit pu acquérir dans son complet développement jusqu'à cinq pieds. Les individus observés par Tulpius et Tyson étoient également dans les premières années de leur existence. Buffon assure que ce singe, qui ne séjourna à Paris que pendant un été, et qui mourut l'hiver suivant en Angleterre, marchoit debout sur ses deux pieds, même en portant des fardeaux assez pesants. Son air étoit triste, ses mouvements mesurés et calmes, et tout en lui annonçoit la plus grande douceur. Son intelligence saisissoit

¹ Le chimpanzé apporté vivant en Angleterre par M. Gross, étant venu à mourir, fut moulé en plâtre sur le cadavre de l'animal même. La figure qu'on a tirée de la bosse a donc l'exactitude la plus parfaite dans les proportions des diverses parties entre elles.

aisément la valeur de certains signes et les comprenoit sans effort. Il imitoit une foule d'usages qu'il avoit vu pratiquer, et se comportoit à table comme un homme bien élevé. Ce chimpanzé recherchoit les caresses, aimoit les sucreries avec passion, étoit devenu extrêmement friand. Nous n'ajouterons rien de plus sur cet animal, dont on trouve une description complète dans les œuvres de Buffon, et qu'il nous suffisoit de citer ici.

Les proportions de l'orang d'Afrique, considérées dans les rapports du tronc et des membres, offrent moins d'irrégularité ou de disproportion que dans les orangs d'Asie, et se rapprochent davantage de celles de l'homme. Les bras, par exemple, n'ont point cette excessive longueur de ceux de l'orang-outan, et ils atteignent seulement le jarret. Si les mains ont une dimension plus grande, les pieds en revanche se trouvent plus courts; mais ce sont les pouces, sur-tout ceux des pieds de derrière, qui s'écartent singulièrement des autres doigts qu'ils surpassent d'ailleurs en force et en volume. Les pouces des mains sont toutefois d'une brièveté telle qu'ils se terminent vis-à-vis la ligne d'où partent les phalanges des quatre autres doigts. Ajoutez à ces caractères généraux une face large et nue, des lèvres grosses, et vous aurez sous ce rap-

¹ Geoffroy-Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*, VII^e leçon, p. 16

port un rapprochement plus complet. Les oreilles, quant à leur disposition générale, sont analogues à celles de l'homme : le cartilage qui en forme le pavillon est très développé, mince, garni d'un rebord, et collé contre les tempes. La tête est ronde ; mais lorsque les téguments revêtent la face, on ne seroit point disposé à reconnoître cette sphéricité à cause de la forte saillie qu'occasionne une lame qui part, ou plutôt qui constitue le bord orbitaire supérieur. L'angle facial mesuré sur ces crêtes donne soixante degrés, mais on ne peut véritablement l'évaluer, en déduisant la saillie osseuse sourcilière, qu'à cinquante degrés. Le nez est épaté, ouvert, assez élevé, et situé à une distance moyenne des yeux et des lèvres. La base de chaque fossenasale est plus large que chez les orangs-outans, lorsque le crâne est dépouillé des téguments qui le recouvrent. On compte sept vertèbres cervicales, treize dorsales, quatre lombaires, quatre sacrées, et quatre coccygiennes dans la colonne vertébrale. La forme des vertèbres dorsales est parfaitement analogue à celle de l'homme ; toutefois on trouve deux surnuméraires qui donnent également attache à deux côtes en plus, qui portent à quatorze au lieu de douze le nombre de ces os protecteurs du thorax. Cette circonstance anatomique est toutefois d'une haute importance, car elle semble rejeter parmi les animaux un être qui nous avoit habitués, par la disposition universelle de ses or-

ganes, à le considérer comme la première ébauche restée incomplète du type homme.

La face du chimpanzé est nue, ou du moins couverte de quelques poils rares et peu apparents, plus épais sur le menton et sur les côtés du visage où ils forment des favoris. Les yeux sont petits, mais pleins de vivacité et d'expression ; leur regard, en captivité, exprime l'inquiétude, mais ~~notre~~ment des passions haineuses. Les régions supérieures du corps sont recouvertes de poils noirâtres, d'une grande rudesse, qui sont par-tout d'une égale longueur, excepté sur les épaules où ils ont jusqu'à deux pouces. Toutes les parties internes des membres, la poitrine et le ventre, sont presque dépourvus de cet organe accessoire, et la forme du ventre, par son ampleur et son aplatissement, rappelle complètement celui de l'homme. Si les mains sont poilues en dessus, leur intérieur est complètement dénudé. Un renflement des muscles jumeaux et soléaire donne à la jambe des mollets assez dessinés. Leurs membres, sans cesse exercés au sein des forêts, acquièrent cette adresse et cette force qui ont rendu redoutables aux Nègres d'Afrique les individus adultes de cette grande espèce de singes.

Par cette description, il est aisé de juger quelles considérations nous dirigent en faisant suivre immédiatement l'histoire de l'homme de celle du chimpanzé. Plusieurs zoologistes cependant lui

refusent la place que nous lui accordons, et regardent l'orang-outan comme plus voisin de l'homme sous certains rapports. Il paroît aussi que l'une et l'autre espèce n'ont point d'os intermaxillaire, et que le chimpanzé seul a un ligament suspenseur.

La plupart des anciens voyageurs, tels que Battel, d'Obsonville, Pyrard, Froger, Bosman, de La Borde, parlent dans leurs relations de grands singes qui vivent sur la côte d'Afrique, et dont la taille atteint les dimensions corporelles des Nègres. Bien que dans leurs récits on aperçoive que la vérité n'est pas toujours respectée, et qu'à des détails réels sont jointes des circonstances que le merveilleux a dictées, toujours est-il que leur *smitten*, leur *en-jocko*, et sur-tout leur *barris*, ne sont pas autres que des chimpanzés parvenus à leur entier développement, et dont l'histoire se trouve entremêlée de faits qui n'appartiennent qu'au mandrill. Tous les individus qui furent amenés en Europe n'avoient encore accompli que leurs premières années. Tels furent les orangs africains décrits par Tulpius, Tyson, et Buffon, et nous ignorons quelle étoit la taille de celui dont M. Griffith a publié la figure.

Les mœurs de l'animal qui nous occupe sont presque entièrement inconnues, ou du moins ce que nous en savons est entremêlé de tant d'erreurs et de fables qu'il est fort difficile de baser son opinion d'une manière satisfaisante. Depuis l'épo-

que où Buffon écrivoit, il y a environ quarante années, nous n'avons pas reçu le moindre renseignement sur les habitudes et sur la manière de vivre d'un animal qu'il seroit pour nous d'un haut intérêt de bien connoître. Le voyageur qui pourroit en effet publier sur le chimpanzé des observations consciencieuses et suivies rendroit sans doute plus de services à la zoologie générale, et même à la physiologie humaine, qu'un naturaliste qui auroit à publier un certain nombre d'espèces ou de genres nouveaux.

Le chimpanzé habite exclusivement cette partie inter-tropicale de la côte occidentale d'Afrique qu'entame le golfe de Guinée, sans dépasser au nord l'empire du Bournou, et sans avancer au sud au-delà de la côte déserte : il paroîtroit qu'il est confiné dans les forêts du Congo, du Loango, d'Angole, et de la Guinée.

Dans ses jeunes années ce singe est remarquable par sa douceur et par son caractère confiant et docile ; la teinte de mélaucolie qui règne sur ses traits inspire en sa faveur un touchant intérêt ; il cherche à imiter les actes qu'il voit reproduire sous ses yeux ; sa mémoire trace dans le cerveau certains faits, et en conserve le souvenir. Ému par la reconnoissance et sensible aux caresses, il n'oublie point les bienfaits qu'il a reçus : les mauvais traitements lui inspirent l'aversion la plus décidée pour celui qui s'en est rendu coupable ; et dans cet

âge heureux où l'on imite plus volontiers les mauvais exemples que les bons, il s'abandonne aisément à l'intempérance jusqu'à se familiariser avec les breuvages les moins faits pour son estomac. Il se plie à toutes les fortunes, à toutes les positions de la vie : compagnon du matelot, il couche dans son hamac, se balance dans les cordages, brave les grains subits des tropiques, et ronge avec appétit le léger morceau de biscuit que son maître et lui partagent ; transporté chez les heureux du jour, il s'est bientôt accommodé à cette nouvelle position : on le voit rechercher avec la même avidité des fruits ou des mets épicés, des sucreries et des liqueurs. Ses membres agiles et dispos apprennent aisément à exécuter les tours qu'on lui enseigne ; il s'habitue à mieux tenir son corps en équilibre et à marcher debout avec plus d'aisance. L'amour des jeunes chimpanzés pour leur mère paroît excessif : aussi, lorsque les Nègres veulent se les procurer, ils tuent celle-ci ; car ils savent que, par un touchant exemple d'amour filial, ces jeunes singes restent attachés sur le cadavre de celle qui leur donna le jour. Les femelles portent, dit-on, leurs petits l'espace de sept à neuf mois, et leur grossesse n'est ordinairement que d'un seul individu ; elles soignent pendant deux années complètes leur nourrisson, et veillent avec la plus tendre sollicitude à tous ses mouvements. On assure encore que ces femelles, bien loin de s'abandonner à l'efferves-

cence de leurs passions comme celles de tous les autres singes, ont la retenue la plus exemplaire, et des sentiments de pudeur qui feroient honneur à l'espèce humaine. Toutefois la pudeur n'est point une vertu des peuples restés stationnaires dans leurs idées primitives; elle doit son origine à la délicatesse des sentiments, résultat d'un perfectionnement de civilisation, et il n'y auroit rien d'étonnant que les chimpanzés violassent ces lois sans transgresser celles de la nature.

A ces heureuses dispositions des premières années, à cette circonspection, ou, si l'on aime mieux, à cette prudence qui caractérise alors leurs actions, succède cette sauvagerie de mœurs que tous les auteurs s'accordent à donner aux individus adultes. Leur indépendance trouve dans la profondeur des forêts un abri contre les embûches des Nègres, leurs ennemis naturels. Là ils se réunissent en troupes, et se bâtissent des sortes de huttes avec des branches d'arbres, ou perchent sur les rameaux l'espèce de hamac dans lequel ils goûtent le sommeil. Habiles à se faire des armes avec des branches, ils chassent au loin de leur asile les hommes ou les animaux qui tenteroient d'en troubler la sécurité. On dit que leurs bras nerveux manient avec dextérité les massues qu'ils arrachent aux arbres; on dit aussi qu'ils savent lancer avec justesse des pierres volumineuses. Peu endurants lorsqu'on les dérange dans leurs habitudes, ils

ont, parmi les Nègres qui les redoutent, la réputation d'être féroces et intraitables. Ce qu'ils en disent seroit peu probable si l'on ne savoit, par l'exemple du grand orang-outan de Sumatra, qu'un chimpanzé haut de six pieds doit avoir en effet une force considérable. Nous croyons cependant qu'il ne faut pas ajouter une entière confiance à ce que rapportent plusieurs voyageurs d'enlèvements de jeunes Nègresses ou de Négrillons que les chimpanzés auroient traités avec bienveillance au fond de leurs forêts, et nous sommes même disposé à regarder comme un conte fait à plaisir l'histoire de cette Nègresse qui auroit vécu trois ans avec un singe de cette espèce épris de ses charmes, et pour laquelle il auroit construit une hutte de feuillage.

Si les habitudes de ces orangs sont aussi imparfaitement connues, on ne doit pas s'attendre à ce qu'on puisse supputer la durée de leur vie: on ne peut la fixer que par analogie avec celle de l'homme, en prenant pour point de départ l'accroissement d'un jeune chimpanzé comparé avec celui d'un enfant du même âge; et de cet examen on pourra obtenir une évaluation assez proche de la vérité, et qui donneroit pour médium une durée de trente années.

Dans les forêts où ils vivent, les chimpanzés s'accoutument de tout ce qui tombe sous leurs mains: les fruits, la gomme arabique, les œufs d'oiseaux qu'ils dénichent adroitement, les reptiles,

et les mollusques terrestres, forment la base de leur existence. Ils se livrent aussi parfois avec succès à la pêche; et on cite d'eux des preuves d'une grande intelligence et de beaucoup d'adresse pour manger les mollusques des coquilles bivalves.

Un chimpanzé mort à Liverpool en 1818, et qui avoit été acheté par un Anglois à l'île des Princes, fournit au docteur Traill l'occasion de publier des observations qui s'accordent en grande partie avec celles de Buffon : elles en diffèrent toutefois en ce que l'individu étudié par M. Traill avoit la plus grande répugnance à se tenir debout. Lorsqu'il marchoit, il n'appuyoit point sur le sol la face palmaire des mains ni la plante des pieds; mais, repliant fortement les doigts, le corps se trouvoit porter en entier sur les poignets : ce qui prouve, à notre avis, que ce singe n'avoit pas encore eu le temps d'être façonné à la station bipède, station qui, soit dit en passant, n'est jamais complètement naturelle à aucun individu de ce genre. M. Geoffroy-Saint-Hilaire suppose que cette différence d'habitude pourroit tenir à une différence d'espèce, et à ce sujet il rapporte que M. de Blainville se trouve posséder un crâne de chimpanzé distinct de celui qui existe au Muséum'.

« M. de Blainville a acquis pour le Cabinet de la Faculté des Sciences un crâne de troglodyte assez différent de celui de notre chimpanzé. Son volume est plus considérable d'un peu plus du tiers; en ligne droite, et d'avant en arrière, sa longueur n'excédoit que

Mais il est facile de préjuger que des différences énormes caractérisent les têtes de ces orangs africains, suivant les âges et même les sexes.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de chimpanzé, bien qu'il soit possible qu'un jour on puisse en distinguer plusieurs.

« d'un pouce et demi ; mais d'ailleurs ce crâne est parfaitement ossifié :
« il avoit produit toutes ses dents molaires, qui étoient bien au nombre de cinq. Il porte aussi tous les caractères d'un animal parvenu
« à son entier développement. Le chimpanzé de Buffon seroit, sans
« aucun doute, arrivé à une taille plus considérable. J'ai comparé ces
« deux crânes de chimpanzé. Les différences tiennent à celles qu'introduisent les développements d'un âge plus avancé. Dans le crâne
« adulte, ou celui de la Faculté, la crête sourcilière forme une lame
« avancée au-dessus des yeux qui produit un effet très singulier. Le
« trou occipital est beaucoup plus reculé, laissant hors de lui postérieurement la longueur de son diamètre pour quatre à cinq de ces
« longueurs en avant. Les mâchoires, principalement l'inférieure,
« étoient remarquables par l'excès de leur largeur, et je n'ai point
« trouvé qu'on dût regarder cet excès comme occasioné par le développement des dents canines, qui excèdent peu en grosseur et en
« longueur les dents voisines. » (Geoffroy-Saint-Hilaire, *Cours de*
1828, VII^e leçon sténographiée, p. 20.)

L'ORANG-OUTAN¹.

Pithecus satyrus. DESM., sp. 3².

(Pl. 1 et 2.)

La plus ancienne indication que nous puissions citer de l'orang dont nous allons parler est celle de Jonston, sous le nom d'*orang-outang Indorum*.

¹ Nom malais, que tous les auteurs ont écrit à tort *orang-outang*, et jusqu'à ce jour affecté à l'orang d'Asie, que plusieurs zoologistes nomment aussi *orang roux*.

² *Simia satyrus*, L. Gm. Erxleb. : *jocko*, Buffon, *Suppl.*, t. VII, f. 1 : *simia satyrus* et *simia agrias*, Sreber, f. 2, et 2B, 2C : *jocko*, Audeb., fam. 1, §. 1, pl. 2 ; Cuvier (Georges), *Règn. anim.*, t. I, p. 102 ; Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, p. 1, p. 3, pl. 3 et 4 ; F. Cuvier, *Hist. des Mammif.*, 42^e liv., juin 1824 ; *Ann. du Muséum*, t. XVI, p. 46 ; *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 281 ; Pennant, *Quadr.*, n^o 64, p. 96 : *pongo*, Bory Saint-Vincent, *Diction. class. d'hist. nat.*, t. XII, p. 272, avec une très bonne figure ; Griffith, *Règne animal*, trad. angl., avec planches ; Donavan, *Rép. du natur.*, n^o 19 à 24 : *the man of the wood*, Edwards, *Glan.*, t. I, pl. 23 ; Abel, *Ambass. de lord Amerhst*, fig. : *pongo*, *Encyclop.*, pl. 5, f. 1 ; Lèguat, *Voyag.*, t. II, p. 95 ; Bontius, *Ind. or.*, p. 84, fig. : *simia orang-outang*, Klein, *Quadr.*, p. 86 ; Vosmaër, 1778, in-4^o, Amst. ; Tilésius, *Voyag. de Krusenstern autour du monde* : *pongo Wurmbii*, Desm., sp. 7 : *grand orang-outang*, ou *pongo*, Wurmb, *Trans. soc. bat.*, t. II, p. 245 ; Geoffroy Saint-Hilaire, *Journ. de physique*, 1798, t. I, p. 342 ; et *Leçons ténographiées*, cours de 1828, p. 31 : *singe de Wurmbii*, Audebert, *Singes*, avec la figure du squelette, pl. 2, f. 5 et 6 ; de Blainville, Note sur l'Orang-outang, *Journ. de physiq.*, 1818, t. I, p. 311 ; Bory Saint-Vincent, *Dict. class.*, t. XII, p. 276 ; F. Cuvier, *Dict. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 285.

Nous en retrouvons ensuite une figure fort grossière dans l'*Histoire naturelle et médicale des Indes orientales* de Bontius, publiée à Amsterdam en 1658; et quelques auteurs pensent que c'est encore le même animal dont il s'agit dans Charlet (1677), sous le nom de *satyrus indicus* ou *drill*, et dans Duhalde (*Description de l'empire de la Chine*, 1736); sous le nom de *sinsin*, usité parmi les Chinois. A ces vagues notions, à des renseignements superficiels, fut bornée pendant long-temps l'histoire de l'orang-outan, que Brisson et Linnæus confondirent avec le chimpanzé: ce n'est que fort tard que Buffon lui-même s'aperçut que ces deux animaux étoient évidemment distincts l'un de l'autre, et il compléta les descriptions qu'il en avoit données par des annotations qu'on trouve dans ses Suppléments. Cependant, dans l'intervalle de 1758 à 1764, Edwards avoit publié une excellente figure de ce qu'il appelloit *homme des bois*. Le naturaliste anglois Shaw a reproduit dans sa planche 4 cette figure d'Edwards, et y a joint celle de Vosmaër (pl. 3), et celle d'Allamand, gravée dans l'édition hollandaise de Buffon. Depuis ce temps l'histoire de l'orang-outan a été enrichie d'un grand nombre d'observations nouvelles, dont les principales sont dues à MM. Tilésius, compagnon de l'amiral Krusenstern dans son voyage autour du monde, Donovan, Frédéric Cuvier, Clarke Abel, et Griffith; et des portraits d'une grande vérité, dessinés en di-

verses contrées, sont venus donner une idée complète de ses traits : parmi ces dessins exacts nous citerons ceux de Maréchal, conservés dans les vélins du Muséum, et dont M. Bory a donné une copie dans l'atlas du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*; une figure dessinée par M. le baron Cuvier, et gravée dans l'*Iconographie* de M. Guérin; celles enfin de MM. Frédéric Cuvier et Griffith. La gravure publiée par Audebert ne donne point une idée assez exacte de cet orang pour que nous puissions la citer avec les précédentes.

L'orang-outan diffère du troglodyte noir ou chimpanzé par des particularités évidentes d'organisation physique. Ces deux grands singes ne se ressemblent ni par les proportions des membres ni par les traits de la physionomie et la couleur du pelage : cependant il faut avouer qu'on ne connoît bien que le jeune âge de cet animal, et même le sexe féminin; car ce n'est que par des rapprochements faits d'après des documents écrits que le grand orang tué dans l'île de Sumatra en est regardé comme l'âge adulte, dans la plénitude de ses développements corporels. Quant au pongo de Wurmb, ce n'est qu'avec doute que des naturalistes ont émis l'opinion qu'il pourroit bien être l'orang-outan très avancé en âge; et plusieurs, encore aujourd'hui, ne balancent point à en faire une espèce distincte, dont nous donnerons plus tard les caractères.

Si l'orang-outan a la tête plus grosse, plus arrondie, en un mot plus *humaine* que le chimpanzé; si son cerveau est plus amplement développé; si son intelligence semble devoir marquer sa place après l'homme dans nos méthodes zoologiques, l'allongement disproportionné de ses membres lui fait contracter des liaisons plus intimes avec les gibbons, dont les formes sont déjà très dégradées. L'angle facial est plus aigu que celui du chimpanzé; mais cette obliquité n'est peut-être aussi apparente que parceque les crêtes sourcilières sont effacées, et ne forment point, comme chez le troglodyte, des arêtes larges et saillantes. Les bras de l'orang-outan sont beaucoup plus longs que ceux du chimpanzé, puisque les mains, lorsque l'animal est debout, atteignent presque les chevilles des pieds. La main est très longue, et le pouce ne dépasse point la première phalange de l'index. Pour peu que l'animal se baisse, les membres antérieurs touchent à terre; et comme ils sont beaucoup plus longs que les postérieurs, il en résulte une impossibilité physique de courir à quatre pattes, comme nous le développerons ailleurs.

L'orang qui nous occupe a les oreilles petites, arrondies, de moitié moins grandes que celles du chimpanzé; elles sont nues et colorées en noir, aussi bien que la face et le dedans des pieds et des mains. Les poils qui recouvrent le corps sont beau-

coup plus épais et plus fournis sur les parties supérieures et externes des membres que sur le ventre et la poitrine, où ils sont rares et où ils disparaissent complètement; ceux qui sont implantés sur la tête partent du vertex, et retombent en tous sens sur les côtés en imitant une chevelure qui seroit mal peignée. De même que chez l'homme les poils des bras se dirigent de haut en bas depuis l'épaule jusqu'au coude, tandis qu'ils affectent un sens inverse sur l'avant-bras en rebroussant du poignet vers le bras. Ces poils longs et mous, rarement crépus, sont dans le jeune âge d'un blond cendré, puis en vieillissant ils deviennent secs et rigides, et leur couleur est alors d'un roux ardent. La teinte de la peau est uniformément d'un bleuâtre ardoisé, et sur toute sa surface elle est finement ridée, comme chagrinée, ce qui annonce un défaut d'adhérence de l'épiderme avec le tissu cellulaire, particularité anatomique encore plus remarquable sur la poitrine, où la peau, par la laxité de son tissu, forme souvent comme des fanons pendants. C'est principalement sur le nu du ventre, des aines, et des aisselles, que cette teinte bleuâtre de la peau est plus foncée: elle prend même un aspect noir assez intense sur le visage, où la couleur de chair dessine à peine le pourtour des yeux et la muqueuse des lèvres. Les ongles qui terminent les doigts des mains et des pieds sont noirs. Camper avoit cru que l'un des caractères de l'orang-

outan étoit de ne point avoir d'ongle au pouce du pied ; ce célèbre anatomiste a été en cela suivi par Shaw et par plusieurs naturalistes, bien qu'on ne doive attribuer ce manque d'ongle, dans le sujet observé par Camper, qu'à une circonstance purement individuelle. Il paroît aussi que cet ongle ne se développe jamais complètement, c'est-à-dire qu'il reste à l'état rudimentaire ou qu'il tombe de bonne heure. Edwards, plus correct sous ce rapport que ses successeurs, n'avoit point oublié de faire figurer cet organe dans le portrait qu'il a laissé de son *chestnut coloured jocko*, ou *man of the wood*. Toutefois, si le pouce de la main est opposable comme chez l'homme, et si par sa longueur et par ses facultés de préhension il jouit des mêmes mouvements, il n'en est plus de même du pouce du pied qui se trouve très déjeté en arrière, et sur le côté où il forme un angle de quatre-vingt-dix degrés avec les autres doigts.

Ainsi l'orang-outan est remarquable par sa face noire et son museau légèrement avancé. Son nez, tout-à-fait aplati à la base, ne s'élève que près des ouvertures nasales. Ses yeux, à iris brun, brillent au fond de l'orbite qui les protège rapprochés et de médiocre grandeur ; leur forme est ovulaire, et leur plus grand diamètre placé dans le sens vertical. De la barbe, des favoris, couvrent le menton et les joues. La poitrine est large et bombée. Les bras, ainsi que nous l'avons dit, sont

longs ; mais les cuisses et les jambes sont proportionnellement beaucoup plus courtes. Le ventre , chez tous les individus qu'on a observés dans les premières années de leur vie, il est vrai, étoit démesurément gros, et cette particularité se trouve reproduite dans les deux figures de Vosmaër et dans celles de MM. Georges et Frédéric Cuvier. Deux sacs membraneux découverts par Camper occupent les côtés du larynx, et paroissent avoir pour but de modifier le timbre de la voix. Enfin les muscles fessiers ont bien moins de développement que chez le chimpanzé, et les mollets sont aussi beaucoup moins saillants et beaucoup moins bien dessinés.

Les très jeunes orangs sont caractérisés par le peu de poils qui les recouvre, et par la douceur de leur peau, également lisse sur toute sa surface. Leurs très petits yeux, leur nez aplati, la grande distance qui sépare la lèvre supérieure des narines, prêtent à leur physionomie enfantine un aspect bizarre sans doute, mais où se peignent toutefois la douceur du jeune âge et l'innocence des premières années.

La grandeur à laquelle parvient l'orang-outan n'est point précisément connue. Les individus qu'on a vus vivants en Europe n'avoient point encore passé leur troisième année, et n'offroient par conséquent que deux pieds six pouces à trois pieds. La taille la plus ordinaire des individus adultes dont

parlent les voyageurs est d'environ quatre pieds et quelques pouces ; mais un orang tué récemment dans l'île de Sumatra a offert jusqu'à sept pieds six pouces et demi de hauteur, mesure angloise qui répond assez exactement à six pieds et demi de la mesure de France. Le cours de la vie de ces animaux est trop peu connu pour que nous puissions nous rendre compte des modifications nombreuses qu'ils viennent à éprouver par la succession des années : tous les jeunes individus qui ont été étudiés en Europe étoient remarquables par leur sagacité et leur intelligence, et à ces qualités naturelles se joignoient des habitudes posées, un air calme et réfléchi, et des dispositions amicales et bienveillantes. Les orangs d'un âge plus avancé qui ont été poursuivis dans les forêts qui leur servent de retraite ont paru avoir le sentiment de leur vigueur ; ils n'ont point craint de se mesurer avec leurs agresseurs, de repousser en un mot la force par la force, et de mériter, par ces simples actions du droit naturel et primitif, la réputation de férocité attachée à leur nom. L'âge, en usant toutefois l'énergie de leurs organes des sens, en dégradant les pièces osseuses qui les protègent, semble les rapprocher encore plus de la condition des brutes ; et tel seroit le pongo, s'il est évidemment un orang-outan, vers le déclin de sa carrière. De tels exemples dans la nature ne sont pas rares d'ailleurs, et on les retrouve aussi bien chez

les singes que chez un grand nombre d'autres quadrupèdes.

On ne sait point encore si l'on ne doit admettre qu'une seule espèce d'orang-outan. Celle que nous décrivons habite exclusivement les grandes îles situées sous l'équateur, dans l'archipel de la Sonde, et ne paroît point avoir jamais été rencontrée ailleurs qu'à Bornéo et à Sumatra. Les individus qu'on a observés sur la presqu'île de Malacca y avoient été portés par les trafiquants malais, et ni la Cochinchine, ni la Chine, ni Java, et encore moins les Moluques, n'en produisirent jamais.

Les orangs-outans ne vivent que de fruits et de racines au milieu des vastes forêts qui leur servent de refuge, dans ces profondeurs impénétrables où jamais l'homme ne porta ses pas. Ils en parcourent les solitudes à l'aide des branches, car l'organisation de leurs membres est disposée de manière à offrir les conditions les plus favorables pour gravir sans effort les troncs des arbres les plus élevés; mais leur démarche à terre paroît devoir être gênée par les articulations des membres, et la station bipède, entre autres, seroit impossible au-delà de quelques instants par l'excès du poids des parties antérieures qui ne seroient point tenues en équilibre par des faisceaux de muscles assez puissants en arrière: il n'est pas jusqu'à la marche sur les quatre pieds qui ne soit gênée par le grand allongement des bras, disposition qui fait que les orangs, dont le corps

est presque toujours en repos sur les membres inférieurs, sont obligés, lorsqu'ils veulent se déplacer, de s'appuyer sur les doigts des mains et des pieds repliés de manière que leurs longs bras font l'office de béquilles qui supportent le poids du corps, et permettent de le lancer en avant absolument de la même manière que le font les culs-de-jatte qui implorent la pitié publique dans les rues.

Pris jeunes, les orangs se façonnent à l'esclavage. Ils apprennent aisément à répéter une foule d'actes qu'ils voient reproduire sous leurs yeux ; on en connoît plusieurs qui ont su remplir les offices d'un domestique bien dressé ; mais en général, tristes et chagrins, ces singes, transportés loin du climat qui les a vus naître, finissent par périr des suites d'habitudes qui sont diamétralement opposées à leur organisation.

Par les détails que l'on vient de lire, on doit avoir une idée générale de l'orang-outan ; mais notre description seroit trop incomplète si nous ne lui ajoutions pas, comme complément, des extraits étendus des travaux spéciaux qui le concernent, et dont la publication date de ces dernières années. Au premier rang nous citerons le travail plus ancien et fort bien fait de M. Fr. Cuvier, sur une jeune femelle qui vivoit au château de la Malmaison.

« Cet orang-outan n'avoit pas plus de vingt-six à trente pouces de hauteur étant debout. Les bras, depuis l'aisselle jusqu'au bout des mains, étoient

longs de dix-huit pouces, tandis que les extrémités inférieures depuis le haut de la cuisse jusqu'au tarse n'avoient que huit ou neuf pouces. Les doigts des pieds avoient la même stature que ceux de la main ; chacun d'eux étoit muni d'un ongle, et tous jouissoient d'une grande mobilité. On n'observoit pas les moindres vestiges de queue, et les fesses dépourvues de toute callosité étoient nulles ainsi que les mollets. La tête ressembloit beaucoup plus que celle d'aucun autre animal à la tête de l'homme ; le front en étoit élevé et saillant, et la capacité du crâne fort étendue ; mais elle étoit portée sur un cou très court. La langue, semblable à celle des autres singes, étoit très douce à sa surface, et quoique les lèvres fussent extrêmement minces et peu apparentes, elles avoient la faculté de s'étendre considérablement. on ne trouvoit dans la bouche aucune trace d'abajoue.

« La vulve fort petite avoit ses lèvres à peine sensibles, et son clitoris étoit entièrement caché ; mais de chaque côté de cet organe on voyoit une tache couleur de chair où la peau sembloit être d'une nature plus molle et plus fine que celle des autres parties, ce qui sembleroit être une indication des lèvres. Deux mamellès se trouvoient placées sur la poitrine comme chez les femmes. Le ventre étoit naturellement fort gros.

« Un poil roux, plus ou moins foncé, plus ou moins épais sur les différentes parties du corps, couvroit

presque entièrement cet animal : la peau étoit généralement ardoisée ; mais les oreilles, le tour des yeux, le museau, l'intérieur des mains et des pieds, les mamelles, et une bande longitudinale sur le côté droit du ventre, étoient couleur de chair cuivrée. Les poils de la tête, des avant-bras, et des jambes, étoient d'un roux plus foncé que ceux des autres parties, et sur la tête, le dos, et les parties supérieures des bras, ils étoient plus épais que par-tout ailleurs ; le ventre en étoit peu fourni, et la face en avoit moins encore : la lèvre supérieure, le nez, la paume des mains, et la plante des pieds, étoient les seules parties qui fussent entièrement nues. Tous les poils étoient laineux et de même nature, et ceux de la tête, en général plus durs, se dirigeoient tous en avant. La peau, et principalement celle de la face, étoit grossière et chagrinée, et celle du dessous du cou si flasque que l'animal sembloit avoir un goître lorsqu'il étoit couché sur le côté.

« Cet orang-outan étoit entièrement conformé, dit M. Frédéric Cuvier, pour grimper et faire des arbres sa principale habitation ; mais s'il gravissoit avec aisance, en revanche il marchoit péniblement : du reste une grande lenteur caractérisoit tous ses mouvements ; mais la marche sur le sol étoit d'une extrême difficulté. Pour se reposer il s'asseyoit sur les fesses ayant les jambes reployées sous lui à la manière des Orientaux. Il se couchoit indistinctement sur le dos ou sur les côtés, en reti-

rant ses jambes à lui, et croisant ses bras sur sa poitrine ; alors il aimoit à être couvert, et pour cet effet il prenoit toutes les étoffes, tous les linges, qui étoient placés à proximité.

« Cet animal employoit ses mains comme nous employons généralement les nôtres, et l'on voyoit qu'il ne lui manquoit que de l'expérience pour en faire l'usage que nous en retirons dans un très grand nombre de cas particuliers : il se servoit de ses doigts pour porter à la bouche ses aliments, parfois il les saisissoit avec ses longues lèvres ; et sa manière de boire consistoit à humer l'eau, en se servant de l'élasticité de ses lèvres pour former un tube. Son odorat étoit soigneusement interrogé pour lui faire connoître les aliments avec lesquels il n'étoit point familiarisé ; ce sens, éminemment perfectionné, ne le trompoit jamais. Il mangeoit indistinctement des fruits, des légumes, des œufs, du lait, de la viande ; il aimoit beaucoup le pain, le café, et les oranges, et une fois il vida, sans en être incommodé, un encrier qui tomba sous sa main. Il ne mettoit aucun ordre dans ses repas, et pouvoit manger à toute heure du jour comme les enfants. Sa vue étoit fort bonne, ainsi que son ouïe, et la musique ne produisit pas la moindre sensation sur ses sens. Pour se défendre, cet orang-outan mordoit et frappoit de la main ; mais ce n'étoit qu'envers les enfants qu'il montrait quelque méchanceté, plutôt par impatience que par colère :

en général il étoit doux et affectueux, et il éprouvoit un besoin naturel de vivre en société. Il aimoit à être caressé, donnoit de véritables baisers, et paroïsoit trouver un plaisir fort grand à téter les doigts des personnes qui l'approchoient; mais il ne tétoit pas les siens. Son cri étoit guttural et aigu; il ne le faisoit entendre que lorsqu'il desiroit vivement quelque chose. Alors tous ses signes étoient très expressifs: il secouoit sa tête en avant pour montrer sa désapprobation, boudoit lorsqu'on ne lui obéïsoit pas, et quand il étoit en colère il crioit très fort en se roulant par terre, et alors son cou se gonfloit singulièrement.

« Cet orang-outan arriva à Paris dans les commencemens du mois de mars 1808; il provenoit de Bornéo, où il avoit été pris à l'âge de trois mois. Conduit à l'Île-de-France où il avoit séjourné le même espace de temps, puis de là en Espagne où il fut expédié par terre en France en mettant deux mois à faire ce trajet, son âge étoit donc de dix à onze mois vers la fin de l'hiver de 1808; mais les fatigues de la traversée, le froid qu'il éprouva en franchissant les Pyrénées, détruisirent sa santé, et après cinq mois de séjour en France il mourut. »

Cet animal, bien différent de ceux dont on a fait l'histoire, n'avoit été soumis à aucune éducation particulière, et n'avoit reçu d'autre influence que celle des circonstances au milieu desquelles il avoit vécu. Il ne devoit rien à l'habitude; toutes ses

actions étoient indépendantes, et les simples effets de sa volonté. Ces actions, soigneusement étudiées par M. Frédéric Cuvier, sont tellement intéressantes que nous croyons devoir les citer textuellement et sans abréviations.

« La nature a donné aux orangs-outans assez peu de moyens de défense. Après l'homme, c'est peut-être l'animal qui trouve dans son organisation les plus foibles ressources contre les dangers; mais il a de plus que nous une extrême facilité à grimper aux arbres, et à fuir ainsi les ennemis qu'il ne peut combattre. Ces seules considérations suffiroient pour faire présumer que la nature a doué l'orang-outan de beaucoup de circonspection. En effet la prudence de cet animal s'est montrée dans toutes ses actions, et principalement dans celles qui avoient pour but de le soustraire à quelque danger. Cependant sa vie paisible et douce, tant qu'il a été sous mes yeux, et l'impossibilité de le soumettre à des épreuves rigoureuses dans l'état de foiblesse où il étoit, m'ont empêché de multiplier en ce genre mes observations; mais aidé de celles qui ont été faites par M. Decaen pendant la traversée de l'île-de-France en Europe, nous parviendrons à prendre une idée assez exacte de ses facultés naturelles.

« Pendant les premiers jours de son embarquement cet orang montroit beaucoup de défiance en ses propres moyens, ou plutôt, ne pouvant appré-

cier la cause du roulis, il s'en exagéroit les dangers. Il ne marchoit jamais sans tenir fortement en ses mains plusieurs cordes ou quelque autre chose attachée au vaisseau ; il refusa constamment de monter aux mâts, quelque encouragement qu'il reçût des personnes de l'équipage, et il ne fut poussé à le faire que par la force du sentiment que la nature semble avoir porté dans cette espèce à un très haut degré, celui de l'affection. Notre animal en ressentoit constamment les effets ; et il doit sûrement conduire les orangs-outans à vivre en société et à se défendre mutuellement quand quelques dangers les menacent, comme le font la plupart des autres animaux qui sont portés par leur nature à vivre réunis. Quoi qu'il en soit, notre orang-outan n'eut le courage de monter aux mâts que lorsqu'il eut vu M. Decaen, son maître, y monter lui-même ; il le suivit, et dès ce moment il y monta seul chaque fois qu'il en éprouva le desir : l'expérience heureuse qu'il avoit faite lui donna assez de confiance en ses propres forces pour qu'il osât la répéter.

« Les moyens employés par les orangs-outans pour se défendre sont en général ceux qui sont communs à tous les animaux timides, la ruse et la prudence ; mais tout annonce que les premiers ont une force de jugement que n'ont point la plupart des autres, et qu'ils l'emploient dans l'occasion pour éloigner des ennemis plus forts qu'eux.

« Notre animal, vivant en liberté, avoit coutume dans les beaux jours de se transporter dans un jardin, où il trouvoit un air pur et les moyens de se donner quelque mouvement : alors il grimpoit aux arbres, et se plaisoit à rester assis entre les branches. Un jour qu'il étoit ainsi perché, on parut vouloir monter après lui pour le prendre ; mais aussitôt il saisit les branches auxquelles on s'accrochoit, et les secoua de toute sa force, comme si son intention eût été d'effrayer la personne qui faisoit semblant de monter. Dès qu'on se retiroit, il cessoit de secouer les branches ; mais il recommençoit dès qu'on paroissoit vouloir monter de nouveau, et il accompagnoit ce geste de tant d'autres signes d'impatience ou de crainte que son intention d'éloigner par le danger d'une chute ou par une chute même celui qui menaçoit de le prendre fut évidente pour toutes les personnes qui se trouvoient en ce moment-là près de lui. Cette expérience, qui a été tentée plusieurs fois, a toujours eu les mêmes résultats. Souvent il se trouva fatigué des nombreuses visites qu'il recevoit : alors il se cachoit entièrement dans sa couverture, et n'en sortoit que lorsque les curieux s'étoient retirés ; jamais il n'agissoit ainsi quand il n'étoit entouré que des personnes qu'il connoissoit.

« C'est à ces seuls faits que se bornent nos observations sur les moyens des orangs-outans pour se défendre ; mais ils suffisent, je pense, pour con-

vaincre que ces animaux peuvent suppléer par les ressources de leur intelligence à celles qu'une foible organisation physique leur refuse. Les besoins naturels de ces quadrumanes sont si faciles à satisfaire qu'ils doivent trouver dans leur organisation assez de moyens pour n'être pas obligés d'exercer fortement, sous ce rapport, leurs autres facultés. Les fruits sont les aliments principaux dont ils se nourrissent ; et, comme nous l'avons vu, leurs membres sont essentiellement conformés pour grimper aux arbres. Il est donc vraisemblable que, dans leur état de nature, ces animaux emploient beaucoup plus leur intelligence à écarter les dangers qu'à chercher les objets de leurs besoins. Mais tous leurs rapports doivent nécessairement changer dès qu'ils se trouvent dans la société et sous la protection des hommes : leurs dangers diminuent, et leurs besoins s'accroissent. C'est ce que nous montrent tous les animaux domestiques, et ce que doit à plus forte raison nous montrer notre orang-outan. En effet son intelligence a eu beaucoup plus d'occasions de s'exercer pour satisfaire ses desirs que pour se soustraire aux dangers. Je dois placer dans cette première division un phénomène qui pourroit tenir à l'instinct, le seul à-peu-près de ce genre que cet animal m'ait offert. Tant que la saison ne permet pas de le laisser sortir, il avoit une coutume singulière, et dont il auroit

été difficile de deviner la cause : c'étoit de monter sur un vieux bureau pour y déposer ses excréments ; mais, dès que le printemps eut ramené la chaleur, et qu'il fut libre de sortir de l'appartement, on trouva la raison de cette action bizarre. Il ne manqua jamais de monter à un arbre pour satisfaire aux nécessités de cette nature ; on a même souvent employé ce moyen avec succès contre sa constipation habituelle.

« Nous avons déjà vu qu'un des principaux besoins de notre orang-outan étoit de vivre en société, et de s'attacher aux personnes qui le traitoient avec bienveillance. Il avoit pour M. Decaen une affection presque exclusive, et il lui en donna plusieurs fois des témoignages remarquables. Un jour cet animal entra chez son maître pendant qu'il étoit encore au lit ; et dans sa joie il se jeta sur lui, l'embrassa avec force, et, lui appliquant ses lèvres sur la poitrine, il se mit à lui téter la peau comme il faisoit souvent le doigt des personnes qui lui plaisoient. Dans une autre occasion cet animal donna à M. Decaen une preuve plus forte encore de son attachement. Il avoit l'habitude de venir à l'heure des repas, qu'il connoissoit fort bien, demander à son maître quelques friandises. Pour cet effet il grimpoit par-derrière à la chaise sur laquelle M. Decaen étoit assis, de sorte qu'il ne pouvoit le voir de manière à le reconnoître qu'après être arrivé à la partie la plus élevée du dossier de cette

chaise : là, perché, il recevoit ce qu'on vouloit bien lui donner. A son arrivée sur les côtes d'Espagne M. Decaen fut obligé d'aller à terre, et un autre officier du vaisseau le remplaça à table : l'orang-outan, comme à son ordinaire, entra dans la chambre, et vint se placer sur le dos de la chaise sur laquelle il croyoit que son maître étoit assis ; mais, aussitôt qu'il s'aperçut de sa méprise et de l'absence de M. Decaen, il refusa toute nourriture, se jeta à terre, et poussa des cris de douleur en se frappant la tête. Je l'ai vu très souvent témoigner ainsi son impatience dès qu'on lui refusoit quelque chose qu'il desiroit vivement, et qu'il avoit sollicité. Cet orang-outan auroit-il été conduit à agir ainsi par une sorte de calcul ? On seroit tenté de le croire ; car dans sa colère il relevoit la tête de temps en temps, et suspendoit ses cris pour regarder les personnes qui étoient près de lui et voir s'il avoit produit quelque effet sur elles et si elles se dispoient à lui céder : lorsqu'il croyoit ne rien apercevoir de favorable dans les regards ou dans les gestes, il recommençoit à crier.

« Ce besoin d'affection portoit ordinairement notre orang-outan à rechercher les personnes qu'il connoissoit et à fuir la solitude qui paroissoit beaucoup lui déplaire, et il le poussa un jour à employer encore son intelligence d'une manière très remarquable. On se tenoit dans une pièce voisine du salon où l'on se rassembloit habituelle-

ment; plusieurs fois il avoit monté sur une chaise pour ouvrir la porte du salon; la place ordinaire de la chaise étoit près de cette porte, et la serrure se fermoit avec un pêne. Une fois, pour l'empêcher d'entrer, on avoit ôté la chaise du voisinage de la porte; mais à peine celle-ci fut-elle fermée qu'on la vit s'ouvrir, et l'orang-outan descendre de cette même chaise qu'il avoit apportée pour s'élever au niveau de la serrure. Il est certain que jamais on n'avoit enseigné à cet animal à agir de la sorte, et il n'avoit même vu le faire à personne. Tout ce qu'il avoit pu apprendre par sa propre expérience c'est qu'en montant sur une chaise il pouvoit s'élever au niveau des choses qui étoient plus hautes que lui, et il avoit pu voir par les actions des autres que les chaises étoient transportables d'un lieu dans un autre, et que la porte dont il est question s'ouvroit en poussant le pêne: tout le reste de cette action venoit de lui. Les hommes, au reste, ne sont pas les seuls êtres différents des orangs-outans, auxquels ceux-ci peuvent s'attacher: notre animal avoit pris pour deux petits chats une affection qui ne lui étoit pas toujours agréable; il tenoit ordinairement l'un ou l'autre sous son bras, et d'autres fois il se plaisoit à les placer sur sa tête: mais, comme dans ces divers mouvements les chats éprouvoient souvent la crainte de tomber, ils s'accrochoient avec leurs griffes à la peau de l'orang-outan, qui souffroit avec beaucoup de patience

les douleurs qu'il en ressentait. Deux ou trois fois, à la vérité, il examina attentivement les pattes de ces petits animaux; et après avoir découvert leurs ongles, il chercha à les arracher, mais avec ses doigts seulement: n'ayant pu le faire, il se résigna à souffrir plutôt qu'à sacrifier le plaisir qu'il trouvoit à jouer avec eux. L'instinct sembloit encore entrer pour quelque chose dans le mouvement par lequel il portait ces petits chats sur sa tête. Si quelques papiers légers lui tomboient sous la main, il les élevoit sur sa tête; s'il arrivoit à une cheminée, il en prenoit les cendres à poignée, et s'en couvroit la tête: il en faisoit de même avec la terre, avec les os qu'il avoit rongés, etc.

« Nous avons dit que pour manger il prenoit ses aliments avec ses mains ou avec ses lèvres; il n'étoit pas fort habile à manier nos instruments de table, et à cet égard il étoit dans le cas des sauvages que l'on a voulu faire manger avec nos fourchettes et avec nos couteaux: mais il suppléoit par son intelligence à sa maladresse; lorsque les aliments qui étoient sur son assiette ne se plaçoient pas aisément sur sa cuiller, il la donnoit à son voisin pour la faire remplir. Il buvoit très bien dans un verre, en le tenant entre ses deux mains. Un jour qu'après avoir reposé son verre sur la table il vit qu'il n'étoit pas d'aplomb, et qu'il alloit tomber, il plaça sa main du côté où ce verre penchoit pour le soutenir. Le premier de ces faits, qui a souvent été répété

ici, a été vu de plusieurs personnes, et le second m'a été rapporté par M. Decaen.

« Presque tous les animaux ont besoin de se garantir du froid, et il est bien vraisemblable que les orangs-outans sont dans ce cas, sur-tout dans la saison des pluies. J'ignore quels sont les moyens que ces animaux emploient dans leur état de nature pour se préserver de l'intempérie des saisons. Notre animal avoit été habitué à s'envelopper dans des couvertures, et il en avoit presque un besoin continuel. Dans le vaisseau il prenoit pour se coucher tout ce qui lui paroissoit convenable : aussi, lorsqu'un matelot avoit perdu quelques hardes, il étoit presque toujours sûr de les retrouver dans le lit de l'orang-outan. Le soin que cet animal prenoit à se couvrir le mit dans le cas de nous donner encore une très belle preuve de son intelligence. On mettoit tous les jours sa couverture sur un gazon devant la salle à manger ; et après ses repas, qu'il faisoit ordinairement à table, il alloit droit à sa couverture, qu'il plaçoit sur ses épaules, et revenoit dans les bras d'un petit domestique pour qu'il le portât dans son lit. Un jour qu'on avoit retiré la couverture de dessus le gazon, et qu'on l'avoit suspendue sur le bord d'une croisée pour la faire sécher, notre orang-outan fut, comme à l'ordinaire, pour la prendre ; mais, de la porte ayant aperçu qu'elle n'étoit pas à sa place habituelle, il la chercha des yeux, et la découvrit sur la fenêtre : alors il

s'achemina près d'elle, la prit, et revint comme à l'ordinaire pour se coucher.

« Nous avons déjà fait remarquer que cet animal étoit beaucoup trop jeune pour avoir pu nous montrer quelques phénomènes de son intelligence relatifs à la génération et à ses besoins. C'est donc ici que je terminerai tout ce que j'ai à dire sur les facultés intellectuelles de l'orang-outan qui a fait le sujet de mes observations. »

Tels sont les détails neufs et originaux dont nous sommes redevables à M. Fr. Cuvier. Nous les compléterons par les observations que le docteur Abel, naturaliste de l'ambassade de lord Amherst, a publiées sur un orang-outan de Bornéo qui fut transporté, sur *le César*, de Batavia en Europe, où il arriva en août 1817, et où il a vécu jusqu'au 1^{er} avril 1819.

« Le pelage de cet orang-outan de couleur rouge brunâtre couvroit abondamment le dos, les bras, les cuisses, et les parties supérieures des mains et des pieds. Les poils, en certains endroits du corps, avoient jusqu'à six pouces de longueur et cinq pouces sur les bras : mais sur le dos de la main et des pieds ils étoient très courts et clair-semés. Leur direction étoit de haut en bas sur les reins, les bras et les jambes, et rebroussoient au contraire de bas en haut sur les avant-bras. Le visage étoit complètement nu, excepté sur les côtés, où s'implantoient de légers favoris, et au menton, que recouroit une barbe grêle. Le dessus des épaules de même que

les coudes et les genoux étoient revêtus d'une bien plus petite quantité de poils que le reste des bras ou des jambes, et les surfaces palmaires et plantaires des mains et des pieds étoient entièrement tapissées d'un épiderme lisse. Par-tout la peau offroit une couleur grise bleuâtre. La tête, vue de face, étoit pyriforme, c'est-à-dire qu'à partir du menton elle s'élargissoit de manière à ce que le haut de la tête fût la partie la plus développée. Voisins l'un de l'autre, les yeux dont l'iris étoit brun foncé rouloient dans des orbites ovalaires; les paupières qui les recouroient étoient sillonnées de vergetures, et la portion du palpébral inférieur étoit remarquable par son épaisseur et par les rides épaisses qui en parcouroient le contour. Le nez, dans la plus grande partie de son diamètre, ne s'élevoit point au-dessus du niveau de la face; il ne se dessinoit par une légère saillie que vers son extrémité où les narines s'ouvroient obliquement sous forme de fissures étroites. La bouche avançoit de beaucoup, et par son ensemble imitoit un mamelon élevé: elle acquéroit en s'ouvrant une ampleur démesurée; mais en se fermant elle n'offroit l'apparence que d'une simple ligne, car les lèvres étoient extrêmement minces. Le menton fuyoit sous la bouche, et au-dessous pendoit une membrane lâche, susceptible de se gonfler lorsque l'animal étoit animé par des sensations fortes, soit de plaisir, soit de colère. Dans

le repos, ce tissu lâche n'imitoit pas mal ce repli du peaussier et du tissu cellulaire qui chez l'homme donne lieu à ce qu'on nomme double menton. On comptoit vingt-quatre dents aux deux mâchoires : à chacune d'elles existoient quatre incisives, dont les deux du milieu du maxillaire supérieur se trouvoient du double plus larges que leurs deux voisines ; on observoit encore deux canines et six molaires. Les oreilles étoient remarquables par leur petitesse, et ressembloient parfaitement, par leur forme, à celles de l'homme ; mais dans une situation plus élevée, puisque leur bord inférieur se trouvoit au niveau de l'angle externe de l'œil. La poitrine étoit beaucoup plus large que le bassin, et le ventre sur-tout avoit acquis un développement considérable. Les bras, par leur longueur démesurée et peu en rapport avec le corps, étoient aussi, toutes proportions gardées, bien plus prolongés que les extrémités inférieures.

« Les mains étoient longues, relativement à leur largeur et à celles de l'homme, et chacune d'elles étoit divisée en doigts minces et effilés. Le pouce sur-tout en étoit tellement court qu'il se terminoit au niveau de la première articulation du doigt indicateur. L'extrémité de chaque doigt se trouvoit revêtue d'un ongle noirâtre, parfaitement conformé et ovalaire. Les pieds sur-tout étoient fort longs, et par leur fonction comme par leur organisation ils ressembloient aux mains ; leurs

talons toutefois présentoient avec ceux de l'homme la plus frappante analogie; le gros orteil très court formoit un angle droit sur le pied, en arrière des autres doigts, et *n'avoit point d'ongle*.

« L'orang-outan de Bornéo ne sauroit marcher debout, ainsi que sa conformation le prouve; il n'essaya jamais volontairement de l'allure bipède. Sa tête, qui tombe en avant et hors de la ligne de gravité, étoit un obstacle puissant pour s'opposer à ce genre de locomotion. Il éprouvoit la plus grande difficulté à se tenir droit l'espace de quelques secondes, lorsque son propriétaire l'exigeoit; aussi, pour conserver son équilibre, se trouvoit-il contraint de lever les bras, et de les jeter en arrière pour s'en servir comme d'un balancier. Il cheminoit sur la surface unie du sol en y appuyant ses poings fermés, et soulevant le corps il lui donnoit un mouvement de balancement qui le faisoit avancer. Cette manière de marcher ne peut être bien rendue qu'en se figurant un homme privé de l'usage des jambes et marchant à l'aide de béquilles. Dans son indépendance l'orang-outan sans doute va très rarement sur la surface de la terre; tout dans sa structure annonce qu'il est destiné à vivre dans les arbres, qu'il est habile à grimper sur leurs troncs, et à s'accrocher à leurs branches. La longueur et la flexibilité des doigts des mains et des pieds les rendent très propres à saisir avec solidité et prestesse les tiges arrondies. La puissance de ses muscles

lui permettoit de rester indifféremment suspendu, et sans grande fatigue, par une des extrémités. Les forêts sont pour lui un champ non interrompu qu'il peut parcourir en passant de branche en branche. Dans le repos, et pour s'asseoir sur une surface unie, l'orang-outan plie ses jambes sous lui; mais lorsqu'il veut demeurer assis sur la branche de l'arbre ou sur une corde, il s'appuie en entier sur les talons en déjetant le corps en avant des cuisses. Il sait se servir de ses mains comme tous les individus de sa tribu.

« Lorsque cet orang-outan arriva à Batavia on le laissa libre de ses actions; quelques jours après, il fut embarqué sur le vaisseau *le César* qui devoit le transporter en Angleterre; mais lorsqu'on le prit à Bornéo pour le conduire à Java, il resta paisible tant que le petit bâtiment fut en pleine mer, et ne se livra à la violence de son caractère que lorsqu'il se vit renfermer dans une cage de bambou destinée à le transporter à terre. Il essaya de mettre en pièces les barreaux de sa cage en les secouant violemment avec les mains; mais, voyant qu'il ne pouvoit en venir à bout en les prenant en masse, il essaya de les briser isolément. Il en reconnut un plus foible que les autres auquel il s'acharna tant qu'il tint bon: étant parvenu à le rompre, il s'échappa. Lorsqu'on l'eut conduit à bord du vaisseau *le César*, on essaya de le retenir à une chaîne fixée dans la muraille du navire par un

crampon de fer ; il eut hientôt brisé ce lien , et se sauva en traînant après lui cette chaîne dont la longueur, gênant ses mouvements, lui inspira la réflexion d'en rouler l'extrémité, et de la jeter sur ses épaules. Après avoir plusieurs fois répété ce manège, et ennuyé de ce que cette chaîne ne restoit point sur son dos, il finit par la prendre dans sa bouche afin de fuir plus à son aise.

« Après plusieurs essais tout aussi infructueux que le précédent, on renonça à tenir cet orang-outan à l'attache, et il lui fut permis dès-lors de parcourir le vaisseau au gré de ses caprices. Il ne tarda point à se familiariser avec les matelots qu'il surpassoit en agilité ; c'est en vain qu'ils essayèrent fréquemment de l'atteindre en le poursuivant sur les agrès, ces jeux ne servirent qu'à montrer toute l'étendue de son adresse, et la sagacité avec laquelle il savoit éviter les pièges. Lorsqu'il étoit surpris, il cherchoit à devancer ceux qui le poursuivoient ; mais lorsqu'il se trouvoit trop vivement pressé il saisissoit la première corde venue en se balançant hors de leur portée. D'autres fois négligemment couché dans les haubans ou sur la tête du mât, il attendoit que les matelots, qui croyoient le surprendre, fussent arrivés à le toucher : alors, par un mouvement aussi brusque que la pensée, il se jetoit sur quelque manœuvre courante, et se laissoit glisser comme un trait sur le tillac, ou s'élançant sur le grand étai, il passoit d'un mât à l'autre

en se balançant sur les mains de même qu'un habile funambule. En vain secouoit-on avec force les cordages minces auxquels il s'accrochoit, ces secousses ne l'agitoient aucunement, tant ses muscles avoient de force et de puissance, pour maintenir les extrémités sur les corps qu'elles embrassoient. Parfois lorsqu'il étoit de bonne humeur et en disposition de jouer, il s'élançoit dans les bras du matelot courant à sa poursuite, et après l'avoir touché de la main il fuyoit d'un bond hors de sa portée comme pour le défier de l'atteindre.

« Pendant son séjour à Java cet orang-outan logeoit dans un grand tamarinier, près de la demeure de M. Abel. Il y avoit formé un lit en entrelaçant les petites branches et en les couvrant de feuilles; dans le jour, il s'y étendoit nonchalamment, en ayant soin de placer sa tête hors de cette espèce de nid, afin de voir si les hommes qui passoient au-dessous ne portoient pas des fruits; car aussitôt qu'il en apercevoit il ne manquoit pas de descendre afin d'en obtenir sa part¹. Il avoit pour habitude de se

¹ Gemelli Carreri, dans son *Voyage autour du monde*, parle évidemment de l'orang-outan, lorsqu'il dit « avoir vu un singe qui se « plaignoit comme un enfant; qui marchoit sur les deux pieds de derrière, emportant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. « Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir plus d'esprit que les hommes « à certains égards; car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les « montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes « des huitres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huitre, « qu'on appelle *taclovo*, qui pèse plusieurs livres (*tridacne bénitier*), « et qui est souvent ouverte sur le rivage; or ce singe, craignant que

coucher avec le soleil, ou plus tôt, lorsqu'il avoit fait un copieux repas. Il étoit réveillé au jour, et sa première action étoit de visiter ceux dont il recevoit habituellement sa nourriture.

« Il paroissoit faire très peu d'attention à plusieurs petits singes de Java, ses compagnons de voyage. Une fois cependant il essaya de jeter à la mer une cage qui renfermoit trois de ces animaux, et on suppose qu'il fut guidé dans cette action par le desir de les punir de ce qu'ils avoient reçu devant lui des aliments dont il n'avoit pas eu sa part. Mais, quoiqu'il ne s'en occupât guère pendant toute la traversée, M. Abel pense qu'il étoit moins indifférent à leur société lorsqu'il n'étoit pas observé, et il fut un jour surpris sur l'avant du mât de misaine jouant avec un jeune singe mâle. Couché sur son dos et en partie couvert d'une voile, il contempla quelque temps avec une grande gravité les gambades du singe qui étoit au-dessus de lui; mais à la fin il l'attrapa par la queue, et essaya de le rouler dans sa couverture. L'action cependant ne paroissoit pas se passer entre égaux; car l'orang-outan ne daigna pas folâtrer avec le singe comme il faisoit avec les mousses. Pourtant les singes avoient évidemment une grande prédilection pour sa société, car lorsqu'ils étoient détachés ils alloient le trou-

« quand il veut la manger elle ne lui pince les doigts en refermant ses valves, jette entre les deux coquilles une pierre qui s'oppose à sa fermeture, et peut ensuite manger sans crainte le mollusque. »

ver, et furent souvent vus s'avancant clandestinement, et se cachant vers lui. Leur intimité ne s'accrut pas sensiblement, car ils parurent aussi familiers avec lui dès la première entrevue qu'à la fin du voyage.

« Mais, quoique très doux, l'orang-outan pouvoit être animé par une violente rage, qu'il exprimoit en ouvrant la bouche, en montrant ses dents, et en saisissant et mordant ceux qui étoient près de lui. Quelquefois il parut presque désespéré, et en deux ou trois occasions il se livra à des actes qui dans un être raisonnable auroient été regardés comme la menace d'un suicide. Si on lui refusoit obstinément une orange lorsqu'il essayoit de s'en saisir, il pousoit de grands cris, et s'élançoit en fureur sur les cordages; ensuite il revenoit, et essayoit derechef de l'obtenir : s'il étoit encore joué, il se rouloit comme un enfant sur le pont, jetant les cris les plus perçants; une fois, se levant soudain, il s'élança avec fureur sur le côté du vaisseau, et disparut. Témoins de cette action, les gens du vaisseau crurent d'abord qu'il s'étoit élancé dans la mer; mais, après l'avoir cherché, on le trouva caché sous les chaînes des haubans.

« Cet animal ne fait point les grimaces et les contorsions des autres singes, et ne possède point leur penchant à la malice. Une gravité qui approche de la mélancolie et de la douceur étoit fortement exprimée dans sa contenance, et sembloit être ses

dispositions caractéristiques. Lorsqu'il se trouvoit pour la première fois parmi des étrangers, il regardoit pendant des heures entières autour de lui d'un air pensif, en appuyant sa tête sur sa main ; et lorsqu'il étoit ennuyé d'être un objet de curiosité, il se cachoit sous le premier meuble qui étoit à sa portée. Sa douceur étoit prouvée par la patience avec laquelle il supportoit les injures même graves, et ce n'étoit qu'à la dernière extrémité qu'il cherchoit à se venger. Mais il évitoit toujours ceux qui le lutinoient trop fréquemment. Il s'attacha promptement aux marins qui se conduisirent bien à son égard ; il aimoit beaucoup s'asseoir à leurs côtés, et, s'en approchant autant que possible, il prenoit leurs mains entre ses lèvres, et réclamoit vivement leur protection et leur appui. Le bosman de *l'Alceste*, qui partageoit ses repas avec lui et qui étoit son plus grand ami (quoiqu'il lui dérobat quelquefois son grog et son biscuit), lui apprit à manger avec une cuiller ; il s'asseyoit souvent à la porte de la cabane de ce maître pour prendre son café, sans être aucunement troublé par ceux qui l'observoient, et cela avec un air sobre et comique qui sembloit être une parodie de la nature humaine.

«Après le bosman M. Abel étoit peut-être sa connoissance la plus intime. Il le suivoit constamment à la tête du mât, où il se retiroit souvent pour fuir le bruit du vaisseau ; et, s'étant assuré que ses poches ne contenoient point de vivres, il se couchoit alors

à ses côtés, et se couvroit entièrement d'une voile qu'il écartoit parfois pour suivre de l'œil tous ses mouvements.

« Son amusement favori à Java étoit de s'élaner d'arbre en arbre et sur le toit des maisons ; et dans le navire, de se pendre par les mains aux cordes et de badiner avec les mousses. Il les excitoit à jouer en les tapant avec la main lorsqu'ils passaient, et en se sauvant ensuite ; ou bien il se laissoit attraper, et alors s'engageoient des démêlés burlesques dans lesquels il avoit recours aux mains, à ses pieds, et à sa bouche. Si on peut tirer quelque conjecture de ces jeux et de la manière dont il attaque son adversaire, on doit penser que son premier but est de le jeter à bas, puis de s'en saisir avec ses mains et ses pieds, et alors de le blesser avec les dents.

« A bord du vaisseau il dormoit ordinairement sur la tête du mât (le chouc), en s'enveloppant d'une voile¹. Il se donnoit beaucoup de mal pour

¹ Ces habitudes, observées par un naturaliste très instruit, nous prouvent aussi que nous ne devons pas toujours rejeter sans examen le récit des anciens voyageurs. Leguat, que beaucoup de savants regardent avec quelque apparence de raison comme un conteur, rapporte, dans la narration de son voyage et de ses aventures (*Voyage et Aventures de François Leguat aux deux îles désertes des Indes orientales*, 2 vol. in-12; Londres, 1720), tome II, page 95, quelques particularités sur l'orang-outan, qu'il est bon de conserver. « Je dirai
« quelque chose d'un singe extraordinaire, que j'ai vu à Java, où il
« avoit une petite maisonnette sur la pointe du bastion qu'on nomme
« le Saphir. C'étoit une femelle. Elle étoit de grande taille, et mar-
« choit souvent fort droit sur ses pieds de derrière ; alors elle cachoit

faire son lit, et ne manquoit pas de le débarrasser des objets qui auroient pu rendre inégale la surface sur laquelle il vouloit reposer; et, content de cet arrangement, il tiroit sur lui la voile et s'étendoit sur le dos. Quelquefois M. Abel s'emparoit de son lit, et aiguillonnoit son humeur en refusant de le lui rendre: alors il s'efforçoit de tirer à lui la voile, et ne vouloit se retirer que lorsqu'il étoit resté maître du terrain. Si le lit étoit assez large pour deux, il se posoit tranquillement auprès de la personne qui étoit venue l'occuper; ou, s'il arrivoit

« d'une de ses mains, qui n'étoit velue ni dessus ni dedans, l'endroit
 « de son corps qui distingue son sexe * : elle avoit le visage sans autre
 « poil que celui des sourcils, et elle ressembloit assez en général à ces
 « faces grotesques de femmes hottentotes que j'ai vues au Cap. Elle fai-
 « soit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur l'oreiller,
 « et se couvroit d'une couverture, de la même manière que cela se pra-
 « tique communément parmi les hommes. Quand elle avoit mal à la
 « tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir
 « ainsi coiffée dans son lit. Je pourrois en raconter diverses autres
 « petites choses qui paroissent extrêmement singulières; mais j'avoue
 « que je ne pouvois pas admettre cela autant que le faisoit la multi-
 « tude, ni en tirer les mêmes conséquences, parceque, comme je n'i-
 « gnorois pas le dessein qu'on avoit de porter cet animal en Europe
 « pour le faire voir, j'avois beaucoup de penchant à supposer qu'on
 « l'avoit dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit
 « comme lui étant naturelles: à la vérité c'étoit une supposition. Il
 « mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, dans un vaisseau
 « de la flotte sur laquelle j'étois. »

* Cette observation est, ainsi que plusieurs autres de Leguat, entièrement fausse. Les orangs ignorent le sentiment de la pudeur, aussi bien que les hommes de race noire qui vivent à la Nouvelle-Hollande et sur les terres des Papous. Habités dès leur enfance à une complète nudité, peuvent-ils avoir, comme nous, des idées de bienséance?

que toutes les voiles fussent déferlées, il cherchoit un autre objet, voloit soit une veste, soit une chemise de matelot mise au sec, ou tâchoit de découvrir la couverture de laine de quelque hamac. Lorsqu'on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, il souffrit beaucoup d'une température refroidie, surtout dans les premières heures de la matinée; aussi, lorsqu'il descendoit du mât transi de froid, il couroit vers un de ses amis, se jetoit dans ses bras, et le serroit fortement pour se réchauffer: il pousoit des cris violents au contraire, si l'on essayoit de l'éloigner.

« Sa nourriture à Java consistoit principalement en fruits, et sur-tout en mangoustans qu'il aimoit passionnément. Il suçoit aussi les œufs avec voracité, et s'occupoit fréquemment d'en chercher. A bord sa nourriture n'étoit pas déterminée; il mangeoit indifféremment toutes sortes de viandes, et sur-tout lorsqu'elles étoient crues; il aimoit beaucoup le pain, mais il préféroit les fruits lorsqu'il pouvoit en obtenir. Sa boisson à Java étoit de l'eau; à bord elle étoit aussi variée que les mets qui formoient sa nourriture. Il préféroit le café et le thé; mais il acceptoit le vin, et prouva un goût fort vif pour les liqueurs fortes en dérobant une bouteille d'eau-de-vie au capitaine. A Londres il préféroit à toute autre substance la bière et le lait, bien qu'il bût aussi fréquemment du vin et des liqueurs.

« Dans ses tentatives pour obtenir de la nourri-

ture, il montra en plusieurs circonstances une grande sagacité et une finesse de tact peu commune. Il étoit toujours très impatient de saisir ses aliments lorsqu'on les lui présentoit, se mettoit en colère lorsqu'on ne les lui livroit pas promptement, et poursuivoit la personne chargée de les lui donner par tout le vaisseau. M. Abel alloit rarement sur le pont sans avoir dans sa poche des confitures ou des fruits, et jamais il n'échappa à son œil vigilant. Quelquefois il essayoit de l'éviter en montant sur le mât; mais il étoit toujours prévenu ou interrompu dans sa fuite. Lorsqu'il arrivoit avec lui dans les haubans, il se soutenoit d'un pied dans les enfléchures, et retenoit ses jambes avec l'autre pied et une main, tandis qu'il fouilloit dans ses poches. S'il trouvoit impossible de le surprendre, il grimpoit à une grande hauteur dans le gréement, et s'élançoit brusquement sur lui. Enfin, apercevant son intention de descendre, il se glissoit par une corde, et étoit en bas en même temps que lui. Quelquefois M. Abel attachoit une orange au bout d'une corde, et la laissoit pendre du mât sur le pont; et aussitôt qu'il vouloit la saisir, il l'élevoit rapidement. Après avoir été plusieurs fois trompé dans son emploi des moyens naturels, il changeoit son plan. Paroissant n'y plus faire attention, il s'en alloit à quelque distance, et montoit tranquillement aux agrès pendant quelques minutes; puis, par un saut imprévu, il attrapoit la corde qui soutenoit

l'orange. Si on retiroit précipitamment la corde, il paroisoit désespéré, abandonnoit ses efforts, se jetoit dans les cordages, et crioit avec violence. Mais il revenoit toujours; et, s'il étoit encore vaincu, il saisissoit le bras afin de lui enlever l'orange.

« Deux fois seulement il manifesta une grande frayeur : c'étoit à la vue de huit grandes tortues apportées à bord tandis que *le César* étoit à l'Ascension. Alors il grimpa en toute hâte sur la partie du vaisseau la plus élevée; et de là, regardant au-dessous de lui, il alongea ses longues lèvres sous la forme d'un groin, et laissa échapper en même temps un son qui peut tenir le milieu entre le coassement d'une grenouille et le grognement d'un cochon. Au bout de quelque temps il s'aventura à descendre, mais avec beaucoup de précaution, regardant continuellement les tortues; et on ne put jamais l'en faire approcher qu'à plusieurs toises de distance. Il monta à la même hauteur et fit le même grognement en voyant plusieurs hommes qui se baignoient, et qui plongeoiient dans la mer; et après son arrivée en Angleterre il témoigna presque le même degré de frayeur en voyant une autre tortue vivante.

« Cet orang-outan fut conservé en Angleterre à Exeter-Change, où ses aimables qualités et sa grande douceur lui attirèrent de nombreuses visites. Jamais on n'eut à le punir ou à le tenir captif. Il témoignoit la plus grande préférence à son gardien et aux per-

sonnes qui le visitoient fréquemment. Pendant sa maladie et jusqu'à l'instant de sa mort son air suppliant sembloit réclamer le secours de ceux qui l'approchoient, et tout en lui inspiroit des émotions d'autant plus tristes qu'il rappeloit parfaitement les souffrances de l'homme, dont il avoit jusqu'à la moindre douleur. La maladie qui l'a fait périr fut occasionée par des dents qui sortoient de leur alvéole, et qui prouvent sa grande jeunesse. Pendant son séjour à Londres sa taille se développa en longueur comme en grosseur; ce qui porte M. Abel à croire que l'orang-outan adulte est identique avec le pongo. »

A la suite des observations détaillées et piquantes de M. Abel nous croyons devoir citer celles que M. *John Mac-Leod*, chirurgien de marine sur le vaisseau du capitaine Maxwell, a publiées sur le même animal¹. Le rapprochement de ces données fournira des termes de comparaison dans la manière dont sont interprétées les actions des animaux.

« L'orang-outan de Bornéo n'est pas seulement remarquable parcequ'il est très rare, mais encore par la forte ressemblance qu'il a sous plusieurs rapports avec l'homme. Le crâne est absolument, à l'extérieur, comme le nôtre. La forme de la partie supérieure de la tête, le front, les yeux, qui sont noirs et animés, les cils, en un mot tout ce qui a

¹ *Voyage du capitaine Maxwell en Chine*, traduction française; Paris, 1818, in-8°, p. 341.

rapport aux yeux et aux oreilles, ne diffèrent en rien de l'espèce humaine. Les poils de sa tête sont les mêmes que ceux qui couvrent le reste de son corps. Son nez est très plat, et la distance qui le sépare de la bouche est considérable. Son menton est très large, ainsi que toute la partie inférieure de la mâchoire. Ses dents sont fortes et au nombre de trente-six¹. Le bas de sa figure est comme une espèce de caricature de celle de l'homme. La position des omoplates, la forme générale des épaules et du sein, ainsi que celle des bras, la jointure du coude principalement, et les mains, offrent des signes non moins frappants de ressemblance. Le métacarpe, ou cette partie de la main qui est entre les doigts et le poignet, est un peu allongé; et en plaçant la jointure du pouce presque au niveau de celle des autres doigts, la nature semble avoir formé sa main pour le genre de vie qu'il mène dans les forêts, en lui donnant les moyens de grimper plus aisément aux branches des arbres.

« Celui dont je parle avoit le ventre très gros et comme gonflé, et ressembloit assez à ces Silènes que l'on voit assis sur des tonneaux : mais étoit-il aussi replet quand il vivoit dans les bois? ou n'est-ce que depuis son introduction dans une nouvelle société et en faisant meilleure chère qu'il l'est devenu? C'est ce qu'il est difficile de décider. Ses

¹ Ce nombre est doublement fautif, et n'est indiqué par M. MacLeod que par erreur.

cuisses et ses jambes sont courtes et tortues, la cheville et le talon comme ceux de l'homme ; mais le devant du pied est composé d'orteils aussi longs et aussi flexibles que les doigts, avec un pouce placé un peu en avant de la malléole interne, conformation qui lui permet de tenir aussi ferme tout ce qu'il saisit avec ses pieds qu'avec ses mains. Quand il se dresse, il peut avoir environ trois pieds de hauteur : il sait marcher quand on le guide comme un enfant ; mais sa marche naturelle, lorsqu'il est sur un terrain uni, est de se soutenir à chaque pas en posant sur la terre les jointures des doigts des mains. Tous les doigts, tant des mains que des pieds, ont, à l'exception du pouce du pied, des ongles exactement semblables à ceux de la race humaine.

« Les fruits et les noix de toute espèce paroissent être sa nourriture habituelle ; mais il mange du biscuit ou toute autre sorte de pain, et quelquefois de la viande. Il boit fort bien du grog, même des liqueurs spiritueuses, quand on lui en donne, et nous l'avons vu plusieurs fois s'en servir lui-même. Il apprend facilement à prendre sa tasse de café ou de thé, et depuis son arrivée en Angleterre il a montré beaucoup de goût pour le *porter*. Il n'est point, comme les autres singes, d'un naturel méchant et malicieux ; il ne vous étourdit pas en faisant claquer ses dents dans un mouvement de dépit et d'impatience : il est plutôt d'un caractère

grave et posé, a l'humeur très sociable, et vit en bonne intelligence avec tout le monde. Il n'est pas enclin au vol; mais il ne se faisoit pourtant pas scrupule, lorsqu'il avoit froid ou qu'il vouloit dormir, de se couvrir de toutes les hardes qu'il pouvoit trouver, ou de dérober un oreiller dans l'un des hamacs, afin de se faire un lit plus doux et plus commode.

« Quelquefois, lorsqu'on l'agaçoit en lui montrant quelque chose à manger, il portoit au plus haut degré toutes les passions humaines, vous poursuivant en poussant des cris horribles, se renversant sur le dos, se roulant par terre, comme s'il étoit dans la plus grande rage, et essayant même de mordre ceux qui étoient près de lui: ou bien, s'accrochant à quelque cordage, il se laissoit glisser sur le bord du navire comme s'il vouloit se noyer; mais, quand il étoit tout près de l'eau, il s'arrêtoit, sembloit faire de nouvelles réflexions, et rentroit dans le vaisseau. Il fouilloit souvent dans les poches de ses amis pour y chercher des noix et des biscuits, qu'ils lui donnoient quelquefois. Il avoit beaucoup d'antipathie pour les autres espèces de singes plus petits que lui, et il les auroit jetés à la mer s'il avoit pu. Il étoit pourtant en général d'un naturel doux et docile, et qui ne se démentoit jamais, à moins qu'on ne le provoquât. C'est sans contredit, de tous les animaux, celui qui a le plus de rapport avec l'homme. »

A la suite de ces deux descriptions complètes et détaillées d'orangs-outans dans les premières années de leur vie, nous rappellerons les renseignements nouveaux dont on est redevable à M. Clarke-Abel, sur un grand individu tué dans l'île de Sumatra en 1825, et qui paroît être évidemment le vieil âge de l'espèce ordinaire. Le mémoire¹ de M. Abel a été rédigé d'après les dépouilles mal préparées de cet animal, et se trouve accompagné du récit des circonstances diverses qui ont précédé ou suivi sa capture. Il nous fournit sur l'orang-outan des particularités d'un haut intérêt.

« L'équipage d'un canot sous le commandement de MM. Craygimann père et fils, officiers du brick *Marie-Anne-Sophie*, étant débarqué au lieu nommé *Ramboom*, près *Touramand*, dans le nord-est de l'île de Sumatra, sur un canton bien cultivé qu'ombragent des arbres clair-semés, aperçut un animal gigantesque de la race des singes. A l'approche des hommes, cet animal descendit de l'arbre sur lequel il étoit perché; mais quand il vit qu'on s'apprêtoit à l'attaquer, il se réfugia sur un autre, et rappela dans sa fuite l'aspect d'un homme de la plus grande taille, couvert de cheveux luisants qui paroissoient noirâtres, mais dont la démarche eût été chancelante, et qui, pour ne pas broncher, ap-

¹ Il est inséré dans le tome XV, p. 489, des *Asiatic-researches*; on y a joint une planche lithographiée représentant la tête, les dents, les mains et les pieds de l'animal.

puyoit ses mains de temps à autre sur le sol où, en se servant d'un bâton, il cheminoit alors assez doucement. Bientôt on jugea de son agilité et de sa force dès qu'il fut parvenu sur une cime, d'où, s'élançant à l'aide des grosses branches, il passoit d'un arbre à l'autre aussi lestement que l'eût fait le plus petit et le plus vif des singes. Il eût été impossible de s'en rendre maître dans un bois touffu et serré, car alors la rapidité d'un cheval au galop n'eût pas été plus considérable que son allure. Ses mouvements étoient si prompts qu'on avoit à peine le temps de l'ajuster. Ce n'est qu'après avoir abattu plusieurs arbres et en agissant de ruse qu'on parvint à l'isoler, et alors il fut frappé successivement de cinq balles, dont une parut avoir pénétré dans les entrailles. Ses forces s'épuisèrent avec rapidité, et semblèrent complètement éteintes à la suite d'un vomissement copieux de sang noir. Néanmoins il se tenoit toujours dans le feuillage. Quelle fut la surprise des chasseurs lorsqu'après avoir forcé le dernier asile de cet orang-outan, on le vit se relever avec vigueur, et s'élançer sur d'autres arbres ! Mais bientôt sa foiblesse le fit retomber presque mourant, et tout en lui annonçoit qu'il alloit exhiler le dernier soupir. Les marins se croyoient assurés de leur proie, lorsque ce malheureux animal recueillit ce qui lui restoit de force, et se mit en posture de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Assailli à coups de pique, sa vigueur et l'énergie de ses

membres robustes ne se démentirent point; il brisa comme un fragile roseau la tige d'une pique qu'il avoit saisie dans ses mains. Cet effort épuisa ce qui lui restoit de vigueur, et renonçant à une défense devenue inutile, il prit alors l'expression de la douleur suppliante. La manière piteuse avec laquelle il regardoit les larges blessures dont il étoit couvert toucha tellement les chasseurs, qu'ils commencèrent à se reprocher l'acte de barbarie qu'ils commettoient sur une créature qui leur sembloit presque humaine, non moins par la manière dont elle exprimoit ses douleurs que par ses formes corporelles. Lorsque cet orang eut terminé son existence, les naturels accourus autour des Européens contemplèrent sa figure avec un égal étonnement. Étendu sur le sol, il sembloit avoir sept pieds anglais de hauteur (six pieds cinq pouces de France); mais quand il étoit debout, dépassant de toute la tête l'homme le plus grand de l'équipage, on ne lui en avoit pas supposé moins de huit. Le corps étoit fort bien proportionné, la poitrine large et carrée, le bas de la taille mince; les yeux étoient assez grands, mais petits, proportions gardées avec ceux d'un homme; le nez paroisoit plus saillant que chez aucune autre espèce de singe, et la bouche étoit notablement fendue. Une barbe frisée, couleur de noisette, longue de trois pouces, ornoit les lèvres et les joues plutôt qu'elle ne défiguroit ces parties: les bras étoient bien plus longs que les

membres postérieurs. Les organes sexuels retirés se laissoient entrevoir. Les dents, parfaitement complètes et d'une grande blancheur, annonçoient que cet individu n'étoit pas très âgé. On comptoit quatre incisives à chaque maxillaire, de forme aplatie, et taillée en biseau, longues à la mâchoire d'en bas d'un pouce cinq lignes; les canines avoient deux pouces sept lignes; les molaires présentoient les mêmes particularités dans leur couronne que celles de l'homme, mais leurs proportions étoient beaucoup plus considérables. Le poil qui constituoit le pelage étoit par-tout doux et luisant. Ce qui surprenoit le plus les assistants étoit la ténacité de la vie qui avoit long-temps résisté à tant de blessures. La force musculaire devoit avoir été bien considérable, car l'irritabilité de la fibre se manifesta encore d'une manière très frappante lorsque le cadavre ayant été transporté à bord et hissé pour y être écorché, le scalpel produisit un mouvement effroyable de contraction dans les muscles, même long-temps après la mort. Cette irritabilité fut telle, lorsqu'on atteignit les plans musculaires des gouttières vertébrales, que le capitaine Cornfoot en eut horreur, et que dans la persuasion où il fut que ces marques de sensibilité ne pouvoient avoir lieu sans de vives douleurs, il ordonna de ne pas continuer la dissection qu'on n'eût séparé la tête du tronc.

« Cet orang-outan, comme dépaysé, devoit avoir

voyagé pendant un certain temps avant d'être parvenu au lieu où il fut tué, car il avoit de la boue jusqu'aux genoux, et les habitants de cette partie de Sumatra n'avoient aucune idée d'avoir jamais vu un animal semblable. Les Malais qui peuplent ces côtes ne s'enfoncent jamais dans les vastes et impénétrables forêts qui commencent à deux lieues de *Ramboom*, et ils ignoroient complètement qu'un tel animal y existât. Ils lui attribuèrent les cris singuliers qu'on avoit entendus depuis quelques jours, et qui n'avoient aucune analogie avec ceux des animaux carnassiers qui viennent de temps à autre rôder la nuit autour de leurs demeures. La peau de cet orang, ridée et racornie, présente encore au moment actuel cinq pieds dix pouces, à partir de l'acromion jusqu'à la malléole. Le cou a trois pouces de longueur seulement; la face du haut du front jusqu'à la symphyse du menton en a neuf; le pied quatorze pouces: ce qui, au total, donne sept pieds anglois six pouces et demi de hauteur, et huit pieds deux pouces d'une main à l'autre, les bras étant étendus.»

L'examen de la dépouille de cet orang-outan a permis à M. Clarke-Abel de résumer les caractères suivants. «Le visage est ridé et complètement nu, si ce n'est au menton et au bas des joues, où se développe la barbe que les marins de *la Marie-Anne-Sophie* trouvèrent si bien placée et si belle. Quelques cheveux d'un noir plombé tombent sur les

tempes et sur les côtés de la tête; des cils touffus garnissent les paupières. Les oreilles sont petites, collées le long de la tête, et hautes à peine de dix-huit lignes; elles ressembleroient parfaitement à celles de l'homme si elles avoient un lobule. La bouche grande et projetée en avant a des lèvres minces et étroites: la supérieure est recouverte par des espèces de moustaches. La paume des mains est très longue et de la couleur de la face. Les ongles qui terminent les doigts sont robustes, convexes, et très noirs: le pouce ne dépasse point la première articulation du doigt indicateur. Le pelage est généralement d'un brun rouge, passant au brun foncé en quelques endroits, et au rouge vif en d'autres. Par-tout le poil est très long en dessus, et sur-tout sur le dos où il forme une ligne plus épaisse et plus fournie, etc. »

Par les détails que nous venons de rapporter très au long, il est facile de voir que l'orang-outan décrit par M. Abel est un individu complètement adulte des deux jeunes que MM. F. Cuvier et M. Abel lui-même nous ont précédemment fait connoître. Par la taille, par la puissance musculaire, par l'ensemble de ce que nous en savons, ce grand singe est peut-être le *pongo de Wurmb*, non encore vieilli par l'âge; mais cependant ce n'est guère qu'une supposition qu'on peut émettre, puisque M. Abel n'a point eu en sa possession la seule pièce probante, celle qu'il eût été si intéressant de discuter,

le squelette enfin, et sur-tout la boîte osseuse crânienne, qu'on auroit pu comparer avec les mêmes parties de la charpente osseuse du pongo de Wurmb conservées au Muséum.

A la suite de l'histoire de l'orang de M. Abel nous joindrons des détails tirés du *Journal philosophique* de Boston¹, et du récit de M. John Jeffries, relatif à un orang-outan de Bornéo² conduit à Batavia, et dont la taille étoit de trois pieds quatre pouces, ce qui permet de supposer qu'il n'étoit âgé que de quatre ou cinq ans. « Cet orang, dit M. Jeffries, avoit à la première vue quelque ressemblance avec un Nègre, par son museau prolongé et par la couleur noirâtre de sa peau. Cependant les lèvres, le tour des yeux, le dedans des mains et des pieds, et le reste des téguments dans les endroits dépourvus de poil, ressembloient en tout à ceux de l'homme : il marchoit soit sur deux pieds, soit en s'aidant des membres antérieurs qui étoient plus longs que ses jambes. Ses yeux bruns étoient enfoncés dans leurs orbites. Le nez étoit court, les lèvres saillantes, les épaules assez larges et aplaties, les fesses à demi

¹ Boston's, *Journal of Philosoph.*, n° XII, août 1825, p. 570; et *Philosophical Magazine*, mars 1826, p. 182 (article analysé par J. J. Virey, t. X, p. 140, du *Bulletin des Sciences*).

² M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire regarde le pongo de Wurmb comme une deuxième espèce du genre orang, et admet que l'animal décrit par M. Jeffries est un jeune individu de l'orang ou pongo de Wurmb; mais nous ignorons quels sont les motifs sur lesquels se fonde l'opinion du savant académicien.

nues, mais distinctes : il y avoit un sacrum, un coccox sans prolongement caudal, un nombril profond, un scrotum très développé et rugueux ; le tout parfaitement semblable aux mêmes parties dans l'homme. M. Blanchard, capitaine du navire *l'Octavie*, étudia à loisir les mœurs de cet intéressant animal, et voici le résultat de ses observations. « Il vivoit familièrement avec les marins qui l'appeloient *Georges*, et le considéroient comme un Nègre de l'équipage. Il servoit le café à table, comme il l'avoit toujours fait dans la maison de M. Forestier son premier possesseur ; il s'utilisoit à bord pour nettoyer le pont et apporter de l'eau ; il arrangeoit les habits des officiers¹, aussi bien que pourroit le faire un domestique soigneux. Il amusoit l'équipage qu'il charmoit par sa docilité et son obéissance. Une fois M. Blanchard le corrigea, et par son repentir apparent il ressembloit à un enfant qui pleure. Sa nourriture de prédilection étoit le riz ; mais il aimoit les fruits, buvoit du thé, du café, et même du vin blanc, sur-tout après dîner. Il ne s'asseyoit jamais sur le plancher, et choisissoit un siège élevé. D'après l'avis de M. Forestier, on lui donnoit de l'huile de ricin lorsqu'il étoit incommodé : une once le faisoit vomir et le purgeoit. Lorsqu'il contracta la maladie dont il mourut, il se laissoit tâter le poulx, qui donnoit autant de pulsations par minute que celui d'un homme. Sa peau

¹ Peut-être ces détails sont-ils un peu fardés.

adhéroit solidement à un tissu cellulaire plus dense sur la face, aux pieds, et aux mains, comme chez nous. L'ouverture de l'abdomen montra les viscères dans les mêmes rapports que chez l'homme. Ainsi le péritoine, le mésentère et les ligaments suspenseurs du foie étoient amples et robustes. Le cordon des vaisseaux spermatiques descendoit le long des muscles abdominaux et du ligament de Poupart. L'estomac, le cœur, les poumons, n'étoient point différents de ces organes chez l'homme. Il en étoit de même de la glotte, de l'épiglotte, de l'os hyoïde, et des cartilages du pharynx; seulement à l'entrée du larynx étoit placée la *poche de Camper*, qui pouvoit se gonfler et se remplir d'air à la volonté de l'animal¹. Le cerveau² pesoit neuf onces trois quarts; il donnoit

¹ Le capitaine Blanchard dit que son orang-outan gonflait cette poche quand il nageoit, et qu'elle contribuoit à soutenir la tête au-dessus de l'eau. On se rappelle que M. de La Billardière a cité un de ces animaux qui, en tombant à l'eau, se laissoit couler sans essayer le moins du monde de faire agir ses membres pour se sauver.

² Le cerveau de l'orang-outan diffère de celui des autres singes, suivant le docteur Tiedemann (Cerveau de l'orang-outan comparé à celui de l'homme, avec planche, *Zeitschrift für Physiologie*, t. II),

1° Par l'absence du faisceau médullaire nommé *trapèze* de la moelle allongée;

2° Par l'existence d'une échancrure postérieure au cervelet;

3° Par un plus grand nombre de sillons et de lames à la même partie;

4° Par la présence de deux tubercules mamillaires distincts;

5° Par les circonvolutions et les anfractuosités plus nombreuses et en même temps moins symétriques du cerveau;

6° Par l'existence d'incisures digitées sur les cornes d'Ammon.

Par tous ces points le cerveau de l'orang-outan ressemble à celui de

naissance aux mêmes branches nerveuses que chez l'homme, et chacune d'elles sortoit par les ouvertures identiques, et se distribuoit de la même manière. Le diamètre des vaisseaux sanguins étoit généralement étroit, et les fibres musculaires étoient très robustes. »

Tels sont les documents les plus modernes que nous possédons sur l'être intéressant qui nous occupe. On ne peut se dissimuler qu'ils jettent un grand jour sur son histoire, et qu'ils forment la base la plus solide des connoissances que le temps ne peut manquer de compléter. Cependant il seroit injuste de dédaigner la description détaillée qu'en a laissée Vosmaër¹; mais, comme elle a été insérée

l'homme. Il s'en distingue nettement par les particularités suivantes :

1° Le cerveau de l'orang-outan est en proportion plus petit, plus court et moins haut; les lobes postérieurs ne recouvrent point en entier le cervelet.

2° La masse des hémisphères cérébraux est plus petite, relativement à la moelle épinière, aux pyramides, au cervelet, aux tubercules quadrijumeaux, aux couches optiques, et aux corps striés.

Chez l'orang-outan, le diamètre transversal de la moelle épinière, derrière les pyramides, est au plus grand diamètre transversal du cerveau même comme 1 : 9; chez l'homme, au contraire, ce rapport est comme 1 : 10; chez l'orang-outan, la largeur des pyramides est à celle du cerveau comme 1 : $9\frac{1}{2}$; et chez l'homme, comme 1 : 13. Le diamètre des corps olivaires, comparé à celui du cerveau, est, chez l'orang-outan, comme 1 : 9; et chez l'homme, comme 1 : 18.

3° Le cerveau de l'orang-outan est plus petit, relativement aux nerfs, que chez l'homme.

4° Les hémisphères ont beaucoup moins d'anfractuosités et de circonvolutions que chez l'homme.

¹ Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très rare,

dans cette édition des *OEuvres de Buffon*, tome XVIII (pages 296 à 308), nous y renvoyons le lecteur :

Il nous reste maintenant à parler du PONGO DE WURMB, que des motifs assez plausibles ont porté à regarder comme l'individu très vieux de l'orang-outan, dont on n'avoit jusqu'à ce jour connu que le jeune âge. Plusieurs naturalistes toutefois doutent de cette identité, et admettent, à l'exemple de M. de Lacépède, un genre *pongo* qui seroit placé à plusieurs degrés au-dessous des orangs et après les mandrills, comme s'éloignant déjà du type primordial des anthropomorphes, et présentant à un haut degré les formes des carnassiers. Mais reprenons les faits à leur source, et établissons par une discussion aussi lumineuse que possible l'état de la question.

Le baron de Wurmb ' nomma *pongo* une grande espèce d'orang, dans laquelle il crut reconnoître le *pongo* de Buffon, c'est-à-dire le chimpanzé, et en donna une description assez étendue, mais qui cependant n'est point à l'abri de la critique. Toutefois le squelette de cet animal, qu'on conserve soigneusement dans les galeries du Muséum, et dont Audebert a publié une figure (Détails anatomiques, pl. 11, f. S), présente des différences telles qu'à moins de posséder la charpente osseuse de tous les

nommé *orang-outang* de l'île de Bornéo (*Feuilles de Kosmaër*, Amst., 1778).

' *Mémoires de la Société de Batavia*, t. II, p. 245.

âges des orangs, passant par la succession des années au type de celui du pongo, il est vraiment impossible d'admettre que ce soient des animaux de même espèce.

Le squelette du PONGO DE WURMB est haut de quatre pieds. La forme de la mâchoire inférieure fait présumer un os hyoïde fort grand ; le museau y est aussi long que dans le mandrill, et même plus gros et plus obtus. Une crête osseuse très développée (voyez pl. 2) surmonte le crâne ; elle part de la partie moyenne de l'occipital, remonte sur la voûte du crâne, et se partage en deux branches qui se dirigent sur les côtés des orbites. Deux autres crêtes latérales, partant également de l'occiput, se dirigent vers les fosses temporales, et acquièrent jusqu'à cinq lignes d'élévation. Les vertèbres cervicales sont sur-tout remarquables par la longueur extraordinaire de leurs apophyses épineuses, qui surpassent, proportions gardées, ce qu'on trouve dans tous les autres mammifères. Les côtes existent au nombre de douze, y compris cinq fausses. Les membres antérieurs sont très longs, et descendent jusqu'aux malléoles. La main égale presque en longueur la jambe, et l'avant-bras est à lui seul aussi prolongé que le bassin et le fémur pris ensemble. Les dents canines présentent une force considérable ; et par leur développement, leur longueur, et leur pointe cunéiforme, elles rappellent celles des animaux les plus carnassiers.

Ce pongo fut pris dans le district de Saccadina, dans l'île de Bornéo, par le résident hollandais de Rambang. Il se défendit avec la plus grande vigueur à l'aide de grosses branches qu'il brisoit du tronc des arbres; aussi ne put-on s'en rendre maître qu'après l'avoir tué. Cet animal avoit la tête un peu pointue et prolongée en avant, le museau proéminent, mais non pas tronqué brusquement à son extrémité comme celui des cynocéphales. Son nez étoit très plat et ouvert par deux narines obliques. Le cou en dessous étoit garni d'une large membrane charnue, qui pouvoit se développer amplement sur les côtés. Les yeux étoient petits et saillants, les oreilles peu développées et collées contre la tête. La bouche étoit entourée de lèvres épaisses; et la langue, qui en remplissoit l'intérieur, étoit très charnue et très large. Le corps du pongo, robuste dans ses proportions, offroit cependant un cou très court, une poitrine plus large que les hanches, et une verge qui pouvoit se retirer presque en entier dans le scrotum. Les jambes étoient courtes, mais grêles. Des ongles, très voisins de ceux de l'homme, recouroient les extrémités des orteils: ceux des pouces étoient plus courts et beaucoup plus étroits que ceux des autres doigts. Le calcanéum étoit prononcé d'une manière remarquable.

Le pelage de ce vieux pongo mâle étoit obscur: les poils qui le composoient, longs d'un doigt en plusieurs endroits, étoient généralement d'un brun

noir intense, et affectoient cette couleur principalement sur le corps et les membres. La face, nue et d'un noir fauve, n'étoit recouverte que d'une barbe mince et peu fournie. Le ventre et la poitrine n'offroient point non plus de poils, ainsi que le dedans des mains et le dessous des pieds, dont la peau étoit colorée en noir fauve.

L'angle facial du pongo est de trente degrés : or, avec cette particularité et celle des crêtes sagittale, occipitale, et sourcilières, si développées, la plupart des zoologistes ont été autorisés à ne faire de ce grand singe qu'une espèce de cynocéphale (Illiger), ou un pongo placé assez loin des gibbons, entre les mandrills et les alouates (Lacépède, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, et Desmarest). Cependant les abajoues qu'on lui accorde paroissent être le résultat d'une indication incomplète et fautive de Wurmb. Les sacs tyroïdiens qu'il mentionne sont la *poche de Camper*; et de tous ses caractères distinctifs et réels il ne reste comme genre que la conformation si tranchée du crâne, et comme espèce que l'allongement des bras et la couleur noire du pelage.

Le pongo, par ce que nous en savons, est donc un animal sauvage et très courageux, qui se tient debout sur les pieds, en s'appuyant de temps à autre sur l'extrémité des doigts des mains, et qui peut se défendre avec des bâtons des attaques des hommes.

Telles sont nos connoissances sur ce singe dont

l'existence nous est prouvée par son squelette, et qui a jusqu'à ce jour été pour les naturalistes un sujet non encore épuisé de discussions et de controverses.

Si les détails de Wurmb n'étoient entachés d'aucune erreur, nul doute qu'on ne pourroit confondre avec l'orang-outan un animal qui auroit des abajoues, un poil noir et non rouge, des lèvres épaisses au lieu d'être minces, etc. ; mais ces légères dissemblances tiennent peut-être à des fautes de rédaction, car dans une description écrite un mot a souvent une plus grande valeur que l'auteur n'a voulu lui en donner. Il faut donc en revenir aux pièces osseuses, seuls témoignages que nous ayons pour décider avec une apparence de raison une question qui a occupé les plus savants naturalistes sans être aujourd'hui complètement décidée : cette tâche est réservée aux voyageurs à venir.

M. le baron Cuvier a reçu de M. Wallich, en 1818, une tête osseuse d'orang-outan de l'Inde, qui ressembloit, sous beaucoup de rapports, à celle de l'espèce ordinaire ; mais son museau plus allongé et son crâne pourvu de crêtes sourcilières la rapprochoient de la tête du pongo. Cette tête étoit donc intermédiaire aux deux espèces que nous venons de citer : aussi M. Cuvier conjectura, d'après un bon nombre de preuves assez fondées, que l'orang-outan n'étoit qu'un jeune pongo, et que le crâne qu'il avoit reçu de l'Inde étoit celui d'un individu

non encore complètement adulte. M. de Blainville¹, en adoptant ce rapprochement, développa ainsi qu'il suit les rapports qu'il trouva communs à l'orang-outan et au pongo².

1° Tous les orangs roux venus en Europe avoient le crâne lisse et l'angle facial très ouvert, et étoient de jeunes individus de dix-huit mois à trois ans tout au plus : or on sait combien la forme de la tête varie dans l'homme et dans les singes suivant l'âge, et que les jeunes ont toujours l'angle facial plus ouvert que les adultes.

2° Le *pongo de Wurmb* étoit adulte, ainsi que l'indiquent l'état de son squelette, de ses dents, et le grand développement de ses crêtes osseuses. Ces caractères se retrouvent dans les vieux singes du genre cynocéphale, dont les jeunes, sans présenter des différences aussi considérables que celles qui existent entre le pongo et l'orang roux, en montrent néanmoins de fort marquées.

3° L'exacte correspondance que l'on observe dans le nombre des vertèbres dorsales, lombaires, et sacrées, si variable d'ailleurs dans les différentes espèces de singes d'un même genre, comme celui des guenons par exemple.

4° La disproportion des membres, la forme des mains et des pieds, tout-à-fait semblables.

¹ *Journal de Physique*, 1818.

² Consultez Desmarest, *Mammif.*, p. 52, en note; Griffith, *Règn. anim.*, t. I, p. 249, traduction angloise.

5° L'ongle du pouce des pieds de derrière également plus court et plus étroit que les autres.

6° La présence des sacs thyroïdiens dans le pongo et dans l'orang-outan aussi considérable et de même forme.

7° Les dimensions relatives de l'orang, du singe intermédiaire que M. Cuvier a fait connoître, et du pongo, qui sont graduées en proportion du développement des caractères tirés du museau et des crêtes osseuses du crâne.

8° La couleur du poil *rousse* dans l'orang et *noire* dans le pongo, comme cela se voit dans plusieurs espèces de singes, dont les jeunes présentent la première teinte, et les adultes la seconde.

9° La patrie qui est la même, etc.

Si l'identité de l'orang et du pongo est un jour bien constatée, ajoute le même auteur, il deviendra nécessaire de rapprocher le genre qui les contiendra de celui des mandrills, bien que ces derniers singes forment une petite famille bien distincte et caractérisée par la forme du nez.

M. Geoffroy Saint-Hilaire ne partage nullement cette manière de voir. Ainsi s'exprime à ce sujet ce savant¹ (*Septième leçon sténographiée*, p. 12) : « La tête du pongo est arrivée, par le développement extraordinaire de la face, l'allongement et la grosseur du museau, les crêtes épaisses qui surmontent

¹ Nous rédigeons cette citation par extrait, n'en conservant que la substance, pour ne pas trop allonger notre histoire de l'orang-outan.

le crâne, à des formes tellement hideuses qu'on est tenté d'y méconnoître les rapports qui unissent cet animal avec les singes. Dans un article publié en 1798 (*Journal de Physique*) j'ai proposé à son sujet un genre particulier, et j'émis dès-lors l'opinion qu'il devoit occuper un des derniers rangs de la série des singes, à en juger par les formes du crâne; mais qu'il se rattachoit aux gibbons par le manque absolu de queue, la longueur démesurée des bras, et la marche bipède. En 1818 la tête osseuse envoyée de l'Inde par M. Wallich vint offrir de nouveaux termes de comparaison; elle étoit remarquable par des crêtes sagittale et occipitale peu saillantes, mais qui retracèrent, par leurs formes comme par la manière dont elles étoient placées, celles du pongo. Tout dans ce crâne indique un âge moyen, dont le premier développement seroit une tête lisse, large, élevée, arrondie, à front saillant, sans la moindre apparence de crêtes, tandis que dans l'âge complètement adulte cette tête seroit déprimée, obliquement située sur la colonne vertébrale, et hérissée sur sa voûte de crêtes robustes et hideuses.

« Mais, dit plus loin M. Geoffroy Saint-Hilaire (p. 27) après avoir établi ainsi l'historique des faits, le PONGO DE WURMB forme-t-il une espèce distincte, ou doit-on le regarder comme l'âge parfait ou adulte de l'orang-outan dont on n'a jusqu'à ce jour étudié que les jeunes individus? Tout porte à

croire au contraire à la première opinion déjà émise par M. Bory de Saint-Vincent, et en voici les motifs.

« Les squelettes des deux espèces, de l'orang-outan et du pongo, sont semblables en tout point, excepté les développements respectifs de chaque partie; ce dont la différence d'âge donne une explication suffisante. Le crâne de l'orang-outan doit même, avec le temps, prendre les mêmes crêtes sagittale et occipitale; car on sent déjà sur l'occiput des têtes des jeunes sujets un léger ressaut qui en est une indication suffisante. Mais à cela, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, doivent s'arrêter toutes les prévisions; car il reconnoît dans le pongo et l'orang-outan des différences qui ne peuvent provenir que de deux animaux distincts en espèces. C'est ainsi qu'il regarde comme étant le jeune âge du pongo de Wurmb le crâne envoyé à M. Cuvier par M. Wallich, et différent de celui de l'orang-outan par ses fosses orbitaires, qui sont exactement arrondies, tandis que chez ce dernier elles sont ovalaires et leur diamètre transversal plus petit. Le front diffère également; il est saillant en-devant chez le pongo, et bombé dans toute sa largeur chez l'orang. Le haut de la face forme un plan oblique, qui est vertical chez ce dernier. Or le crâne dont on doit la connoissance à M. Wallich, à cela près des nuances dues à l'âge, ressemble parfaitement à celui du pongo; quatre crânes de jeunes orangs-

outans ont présenté une parfaite similitude dans les formes spécifiques indiquées. Il en résulte donc que ces différences sont organiques, et doivent être par suite caractéristiques. M. Geoffroy Saint-Hilaire étaye ensuite son opinion de la couleur du pelage et de quelques autres circonstances que nos lecteurs ont apprises par ce qui précède; il nomme le pongo ORANG DE WURMB, et conserve à l'espèce plus connue son nom d'ORANG-OUTAN¹. »

Au milieu de tous les doutes qui existent encore sur l'identité de ces deux animaux, il est difficile d'adopter une opinion exclusive qui ne soit pas

¹ M. Harwood partage également l'opinion que l'orang-outan et le pongo forment deux espèces distinctes. Les idées de ce naturaliste se trouvent rapportées en extrait dans le douzième cahier du *Zoological Journal*, qui a paru en juin 1828 (page 579); on y lit que M. Harwood « a décrit et donné les dimensions de deux mains d'orang offertes par lui au Muséum de la Société Zoologique, et qu'il en résulte que leur longueur, qui n'est pas moins de quinze pouces, dépasse de beaucoup les proportions indiquées par le docteur Abel dans sa description de l'orang de Sumatra, tué par les marins du navire *la Marie-Anne-Sophie*. Il discute ensuite jusqu'à quel point il est possible d'admettre que le pongo soit le vieil âge de l'orang-outan ordinaire; et, après avoir rapporté les diverses opinions émises sur ce sujet, il en conclut que ces deux animaux sont évidemment distincts et forment deux espèces. Son principal argument est que le pongo possède cinq vertèbres cervicales, et l'orang-outan seulement quatre; que les formes des omoplates, chez l'un et chez l'autre, ne se ressemblent point; qu'il en est de même des clavicules. L'orbite lui offre aussi des distinctions à établir: c'est ainsi qu'elle est verticale à la base chez l'orang, et qu'elle forme un plan incliné chez le pongo. L'intervalle qui sépare les mêmes orbites est d'environ un sixième du diamètre transversal chez le premier, et se trouve de moitié dans le crâne du second, etc. »

détruite un jour par de nouvelles observations. Il est de fait qu'il ne répugne nullement d'admettre que deux espèces d'orangs puissent vivre dans les grandes îles des Indes orientales, et que l'*orang-outan* par exemple soit de Sumatra et de Bornéo, et le *pongo* ou *orang de Wurmb* exclusivement de la grande île de Bornéo, encore complètement inconnue des Européens sous le rapport de l'histoire naturelle. A ce sujet nous citerons les renseignements que sir Thomas Stamford Raffles a publiés dans le tome XIII des *Transactions de la Société linnéenne de Londres* (p. 241)¹, et qui, bien que très incomplets, serviront au moins à légitimer le doute que nous émettons. « Le *simia satyrus* de Linnæus, dit M. Raffles, est l'*orang-outan* des Malais. Nous en avons eu un individu venant de Bornéo, et qui a vécu à la ménagerie de Calcutta en 1819. Les naturels de l'île de Sumatra assurèrent que cet animal se trouvoit dans leur île², et ils lui donnent le nom d'*orang pandack* ou d'homme pygmée: la description qu'ils en font s'accorde parfaitement avec celle de l'orang de Bornéo. On le confond fréquemment dans le pays avec l'*orang kubu* ou *orang gugu* décrit par M. Marsden, qui est pour ces peuples le sujet perpétuel de fables et de récits exagérés, et qui

¹ *The Trans. of the Linn. Society of London*, in-4°, t. XIII, 1822.

² Cette indication est pleinement confirmée par la description de l'*orang-outan* décrit par M. Abel, qui se trouve dans le tome XV des *Recherches asiatiques*, année 1825.

paroît être une race d'hommes aussi couverte de poils et aussi sauvage que le véritable *orang-outan*. » Or, par ce passage (et il a d'autant plus d'autorité que sir Raffles a long-temps résidé à Sumatra, où il gouvernoit la factorerie angloise de Bencoolen), on ne peut douter que deux espèces d'orangs n'existent dans cette île ; car très probablement l'*orang kubu* est celui que les marins du vaisseau *la Marie-Anne-Sophie* tuèrent en 1825, bien que le récit de M. Marsden soit à cet égard entremêlé d'indications obscures.

En suivant les diverses phases de la vie animale, l'orang jouit donc, jusqu'à une certaine période, d'un développement de perfection toujours croissant. Ses organes neufs exécutent, dans toute la plénitude de leur puissance, les mouvements que la conservation et les besoins de l'individu exigent et commandent. Mais, quand il est parvenu à une autre époque de l'âge adulte, les forces deviennent stationnaires, et l'accroissement ne se fait plus. Après cette espèce d'oscillation dans les rouages des divers systèmes dont le but est la vie, les organes de ces mêmes systèmes s'affoiblissent par suite d'usure : leur dégradation devient sensible avec plus ou moins de lenteur ou plus ou moins de rapidité. Les os s'encroûtent de phosphate calcaire,

les crêtes se solidifient, les tendons se durcissent ou s'ossifient à demi, les fibres musculaires deviennent rigides, les contractions du cœur n'en voient plus avec la même énergie les sang aux extrémités des vaisseaux, le stimulus nerveux n'est plus électrique, et n'a plus la même vigueur; en un mot les fonctions de l'intelligence ou de l'instinct s'abrutissent, tandis que celles de nutrition prédominent, ou règnent exclusivement. Il en résulte chez les orangs, comme chez l'homme, que le jeune âge, remarquable par sa facilité pour apprendre, par son talent d'imitation, par l'insouciance de l'avenir qui le caractérise, est remplacé par l'instinct de la possession, instinct d'autant plus prononcé que la vigueur pour acquérir décroît; et delà découlent chez les orangs cette sauvagerie de mœurs, cette grossièreté de penchants, qu'on a reprochées aux individus âgés. Les rapports physiques et moraux qui unissent ces animaux aux hommes sont d'une grande évidence. Les orangs, par leur conformation extérieure, sont taillés sur le même type; mais ce type est déjà dégradé. Ils s'en rapprochent par la continuité de leur système digestif, par leur appareil dentaire, et par les dispositions des pièces locomotrices. Il n'est pas jusqu'au système cutané qui ne soit de même nature, bien que l'ensemble des téguments, créé pour protéger et pour abriter les viscères et les ressorts qui les mettent en jeu, soit la partie la plus variable de toutes par les formes et par la

manière dont elle remplit ces fonctions. Les poils longs et touffus qui forment sur le corps d'un orang une couche plus ou moins épaisse ne sont certainement pas plus serrés que ceux qu'on voit exister sur le corps de certains hommes, où ils se développent avec une abondance et une rudesse étonnantes.

L'homme est donc l'objet le plus complexe de la création, il en est le premier anneau; l'orang en sera le second. En vain essaiera-t-on de rapprocher par leur organisation, comme par leurs facultés morales, les singes : ces êtres ne sont que des animaux faits à l'image grossière de l'espèce humaine, dont ils ne sont qu'une grotesque caricature, et leurs penchants et les lois qui les régissent ne les font point différer d'une foule de mammifères quadrupèdes : car ils les placent même bien au-dessous des chiens sous le rapport de l'éducation. Quant aux orangs, il est aisé de leur reconnoître plus que cet instinct vulgaire qu'on dit être l'apanage des bêtes, et remplacer l'intelligence qui seroit exclusivement dévolue à l'homme seul : certes cette intelligence de l'homme est encore trop obtuse chez un grand nombre de peuples pour que nous ne trouvions point entre elle et l'instinct cet état intermédiaire que déjà les orangs nous ont présenté dans leur organisation. Afin de mieux établir cette sorte de distinction, il est nécessaire sans doute de présenter un tableau succinct de ce

que nous possédons de plus avéré sur les oranges.

Leurs sens, par la conformité qu'ils ont avec les nôtres, sont éminemment développés; et tout prouve en effet que leur vision est parfaite, et n'a rien de nocturne, ainsi qu'on l'a cru long-temps. Leur oreille apprécie avec une grande finesse les moindres bruits, et l'odorat est pour eux la sentinelle la plus vigilante du goût, car ils ne manquent jamais de consulter ce sens avant de toucher à un aliment avec lequel l'expérience ne les a point encore familiarisés. Du reste, omnivores comme l'homme, ils s'accommodent de toutes les substances, de toutes les boissons; et s'ils préfèrent les fruits, c'est sans doute, comme dans l'espèce humaine, pendant les premières années, car à l'âge mûr ils doivent rechercher avec plus d'appétence les matières riches en principes nutritifs, telles que le sont les chairs. Le sens du toucher jouit également d'une grande perfection, puisque la pulpe des doigts, garantie comme chez l'homme par un ongle, et renflée pour recevoir l'épanouissement des nerfs, peut leur faire apprécier plus vivement la surface sur laquelle ils doivent se maintenir. Certes il est bien nécessaire que le tact ait cette exquise sensibilité pour ne pas occasioner d'erreurs dans les mouvements d'un être qui vit sur les branches d'arbres, et qui trouve dans leur lacis un abri protecteur où il brave les atteintes des ennemis qui tenteroient de l'y poursuivre. La peau

des mains et des pieds est lisse, couverte de stries, et seroit très capable de rendre un compte très parfait de l'acte du toucher, si l'habitude de presser des corps très solides n'émousoit sa sensibilité. Au reste la civilisation a fait perdre à l'homme l'usage des doigts des pieds ; les peuples plus près de l'état de nature s'en servent au contraire comme des doigts des mains : mais c'est chez les orangs que ces extrémités ont acquis une perfection de préhension telle que seule elle seroit la preuve la plus positive que ces animaux ne sont point créés pour la station bipède sur le sol. A quel âge les femelles ont-elles leur écoulement menstruel ? Quand arrive l'époque de leur gestation ? Combien dure-t-elle ? Enfin l'union des sexes est-elle accompagnée de préludes ? A toutes ces questions on est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de répondre.

De tous les animaux, l'homme est né sans moyens de défense qui lui soient propres. Les orangs viennent également au monde dans un grand état de faiblesse, ayant pendant un temps plus ou moins long besoin de l'appui maternel, et n'acquérant qu'avec l'âge cette force matérielle brutale, la seule que les gens du peuple parmi les hommes civilisés puissent apprécier : et certes dans un orang ou un manœuvre il n'y a pas une grande différence sous ce point de vue, car l'un et l'autre ne semblent connoître pour droit que celui de la force physique. Sous le rapport de l'instinct dévolu aux

formes de la matière, ou, pour mieux nous faire comprendre, des actions innées qui semblent être le complément vital de tels ou tels systèmes organiques mis en jeu, les orangs ont la plus parfaite analogie avec l'homme; mais privés de l'usage de la parole, ne pouvant point se communiquer par un langage parlé les sensations qui les animent, ils rentrent, par cela même, dans les conditions des sourds-muets de l'espèce humaine, qui, s'ils étoient abandonnés dans quelque lieu désert, se trouveroient sans moyens de corrélation entre eux, et peut-être sans une industrie plus perfectionnée que celle de chercher leur subsistance. Cependant ces orangs sont caractérisés par des facultés qui sont plus complexes que les actions primitives de l'instinct. Leur mémoire fidèle garde le souvenir des faits; mais elle va même plus loin, elle conserve en dépôt une suite d'idées qui pour être reproduites par l'animal exigent un jugement, résultat de réflexions intuitives combinées. Leur affection pour les personnes qui leur témoignent de l'attachement annonce que la reconnoissance est une de leurs vertus, et le souvenir des offenses qu'ils couvent dans leur intérieur prouve que la rancune est chez eux comme chez l'homme un penchant naturel. Ils savent par une modération simulée cacher, sous les apparences d'une feinte froideur, les sentiments très vifs de convoitise qui les poussent à s'approprier tel ou tel objet: il y a donc chez eux

réflexion sur le danger qu'il y auroit à témoigner trop brusquement leurs desirs, réflexion qui les porte à recourir à la ruse pour mieux accomplir leur projet. Lorsqu'ils demandent aux personnes qu'ils connoissent quelque friandise qui flatte leur sensualité, on les voit employer la prière, les caresses, les pressantes sollicitations. Si on les refuse, ils prennent le ton boudeur et maussade des enfants volontaires, se mutinent, se fâchent même; et enfin, lorsqu'on ne cède pas assez vite à leurs capricieuses volontés, ils ont recours aux menaces, feignent de vouloir employer des moyens extrêmes, et finissent, lorsqu'ils voient qu'on est fermement résolu à ne point céder, à se consoler de n'avoir point obtenu le prix de leurs importunités. Or tous les jeunes orangs observés par des naturalistes ont présenté cette suite d'idées enfantines, et sous ce rapport le lecteur fera sans peine l'application de ce qui se passe dans les premières années de l'homme. C'est l'âge adulte qu'il seroit si important de bien connoître. Quelles lumières son étude ne fourniroit-elle pas à la physiologie des passions, et même à la morale? Certes l'*instinct*, ou ce sentiment primitif et conditionnel des organes que la vie anime, dépendant de telles ou telles formes typiques, est *un*. Ce premier principe est aussi inhérent à la molécule organique que l'ombre est au corps qui la produit: l'*instinct* est donc le mobile le plus influent des actions d'un orang, de

même qu'il produit chez l'homme une foule d'actes indépendants de la volonté, et que l'on nomme *habitude*. Mais si l'*intelligence*, ou cette faculté que possède si éminemment l'homme de combiner ses idées et d'appliquer les forces de son entendement à connoître et à analyser ses sensations, à acquérir des notions justes des causes et des effets, à réfléchir en un mot, est le résultat d'un grand perfectionnement du système sensitif, on ne peut méconnoître que la disposition du *sensorium commune*, plus incomplète dans l'orang, apporte aussi moins de perfection dans l'*intelligence*, et que chez lui cette perfectibilité n'est qu'à l'état le plus simple, et comme surajoutée à l'instinct.

Bien que ce champ soit très vaste, nous ne chercherons point à discuter plus long-temps sur ce sujet : nous nous bornerons à résumer les particularités connues des mœurs et des habitudes des animaux qui nous occupent.

Les orangs, vivant dans les contrées les plus chaudes du globe, n'ont point besoin d'abris permanents : le feuillage est leur cabane, et les ramifications des branches leur logement. Ils ont cependant le soin de se faire des sortes de hamacs avec des rameaux pliants et entrelacés, dont ils tapissent le fond avec des feuilles douces et mollettes. Ils quittent peu ces demeures aériennes, où ils trouvent la sécurité, le repos, et la nourriture. On dit que parfois ils profitent des grands feux allumés

par les Nègres pour réchauffer leurs membres après les averses pluviales, mais qu'ils ignorent complètement les moyens de l'entretenir. Cependant M. Hamilton, pendant un séjour à Java, affirme avoir vu un de ces animaux qui savoit allumer du feu, et qu'il le souffloit avec sa bouche. Une telle habitude lui auroit donc été apprise par ceux avec qui il vivoit? On cite des exemples du vif attachement que les mâles ont pour leurs femelles, et l'on assure qu'un orang se laissa mourir de faim par la vive douleur qu'il ressentit de la perte de sa compagne, qui succomba lorsqu'on les conduisoit tous les deux à Bombay, où ils étoient destinés au gouverneur anglois. L'orang seroit-il monogame? Des voyageurs prétendent que ces animaux se réunissent par troupes, bien que le fait soit peu probable, car les orangs ne paroissent pas très multipliés. Ils s'accommodent de toute espèce de nourriture; fruits, œufs, racines, jeunes pousses d'arbres, grenouilles et insectes ne répugnent nullement à leur estomac. Terminons enfin par un morceau de M. Bory-Saint-Vincent¹, qui nous paroît dicté par les vues d'une philosophie qui ne sera point applaudie par tous nos lecteurs. «L'invention des armes, qu'ils eussent fort bien pu essayer à manier, ne leur a point été nécessaire. Suffisamment vêtus pour les climats qu'ils habitent, ils n'ont pas eu besoin de chercher à se façonner d'autres habits: une chaussure qui

¹ *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. XII, p. 280 et suiv.

n'eût pas manqué de devenir indispensable pour protéger leur plante charnue, s'ils eussent été voyageurs, leur devenoit inutile et même incommode pour se percher. Sédentaires dans les forêts, les orangs, créés pour l'indépendance, n'ont pas plus eu besoin de se chercher des moyens d'attaque que de se procurer des commodités personnelles: ce sont ces avantages corporels qu'ils ont sur l'homme¹, et qui, unis à moins de besoins, ont dû placer ces animaux au degré d'infériorité qu'ils occupent dans la nature par rapport à nous. Nul doute qu'à l'aide de tant de conformités physiques existantes entre l'homme et le chimpanzé, qu'au moyen des facultés intellectuelles qui élèvent ce dernier au moins au niveau des Hottentots, on ne parvint à développer considérablement la raison de ce second biman, comme on parvient à faire un peu plus qu'une machine d'un paysan grossier, lorsque l'on s'occupe de l'éducation de celui-ci avant que, croupi dans une stupide superstition, il ne soit définitivement constitué en brute, et, qui pis est, en brute la plus méchante de toutes, parceque les fausses idées dont on l'imboit détruisent en lui jusqu'à cette rectitude d'instinct qui faisoit que l'orang-outan de Sumatra, dont on a raconté le meurtre, étoit probablement moins bête que la moitié des marins qui l'assommèrent. C'est donc avec beaucoup

¹ Les Nègres australiens, les océaniens même, ne diffèrent point des orangs sous ce rapport.

de sens que Maupertuis auroit préféré une heure d'observation d'un orang-outan à la conversation du plus savant homme; et nous croyons, dût-on s'en égayer, qu'il seroit de la plus haute importance pour l'avantage des sciences morales qu'on se donnât la peine d'élever des orangs dès le berceau, et loin de leurs aînés, en employant pour les instruire les procédés par lesquels on parvient à élever nos muets de la triste condition d'infirmes à la dignité d'homme. En vain contre la possibilité de réaliser notre vœu l'on argueroit de cette humeur indomptable et sauvage que la plupart des auteurs attribuent aux orangs, mais dont nous avons plus haut essayé d'expliquer les causes. « Ce seroit une grande simplicité, disoit Jean-Jacques, de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.... Ces voyageurs, ajoute le philosophe genevois, font sans façon sous les noms de pongo, d'orang-outang, etc., des bêtes de ces mêmes êtres dont les anciens faisoient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, on trouvera que ce ne sont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. » En ajoutant *ou à-peu-près* à sa phrase, Rousseau l'eût rendue parfaitement orthodoxe, c'est-à-dire conforme aux idées que les hommes raisonnables ont aujourd'hui de l'orang-outan et du pongo.

LES GIBBONS.

Hylobates. ILLIG.

Les *gibbons* ont été confondus avec les *orangs* par la plupart des auteurs systématiques, car ils n'en diffèrent en effet que par des caractères secondaires de peu d'importance. Déjà cependant les *gibbons* s'éloignent du type des *orangs* par un allongement plus considérable des membres, et par une plus grande tendance vers l'animalité. Leur manque absolu de queue, leur système dentaire, la disposition de leurs viscères, quelques unes de leurs habitudes, semblent établir un rapprochement intime; et cependant aussitôt qu'on porte son attention sur leurs très longs bras, leurs muscles grêles, et sur-tout sur les callosités¹ dénudées qui recouvrent les fesses, on ne peut se dispenser de les descendre quelques degrés au-dessous des *orangs*, dont ils sont le lien transitoire avec les autres singes. La dénomination de *gibbon* fut donnée à l'espèce anciennement connue de genre par Buffon, qui

¹ Les callosités qui occupent les fesses de certains singes sont formées par l'adhérence de la peau sur les tubérosités des os ischiens : ces tubérosités présentent une facette plus ou moins large que recouvre exactement cette peau nue et durcie par l'usage.

crut d'abord ce nom d'origine indienne, parceque Dupleix nommoit ainsi le singe vivant qui servit de type à sa description. Par la suite il fit venir ce nom du grec, *keipon*, par lequel Strabon désignoit le *cephus*, s'il faut en croire, dans une nomenclature de singes, une note de Daléchamp sur Pline. Toutefois il est évident que cette étymologie ne repose sur aucun fondement solide, et que le nom de gibbon est un mot corrompu de quelque idiome des îles indiennes de l'est. Quoi qu'il en soit, les gibbons ne furent jusqu'à ces dernières années composés que d'une seule espèce que Buffon avoit observée vivante, et qu'on plaçoit à la tête du genre singe, immédiatement après l'orang-outan. Le naturaliste prussien Illiger jugea le premier convenable de former un genre des gibbons qu'il nomma *hylobates*, en exprimant par cette désignation leur habitude de vivre dans les forêts. Ce genre, dans ces dernières années, s'est enrichi de plusieurs espèces nouvelles très remarquables, qui formeroient une petite tribu assez naturelle si les *siamangs* ne s'en éloignoient pas par quelques particularités d'organisation.

Illiger distinguoit ces *hylobates* de tous les autres singes par les détails anatomiques suivants : une face obtuse, présentant un angle facial de soixante degrés ; le visage nu ; les narines séparées par une étroite cloison ; aucune trace d'abajoues ; les oreilles munies d'un rebord ; deux mamelles terminées

par un mamelon allongé sur la poitrine; point de queue; les pieds et les mains ayant des ongles à tous les doigts; les membres antérieurs touchant presque la terre lorsque l'animal est debout; des ongles aplatis; les fesses recouvertes de callosités dénudées; les mâchoires garnies de quatre incisives droites à peine dépassées par des canines de forme conique; les molaires à couronne aplatie; les deux antérieures de chaque côté bicuspides, et les trois postérieures à quatre éminences.

La plupart des zoologistes modernes n'ont fait des gibbons qu'une section du genre orang: cependant MM. F. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire les en distinguent nettement. Ils se rapprochent du chimpanzé par la conformation de la tête, dont la voûte est abaissée presque au niveau des arcades sourcilières, et ils tiennent de l'orang-outan par leurs membres antérieurs, proportionnellement beaucoup plus longs. Les callosités des fesses ont aussi une grande influence sur la forme du bassin, dont les ischions sont élargis en un disque ovalaire et plat qui les supporte. Les os iliaques sont étroits et allongés, et donnent naissance à un pubis qui forme une grande saillie en avant. Leur tête, qui est déjetée en arrière, se termine en avant par un museau à chanfrein concave. Le pelage qui revêt le corps est par-tout également fourni, également épais, et le poil qui recouvre l'avant-bras n'affecte point ce rebroussement qui caractérise celui

des orangs. Une autre particularité anatomique encore fort intéressante est que l'humérus et le fémur sont de même longueur, et que la grande inégalité qu'on remarque entre les proportions relatives des membres tient à ce que l'avant-bras et la main sont d'un tiers plus longs que la jambe et le pied : fréquemment les doigts indicateurs et médians des pieds sont soudés et unis jusqu'à la phalange qui supporte l'ongle. Le profond anatomiste Daubenton a remarqué que, lorsque les gibbons veulent se tenir debout, ils fléchissent la cuisse sur la jambe, et que, lorsqu'ils veulent reposer leurs muscles fatigués, il leur suffit d'étendre les mains vers le sol et de s'appuyer en le touchant avec les doigts. Lorsqu'ils courent seulement sur les deux extrémités postérieures, leurs longs bras servent à établir un sorte de contre-poids à leurs mouvements ; mais leur allure s'exécute le plus souvent à l'aide de leurs quatre extrémités.

Les gibbons vivent par troupes nombreuses dans les forêts des îles indiennes : ils ne quittent guère les arbres où leurs membres longs et grêles leur permettent de courir de branche en branche et de s'accrocher sans effort. Leurs fesses non renflées les muscles jumeaux et soléaire effacés, leurs longues extrémités antérieures, n'annoncent point qu'ils soient destinés à marcher sur le sol.

Ce sont des animaux doués de mœurs douces et paisibles, et dont l'instinct est très borné. La stu-

pidité de plusieurs espèces est si prononcée qu'elle établit entre elles et les orangs une ligne de démarcation immense. Tout ce que l'on connoît de positif sur leurs mœurs et sur leurs habitudes, naguère encore complètement ignorées, est entièrement dû aux recherches de M. Alfred Duvaucel. Ces détails, écrits sur les lieux, ont été soigneusement enregistrés dans l'Histoire des Mammifères de M. Fr. Cuvier, et nous les reproduirons lorsqu'il sera question des espèces qu'ils concernent.

« Les gibbons ont trente-deux dents comme l'homme et les orangs, c'est-à-dire seize à chaque mâchoire, ou quatre incisives, deux canines, et dix molaires¹.

« A la mâchoire supérieure la première incisive est large, terminée par une ligne droite, usée obliquement en dedans, et coupée transversalement par l'impression de l'incisive inférieure : la seconde est plus petite que la première, et usée obliquement du côté de la canine ; celle-ci, plus large qu'épaisse, est tranchante à son bord postérieur, et elle présente deux sillons longitudinaux à sa face interne, séparés l'un de l'autre par une côte saillante : le sillon postérieur est plus large et plus profond que l'antérieur. Les deux mâchelières suivantes sont deux fausses molaires : la seconde est un peu plus grande que la première ; mais toutes deux se composent

¹ Frédéric Cuvier, *Des dents des Mammifères*, p. 12.]]

de deux tubercules mousses, l'un au bord externe et l'autre au bord interne plus petit que le premier. Les trois molaires qui viennent après, et qui vont en grandissant de la première à la dernière, ont la même forme; elles se composent de quatre tubercules, deux d'égale grandeur au bord externe, et deux au bord interne, le postérieur beaucoup plus petit que celui qui le précède. Ces tubercules sont formés par des sillons qui partagent inégalement la dent.

« A la mâchoire inférieure la première incisive est petite et terminée par une ligne droite; la seconde est arrondie à sa face externe, terminée en pointe, et renforcée à sa face interne par une côte longitudinale qui l'épaissit dans sa partie moyenne. La canine est plus égale dans ses dimensions que celle de l'autre mâchoire, et elle est terminée postérieurement par un talon; mais sa face interne présente aussi les deux sillons et la côte que nous avons vus à l'autre. La première fausse molaire, placée obliquement, n'a qu'une seule pointe; la seconde en a deux, l'une interne et l'autre externe, situées plus près de son bord antérieur que de son bord postérieur. Trois molaires suivent, qui vont en augmentant de grandeur, et qui se ressemblent: elles présentent cinq tubercules, deux à leur partie antérieure, et trois disposées en triangle à leur partie postérieure. C'est la première fois que de semblables molaires se présentent.

« Dans leur position réciproque ces dents sont dans les mêmes rapports que celles que nous avons décrites précédemment. Ce type de dentition a été donné par le siamang, et il se retrouve chez le *wou-wou* et l'*ounko*, trois espèces dont on doit la connoissance aux recherches de MM. Duvaucel et Diard à Sumatra. »

Ainsi les gibbons seront reconnoissables par leurs membres minces et grêles, par l'épaisse toison poilue qui les recouvre, et par leurs fesses calleuses ; et à ces caractères extérieurs se joindront des narines presque verticales et étroites, un museau rétréci, de très longues mains et de très longs pieds, des doigts grêles terminés par des ongles légèrement renflés et pointus : en un mot les gibbons ne seront plus, sous les rapports matériels et moraux, que des singes faits à l'image des orangs. Leur taille est également la nuance intermédiaire ; et, bien que les siamangs deviennent très grands, les autres espèces n'acquièrent jamais que des proportions médiocres : aussi, moins forts et moins robustes, se confiant moins par conséquent à l'énergie de leurs muscles, il en résulte chez eux plus de défiance, plus de timidité dans les mœurs. Le peu de développement qu'acquiert le cerveau est aussi la cause principale d'où dépend la faible dose d'intelligence dont ils sont doués, et le peu d'éducation dont ils sont susceptibles. Les gibbons sont généralement sédentaires ; la faim seule les décide à

quitter leurs retraites. Mais leurs longs bras, qui deviennent si embarrassants pour la marche sur un sol uni, sont au contraire très favorables pour leur vie semi-aérienne sur les arbres; et les gibbons, mieux que nos plus habiles voltigeurs sur la corde, s'élancent d'une branche à l'autre, s'accrochent aux plus légers rameaux avec une aisance dont rien n'approche. Combien est sage la nature, qui, plaçant les gibbons dans l'Asie et les destinant à habiter les bois, leur donna des membres agiles et capables d'assurer ce genre d'existence, et, variant ses types, les remplaça dans les forêts de l'Amérique par des singes dont la queue est façonnée de manière à servir de cinquième membre, à s'accrocher sur les rameaux en s'enroulant alentour ! Les vrais gibbons rappellent les atèles du Nouveau-Monde, et les siamangs y remplacent les alouates.

Tous les individus élevés en domesticité ont paru timides, craintifs, taciturnes, et embarrassés de leur maintien. Ils n'ont jamais répété qu'avec une très grande gaucherie les actes d'imitation qu'on a cherché à leur enseigner.

Les gibbons vivent de fruits, de racines, de tubercules végétaux; ils sont friands d'œufs, et l'on doit penser qu'ils ne dédaignent point les reptiles, les mollusques terrestres qu'ils peuvent se procurer sur les arbres. Ceux qu'on a nourris en captivité mangeoient indifféremment des fruits, de la

viande , et en général de tout ce que mange l'homme.

On connoît assez bien aujourd'hui cinq espèces de gibbons, toutes des îles indiennes de Sumatra , de Bornéo, et de Java. Ce sont des animaux qui, par les variations que leur taille et les couleurs de leur pelage éprouvent suivant les âges et les sexes, sont d'une très grande difficulté à spécifier d'après les ouvrages écrits : aussi apporterons-nous les plus grands scrupules à discuter quelques points de leur histoire ; mais ce travail toutefois sera rendu plus facile par l'existence des cinq espèces bien conservées dans les galeries du Muséum royal d'histoire naturelle, où elles ont été envoyées avec des descriptions originales par MM. Duvaucel et Diard.

LE GIBBON SIAMANG.

Hylobates syndactylus ¹.

Le gibbon siamang est une découverte récente que les Anglois attribuent à sir Stamford Raffles, et que naturellement les François doivent réclamer pour MM. Duvaucel et Diard, momentanément engagés à seconder de leurs talents et de leurs connoissances les recherches de ce gouverneur, d'ailleurs instruit et très zélé pour les collections de son pays. MM. Vigors et Horsfield nous ont aussi, au sujet de l'introduction de cette belle espèce dans les catalogues zoologiques, taxé d'ignorer les droits ²

¹ *Simia syndactyla*, sir Raffles, *Trans. soc. Linn.*, Lond., t. XIII, p. 241 (1822); *siamang*, F. Cuvier, 34^e livraison, *Mammif.*, novembre 1821; *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 287; *pithecus syndactylus*, Desmarest, *Mammif.*, p. 531 (1822); Griffith, traduction anglaise du *Règne animal*, fig. texte, p. 255; Bory, *Dictionn. classiq.*, t. XII, p. 283; Geoffroy-Saint-Hilaire, *Leçons sténograph.*, p. 34.

² En attribuant à MM. Diard et Duvaucel la découverte du plus grand nombre des animaux que sir Raffles a envoyés à Londres, nous n'avons fait qu'obéir à un sentiment de justice générale indépendant de tout esprit de nationalité; nous eussions agi de même envers un Anglois. Mais nous ne pouvons laisser passer sans réponse l'axiome le plus illibéral pour des hommes consacrés aux sciences que viennent d'émettre, dans le 13^e cahier du *Journal de Zoologie*, MM. Horsfield et Vigors (page 106, note *): « Ces naturalistes (MM. Diard et Du-

que M. Raffles avoit à l'estime des naturalistes pour avoir fait connoître cette espèce. Ses droits ne peuvent être contestés : cependant le mémoire où le siamang est décrit, bien que lu en décembre 1820, inséré dans le tome XIII des *Transactions de la Société linnéenne de Londres*, n'a été livré au public qu'en 1822, et la description du siamang par M. Fr. Cuvier a été imprimée et porte la date de novembre 1821.

L'histoire du siamang dans M. Raffles est fort peu étendue, bien que positive dans ses détails. Cet auteur rapporte que ce gibbon est très commun dans les forêts qui avoisinent Bancoolen, et qu'il y vit par grandes troupes qui font retentir ces solitudes de leurs cris aigus et singuliers. Un individu qu'il conservoit en vie lui parut très doux et très familier, et recherchoit avec empressement la compagnie des hommes. Siamang ou *samang* est le nom que les Malais donnent à ce singe, en dérision du

« vaucel) furent les collecteurs à gages de sir Stamford Raffles ; ils
 « agissoient directement sous ses ordres, et furent amplement récom-
 « pensés de leurs services subordonnés par une solde large et géné-
 « reuse. De même qu'on devoit attribuer les découvertes du capi-
 « taine Cook aux marins qui manœvroient son vaisseau, de même
 « on doit attribuer les découvertes de sir Raffles à ses collabora-
 « teurs. » Nous ne ferons point de réflexion sur ce passage, aussi
 ridicule que faux dans son ensemble ; nous laissons à juger à nos
 lecteurs si une solde quelconque peut payer les productions de
 l'esprit, et combien il faut que deux écrivains respectent peu leur
 propre dignité pour avancer un principe qui ravalerait les gens de
 lettres et les hommes de sciences au niveau des simples manœuvres
 à salaire journalier.

peuple qui le porte; car les siamangs que cite Marsden sont les indigènes de la presqu'île de Malacca, dont les mœurs et les habitudes sont très peu connues.

Le gibbon siamang, lorsqu'il se tient droit, a jusqu'à trois pieds de hauteur. C'est un animal robuste, très vigoureusement musclé, ayant de longs bras, mais pas de queue. Il est couvert de poils épais et d'un noir de jais, excepté sur les fesses, où se dessinent des callosités. Un caractère fort remarquable, qui porta sir Raffles à lui donner le nom de *simia syndactyla* ou singe à doigts soudés, est la particularité qu'il présente d'avoir les doigts indicateur et médium du pied soudés jusqu'au milieu de la seconde phalange: depuis, cette disposition organique a été retrouvée chez les femelles de quelques autres espèces. Le siamang porte aussi sous la gorge un repli dilatable et extensible de la peau, qui est entièrement nu, et qui peut se gonfler d'air et assourdir la voix, comme cela a lieu chez les orangs. Les poils, par-tout également épais, doux, et souvent très longs sur certaines parties, sont d'un noir intense, excepté sur le menton, où l'on remarque quelques poils brunâtres qui semblent devoir grisonner avec l'âge. La face est complètement nue et d'un noir profond, ainsi que les mamelles de la femelle. Les orbites sont arrondies et saillantes, et les dents canines sont remarquables par leur longueur. Sir Raffles termine cette description

par mentionner une variété albine de cette espèce, qui se trouveroit dans le district de Barous; mais, comme il n'entre point à son sujet dans des détails plus circonstanciés, il se peut que ce soit un animal du même genre encore inconnu des naturalistes.

Telles sont les lumières dont nous sommes redevables à sir Stamford Raffles sur un animal d'autant plus intéressant qu'il tient par plusieurs caractères aux orangs, et par l'ensemble de son organisation aux gibbons. C'est encore le vrai anneau de transition qui lie les orangs, ou le premier genre après l'homme, au second genre ou aux gibbons, avant de nous conduire tout-à-fait au milieu des singes tels que nous les concevons. Nous emprunterons ce que nous aurons à dire maintenant du siamang aux recherches de M. Alfred Duvaucel et aux travaux de M. Fr. Cuvier, en ne perdant point de vue les beaux individus dont les dépouilles sont conservées dans les collections publiques de Paris.

M. Duvaucel a fourni sur l'animal qui nous occupe les détails les plus neufs et les plus complets; ils sont rapportés avec une élégance que nous craignons d'affoiblir en ne suivant pas avec une scrupuleuse exactitude le récit qu'en a publié M. Frédéric Cuvier¹ d'après les lettres de ce jeune voyageur, mort victime de son zèle pour la science.

¹ F. Cuvier, *Histoire des Mammifères*, t. II, p. 1.

Ainsi s'exprime M. Duvaucel : « Cet animal est fort commun dans les forêts de Sumatra, et j'ai pu souvent l'observer en liberté comme en esclavage. On trouve ordinairement les siamangs rassemblés en troupes nombreuses, conduites, dit-on, par un chef que les Malais croient invulnérable, sans doute parcequ'il est plus fort, plus agile et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil, à son lever et à son coucher, par des cris épouvantables qu'on entend de plusieurs milles, et qui de près étourdissent lorsqu'ils ne causent pas d'effroi. C'est le réveil-matin des Malais montagnards, et pour les citadins qui vont à la campagne c'est une des plus insupportables contrariétés.

« Par compensation ils gardent un profond silence pendant la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ces animaux sont lents et pesants; ils manquent d'assurance quand ils grimpent, et d'adresse quand ils sautent : de sorte qu'on les atteint toujours quand on peut les surprendre. Mais la nature, en les privant des moyens de se soustraire promptement aux dangers, leur a donné une vigilance qu'on met rarement en défaut; et s'ils entendent à un mille de distance un bruit qui leur soit inconnu, l'effroi les saisit et ils fuient aussitôt. Lorsqu'on les surprend à terre, on s'en empare sans résistance, soit que la crainte les étourdisse, soit qu'ils sentent leur faiblesse et l'impossibilité de s'échapper. Cependant

ils cherchent d'abord à fuir, et c'est alors qu'on reconnoît toute leur imperfection pour cet exercice. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et, leurs deux bras faisant l'office d'échasses, ils avancent par saccades, et ressemblent ainsi à un vieillard boiteux à qui la peur feroit faire un grand effort.

« Quelque nombreuse que soit la troupe, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce soit un jeune individu. Sa mère alors, qui le porte ou le suit de près, s'arrête, tombe avec lui, pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre; car alors même ils ne savent éviter aucun coup, et n'en peuvent porter un seul. Au reste cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on seroit tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est un spectacle curieux, dont, à force de précautions, j'ai pu jouir quelquefois, que de voir des femelles porter leurs enfants à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher, et donner à leur propreté un temps et des soins que dans bien des cas nos propres enfants pourroient envier.

« Les Malais m'ont affirmé un fait dont je doutois

alors, mais que je crois avoir constaté depuis : c'est que les petits siamangs, trop jeunes encore pour aller seuls, sont toujours portés par des individus du même sexe qu'eux ; par leurs pères s'ils sont mâles, et par leurs mères s'ils sont femelles. Ils m'ont également assuré que cette espèce devenoit souvent la proie des tigres par le fait de cette sorte de charme qu'on a déjà dit que les serpents exercent sur les oiseaux, les écureuils, etc. Je ne peux rien vous apprendre sur leur mode d'accouplement, sur la durée de la gestation, etc. Ces faits mystérieux sont ignorés des Malais eux-mêmes, les siamangs n'ayant point encore produit en esclavage. Au reste la servitude, quelle que soit sa durée, ne paroît modifier en rien les défauts caractéristiques de ce singe, sa stupidité, sa lenteur, sa maladresse. A la vérité il devient en peu de jours aussi doux qu'il étoit sauvage, aussi privé qu'il étoit farouche ; mais, toujours timide, on ne lui voit jamais la familiarité qu'acquièrent bientôt les autres espèces du même genre, et sa soumission paroît tenir plutôt à son extrême apathie qu'à un degré quelconque de confiance ou d'affection. Il est à-peu-près insensible aux bons et aux mauvais traitements : la reconnaissance, la haine, paroissent être des sentiments inconnus à ces machines animées. Tous leurs sens sont grossiers : s'ils fixent un objet, on voit que c'est sans intention ; s'ils y touchent, c'est sans le vouloir. Le siamang, en un mot, est l'absence de

toute faculté ; et si l'on classe jamais les animaux d'après leur intelligence, celui-là occupera sûrement une des dernières places. Le plus souvent accroupi, enveloppé dans ses longs bras, et la tête cachée entre les jambes, position qu'il a aussi en dormant, le siamang ne fait cesser son immobilité et ne rompt le silence qu'en poussant par intervalles un cri désagréable assez approchant de celui du dindon, mais qui ne paroît motivé par aucun sentiment, par aucun besoin, et qui en effet n'exprime rien ; la faim elle-même ne peut le tirer de sa léthargie naturelle. En esclavage il prend ses aliments avec indifférence, les porte à sa bouche sans avidité, et se les voit enlever sans étonnement. Sa manière de boire est en harmonie avec ses autres habitudes, elle consiste à plonger ses doigts dans l'eau et à les sucer ensuite. »

« Après ces intéressants détails, dit M. F. Cuvier, M. A. Duvaucel nous fait connoître les organes du siamang. Cet animal, semblable à tous les gibbons, et la plus grande espèce de ce genre, n'a ni abajoues ni queue, et ses bras sont d'une longueur démesurée, quoique un peu moindre que celle des bras du wou-wou. Sa figure nue est extrêmement laide ; ce qui est principalement dû à son front réduit aux arcades sourcilières, à ses yeux enfoncés dans leurs orbites, à son nez large, aplati, dont les narines, placées sur les côtés, sont très grandes, à sa bouche ouverte presque jusqu'au fond des mâchoires, à ses

joues enfoncées sous des pommettes saillantes, et à son menton en rudiment. Si l'on ajoute à ces traits la grande poche nue, onctueuse, et flasque, en forme de goître, qu'il a sous la gorge, toutes les autres parties de son corps revêtues d'un poil brillant, long, doux, épais, et d'un noir foncé, excepté les sourcils et le menton, où il est roussâtre, et ses jambes arquées, tournées en dedans, et qui restent toujours en partie fléchies, on se fera du siamang une idée assez juste, et qui ne sera rien moins qu'agréable. » La poche gutturale, dont nous venons de parler, a la faculté de s'étendre et de se gonfler, ce qui arrive lorsque l'animal crie; et il a cela de commun avec l'orang-outan. Le scrotum est recouvert de poils longs et droits, réunis en un pinceau qui descend quelquefois jusqu'aux genoux. Les mâles sont facilement reconnoissables à cette particularité, et les femelles à la nudité de leur poitrine et de leur ventre, et à leurs mamelles un peu saillantes, terminées par un gros mamelon. Un caractère commun aux deux sexes, qu'on ne trouve pas chez le wou-wou, et qu'on observe chez beaucoup d'autres singes, est la disposition des poils de l'avant-bras dirigés en arrière, qui, rencontrant ceux qui descendent de l'humérus, forment sur le coude une sorte de manchette. Mais la circonstance la plus remarquable du siamang c'est la réunion de l'index au médius par une membrane très étroite, et qui s'étend jusqu'à la base de la pre-

mière phalange. La taille de cet animal peut s'élever jusqu'à un mètre quinze centimètres (trois pieds six pouces environ), et le sexe ni l'âge ne paroissent rien changer à ses couleurs.

Les dimensions des premiers siamangs dont les dépouilles furent apportées en Europe, bien que maintenant on en possède des individus dont la taille ait jusqu'à trois pieds six pouces, sont les suivantes :

	pieds.	pouc.
Hauteur de l'animal lorsqu'il est debout.....	2	8
Longueur du bras.....	2	"
— des jambes.....	1	ou 10
— de la partie nue de la main.....	"	5

Les siamangs sont donc reconnoissables dès la première vue, et distingués des autres espèces de gibbons par leur pelage uniformément noir sans avoir de blanc autour de la face; par le sac membraneux et nu qui pend sous la gorge: ils sont aussi beaucoup plus grands que les autres espèces, et beaucoup plus robustes. L'examen des crânes de siamangs est venu confirmer les idées de phrénologie du docteur Gall, en prouvant que chez les femelles, qui possèdent à un haut degré les sentiments de l'attachement maternel, l'*organe de l'amour des mères pour leurs petits* est considérablement plus développé que chez le mâle. Cette observation a été faite sur-tout par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, en examinant des crânes appartenant à

des êtres des deux sexes, et il eut occasion de montrer dans une des leçons de son cours que les boîtes osseuses des mâles n'avoient point la large et forte saillie de la région occipitale, saillie occupant une superficie de huit lignes d'avant en arrière, et dix-huit dans le sens transversal, et correspondant avec exactitude à la saillie postérieure des lobes du cerveau. Il paroît en effet que les femelles sont industrieuses pour protéger leurs enfants; qu'elles sont aussi plus intelligentes que les mâles, en général stupides, lourds, et indifférents pour leur progéniture.

LE GIBBON

AUX MAINS BLANCHES.

Hylobates lar ¹.

Cette espèce est la plus anciennement connue du genre, et sa description fut tracée par Buffon ² d'après un individu amené en France fort jeune et qui n'avoit point encore la couleur nette et tranchée des adultes, c'est-à-dire le pelage noir relevé par la blancheur de celui des mains et des pieds. La description de Buffon est sous ce rapport tellement incomplète (bien que ce soit d'après elle que la phrase attribuée par Linnæus à son *simia lar* ait été faite) que sans la peinture, plus exacte que la description, on ne pourroit balancer à regarder le grand gibbon de l'auteur françois comme étant identique avec l'*ounko*. Mais la précision de la gra-

¹ Le gibbon, Buffon, t. XIV, p. 108 : le *grand gibbon*, Buffon, pl. enl. 54 : *simia lar*, L. : le gibbon, Audebert, fam. I^e, sect. 2, pl. 1 : le *grand gibbon*, *Encyclopédie*, pl. 5, fig. 3 ; Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, part. 1, p. 12, pl. 5 (copiée de Buffon) : *simia longimana*, Screeber, pl. 3 ; Müller (figure copiée de Buffon) : *pithecus lar*, Desmarest, p. 50 ; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*, VII^e leçon, p. 34 ; Latreille, *Histoire des Singes*, t. I, p. 202 : *simia albimana*, Vigors et Horsfield, *Zool. Journ.*, n^o XIII, p. 107.

² Daubenton en a donné l'anatomie, et une description plus exacte que celle de Buffon.

vure ne laisse rien à désirer, puisque plusieurs individus conservés dans les collections de Paris et de Londres sont venus dans ces derniers temps rappeler tous les caractères qu'elle présente, et par conséquent arrêter, sans permettre de doute, le type du *simia lar* des auteurs méthodiques.

Le gibbon, ainsi que Buffon appelle ce singe dans son texte, ou le grand gibbon, ainsi qu'il le nomme dans ses planches coloriées, a été spécifié de cette manière par ce célèbre naturaliste: « Il n'a point de queue; les fesses sont pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race; les bras excessivement longs: il marche sur ses deux pieds de derrière; il a deux pieds et demi à trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique. »

Dans l'histoire générale du gibbon, Buffon annonce avoir fait la description sur un individu vivant qui n'avoit pas trois pieds de hauteur, mais qui paroissoit être encore dans sa première jeunesse. Il avoit tout autour de la face un cercle de poils gris, qui l'encadroit exactement. Ses yeux étoient grands, mais enfoncés dans leur orbite; et la face, aplatie et assez semblable à celle de l'homme, étoit de couleur tannée. Deux individus dont les

dépouilles préparées se trouvoient au Cabinet du Jardin-du-Roi, différoient beaucoup l'un de l'autre par la taille: bien que le second fût adulte, il étoit beaucoup plus petit que le premier, et n'avoit que du brun dans tous les endroits où l'autre avoit du noir. Mais Buffon se trompe ici évidemment en regardant comme appartenant à son gibbon le singe qu'il a figuré dans ses planches coloriées sous le nom de petit gibbon, qui est évidemment une espèce bien distincte.

Quant aux habitudes morales du gibbon observé par Buffon, elles sont ainsi présentées: « Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces. Ses mouvements n'étoient ni trop brusques ni trop précipités. Il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malacca, et des îles Moluques. »

Certes une description aussi vague, aujourd'hui que nous connoissons plusieurs espèces du même genre, ne seroit pas très utile pour caractériser l'animal qu'elle concerne, et le séparer de ses congénères. La phrase de Linnæus et de Gmelin dans le *Systema Naturæ* (t. I, part. 1, p. 27) est entièrement calquée sur elle, sans citation de la planche enluminée. Il en est de même de celle d'Erxleben (*Syst.*

Reg. an., p. 10), dont la synonymie se trouve entachée de citations qui doivent appartenir au gibbon cendré ou moloch. Telles étoient les seules lumières qu'on eût sur le *gibbon lar*, car les auteurs s'accordèrent à rejeter comme fautive la planche 54 des figures coloriées des animaux quadrupèdes de Buffon, planche¹ une des meilleures sans contredit de tout le recueil, et représentant parfaitement ce gibbon, d'ailleurs très bien décrit par Daubenton, avec son pelage entièrement noir, excepté le pourtour de la face d'un gris blanc encadrant par un cercle le tour du visage, et les doigts jusqu'aux ongles qui sont, ainsi que les pieds à partir de l'articulation tibio-tarsienne, d'un gris blanc uniforme, tandis que l'extrémité des doigts des mains et des pieds est d'un noir profond. Audebert, dans son histoire des singes (1797), publia une figure² d'après une peau préparée du Muséum, où sont conservées les deux transitions de couleurs, c'est-à-dire que le tour du visage et les extrémités sont d'un blanc pur tandis que le pelage est d'un noir uniforme. La seule description qui soit propre à Audebert se borne à la courte phrase suivante : « Le gibbon a deux pieds de haut ; ses bras sont presque aussi longs que son corps et ses jambes ;

¹ L'individu figuré et décrit par Daubenton étoit une jeune femelle qui ne pesoit que neuf livres.

² Famille I^{re}, sect. 2, fig. 1.

il est couvert de poils longs, noirs et touffus; la face est brune, entourée de poils gris jaunâtres; les mains et les pieds sont aussi couverts de poils gris. »

Le gibbon est donc remarquable par son corps allongé et assez grêle, sa tête arrondie, ses yeux grands et enfoncés. Les poils de la tête, du cou, du dos, des flancs, et des membres, sont d'un noir intense chez les sujets adultes; la face est nue et de couleur brune. Un cercle de poils gris très clairs traverse le front, s'élargit sur les joues, et contourne la mâchoire inférieure en dessous. Le dessus des mains, depuis le poignet jusqu'aux ongles, le dessus du pied, depuis la cheville jusqu'à la dernière phalange, sont également recouverts de poils gris blancs plus ras que ceux du corps. La peau nue du dedans de la main et de la plante des pieds est de couleur noire, ainsi que les ongles et l'extrémité des phalanges.

Le Muséum de Paris possède en ce moment un individu très bien conservé du GIBBON LAR, dont le pelage, en place du noir intense qui caractérise l'âge adulte, est d'un brun fuligineux ou noirâtre sale, ce qui peut tenir à quelque différence d'âge. Il paroît aussi que le gris blanc du tour du visage, des mains et des pieds, passe souvent à la teinte blanche pure. Les collections de Londres offrent quelques individus de cette espèce, qui n'ont encore que des dimensions peu considérables, mais

qui du reste s'accordent parfaitement avec les descriptions que les auteurs en ont tracées¹.

Le gibbon aux extrémités blanches habite la presque île de Malacca : c'est du moins le seul endroit d'où il provienne d'une manière certaine ; car il paroît ne point se trouver à Sumatra, où l'oungo le remplace. Le nom de grand gibbon, qu'on lui a donné primitivement lorsqu'on ne connoissoit qu'une petite espèce, lui convient d'autant moins aujourd'hui qu'il est bien inférieur, par la taille et par les proportions du corps, au siamang.

¹ On devra donc supprimer l'espèce nominale créée par MM. Vigors et Horsfield sous le nom de *simia albimana*, ayant pour phrase : *Simia nigra, circulo marginante faciem, manibus, pedibus, albidis.*

LÉ GIBBON CENDRÉ, OU MOLOCH.

*Hylobates leuciscus*¹.

L'indication la plus positive que les anciens auteurs aient eue du gibbon cendré doit remonter au père Lecomte (*Mémoires sur la Chine*), qui dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à-peu-près comme un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise; étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes

¹ *Simia golock* de De Visme, *Trans. philos.*, t. LIX, p. 72, pl. 3 : le wou-wou, *simia hirsuta*, Forster; Sonnerat, *Voyage*, t. IV, pag. 81 et 82; *Mus. Lever.*, n° 2 : le wou-wou, Camper : *simia moloch*, Audebert, *Singes*, fam. I^o, sect. 2, pl. 2 (figure originale) : *long armed ape, white variety*, Shaw, *Gen. Zoolog.*, vol. I, part. 1, p. 12, pl. 6, fig. origin. (1800) : *gibbon cendré*, Cuvier, *Règn. anim.* : *pithecus leuciscus*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Mém. mus.*, t. II, p. 89, n° 4; *Catalogue du Muséum*, p. 4 : *simia cinereus*, *Leçons sténographiées*, p. 34, VII^e leçon : *simia leucisca*, Screeber, pl. 3B; Desmarest, *Mammifères*, p. 51; Raffles, *Cat. Trans. soc. Linn.*, Lond., t. XIII, p. 242 : *gibbon cendré*, *Atlas du Dictionn. des Scienc. natur.*; F. Cuvier, *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 289; Bory, *Dictionn. class. d'hist. natur.*, t. XII, p. 284; Griffith, *Règn. anim.*, en angl., p. 254.

sont d'un naturel très doux; que pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre pieds de hauteur; qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. Cette description est certainement très exacte pour le temps. De Visme a figuré dans les *Transactions philosophiques* (t. LIX, p. 71, pl. 3), sous le nom de *golock* des habitants du Bengale, ou *singulière espèce de singe sans queue*, l'animal qui nous occupe. Camper le décrivit sous le nom de *wou-wou*, nom que portent chez les Malais plusieurs espèces de gibbons, et dont le son euphonique rappelle sans doute le cri de ces singes. Pennant crut qu'il n'étoit qu'une variété du gibbon lar, et Shaw ne l'en distingua pas non plus. Cependant on trouve une excellente figure du moloch dans le Musée de Lever (pl. n° 2), faite d'après nature, et sur le même individu qui a servi de type à la planche n° 6 de Shaw, sous le nom de *long armed ape, white variety*. Screeber distingua le premier cette espèce, qu'il nomma (pl. 3 B.) *simia leucisca*. Audebert, en 1797, en donna une très bonne figure (famille première, section 2, figure 2) en lui consacrant l'épithète de moloch, qui paroît corrompu du nom de golock de De Visme.

Au premier aspect ce gibbon se distingue des autres espèces par la couleur noire foncée de sa fi-

gure, de ses mains, et de ses pieds, qui contraste avec la teinte de son pelage par-tout également d'un gris cendré. Un cercle de poils gris plus clairs entoure la face, et une teinte plus foncée en grisâtre paroît être répandue sur le sommet de la tête et sur quelques parties externes des membres. Les poils qui recouvrent le corps sont par-tout également fournis; ils sont généralement longs et laineux, et les mains et les doigts jusqu'aux ongles en sont recouverts. De fortes callosités se dessinent sur les fesses.

Le moloch décrit par Audebert n'avoit que vingt pouces de hauteur. Un bel individu, conservé en ce moment dans les galeries du Muséum, a près de deux pieds et demi. On dit que la taille de ces gibbons peut acquérir, dans l'âge adulte, jusqu'à trois pieds et plus.

Le moloch est assez bien proportionné dans toutes ses parties sous le rapport de la force; car, quant à la longueur, les membres supérieurs égalent à-la-fois et le corps et les jambes. Camper rapporte qu'il marche souvent debout et qu'il grimpe sur les bambous, où ses grands bras lui servent de balancier pour le maintenir en équilibre. On le dit colérique et capricieux, inconstant comme un enfant. Ce singe, nommé wou-wou, par les Javanois, n'a encore été rapporté que des forêts intérieures de la grande île de Java, bien que quelques auteurs le disent des Moluques.

Les jeunes individus sont parfois d'un blond uniforme, tandis que la robe des vieux se fonce quelquefois en gris, ce qui tient à ce que chaque poil est blanchâtre à sa base et gris à son sommet. Les doigts de cette espèce, soit du mâle, soit de la femelle, sont complètement libres. Elle ne vit point non plus en troupe, mais bien par couples appareillés et solitaires. En captivité ce singe devient mélancolique et indolent, tandis qu'à l'état de liberté, on le voit fréquemment se pendre aux rameaux les plus frêles et s'en servir comme d'une escarpolette pour s'élaner quelquefois à de grandes distances. On ne connoit rien d'ailleurs de la manière de vivre de ce gibbon.

LE GIBBON VARIÉ.

*Hylobates variegatus*¹.

Buffon a figuré ce singe sous le nom de *petit gibbon* à la planche 237 de ses figures coloriées de quadrupèdes : il est vrai que ce portrait est trop mauvais pour qu'on ait pu à sa seule inspection distinguer spécifiquement l'animal qu'il représente ; aussi Linnæus, Screeber, Erxleben, et quelques auteurs modernes se bornèrent à en faire une simple variété du *gibbon lar*. Cependant des planches coloriées avec plus de soin que la majeure partie des exemplaires du commerce prouvent jusqu'à l'évidence la plus complète que le *petit gibbon* de Buffon est le même singe que M. Fr. Cuvier a décrit plus tard sous le nom de *wou-wou agile*, non pas parce que cet animal est très agile, mais parce qu'il l'est beaucoup plus que les autres espèces du

¹ Le wou-wou, *hylobates agilis*, F. Cuvier, 32^e livrais. ; *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 288 : le *petit gibbon*, Buffon, pl. enl. 237, t. XIV, pl. 3 : *simia lar, varietas*, L. sp. : le *petit gibbon*, *Encyclopédie*, pl. v, fig. 4 : *pithecus variegatus*, Desmarest, *Mammif.*, p. 51 : *simia longimana, varietas*, Screeber, pl. 3 : *pithecus variegatus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 3 ; *Leçons sténographiées*, p. 34 ; Desmarest, *Mammif.*, p. 532 ; Griff., *Règn. anim.*, en angl., p. 258 : le *petit gibbon*, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 284 et 285 : le *petit gibbon*, Förster, Miller, pl. 7.

genre; car tous les gibbons sont remarquables par la lenteur et par l'inertie de leurs mouvements, s'il faut en croire les voyageurs. Cependant la prestesse du gibbon cendré, la vivacité de l'espèce qui nous occupe, témoigneroient assez que les gibbons n'ont rien de cette torpeur, qui semble au contraire uniquement propre au siamang.

Sir Raffles a indiqué le gibbon dont nous traçons l'histoire lorsqu'il parle, dans le catalogue des objets recueillis sous son patronage dans l'île de Sumatra, de l'*ungka-puti*, qu'il regardoit comme très voisin du moloch. « C'est, dit-il, un animal beaucoup plus petit que le siamang, dont la taille ne dépasse pas deux pieds, et qui a le corps grêle et plus fluet. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre sale qui tire sur le brun sous le corps et en dedans des membres, différant en cela du plus grand nombre des animaux qui sont plus foncés en couleurs sur le corps. La face et les mains sont noires; ses poils sont plus doux et plus laineux que ceux du siamang, et son cri est aussi moins fort et moins rauque. »

Buffon a passé sous silence, dans son texte, le petit gibbon; mais Daubenton, exact et scrupuleux, a réparé cet oubli par une minutieuse description, suivant sa louable coutume. L'individu étudié par ce profond anatomiste étoit une jeune femelle dont la dépouille n'existe plus au Muséum. Voici le résumé de ce qu'on en sait. Semblable au gibbon

lar par les traits généraux, celui-ci, d'un tiers moins grand, a de commun avec le lar la forme des oreilles, les fesses pelées, la face entourée de poils gris formant un cercle qui passe sur le front, sur les joues, et sous la mâchoire inférieure. Ses quatre extrémités sont également grises. Mais le gibbon varié se trouve distingué du gibbon lar par la couleur brune et non pas noire de la tête, du cou, du haut du dos, et des parties externes des membres. Le dessous du cou, la face interne de l'avant-bras et des cuisses, la poitrine et le ventre, ainsi que les flancs et les jambes, sont couverts d'un pelage grisâtre mêlé de brunâtre. Toute la région lombaire est d'un gris clair.

Ce petit gibbon provenoit de la presqu'île de Malacca, et ne fut admis comme espèce que par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Desmarest. Plus tard M. Fr. Cuvier, en septembre 1821 et dans sa trente-deuxième livraison des *Mammifères*, vint fournir sur cet animal les détails qui manquoient pour compléter son histoire. Il le décrit sous le nom de wou-wou, déjà employé par Camper et Forster pour le *moloch* de Java, et qui paroît être une dénomination que les Malais donnent indistinctement à tous les gibbons de petite taille.

Les individus envoyés de Sumatra par M. Alfred Duvaucel permettent d'en tracer la description suivante.

	pieds.	pouc.
Hauteur de l'animal lorsqu'il est debout.....	2	8
Longueur de la tête, mesurée du bout du museau à l'oc- ciput.....	2	4
— du corps, de l'occiput aux callosités des fesses.....	1	2
— du bras.....	2	9
— de l'avant-bras.....	1	3
— de la cuisse.....	2	7
— de la jambe.....	2	6

Le gibbon varié a son pelage composé de poils d'une seule nature, épais et laineux en apparence; les jambes très déjetées en dehors, les doigts des pieds courts, ceux des mains longs, excepté le pouce qui est court; ce qui est l'inverse des pieds, où le pouce est long. Les yeux sont enfoncés dans leur orbite, et ont une pupille ronde. Les couleurs du poil varient suivant les âges et les sexes : les mâles adultes sont d'un brun très foncé sur la tête, le ventre, la partie externe des bras et des jambes jusqu'aux genoux, s'éclaircissant sur les épaules, le dos, et passant au blond presque blanc sur les reins. Le pourtour de la région anale offre un mélange de brunâtre, de blanc, et de roux, qui s'étend jusqu'aux jarrets. Le dessus des mains et des pieds est d'un brun très foncé, pareil à celui du ventre. Les poils sont longs sur le cou, crispés sur les épaules, très courts et très serrés sur les reins. Les femelles, plus petites qu'eux, ont les sourcils moins prononcés que les mâles, se fondant dans le brun de la tête; les favoris sont aussi moins longs

et moins colorés. Les jeunes sont presque en entier d'un blanc jaunâtre peu intense.

Le gibbon varié est d'un naturel très timide, bien éloigné de partager, même dans les proportions de la taille, ni la force ni la hardiesse du siamang. Sir Raffles rapporte que les naturels de Sumatra accordent à ce singe une exquise sensibilité ; ils pensent qu'un gibbon de cette espèce, leur *ungka-puti*, mourroit de chagrin s'il voyoit qu'un autre animal lui fût préféré ; et, pour légitimer ce profond sentiment de jalousie, M. Raffles assure qu'un individu, qu'il conservoit vivant, tomba malade parcequ'on caressoit journellement devant lui un siamang également élevé en captivité, et qu'il ne se remit que lorsqu'on eut éloigné son rival.

On ne sait si l'on doit regarder comme une variété de cette espèce le gibbon d'un brun peu intense, dont la face noire est entourée d'un cercle plus clair, qui vit aux environs de Bancoolen ?

Nous ne bornerons point aux détails précédents tout ce que nous avons à dire de l'animal qui nous occupe ; nous emprunterons à M. Alfred Duvaucel les observations locales qu'on trouve consignées dans l'histoire du wou-wou écrite par M. Frédéric Cuvier.

« Le *wou-wou*, moins connu que le siamang parcequ'il est plus rare et que son agilité le rend plus difficile à prendre, porte ici (à Sumatra) plusieurs noms, dont le meilleur est celui que nous lui don-

nous, parcequ'il est la plus juste expression de son cri.

« Cet animal a la face nue, d'un bleu noirâtre, légèrement teinte en brun dans la femelle; ses yeux sont rapprochés et d'autant plus enfoncés que son arcade orbitaire est fort saillante, et qu'il n'a point de front; son nez, moins aplati que celui du siamang, a de larges narines ouvertes latéralement; son menton est garni de quelques poils noirs qui ne changent pas; ses oreilles sont en partie cachées par de longs et épais favoris blanchâtres, qui s'unissent à un bandeau blanc large de six lignes, situé immédiatement au-dessus des sourcils.

« La couleur incertaine de ce singe et le manque de termes précis pour l'expression des diverses teintes permettent difficilement d'en donner une idée fixe à ceux qui n'ont pas vu l'animal: d'ailleurs cette couleur varie avec l'âge, et change selon le sexe. Le pelage des wou-wous est lisse, brillant, et d'un brun très foncé sur la tête, le ventre, la partie interne des bras et des jambes jusqu'aux genoux; il s'éclaircit insensiblement vers les épaules, s'allonge sur le cou, puis se crispe, devient tant soit peu laineux, et enfin très court, très serré, et d'un blond presque blanc au bas des reins. La région latérale de l'anus est un mélange de brun, de blanc, et de roux, qui s'étend jusqu'aux jarrets; les mains et les pieds en dessus sont d'un brun très foncé, pareil à celui du ventre.

« Dans la femelle, peu velue en avant, les sourcils moins prononcés se fondent dans le brun de la tête. Ses favoris sont aussi moins colorés et moins longs que ceux du mâle, mais néanmoins encore assez grands pour rendre sa tête plus large que haute; ce qui donne à la physionomie des wou-wous un caractère étrange et particulier fort différent du caractère du siamang, quoique ces animaux aient d'ailleurs la plus grande ressemblance. Les jeunes sont d'un blanc jaunâtre uniforme.

« Ces singes, qui vivent plus souvent isolés par couple qu'en famille, sont les plus rares de ceux qui se trouvent ici, puisque sur cinq ou six wou-wous on voit toujours cent siamangs. Bien différent de ceux-ci par son agilité surprenante, le wou-wou échappe ainsi qu'un oiseau, et, comme lui, ne peut guère être atteint qu'au vol: à peine a-t-il aperçu le danger qu'il en est déjà loin. Grim pant rapidement au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus flexible, se balance deux ou trois fois pour prendre son élan, et franchit ainsi plusieurs fois de suite, sans effort comme sans fatigue, des espaces de quarante pieds.

« En domesticité le wou-wou n'annonce pas une faculté aussi extraordinaire. S'il est moins lourd que le siamang, si sa taille est plus élancée, ses mouvements plus faciles et plus prompts, il est aussi beaucoup moins vif que les autres singes; et dans ses bras longs et grêles, dans ses jambes

courtes et déjetées, on est loin de soupçonner des muscles aussi vigoureux et une adresse aussi merveilleuse.

« La nature ne l'a pas doué d'une grande intelligence ; la sienne n'est guère moins bornée que celle du siamang. Tous deux sont dépourvus de front ; et c'est un des grands points de coïncidence entre ces deux espèces. Ce que j'ai vu me persuade néanmoins qu'il est susceptible de quelque éducation : il n'a pas l'imperturbable apathie du siamang ; on l'effraie, et on le rassure ; il fuit le danger, et recherche les caresses ; il est gourmand, curieux, familier, quelquefois gai.

« Quoiqu'il diffère du siamang par l'absence d'un sac guttural, son cri est cependant à-peu-près le même. Ainsi ce sac ne joueroit pas dans la voix le rôle qu'on lui suppose, ou il seroit remplacé dans le wou-wou par quelque organe analogue.

« Cette espèce de gibbon, outre ses couleurs, est sur-tout remarquable par l'extrême longueur de ses bras, qui, lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière, descendent jusqu'à ses talons, c'est-à-dire que le bout de ses doigts touche presque à terre. »

soudés, et sur-tout par l'absence complète de l'encadrement blanc du visage, qui est remplacé par deux traits blancs, légers, et peu apparents autour des yeux.

Tels sont au reste les détails dont nous sommes redevables à M. Duvaucel.

« Notre troisième gibbon, que j'appellerai *ounko*, comme les Malais de Padang, est encore plus rare que le précédent, puisque depuis quinze mois à Sumatra nous n'avions jamais soupçonné son existence. Au moment où je vous écris, j'en possède une famille entière, le père, la mère, et l'enfant, que j'ai tués presque ensemble. J'en ai vu plusieurs autres absolument semblables : ainsi vous pouvez compter sur l'existence certaine de cette espèce.

« L'*ounko* est un peu moins grand que le *wou-wou* (gibbon varié), auquel il ressemble tellement sous presque tous les rapports qu'on ne remarque guère entre eux d'autre différence que dans leur couleur. Il est tout couvert d'un poil long et fourni moins noir et moins brillant que celui du *siamang*, se rapprochant de celui du *wou-wou* par sa longueur dans certains endroits, par un léger reflet brun qui varie selon l'incidence de la lumière, et par le bas des reins et le dessus des cuisses d'un brun foncé bien prononcé : il lui ressemble encore par un bandeau blanc qui passe immédiatement au-dessus des sourcils, et vient se perdre sur les côtés dans d'épais favoris blanchâtres, unis eux-mêmes

au menton également blanc. La gorge n'est pas nue et dilatable comme dans le siamang, mais seulement garnie de poils moins longs et moins fournis que ceux du ventre. Au milieu de la poitrine du mâle est une tache grise peu apparente et peut-être accidentelle. Comme dans les autres espèces, le scrotum est couvert de longs poils qui forment un pinceau légèrement roussâtre au bout. Ainsi l'oungo tient étroitement au siamang par la nature et la couleur de son pelage ; au wou-wou par ses sourcils et ses favoris, sa physionomie et ses proportions, par l'absence du sac guttural, et par l'union de l'index au médius dans la femelle seulement. Entre autres caractères ostéologiques je citerai une quatorzième côte qui manque aux deux autres gibbons.

« La femelle de l'oungo, sensiblement plus petite que le mâle, en diffère encore par l'absence des favoris blancs. Sa tête est toute noire, à l'exception de deux traits blancs autour des yeux. Sa poitrine et son ventre sont peu velus ; mais les poils du dos, des épaules, et de la nuque, sont fort longs, et lui forment une sorte de crinière. Ce caractère existe aussi chez les siamangs et les wou-wous ; mais dans aucun cas il n'est à beaucoup près aussi prononcé. »

Nous ne pouvons nous dispenser de regarder comme une femelle du gibbon oungo l'animal décrit et figuré par le docteur Harlan (*Journal de l'A-*

cadémie des sciences naturelles de Philadelphie, t. V, pl. 9) sous le nom de *singe unicolore* ou *simia concolor*¹. Cependant la description de cet auteur est si vague qu'on ne peut affirmer cette identité d'une manière précise. Le gibbon du docteur Harlan fut conduit à New-York dans le mois de mai 1826, et provenoit de l'île de Bornéo. Chaque maxillaire n'avoit que douze dents, et deux molaires latérales se trouvoient encore cachées dans leur alvéole lorsque cet animal, qu'on supposoit âgé à peine de deux ans, vint à mourir. Sa taille, mesurée de l'occiput jusqu'au talon, offroit deux pieds deux pouces. Le bras avoit six pouces cinq lignes, l'avant-bras neuf pouces, les mains et les doigts cinq pouces quatre lignes, les cuisses cinq pouces trois lignes, les jambes six pouces deux lignes, le pied quatre pouces cinq lignes, le tronc dix pouces quatre lignes, la tête et le cou onze pouces deux lignes, l'espace nu de la figure trois pouces, la circonférence de la poitrine onze pouces deux lignes, celle de la tête dix pouces.

Les poils, par-tout abondamment serrés, étoient frisés et noirs, épais et laineux; la teinte de la peau étoit noire, et les callosités des fesses seulement rudimentaires. Lorsque cet animal se tenoit de-

¹ *Corpore pilis nigris obtecto; facie, palmis, et auriculis nudis; cute nigro; palmis pentunguibus; brachiis longissimis; cauda, et sacculis buccarum et gutturis omnino carentibus; natibus leviter callosis; naso prominentiore, et angulo faciali plus elevato quam in simia satyro Linnæi.* (Harlan.)

bout, les doigts de la main touchoient presque le sol. Sur une surface unie la station bipède lui étoit familière; mais il paroissoit bien plus habile pour grimper le long des cordages, s'y accrocher avec ses pieds en employant ses membres supérieurs comme des balanciers; mais il marchoit à quatre pattes lorsqu'il alloit dans l'endroit où il avoit l'habitude de dormir. Son goût pour les fruits étoit très vif, et l'on a attribué la dysenterie qui l'a fait périr à l'excès de ce genre de nourriture. Il avoit au reste, dit M. Harlan, la docilité et l'intelligence qui caractérisent les oranges; il avoit sur-tout le goût le plus vif pour les insectes, et paroissoit se délecter avec les mouches, auxquelles il faisoit une chasse active.

En disséquant le cadavre de ce gibbon, on trouva dans l'abdomen des adhérences du péritoine, de l'épiploon, et des intestins. Les glandes du mésentère étoient tuméfiées, et le péritoine étoit recouvert de tubercules ulcérés. Les muqueuses de l'estomac et du tube intestinal offroient les traces les plus évidentes de vives phlegmasies. Telles étoient les altérations pathologiques. Les particularités anatomiques d'organisation qui méritent le plus d'être citées étoient les suivantes: le foie, par sa forme comme par le nombre de ses lobes, ressembloit à celui de l'homme. L'appendice vermiforme étoit développé d'une manière remarquable. Le sternum n'étoit composé que de deux pièces. On comptoit

vingt-cinq anneaux à la trachée-artère, quatorze côtes sur les parties latérales de la poitrine, sept vertèbres cervicales, quatorze dorsales, cinq lombaires, cinq sacrées, et cinq coccygiennes. Mais ce qui attira sur-tout l'attention de plusieurs médecins des États-Unis, et celle du docteur Harlan, fut un cas d'hermaphrodisme assez complet pour que cet auteur ait présenté une longue dissertation à ce sujet : nous la reproduirons pour que nos lecteurs puissent juger eux-mêmes de la réalité de ce phénomène anatomique. « L'hermaphrodisme, c'est-à-dire l'union sur un même individu des instruments de reproduction des deux sexes, ou la faculté de se féconder sans le secours d'aucun individu de sa propre espèce, paroît être en quelque sorte spécial aux végétaux : parmi les plantes, la dioécie de Linnæus est la seule qui ne soit pas hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphrodisme. Il est de deux sortes : dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huître ; dans les multivalves, comme le *chiton*, et dans les zoophytes, les holothuries, etc. ; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbe, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte

sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphrodisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home¹ et de M. John Hunter², sont plus souvent remarqués chez le taureau que chez les autres mammifères ; mais dans aucun cas ces auteurs n'ont trouvé l'ensemble des organes des deux sexes complet : quelques uns de ces organes manquoient ou n'existoient qu'à l'état rudimentaire.

« Le fait qui approche le plus en perfection du sujet de la description actuelle est celui que rapporte Mascagni dans le *Bulletin de la Faculté de médecine*, 1811, p. 176, où il décrit un taureau avec les organes mâles joints à des ovaires, un utérus et un vagin ; mais en place d'une vulve le vagin avoit son orifice dans l'urèthre. Il y a aussi un autre cas à-peu-près semblable, décrit dans le *Medical Repository*, n° XLV, d'un homme de Lisbonne unissant les deux sexes avec l'apparence de la plus grande perfection. Le sujet avoit vingt-un ans, fut

¹ *Transactions philosophiques*, 1799.

² *Observations sur certaines parties de l'économie animale*, Londres, 1792.

deux fois enceinte, et avorta au troisième et au cinquième mois. Il est vrai que quoique le pénis et les testicules existassent, et même avec leurs conduits excréteurs, on ne s'en assura point par l'investigation anatomique. (Voyez *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Cas rares*.)

« Ces observations démontrent du moins la possibilité de l'existence d'hermaphrodites complets, même dans les plus hautes classes des animaux. Celui qui est le sujet de cette description fournira peut-être une preuve nouvelle de l'existence de la réunion des deux sexes sur un même individu.

« Le pénis avoit environ un pouce de long, et étoit susceptible d'érection : il se terminoit comme à l'ordinaire par un gland, mais qui étoit imperforé ; une profonde rainure occupoit sa surface inférieure et tenoit lieu d'urètre, en s'étendant jusqu'aux deux tiers de la longueur du pénis, la portion qui restoit étant recouverte d'une membrane mince, diaphane, épidermoïque, fermant aussi l'orifice externe du vagin, en s'étendant sur la vulve. Le vagin étoit assez large, et se trouvoit sillonné par des raies transversales, des débris de nymphes, et les lèvres étoient visibles à l'extérieur. Le méat urinaire s'ouvroit sous le pubis dans le vagin ; l'urine devoit être dirigée le long du sillon du pénis par la membrane qui fermoit l'orifice du vagin ; le museau de tanche étoit environné par de petites glandes arrondies, l'orifice admettant

une large sonde dans la cavité de l'utérus; organe qui parut parfait, avec tous ses appendices; les ligaments ronds et larges enveloppant des ovaires bien prononcés, et dans les rapports habituels¹. Le scrotum se trouvoit divisé en une poche de chaque côté des grandes lèvres, à la base du pénis, et revêtu de poils. Les testicules étoient placés obliquement sous la peau de l'aîne à deux pouces de la symphyse du pubis, et paroissoient très complètement formés et même munis de leur épidydyme. Malgré un examen minutieux on ne put découvrir de vésicules séminales, mais on crut reconnoître l'orifice des vaisseaux déférens dans une petite ouverture béante dans le vagin, au-dessus du méat urinaire. Malheureusement on sépara les testicules dans la dissection. »

M. Harlan, dans la supposition où les deux sexes dont ce gibbon étoit porteur eussent été parfaitement conformés, se demande si cet animal n'eût pas pu se féconder lui-même après avoir brisé la membrane placée dans le vagin. Mais, bien qu'en Amérique cet individu ait passé pour mâle, tout porte à croire que ce n'étoit qu'une femelle dont le clitoris, ainsi que cela arrive fréquemment chez les singes, étoit largement développé. On doit

¹ Les organes mâles et femelles de la génération dans cet animal étoient aussi parfaits qu'ils pouvoient l'être dans un si jeune individu, et ressembloient à ceux des autres orangs du même âge; de petits œufs étoient visibles dans l'ovaire.

penser également que par une sorte de superfétation les organes mâles étoient parfaitement simulés, ainsi qu'on en a un exemple frappant par cette jeune fille que tout Paris a pu voir; mais d'un autre côté, il est fort probable que les testicules n'avoient nullement l'organisation intime que ces organes ont chez les mâles. Dans tous les cas cette observation neuve et intéressante sera un exemple de plus des aberrations ou des écarts auxquels la nature se livre souvent en créant non les *espèces*, mais bien seulement les *individus*.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX MAMMIFÈRES.

RACES NOIRES répandues sur les îles de la Polynésie et de l'Australie.....	Page 1
§ 1. Habitants de l'île de Waigiou.....	ibid.
Idées générales sur l'île de Waigiou, 2. — Influences de l'atmosphère, 3. — Géologie, 5. — Végétation, 7. — Règne animal, 8. — Mammifères, 9. — Oiseaux, 10. — Reptiles, 12. — Poissons, 13. — Mollusques, 14. — Crustacés, 15. — Races humaines, 15 et suiv.	
§ 2. Habitants du Port-Praslin de la Nouvelle-Irlande.....	43
Aperçu sur la position géographique du Port-Praslin, 43. — Circonstances atmosphériques, 45. — Aspect du pays, 47. — Végétation, 48. — Zoophytes, 55. — Mammifères, 59. — Oiseaux, <i>ibid.</i> — Reptiles, 63. — Poissons, 64. — Crustacés, 65. — Mollusques, 66. — Zoophytes (nouvelle indication des), 67. — Peuples qui vivent sur cette terre, 68. — Vocabulaire, 104.	
Naturels de l'île d'York.....	106
Naturels de l'île Bouca.....	108
§ 3. Habitants de la Nouvelle-Guinée.....	111
Idées générales sur la Nouvelle-Guinée, 111. — Végétation, 115. — Productions usuelles du sol, 118. — Règne animal, 121. — Oiseaux, 125. — Poissons, 126. — Des Papous ou Papouas, 127. — Vocabulaire, 158.	

TABLEAU PHYSIQUE de la Nouvelle-Hollande.....	Page 168
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES sur les Mammifères observés dans l'Océanie et la Polynésie.....	201
HISTOIRE DES SINGES.....	228
Les Orangs (<i>Pithecus</i>).....	260
Le Chimpanzé (<i>Pithecus niger</i>).....	274
L'Orang-Outan (<i>Pithecus satyrus</i>).....	288
Les Gibbons (<i>Hylobates</i>).....	362
Le Gibbon siamang (<i>Hylobates syndactylus</i>).....	371
Le Gibbon aux mains blanches (<i>Hylobates lar</i>).....	382
Le Gibbon cendré, ou Moloch (<i>Hylobates leuciscus</i>)....	388
Le Gibbon varié (<i>Hylobates variegatus</i>).....	392
Le Gibbon ounko (<i>Hylobates unko</i>).....	400

FIN DE LA TABLE.